TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9565 — 40 PAGES — JEUDI 23 OCTOBRE 1975

Deux diplomates américains ont été enlevés à Beyrouth

LIRE PAGE 40

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. Allemagne, 1 DM ; Autriche, [illegible] sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. Espagne, 22 pts ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,80 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 770-91-29

ATTENTE A MADRID, A RABAT ET A LISBONNE

Le général Franco demeure pour le moment au pouvoir

LES SILENCES DU PARDO

Les spéculations qui se sont multipliées, le mardi 21 octobre, *dans les capitales étrangères, sur* l'état de santé réel du général Franco contrastent brutalement, une nouvelle fois, avec le calme de l'opinion espagnole, qui n'a manifesté aucune émotion visible. Citant la Maison Blanche, une télévision américaine a même annoncé, dans la soirée, la mort du chef de l'État espagnol, provoquant aussitôt un démenti catégorique de *la maison civile du* Caudillo.

Cette précipitation malencontreuse s'explique aisément dans le climat de rumeurs de Madrid, où les mises au point des autorités sont rares et souvent ambiguës. Les brefs communiqués publiés *mardi ne sont* pas, de *ce* point de vue, très convaincants, *sauf qu'il* a *été admis*, avec un retard de douze heures, que le Caudillo ne *souffrait pas* seulement d'une simple grippe, mais d'une insuffisance coronarienne aiguë. Si les silences du Pardo n'étaient pas aussi fréquents, même dans les circonstances exceptionnelles, les spéculations seraient moins nombreuses. Déjà, à l'été 74, le Caudillo avait eu une grave alerte. D'abord choquée et inquiète à la perspective de *bouleversements* profonds provoqués par l'éventuelle disparition du Caudillo, l'opinion s'est maintenant parfaitement accoutumée à l'hypothèse d'une transition qui permettrait à l'Espagne de s'acheminer enfin vers un système politique plus ouvert, plus en accord avec les préoccupations et les aspirations réelles d'une société qui n'a plus aucun rapport avec celle qui émergeait, exsangue et affamée, de la nuit sanglante de la *guerre civile*.

Si le Caudillo avait, en juillet 1974, écouté les avis, nombreux et pressants, de ceux de ses collaborateurs qui lui demandaient de déléguer ses pouvoirs d'une manière définitive au prince Juan-Carlos, bien des remous auraient été évités et des angoisses nouvelles épargnées. L'obstination du *chef de l'État*, sa *certitude qu'il* est le seul à pouvoir affronter les *graves problèmes de l'heure*, à commencer par celui, préoccupant, du Sahara occidental, ses dénégations catégoriques et répétées aux allusions concernant son départ, ont beaucoup obscurci le tableau de la succession et aiguisé les passions.

Quel *après-franquisme* ? Les réponses à cette question fondamentale, posée aux Espagnols depuis déjà plusieurs années, sont de plus en plus troublées par les intrigues de coulisse, les ukases d'une vieille garde résolument hostile à toute ouverture et les réticences d'une opposition démocratique de moins en moins décidée à faire des concessions pour favoriser une transition sans problèmes.

Les ultras de la droite franquiste, repliés sur le « bunker », n'envisagent plus d'autre solution que le retour aux sources et à l'« *esprit du 18 juillet* », face à une Europe qu'ils voient toujours livrée aux « démons » du libéralisme et du communisme. Les franquistes les plus modérés, hier encore fidèles parmi les fidèles, ayant noué des contacts avec une opposition démocratique, poursuivie ou semi-tolérée, *désespèrent aujourd'hui de persuader* le chef de l'État de la nécessité d'une *évolution*. L'Église est largement hostile et l'armée s'interroge.

Le durcissement du régime a *favorisé* à gauche *les projets* de regroupement et la volonté de bâtir une *plate-forme* d'entente. Mais cette « *transition* » qui n'en finit pas de se mettre en place contribue aussi à l'émiettement des tendances et aux rivalités de personnes. Le lent déclin du franquisme n'annonce pas des lendemains faciles.

Le démenti de la Maison civile du général Franco a mis fin aux rumeurs qui ont circulé au début de la soirée du *mardi* 21 octobre, sur la mort du chef de l'État espagnol. Ce texte révèle les préoccupa*tions des autorités ; il faut* rassurer en précisant que la *maladie « évolue d'une façon satisfaisante »*, que le Caudillo *« a commencé à se rétablir »* et qu'il *« assume une partie de ses activités habituelles »*. Mais, en même temps, il confirme — ce qui n'avait jamais été dit officiellement — les ennuis de santé du général Franco.

Le chef de l'État, qui souf*frait d'une grippe, a eu ré*cemment deux malaises car*diaques : le jeudi 16 octobre* et dans la nuit de lundi à mardi. Les informations diffusées à Madrid indiquent qu'en dépit de son état de santé le Caudillo continue de diriger les affaires. Beaucoup, néanmoins, se demandent si un homme, bientôt âgé de quatre-vingt-trois ans, et qui, aux termes du communiqué officiel, vient d'accuser *« une crise d'insuffisance coronaire aiguë »* pourra *exercer*, *bien* longtemps encore, ses responsabilités.

Un seul et même enjeu...

par MARCEL NIEDERGANG

La même incertitude, les mêmes personnages intriguant en coulisse, le *même enjeu* : la *crise* ouverte à Madrid par la soudaine aggravation de l'état de santé du général Franco, qui devrait fêter ses quatre-vingt-trois ans le *2 décembre prochain*, ressemble point par point à celle de l'été 1974...

Le Caudillo, souffrant déjà depuis plusieurs années de la maladie de *Parkinson*, était *atteint* le 9 juillet 1974 d'une phlébite. Il était hospitalisé dans une clinique de la capitale.

(Lire la suite page 2.)

La marche saharienne s'organise dans la fièvre

La tension s'accroît entre l'Algérie et le Maroc

La « marche verte » décidée par le roi Hassan II pour appuyer ses revendications sur le Sahara occidental administré par l'Espagne a commencé. Un premier contingent de vingt mille volontaires a quitté, mardi 21 octobre, la ville de Ksar-El-Souk, au sud-est du Maroc, et se dirige vers Tarfaya, sur la route d'El-Aïoun.

Cependant, l'émissaire du gouvernement espagnol, M. José Solis Ruiz, ministre du Mouvement, s'est entretenu mardi avec le souve*rain chérifien. Il a fait état, à son retour à Madrid, de* la volonté marocaine d'« entamer le dialogue avec l'Espagne et de s'entendre avec elle ».

Les rapports entre Rabat et Alger se détériorent au fil des jours. *Les autorités marocaines ont suspendu le trafic ferroviaire entre* les deux pays, et le quotidien « El Moudjahid » dénonce, ce mercredi, « *l'escalade de la haine anti-algérienne* » au Maroc.

De notre envoyé spécial

Marrakech. — Enthousiasme ? Frénésie ? Déchaînement ? Les mots sont trop faibles pour décrire la fièvre qui s'est emparée du Maroc tout entier après que le roi eut annoncé à son peuple le début des opérations qui *devraient mener loin*, très loin, vers le Sud, jusqu'à El *Aïoun*, *« capitale »* de la *nouvelle* terre promise, plusieurs centaines *de milliers d'hommes, de femmes* et même d'enfants. Parler de délire patriotique serait plus conforme à la vérité.

Dans toutes les villes, dans tous les bourgs, dans chaque village du *royaume*, sans cesse, les défilés succèdent aux défilés. Les écrans de la télévision ont montré mardi soir des foules énormes — apparemment infatigables — brandir des pancartes portant l'inscription : *« Espagne dehors, Sahara marocain. »* Elles hurlaient, sur l'air des lampions, le nom de Hassan II, à jamais lié désormais *à celui de la « conquête »* pacifique d'un désert presque grand comme *la moitié de la France, mais dont* la vraie valeur, au-delà du trésor phosphatier que recèle son sous-sol, semble être d'ordre sentimental.

Le premier contingent — vingt mille marcheurs, dont 10 % de femmes — a quitté mardi matin Ksar-El-Souk, grosse bourgade du sud-est du Maroc, à bord de camions, d'autocars, de voitures de tourisme. Il gagnera directement Tarfaya, point de rassemblement, d'où la croisade prêchée par un monarque qui est aussi, qualité sans égale en terre d'Islam, commandeur des croyants devrait s'élancer *le 28 octobre* pour la dernière étape de la « marche verte », ainsi *nommée en souvenir du prophète* Mohamed, dont le vert était la couleur préférée et celle de son étendard.

Pour l'heure, Marrakech est devenue la capitale du royaume en liesse. Renouant avec la tradition *des sultans, ses aïeux, qui se rendaient* jadis de ville impériale en *ville impériale pour « montrer » un* pouvoir souvent mis en péril par des *tribus turbulentes*, Hassan II a installé, voici une dizaine de jours, son gouvernement au grand complet à l'ombre vénérable de la Katoubia. La ville a revêtu ses habits de fête : gigantesques couronnes garnies de lampes électriques à tous les carrefours, guirlandes lumineuses tendues en travers des rues, ampoules multicolores dans tous les bigaradiers bordant les avenues, portraits du roi *et banderoles*.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(Lire la suite page 7.)

Les gauchistes portugais reprennent Radio-Renaissance

Deux mille gauchistes ont fait sauter, le mercredi 22 octobre à l'aube, les scellés apposés depuis le 16 octobre sur Radio-Renaissance, émetteur de l'épiscopat, qu'ils ont décidé de faire fonctionner de nouveau « au service du peuple ».

A Setubal, au sud de Lisbonne, des rédacteurs et des ouvriers, appuyés par les commissions populaires, ont occupé les locaux de l'hebdomadaire O Setubalense *pour protester contre la ligne* « réactionnaire » *du directeur, dont ils exigent le départ.*

Pendant ce temps se multiplient dans la presse les spéculations sur un imminent coup d'État d'extrême gauche. Le gouvernement s'efforce de favoriser au plus vite un rééquilibrage des forces politiques. Le président Costa Gomes, quant à lui, est arrivé ce mercredi matin à Rome, où il doit être reçu par le pape. Il devait également conférer avec les dirigeants italiens des relations avec la C.E.E., le gouvernement de Rome exerçant actuellement la présidence du conseil des ministres. Avant son départ de Lisbonne, le chef de l'État avait réuni dans son bureau MM. Alvaro Cunhal et Mario Soares. Les tentatives de réconciliation entre communistes et socialistes pourraient aboutir à un isolement du Parti populaire démocratique rejeté vers la droite, mais les socialistes écartent pour l'instant cette perspective. Au cours d'un meeting à Santarem, M. Soares a estimé, quant à lui, que le sixième gouvernement était celui de la « dernière chance ».

Le peuple lui-même ?

De notre correspondant

Lisbonne. — A 3 heures du matin, ce mercredi 22 octobre, deux lampes se sont allumées subitement sur l'antenne de l'émetteur de Radio-Renaissance. En bas, des dizaines de milliers de manifestants, le poing levé, chantaient l'*Internationale*.

Peu avant, des éléments du « *comité de lutte* » constitué d'ouvriers, de soldats et de travailleurs de Radio-Renaissance avaient fait sauter les scellés qui, depuis six jours, interdisaient l'entrée dans la station.

Au micro, un des organisateurs tira la conclusion de l'événement : « *C'est une victoire des paysans, des ouvriers, des soldats et des marins* », dit-il avec enthousiasme.

La « *victoire* » pourtant n'était pas complète. Très vite, les techniciens s'aperçurent que quelques pièces manquaient aussi bien à l'émetteur F.M. qu'à celui des *ondes moyennes*. Afin d'empêcher les éventuels « envahisseurs » de remettre en marche les émetteurs, les « commandos » qui gardaient la station avaient emmené avec eux deux cristaux, un condensateur et une valve.

A 5 heures du matin, on bricolait encore les émetteurs dans l'espoir de trouver une solution « techniques », tandis qu'à l'extérieur une centaine de militants chevronnés montaient la garde.

C'est le 15 octobre que la présidence de la République avait *fait apposer les scellés* sur l'immeuble. Militaires et blindés, qui l'occupaient depuis le 29 septembre, étaient alors partis, laissant la place à de nombreux jeunes manifestants. Ceux-ci, depuis ce jour-là, campaient sur les lieux pour empêcher « *des provocations de la droite* ».

La manifestation du mardi 21 octobre, ayant abouti à cette nouvelle occupation, avait été *organisée par* plusieurs commissions de travailleurs et de quartiers, ainsi que par des unités militaires « *révolutionnaires* » de la région de Lisbonne.

JOSÉ REBELO.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Dix contre six

Quel beau symbole pour les économistes et les sociologues que l'accord américano-soviétique ! Du blé contre du pétrole : les Américains se procurent de quoi nourrir leurs machines ; les Soviétiques, de quoi nourrir leurs hommes. On notera que les machines semblent avoir plus faim que les hommes, puisque le tonnage de nourriture qu'il leur faut est de deux tiers supérieur à celui qu'exige l'appétit humain : 10 millions de tonnes de pétrole contre 6 millions de tonnes de blé.

C'est là sans doute qu'est la partie significative du symbole. Car vous verrez qu'un jour un homme politique avisé découvrira qu'il revient moins cher de faire servir les machines par les hommes que les hommes par les machines.

ROBERT ESCARPIT.

LE JEUNISME

par ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG

Il y avait d'abord le racisme, ce mépris pour certaines races prétendument inférieures. Il y avait aussi le sexisme, cette discrimination fondée sur le sexe, qui relègue les femmes dans des rôles subalternes. Voici maintenant le jeunisme, la haine des jeunes, qui se répand comme un nouveau fléau moral et social. Comme une psychose collective.

De toute part, la campagne anti-jeunes se développe. C'est Bruno, dix-sept ans, condamné à la guillotine. Ce sont les actions — certes déplorables — de certains manifestants mises en évidence avec insistance. Ce sont les délits — certes répréhensibles — de quelques-uns montés en épingle. Par certains ministres, par certains journaux, qui pratiquent la technique de l'amalgame. Comme si la délinquance n'était que juvénile. Comme si la violence était le monopole des adolescents. Comme si l'immense majorité de la jeunesse n'était pas calme, paisible et respectueuse des lois.

En vérité, comme tout racisme, ce *racisme anti-jeunes naît de* l'angoisse, engendre la ségrégation et résulte finalement d'une duperie.

Comme le racisme, le jeunisme naît souvent de la peur, de l'angoisse. Depuis l'enquête dirigée par Theodore Adorno sur « La personnalité autoritaire » (1), on connaît mieux les racines psychologiques de ce type d'attitudes.

Paradoxalement, la personnalité autoritaire procède d'une incertitude sur soi-même, d'un sen*timent d'insécurité. Dès lors, pour* se prémunir contre cette anxiété, on se raccroche à tout ce qui incarne l'autorité et la stabilité. Surtout dans un monde mouvant, en crise, qui accroît le vertige et l'angoisse.

L'instinct est donc de chercher refuge et réconfort dans des valeurs sécurisantes : *la loi et l'ordre*, la hiérarchie, la tradition. *D'où la passion des règles*, des normes et des standards. D'où la *peur de l'autre*, de l'étranger, du « *différent* », qui vient remettre en cause tout cet édifice de certitudes. D'où le refus d'accepter le « *droit à la différence* », ressenti comme un péril ou une agression.

Or que font les jeunes face aux *adultes ? Sinon incarner d'autres* mœurs, d'autres valeurs, des « *contre-valeurs* » qui prennent le contre-pied des valeurs dominantes ? Sinon affirmer d'autres sentiments, d'autres comportements, d'autres manières d'être et de penser ? Bref, « *ces gens ne sont pas comme nous* ».

Dans la société faite par et pour les adultes, les jeunes sont différents. Presque étrangers. Ils constituent un particularisme. Ils affichent un esprit de contestation, d'insoumission au « *désordre établi* ».

(Lire la suite page 16.)

(1) *The Authoritarian Personality*, New-York, 1950.

Au conseil des ministres

LA RÉORGANISATION DE LA SNIAS

M. Mayoux présidera le conseil d'administration

(Lire page 14.)

MILLET AU GRAND PALAIS

Le Michel-Ange des paysans

L'exposition qui vient de s'ouvrir au Grand Palais, à l'occasion du centenaire de la mort de Millet, est *la plus importante rétrospective qui* ait été organisée et présentée en France depuis celle de l'École des beaux-arts en 1887.

Préparée depuis de longues années par le meilleur spécialiste du peintre, Robert Herbert, qui est professeur à l'université de Yale, *elle réunit cent peintures, cent vingt* dessins, trente des admirables pastels, les œuvres *les plus célèbres*, mais aussi des tableaux que l'on croyait perdus, comme « le Vanneur », exposé au Salon révolutionnaire de 1848 et retrouvé il y a trois ans dans un grenier aux États-Unis, ou qui n'ont presque jamais *été exposés depuis la fin du dix*neuvième siècle.

Ainsi la monumentale « Tondeuse de moutons » ou ce « Greffeur », dont *la simplicité, la fraîcheur*, soutenues par une étonnante *subtilité dans ses références au* passé le plus ambitieux (Michel-Ange, *l'art grec, la sculpture médiévale*), permettent de revenir sur l'image par trop conventionnelle que l'on s'est trop souvent faite du peintre de « l'Angelus » et de voir en lui, entre Fouquet et Cézanne, un des grands classiques de l'art français.

(Lire page 17 l'article d'ANDRÉ FERMIGIER.)

EUROPE

Tribune internationale

L'Espagne est pour la démocratie

par RAFAËL CALVO SERER (*)

PAR cinq fois dans le passé, je me suis adressé au général Franco avec lequel j'ai eu des relations personnelles au lendemain de la deuxième guerre mondiale. J'aurais recommencé aujourd'hui s'il n'avait cessé d'être un interlocuteur valable, dont le refus obstiné de quitter le pouvoir empêche de résoudre en temps voulu et dans le calme le grave problème de sa succession. Ce que j'aurais voulu lui dire à présent, je préfère donc l'exprimer dans ces colonnes.

Ma première lettre date de 1953 : nous voulions en tant que groupe politique allié à don Juan de Bourbon, père du prince Juan-Carlos, pour tenter d'éviter la destruction des fondements idéologiques d'un Etat que nous avions conçu comme autoritaire, mais indépendant de l'arbitrage personnel. Cette démarche fut vaine.

EN 1954, je m'adressai de nouveau au Caudillo, à la demande de son aide de camp politique, l'amiral Carrero Blanco. La guerre froide touchait à sa fin ; l'expansion du communisme stalinien était freinée. C'était l'heure de la liberté ; l'Espagne devait s'y adapter. Mais ce fut alors la scission du mouvement monarchiste dont une partie, qui prépara par la suite l'avènement des « technocrates », décida avec l'appui du même Carrero Blanco, de soutenir une étrange monarchie, plus proche du franquisme que de l'héritage espagnol. Comment, en effet, justifier une monarchie incarnée par un prince, don Juan-Carlos, qui s'est détaché de son père, représentant authentique de la famille de Bourbon et seul dépositaire de la couronne d'Espagne ?

En 1966, il était possible de bâtir une démocratie en Espagne ; je tentai, dans les pages de mon quotidien Madrid, d'exiger les réformes correspondant à l'évolution du pays et à la nouvelle mentalité politique et spirituelle des Espagnols. Nous proposions la libéralisation dans le cadre d'une politique modérée. Franco, de nouveau, rejeta cette proposition.

En 1968, nous avons encouragé un armistice : je proposais au général Franco d'accepter la réouverture du journal censuré depuis quatre mois. Le journal reparut mais pour peu de temps.

En juillet 1969, nous nous étions élevés, dans les colonnes du journal, contre la désignation du prince Juan-Carlos comme successeur. Mais Franco ne supportait pas la critique, quelque loyale qu'elle fût ; il interdit notre journal en novembre 1971 et me condamna à l'ostracisme. Alors j'écrivis ma dernière lettre. Condamné à l'exil, je tirais les conclusions : après trente années de vie politique, il était impossible d'arriver, sous Franco, à la réforme. La libéralisation était impossible.

CES luttes n'ont pas été stériles. Les franquistes admettent désormais l'idée démocratique, mais sans le parti communiste. Il est indéniable que dans la lutte contre les dictatures nazie et fasciste, les communistes ont eu un rôle important : les exemples de la Résistance française et italienne sont là pour le prouver. Pourquoi donc cette exclusion ? Comment éviter l'affrontement ? Il faudra négocier ; l'armée espagnole devra prendre ses responsabilités.

Franco et ses collaborateurs sont coupables de l'isolement de l'Espagne : comment ne pas exiger des Etats-Unis, de la Communauté européenne, du Vatican, qu'ils rejettent le compromis avec des agonisants ?

Chaque jour qui passe aggrave la tension. L'abandon du Sahara espagnol ? Des années précieuses perdues pour une décolonisation raisonnable ; la répétition des événements vécus pour la Guinée-Equatoriale.

A l'intérieur, d'autres responsabilités : par exemple pour les événements du Pays basque. Les propositions de simple décentralisation présentées par ses collaborateurs, Franco les avait rejetées comme séparatistes. Non seulement au Pays basque mais aussi en Catalogne, en Galice, aux Canaries, au Pays valencien, en Andalousie.

Enfin, Franco est responsable des conflits sociaux qui ébranlent l'Espagne et qui se sont durcis en raison de l'interdiction du droit de grève et de la persécution des syndicats clandestins.

Mais oublions Franco. Dans la situation actuelle, les responsabilités incombent aux franquistes. En premier lieu, Juan-Carlos.

La Junte démocratique d'Espagne est née de cette situation sans issue, sur le plan social comme sur le plan politique. La Junte démocratique d'Espagne croit que le peuple espagnol n'est pas mineur : elle croit qu'il est prêt pour la démocratie.

Certains dirigeants du parti socialiste ouvrier espagnol et de la démocratie chrétienne, qui ajournent leur participation à nos efforts, ont retardé le rétablissement de la démocratie en Espagne. Pour justifier leur attitude ils affirment que l'armée n'acceptera jamais l'existence du parti communiste, alors qu'ils admettent la reconnaissance des autres partis — y compris celle du parti socialiste — serait inévitable. L'objection est trop absurde pour tenir. A l'heure actuelle, certains affirment que l'armée espagnole accepterait implicitement l'existence légale du parti communiste, à la condition qu'il ne joue pas de rôle politique dans le gouvernement provisoire. Quelle démocratie digne de ce nom accepterait d'éliminer un parti politique ?

L'anticommunisme primaire, qui remonte à la guerre civile espagnole, doit disparaître, avec toutes les séquelles de cette guerre fraticide, par l'amnistie générale pour les vainqueurs et pour les vaincus. Les plus dynamiques — ouvriers, universitaires et ecclésiastiques — ont oublié cette guerre si longue et si cruelle. Pourquoi l'armée ne l'oublierait-elle pas ?

DE l'armée, comme de toutes les armées de métier, nous n'attendons rien d'autre qu'elle obéisse au pouvoir civil, et qu'elle comble un vide pour permettre au gouvernement provisoire de se former. Elle peut exercer son droit et exiger le retrait légal et honorable de son chef suprême pendant qu'il en est encore temps. Dans tous les cas, la loi espagnole lui offre des recours suffisants.

D'où viendra l'initiative du changement ?

Je pense que la voie la plus adéquate est la mobilisation de l'ensemble de la population espagnole, par les forces politiques et sociales, pour changer le système politique sans bouleversements sociaux. Déjà les positions des ouvriers, du patronat, des intellectuels, des cadres, du clergé, sont très favorables à la démocratie. La grève générale des provinces de Biscaye et du Guipuzcoa, le 11 décembre 1974, l'a prouvé. La Junte démocratique, dans son Manifeste de la réconciliation, annonce une grande action nationale qui démontrera à l'armée l'incapacité du gouvernement en lui permettant de prendre conscience de ses responsabilités dans l'issue pacifique vers la démocratie. En 1951, en 1962, en 1972, l'Espagne s'était déjà manifestée en s'opposant au régime. Et tout récemment on a assisté à des grèves politiques et à des protestations pacifiques au Pays basque, à Madrid et à Séville.

Les événements de 1968 en France, de 1974 en Grèce, à la suite d'une intense action de l'opposition démocratique, ont prouvé clairement la possibilité de ce genre d'action. En Espagne même, en 1931, une situation analogue provoqua la chute d'Alphonse XIII et l'avènement d'un gouvernement provisoire. Aujourd'hui, l'héritier d'Alphonse XIII, don Juan de Bourbon, père du prince Juan-Carlos, de son exil au Portugal, a rempli aussi son devoir en prononçant le 14 juin 1975, à Estoril, un discours qui annule le plan de succession établi par Franco. Il a défini la monarchie démocratique comme une solution d'arbitrage, en vue de résoudre les divisions politiques du pays.

SI le prince Juan-Carlos et les franquistes, qui l'appuient, n'entendent pas ce dernier appel à la raison, les désordres, l'effusion de sang, sont probables. Avec leurs collaborateurs — économiques, militaires, journalistes, judiciaires, intellectuels et ecclésiastiques — ils en porteront aussi la responsabilité.

L'heure des négociations attendue depuis si longtemps est venue.

Je ne fuis pas mes responsabilités envers le peuple espagnol. Je me solidarise désormais avec tous les démocrates persécutés emprisonnés et torturés. Dès que mon action à l'extérieur est achevée, je rentre dans mon pays où un article intitulé : « Moi aussi, j'accuse », publié le 11 novembre dans ces mêmes colonnes, m'a valu une inculpation de sept ans de prison. Dans cet article, j'avais demandé la démission de l'amiral Carrero Blanco, qui représentait aux yeux des Espagnols l'esprit de la guerre civile et le maintien de la dictature.

Le temps semble m'avoir donné raison. L'Espagne est pour la démocratie. Oublions Franco.

(*) Ancien directeur du Journal « Madrid », dirigeant de la Junte démocratique d'Espagne.

LA SITUATION

Un seul et même enjeu...

(Suite de la première page.)

Les Espagnols, stupéfaits, assistaient à la télévision au défilé quotidien des familiers, des personnalités du régime : ministres, cardinaux, dignitaires venant s'enquérir de l'état de santé réel du premier personnage de l'Etat, donnant des avis et des conseils, s'affrontant même en clans rivaux dans les couloirs de la clinique.

Pour la première fois, la puissance de l'entourage du Pardo apparaissait clairement à tous ainsi que la place réelle de chacun. A regret, la famille acceptait une délégation provisoire des pouvoirs du général Franco au prince Juan Carlos, successeur désigné depuis juillet 1969. Mais, à la fin du mois de juillet, le général Franco, considéré comme perdu par la plupart des membres du gouvernement qui n'en faisaient pas mystère, sortait de la clinique. Affaibli, souriant, encore plus menu et fragile, mais vivant.

Le 2 septembre, après un mois de vacances passé comme de coutume dans sa résidence du Pazo de Meiras en Galice, le Caudillo reprenait effectivement ses fonctions de chef d'Etat. La famille, les ultras, tous ceux qui redoutaient une remise en cause d'un *statu quo* qui dure depuis près de quarante ans respiraient. Les modérés du régime, partisans d'une évolution en douceur et espérant sauver ce qui pouvait l'être encore, avaient le sentiment d'avoir perdu une bataille. Pour la majorité des Espagnols, il ne s'était rien passé. A peine un entracte chargé de rumeurs et de spéculations...

Au cours des douze derniers mois, le général Franco a amplement apporté la preuve que l'exercice du pouvoir n'était pas pour lui une clause de style. Sa main de fer s'est encore appesantie ruinant les maigres espoirs des partisans de l'« ouverture » à commencer par ceux du chef du gouvernement, M. Carlos Arias Navarro, qui avait annoncé des perspectives « démocratiques » dans un discours aux Cortes le 12 février 1974.

Octobre 1974 : M. Pio Cabanillas, ministre de l'information, accusé pa rla droite du régime de tolérer dans la presse des « *audaces* » jugées « *excessives et dangereuses* », est limogé. Décembre : la loi sur les « *associations politiques* », finalement acceptée par le Caudillo, accorde toute pouvoir à l'appareil officiel du Mouvement national pour donner un éventuel « feu vert » aux formations politiques en gestation. En conséquence, même les groupes franquistes modérés, par exemple celui que l'ancien ministre de l'information, M. Manuel Fraga Iribarne, envisageait de constituer, renoncent à entrer dans une arène truquée. Printemps 1975 : le chef de l'Eta tdécide que le mandat des Cortes sera prolongé de six mois. Des élections, dans les limites très restrictives en vigueur à Madrid, devaient avoir lieu pour un renouvellement de cette assemlbée corporative où le vent de la contestation souffle pourtant de plus en plus fort. Elles sont reportées. C'est une nouvelle défaite pour le chef du gouvernement et une nouvelle faveur acordé aux hommes du « bunker », fervents défenseurs de « l'esprit du 18 juillet » et hostilesà toute « ouverture », aussi modeste soit-elle.

Septembre : escalade de la violence. Aux atetntats terroristes, aux exécutions dans la rue de policiers et de gardes civils, le régime répond par la violence institutionnelle, les tribunaux militaires chargés de rendre une justice « *sumarisimo* », c'est-à-dire aussi expéditive que possible.

Le bilan, même sommaire, est éloquent. Il n'incite pas à l'optimisme sur l'évolution à court terme du régime. Il réduit le nombre de ceux qui continuent de tabler, malgré tout, sur une transition « réellement pacifique » du franquisme actuel à un « après-franquisme » encore incertain et lourd de périls.

Dans ce contexte plus général, le malaise cardiaque de Franco n'est effectivement qu'un simple accident de parcours, un épiphénomène ne modifiant pas la toile de fond.

La position du prince Juan-Carlos

La même incertitude : comment, dans le climat de rumeurs de Madrid et la rareté des informations officielles, apprécier sereinement la gravité de l'état de santé du Caudillo ? Des sources également bien informées affirment avec la même assurance que « *les dignitaires du Pardo dissimulent la mort du chef de l'Etat pour amorcer la succession sans remous de foule* » ou que « *son dernier malaise n'empêche pas Franco de suivre les affaires de très près, à commencer par celle du Sahara qui lui tient particulièrement à cœur* ». Un point est acquis aujourd'hui comme en 1974 : la « vieille garde » a dressé un solide rempart autour du général Franco et organise le ballet des médecins. Le marquis de Villaverde, chirurgien lui-même, gendre du Caudillo, joue, de ce point de vue, un rôle tout aussi déterminant que l'année dernière.

Les mêmes personnages : partisans et adversaires d'un transfert immédiat ou provisoire des pouvoirs du chef de l'Etat, s eretrouvent autour du chevet d'un malade résolu à sortir de ce mau-mais pas et à ne quitter le Pardo que mort. Mais l'aigreur est plus sensible aujourd'hui. Des masques sont tombés. Les positions sont connues.

Le prince Juan-Carlos, ulcéré de la manière dont il a été dessaisi en septembre 1974 de pouvoirs qui lui avaient été con[...] deux mois plus tôt, n'est plus [...]cidé à accepter un « intéri[...] dont l'effet le plus clair a été [...] affaiblissement certain de [...] prestige personnel auprès d'[...] opinion espagnole toute prêt[...] l'adopter en juillet 1974. Il l'a [...] à plusieurs reprises ces derniè[...] semaines. Mais la manière d[...] il a dû entériner la proclamat[...] d udécret-loi antiterroriste d'a[...] dernier et sa présence aux c[...] du général Franco, le 1er octo[...] dernier, au balcon du palais ro[...] face à des dizaines de mill[...] d'Espagnols faisant le salut f[...]ciste ont montré qu'il ne me[...] pas le jeu.

Le prince n'est pas en état [...] poser ses conditions. Il accept[...] sans doute la formule choisie [...] les notables. Dans l'immédiat [...] n'a pas à s'interroger. Le v[...] homme obstiné du Pardo a re[...] catégoriquement : non...

MARCEL NIEDERGANG

Une soirée de rumeurs

Pendant toute la soirée du mardi 21 octobre, en attendant le communiqué officiel, des nouvelles contradictoires ont circulé à propos du général Franco.

18 H. 17. — L'A.F.P. rapporte : réagissant aux rumeurs nombreuses et pessimistes sur la santé du chef de l'Etat, M. Arias Navarro, chef du gouvernement, déclare qu'aucune réunion du gouvernement n'est prévue « parce que la situation ne l'exige pas ». On apprend qu'après être allé au Pardo, et après avoir rencontré le prince Juan Carlos, M. Arias Navarro a déjeuné avec M. Alejandro Rodriguez de Valcarcel, président des Cortès et du conseil du royaume et deuxième personnalité de l'Etat.

18 H. 39. — L'A.F.P. annonce : M. Arias Navarro a quitté son bureau en fin d'après-midi pour le palais du Pardo, à la suite d'une demande qui lui a été transmise de la part du général Franco. Celui-ci, pour la seconde fosi de la journée, désire s'entretenir avec le chef du gouvernement.

19 H. 27. — Selon l'A.F.P., les médecins qui soignent le chef de l'Etat ne sont pas préoccupés, bien que le général Franco soit sous surveillance constante. Au cours de la nuit de lundi à mardi, ils auraient décélé de nouveaux troubles du rythme cardiaque provoqués par une endocardite. On affirme de même source officieuse qu'en fin d'après-midi le chef de l'Etat a pu se promener dans ses appartements.

19 H. 45. — Reuter annonce que la compagnie de télévision American Broadcasting Company avait interrompu son programme pour indiquer que la Maison Blanche venait d'être avisée du décès du général Franco. Cette nouvelle était donnée à la télévision par M. John Scali, ancien représentant des Etats-Unis aux Nations unies, qui, maintenant, suit les affaires du département d'Etat pour le compte d'A.B.C. Aussitôt après, Reuter indique que les correspondants de presse espagnols ont été avertis qu'un communiqué serait publié à Madrid pour annoncer que les pouvoirs étaient confiés au prince Juan Carlos.

20 H. 15. — La maison civile du chef de l'Etat à Madrid dément les nouvelles sur la mort du général Franco et publie le communiqué suivant : « Au cours d'une affection grippale, Son Excellence le chef de l'Etat a accusé une crise d'insuffisance coronair aiguë qui évolue d'une façon satisfaisante. Il a commencé à se rétablir et assume une partie de ses activités habituelles. A 19 heures aujourd'hui, Son Excellence le chef de l'Etat a reçu dans son bureau le président du gouvernement avec lequel il s'est entretenu pendant quarante-cinq minutes. »

CONFUSION AU DÉPARTEMENT D'ÉTAT

Washington (A.P.). — Les informations faisant état de la mort du général Franco ont provoqué, mardi 21 octobre, une certaine confusion au département d'Etat. Un responsable du département avait, en effet, déclaré qu'il avait reçu confirmation de la nouvelle de source américaine en Espagne. Pourtant, une autre personnalité, qui avait eu accès aux mêmes sources, conseillait aux journalistes d'attendre une déclaration officielle avant de tirer quelque conclusion que se soit.

Lorsque le gouvernement de Madrid a démenti la mort du Caudillo, un troisième responsable du département d'Etat a déclaré : « Nous acceptons le démenti du gouvernement espagnol. »

A la Maison Blanche, après l'[...]nonce de la nouvelle par la com[...]gnie de télévision ABC, et alors [...] le communiqué de la maison ci[...] du général Franco n'était pas enc[...] publié, M. Ron Nessen, porte-pa[...] présidentiel, déclarait : « Nous av[...] entendu l'information à la télé[...]sion, mais nous n'avons auc[...] confirmation. » Quant à l'ambas[...]deur d'Espagne, M. Jaime Alba, affirmait qu'il ne savait rien [...] dehors du fait que le général Fra[...] est « suffisamment malade pour [...] ses médecins lui aient ordonné [...] garder le lit et de ne pas partici[...] à la réunion du gouvernement prévue pour cette semaine. « C[...] signifie qu'il est réellement malad[...] ajoutait le diplomate.

● *Le chirurgien sud-africain M. Christian Barnard*, arrivé il y a quelques jours en Espagne, a quitté Madrid en début d'après-midi pour l'Afrique du Sud en compagnie de son épouse.

Il était arrivé samedi dernier, invité, croit-on savoir, par le marquis de Villaverde, gendre du général Franco, et lui-même spécialiste de chirurgie cardiaque. Il s'était rendu dans la nuit du 20 au 21 au chevet du général Franco. — *(A.F.P.)*

● *Le cardinal Tarancon, archevêque de Madrid*, a invité ses diocésains madrilènes à prier pour la santé du général Franco. Il « *demande à ses diocésains de s'unir à ses prières pour le ch[...] de l'Etat afin que le Seigneur [...] réconforte dans sa maladie [...] l'aide en ces moments* ».

● *Le meurtre d'un garde ci[...]* à Zaraus (province de Guipuzco[...] le 18 octobre a été revendiqu[...] par le mouvement séparatis[...] basque ETA, dans un commun[...]qué remis mardi à la presse s[...] la côte basque française. Sel[...] l'ETA, ce policier « *qui faisa[...] partie de la police antibasqu[...] avait, lors des dernières manifestations contre les exécutions de cinq membres de l'ETA et [...] FRAP, crié : « Mort aux Basque[...] et fait feu sur la foule avec [...] pistolet, blessant plusieurs pe[...]sonnes* ». — (A.F.P.).

Portugal

Le peuple lui-même ?

(Suite de la première page.)

Plusieurs organisations d'extrême gauche comme le FUR (Front d'unité révolutionnaire), l'U.D.P. (Union démocratique populaire) et le MES (Mouvement de la gauche socialiste) avaient donné leur adhésion. Des catholiques de gauche, regroupés au sein du mouvement des « *chrétiens socialistes* » avaient fait savoir dans un communiqué que « *pour écouter la parole de Jésus Christ, il est mille fois plus important de donner la parole aux pauvres de cette société que de la rendre aux grands seigneurs qui sont des propriétaires alliés à tous les autres propriétaires* ». De leur côté, les SUV (Soldats unis vaincront) avaient appelé tous leurs adhérents à manifester pour la « *restitution immédiate de Radio-Renaissance au peuple* ».

Faisant l'historique de l'action menée par les journalistes et les techniciens de la station depuis le 30 avril 1974, un des orateurs avait déclaré : « *Radio-Renaissance a été pendant toute la lutte un champ de bataille où se sont affrontées deux forces puissantes : la réaction décadente et la révolution naissante.* » Après avoir invoqué la mise sous scellés des installations, qu'il considérait comme une « *provocation grossière de la bourgeoisie* », le même orateur fixait un délai d'une heure et demi pour que « *celui qui a ordonné la fermeture des locaux se prononce en faveur de leur réouverture* ». Une commission envoyée au palais présidentiel, pour négocier la réouverture, revint sans avoir rien obtenu. Elle n'avait pas été reçue par le général Costa Gomes. Le chef du Copcon, le général Otelo Saraiva de Carvalho, contacté en dernier recours, avait avoué, de son côté, son « *incompétence pour résoudre un tel problème* ».

Toutes les possibilités d'accord avec les autorités ayant été épuisées les manifestants décidèrent de pénétrer sans plus attendre dans la station.

Cette réouverture « *imposée* » de Radio-Renaissance ne facilitera pas les conversations entre le président de la République et le pape Paul VI ce mercredi 22 octobre à Rome. Conversations qui porteront notamment sur les problèmes de l'Eglise au Portugal.

La tension politique que connaît le pays risque de s'aggraver encore avec la manifestation convoquée à Lisbonne pour jeudi 23 octobre par plus de tr[...] cents commissions de travailleu[...] et de quartiers. Plusieurs par[...] politiques de gauche et d'extrê[...] gauche ont également donné le[...] appui à ce qui sera selon les org[...]nisateurs « *un large mouveme[...] de masse contre les tentatives [...] virage à droite qui mettent [...] danger les conquêtes de la révolution* ».

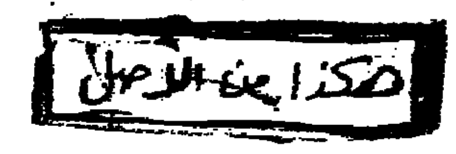
Pour tâcher de sortir de la cri[...] le président de la Républiq[...] avant de partir pour Rome av[...] convoqué MM. Mario Soar[...] secrétaire général du P.S., [...] Alvaro Cunhal, secrétaire géné[...] du P.C. Deux membres du Cons[...] de la révolution, le commanda[...] Contreiras, appartenant à l'a[...] gauche du M.F.A., et le capitai[...] Vasco Lourenço, un des signata[...]res du « *document des Neuf* [...] assistaient à l'entretien, qui a du[...] plus de quatre heures.

Il semble que M. Alvaro Cunh[...] à réaffirmer son attachement [...] une solution passant par une co[...]lition regroupant le parti soci[...]liste, le parti communiste, ai[...] que les trois courant du M.F.A. « gonçalvistes », « modérés » pr[...]ches du commandant Melo Ant[...]nes et partisans de la « gauc[...] révolutionnaire »). Mais les soci[...]listes demeurent réticents deva[...] une formule qui les isolerait d'u[...] partie du centre et de la droi[...] représentés au gouvernement p[...] le Parti populaire démocratiq[...] de M. Sa Carneiro.

« *La révolution au Portugal e[...] commencée depuis deux sem[...]nes* », a déclaré, quant à l[...] M. Pereira de Moura. Ce dirigea[...] du Mouvement démocratique p[...]pulaire (M.D.P.), plusieurs fo[...] ministre pendant lesg ouvern[...]ments du général Vasco Gonça[...]ves, a ajouté : « *Les expérienc[...] sont encore limitées, mais ell[...] démontrent que personne ne cr[...] plus aux élites civiles et militair[...] qui depuis le 25 avril 1974 pe[...]saient construire un socialism[...] pour le rendre ensuite au peuple[...] maintenant, c'est le peuple q[...] essaie lui-même de prendre [...] pouvoir.* »

JOSÉ REBELO.

● *Le président de la Rép[...]blique*, le général Costa Gome[...] effectuera une visite officielle [...] Yougoslavie du 23 au 25 octob[...] à l'invitation du président Tit[...] annonce-t-on lundi de sour[...] officielle à Belgrade. — *(A.F.P.*



EUROPE

…N ESPAGNE

Insuffisance cardiaque et angine de poitrine

Les communiqués officiels précisent que le général Franco a souffert d'une « insuffisance coronarienne aiguë provoquée par une endocardite » et d'une « arythmie cardiaque ».

En juillet 1974, déjà, le chef de l'Etat espagnol avait, pour six semaines, délégué ses pouvoirs à Don Juan, car il souffrait d'une phlébite.

Les complications ainsi observées tant au niveau des vaisseaux périphériques que ceux alimentant le muscle cardiaque lui-même (artères coronaires) traduisent vraisemblablement l'existence d'une insuffisance cardiaque due à des lésions anciennes (rhumatismales ?). Ce type d'insuffisance peut être longtemps bien compensée et tolérée avant que l'incapacité pour le muscle cardiaque d'assurer un débit sanguin suffisant se traduise par des troubles sérieux.

La crise d'angine de poitrine (ou insuffisance coronarienne) qui a justifié l'alarme de ces derniers jours fait peser sur le patient une menace de mort subite ou d'infarctus du myocarde, et les troubles du rythme cardiaque signalés, à plusieurs reprises, par les médecins traitants représentent à ce sujet des signes défavorables.

De telles crises d'insuffisance coronariennes, dues soit à une sclérose des artères, soit à une maladie aortique, évoluent généralement vers une répétition des accès douloureux. En toute hypothèse, un tel tableau clinique entraîne théoriquement pour le malade l'impossibilité d'exercer une profession impliquant l'exercice de responsabilités publiques.

L'armée espagnole doit tout faire …our éviter un nouveau bain de sang

…me un membre de l'Union militaire démocratique

Une fois le régime franquiste …ersé, nous rentrerons dans …casernes », a déclaré le capi… José Inacio Dominguez, …bre de l'Union militaire …cratique espagnole (U.M.D.), … une interview accordée au …spondant à Paris de l'hebdo…aire portugais *Expresso*.

… capitaine espagnol, qui s'est …ié en France après avoir …s qu'il allait être arrêté en …gne, reconnaît que l'expé…e portugaise a eu une cer… influence dans l'armée espa… mais, selon lui, il n'est pas …ion que l'Union militaire …cratique joue un rôle iden… à celui du M.F.A. portugais. …*sentiment général des mili… espagnols est qu'ils ne doi… pas se laisser entraîner sur …rain purement politique, et … pourquoi nous rentrerons … nos casernes dès que notre …on sera accomplie, c'est-à-… dès qu'un régime démocra…e aura été installé en Espa…*», précise le capitaine Domin…

… capitaine antifranquiste ne …ge pas pour autant l'aspect …que de l'action de l'U.M.D., … les deux tâches immédiates … selon lui, de « *coordonner …n des partis d'opposition et …mer politiquement les offi…et sergents dans les écoles …ires et les casernes* ». Il … que la préoccupation pre… de l'U.M.D. est de tout … « *pour éviter un nouveau …e sang* » en Espagne.

…rogé à propos de l'attitude …M.D. à l'égard du système …hique et du prince Juan … le capitaine Dominguez répond : « *Nous ne sommes ni contre la monarchie ni pour la République. Nous considérons que c'est un problème qui nous dépasse et qui devra être résolu par la voie démocratique. En ce qui concerne le prince Juan Carlos, nous pensons que, dans les conditions actuelles, il fait partie intégrante du régime franquiste. Autrement dit, il n'est pas question pour nous de l'appuyer tant qu'il n'aura pas été élu démocratiquement.* »

Alors que l'une des préoccupations de l'Union militaire démocratique est de « *préserver l'intégrité de l'Etat espagnol* », le capitaine Dominguez explique sa position à l'égard des mouvements autonomistes, et notamment de l'ETA basque : « *Nous pensons*, dit-il, *que ce problème doit être lui aussi résolu démocratiquement.* » Il ajoute : « *A partir du moment où la démocratie aura été restaurée en Espagne, les mouvements autonomistes pourront demander leur indépendance ou leur autonomie par les voies démocratiques, c'est-à-dire par voie de référendum et hors de toute action violente. D'ailleurs nous pensons que l'ETA déposera les armes dès que l'Espagne aura un régime démocratique.* »

Selon le capitaine Dominguez, l'U.M.D. compte entre trois cent cinquante et quatre cents membres, auxquels il faut ajouter six cents officiers et subalternes prêts à l'aider en cas de besoin et quelques milliers de sympathisants. — *(A.F.P.)*

…*errogé en direct de sa … Verrières-le-Buisson* par … l'occasion de la parution … livre, les *Hôtes de passage*, …é Malraux a, notamment, … la possibilité d'une guerre …globant l'Espagne et le … après la mort de … « *Pour le moment*, a-t-il …*'Espagne reste en attente …e le général est vivant, …est traumatisée par les …nts du Portugal, pays où …de Kerenski, qui était … depuis cinquante ans, …rain de mourir, car les …stes, au Portugal, n'ont …é les autres.* »

…*tre prêtres de Grenade* …ondamnés, mardi 21 octo…: total de 1 200 000 pese…on 92 500 F.F.) d'amende …uverneur de la province …r prononcé des sermonts …stiles au gouvernement …l Franco après l'exécu…cinq opposants en Espa…l.P.)

LA VOITURE DE L'AMIRAL CARRERO BLANCO AU MUSÉE DE L'ARMÉE ?

Madrid (A.F.P.). — La voiture dans laquelle l'amiral Carrero Blanco a trouvé la mort le 20 décembre 1973 pourrait être transférée au Musée de l'armée. Elle y rejoindrait ainsi la calèche dans laquelle le général Juan Prim fut abattu le 27 décembre 1870 et la voiture d'Eduardo Dato, premier ministre assassiné le 8 mars 1921.

Le véhicule, une Dodge pesant environ 3 tonnes, avait été projeté à une trentaine de mètres en l'air par une puissante charge explosive placée par un commando de l'ETA sous la chaussée qu'empruntait tous les jours l'amiral.

Belgique

UNE NOUVELLE DÉFAITE POUR LE GOUVERNEMENT

Un représentant de l'opposition est élu président du Conseil culturel francophone

De notre correspondant

Bruxelles. — Après ses graves difficultés de la semaine dernière avec le plan anticrise (*le Monde* daté 19-20 octobre), le gouvernement a subi une nouvelle défaite le mardi 21 octobre avec l'élection à la présidence du conseil culturel francophone d'un représentant de l'opposition, M. Lucien Outers, député du F.D.F. (Front démocratique des francophones bruxellois). M. Outers a été élu par 94 voix contre 68 à M. Jeunehomme, libéral, candidat de la majorité.

Les parlementaires du Rassemblement wallon, formation qui participe au gouvernement, ont voté pour le candidat de l'opposition. Le parti se trouvait dans une position délicate : s'il a un ministre et trois secrétaires d'Etat dans le cabinet Tindemans, il reste aussi lié au F.D.F, avec lequel il a une alliance et un « *directoire de concertation* ». Mardi, les quatre membres du Rassemblement wallon participant au gouvernement ont voté pour le candidat de la majorité, M. Jeunehomme, tandis que les vingt autres parlementaires du parti donnaient leurs voix à M. Outers.

Le vote antigouvernemental au conseil culturel est révélateur d'un climat peu favorable à l'équipe au pouvoir. Certains journaux pensent que les *parlementaires du* Rassemblement wallon ont voulu « *se venger de l'affaire des avions* ». On se souvient, en effet, qu'il y a quelques mois, le Rassemblement wallon s'était opposé à l'achat par la Belgique d'appareils américains pour la force aérienne, et s'était prononcé pour le Mirage français. Pour sauver le gouvernement, les parlementaires du Rassemblement wallon avaient finalement accepté l'achat de l'avion américain.

Les socialistes, dans l'opposition depuis plus d'un an, tentent déjà d'exploiter la division de la majorité. Leur porte-parole, M. Pierre Falize, ancien ministre de la culture, déclarait à l'issue du scrutin : « *Même s'il n'est pas responsable devant le conseil culturel, le premier ministre doit, s'il est conséquent avec lui-même, tirer les conclusions quant à la loyauté de sa majorité.* »

PIERRE DE VOS.

Pour ne pas « troubler les relations franco-allemandes »

Radio-Sarrebruck annule une émission sur le référendum de 1955 en Sarre

(De notre correspondant.)

Bonn. — Les téléspectateurs sarrois qui attendaient, le lundi 20 octobre, sur leur chaîne régionale une émission consacrée au vingtième anniversaire du référendum sur le statut de la Sarre (1) ont vu, en fait, un portrait de l'écrivain Manès Sperber, lauréat du prix Georg Büchner. Ce changement de programme était dû à la volonté de l'intendant de la radio-télévision sarroise. Celui-ci avait demandé une émission à M. Herbert Schwan, journaliste à la radio allemande et auteur d'une thèse sur la question sarroise.

Le film avait d'abord été accepté, puis l'intendant s'avisa que certains commentaires pouvaient « *inutilement troubler les relations franco-allemandes* ». Il fit alors revoir le montage et modifier le commentaire. Après une longue discussion avec l'intendant, M. Schwan demanda en référé que son nom ne figure pas au générique. L'administration de la radio-télévision sarroise préféra retirer purement et simplement l'émision du programme.

La plupart des modifications apportées par l'intendant concernaient les séquences sur l'attitude du gouvernement français et du gouvernement de Sarrebruck dirigé par Johannès Hoffmann qui se prononçaient clairement il y a vingt ans contre un rattachement de la Sarre à la République fédérale. — D. V.

(1) Le 23 octobre 1955, 67,70 % des électeurs sarrois avaient repoussé un statut européen pour leur pays. L'année suivante, MM. Guy Mollet et Konrad Adenauer concluaient un accord prévoyant le rattachement politique de la Sarre à la R.F.A. à partir du 1er janvier 1957.

Grèce

A PROPOS DES AMÉRICAINS ET DE CHYPRE

Une polémique entre MM. Mavros et Papandréou déconcerte l'opinion

De notre correspondant

Athènes. — Alors que le procès de l'« Ecole polytechnique », où sont jugés les responsables de la répression sanglante de novembre 1973, mobilise de plus en plus l'opinion grecque, la violente querelle qui oppose M. Georges Mavros, le président de l'Union du centre Force nouvelle, à celui du Pasok (socialiste), M. Andréas Papandréou accapare la première page des journaux et plonge les démocrates de ce pays dans un abîme de réflexion. Cette affaire, dont il serait difficile de prévoir les rebondissements, est déroutante.

Deux jours avant les élections générales, le 15 novembre 1974, au cours d'une ultime réunion tenue place de la Constitution, à Athènes, M. Andréas Papandréou avait accusé M. Mavros d'avoir, alors qu'il était ministre des affaires étrangères dans le gouvernement d'union nationale formé par M. Caramanlis, conclu un accord secret avec le secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger, concernant la façon de traiter la question chypriote. L'accusation portée contre M. Mavros avait fait l'effet d'une bombe et provoqué l'indignation du président de l'Union du centre-Force nouvelle et de ses amis.

Le 16 octobre dernier, devant le Parlement, au cours du débat de politique étrangère, le leader centriste a reproché vivement à M. Andréas Papandréou d'avoir jeté la suspicion sur la façon dont le gouvernement d'union nationale avait traité l'affaire de Chypre dans sa période la plus aiguë. Le président du Pasok répliqua sur un ton tout aussi vif, et des dizaines de milliers de téléspectateurs assistèrent à un duel oratoire qui les laissa stupéfaits.

Le 18 octobre, le quotidien *Kathemerini* publie le texte du document qui avait si curieusement été communiqué à M. Andréas Papandréou le 15 novembre 1974. Ce document se présente sous la forme d'un mémoire qui aurait été rédigé par Mgr Yakovos, archevêque orthodoxe grec des Amériques, à l'issue d'un entretien, en novembre 1974, avec le président Ford et M. Kissinger. La conversation avait porté sur l'attitude des Etats-Unis dans la question de Chypre. Une copie de ce mémoire aurait été communiquée à la commission des affaires étrangères du Sénat américain.

Or il ne ressort pas de la lecture de ce mémoire, tel qu'il a été publié dans *Kathemerini*, qu'un accord secret ait été conclu entre M. Kissinger et M. Georges Mavros. Tout au plus, les dirigeants athéniens avaient-ils souhaité voir M. Kissinger, « *bête noire* » des Chypriotes et des Grecs, éviter toute déclaration susceptible de troubler un peu plus les esprits. D'autre part, l'authenticité de ce mémoire est contestée, et Mgr Yakovos en nie l'existence. M. Papandréou aurait tiré une interprétation erronée d'un texte dont l'existence même demandait à être vérifiée. Tout pourrait donc se réduire à une réaction discutable du président du Pasok, si le journal *Kathemerini* n'avait pas avancé une curieuse version de cette affaire.

Une intrigue de la C.I.A. ?

Selon des informations parvenues de Washington à ce journal, l'opération aurait été montée par des services américains soucieux d'affaiblir la position du premier ministre grec considéré comme trop indépendant vis-à-vis des Etats-Unis. En faisant accuser M. Mavros d'avoir secrètement partie liée avec M. Kissinger, ces services espéraient le discréditer et avec lui l'Union du centre-Force nouvelle. De nombreux démocrates sensibilisés par la tragédie chypriote se seraient ainsi détournés de ce parti et auraient reporté leurs voix sur le Pasok. Chef du principal parti de l'opposition, M. Andréas Papandréou aurait posé des problèmes à M. Caramanlis. Déjà harcelé par les tenants de l'ancienne dictature, placé entre deux feux, le premier ministre grec aurait dû composer avec ceux qui veulent maintenir son pays dans l'orbite américaine.

Mais en fait, l'Union du centre-Force nouvelle, avec soixante-cinq élus contre treize au Pasok, est devenue le chef de file de l'opposition.

M. Papandreou fait front aux attaques dont il est l'objet. Il affirme que le mémoire de Mgr Yakovos existe bel et bien et qu'il se réserve de faire devant le Parlement toute la lumière sur cette affaire. D'autre part, il se demande pour quelles raisons M. Georges Mavros a subitement ressorti une si vieille histoire au moment où des forces centrifuges menacent l'unité des partis du centre et de la gauche. Le fait est qu'au sein de l'Union du centre-Force nouvelle, du Pasok et même à l'extrême gauche, divers éléments préconisent la formation d'un nouveau parti du type social-démocrate, qui modifierait le profil actuel de l'opposition.

Déconcertés par cette querelle insolite, les démocrates grecs en sont réduits à se poser des questions. Les uns se demandent si tout ce bruit ne tend pas à détourner leur attention non seulement des grands procès en cours, mais aussi de problèmes nationaux brûlants comme Chypre, les relations avec l'OTAN, le contentieux avec la Turquie.

Dans les milieux gouvernementaux on dément cette interprétation, et on estime que ces querelles de la gauche ne servent pas les intérêts de la démocratie ni ceux d'un pays qui affronte tant de problèmes.

A gauche, certains pensent que les prises de position de MM. Mavros et Papaandréou sur une coopération balkanique plus concrète, les rapports avec l'OTAN et la question des bases américaines ont dû inciter certains services américains à jeter une pomme de discorde dans le camp de l'opposition.

D'autres établissent une corrélation entre cette poussée de fièvre et le regain d'activité manifesté par les milieux d'extrême droite. Les nostalgiques d'une « *démocratie musclée* » relèvent la tête, et les royalistes se reprennent à rêver. Les uns et les autres mettent en doute la stabilité, et surtout l'avenir de la démocratie dans ce pays.

MARC MARCEAU.

DANS LES PAYS DE L'EST

L'emprise de l'U.R.S.S. sur la R.D.A. est de plus en plus sensible

De notre envoyé spécial

Berlin. — Dans les rues de Berlin-Est, les changements ne sautent pas aux yeux. L'agora sur la célèbre Alexanderplatz, Unter-den-Linden jusqu'au bout de la Karl Marx Allee, une seule nouveauté architecturale a marqué les deux dernières années : le palais de la République.

La véritable innovation à Berlin-Est, depuis que M. Erich Honecker est premier secrétaire, n'est pas toutefois dans cette construction sans génie particulier qui promet de devenir un centre vivant de rencontres et d'activités artistiques et, dans les grandes occasions, le temple privilégié des dévotions des fidèles du régime. Ce qui a changé, ce sont moins les choses elles-mêmes, ces blocs de béton interchangeables, que leur parure extérieure. Où sont donc passées ces banderoles de tissu rouge qui couraient sur les façades des édifices publics et des immeubles d'habitation, chantant sur tous les tons les réalisations du pays, la création d'un Etat « *moderne* », d'un « *socialisme développé* », d'une république « *exemplaire* » à l'avant-garde du progrès et du camp communiste ?

Le slogan politique s'est fait rare en Allemagne démocratique, et les mots d'ordre qui restent affichés célèbrent presque tous immanquablement l'« *amitié indestructible* », la coopération fraternelle, l'« *alliance irréversible* » avec l'U.R.S.S. Le grand frère, sans lequel « *la construction et le développement de notre Etat socialiste seraient impensables* », comme l'écrit un journaliste local, est plus que jamais *présent sur les rives de la Sprée.*

Dans un hall d'exposition de la Friedrichstrasse, cette artère du vieux Berlin qui vient brutalement buter sur le mur, les mérites du dernier accord de coordination des plans quinquennaux entre les deux pays sont vantés à l'aide de panneaux, courbes et graphiques.

L'influence de plus en plus marquée de l'U.R.S.S. — certains diraient la soviétisation croissante — dans la vie politique et économique de l'Allemagne de l'Est se reconnaît à bien d'autres signes. Dans les universités, les étudiants en économie utilisaient il y a encore quelques années un ouvrage intitulé *l'Economie politique du socialisme et son application en R.D.A.* Cette tentative de rechercher des formulations plus spécifiquement est-allemandes aux lois universelles du socialisme a paru suspecte aux gardiens de l'orthodoxie moscovite. L'ouvrage a été retiré de la circulation.

Il n'est pas jusqu'à la présence à Berlin-Est de l'ambassadeur Abrassimov, excellent connaisseur des affaires allemandes — il résida longtemps à Bonn et fut l'un des négociateurs de l'accord de Berlin — qui ne contribue à mettre un peu plus la R.D.A. sous l'emprise soviétique. N'a-t-on pas attribué au diplomate russe, furieux des résistances du vieux dirigeant contre cet accord, la responsabilité de la chute de Walter Ulbricht !

Sans doute faut-il voir aussi la main de M. Abrassimov dans le récent traité « *d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle* », signé solennellement à Moscou le 7 octobre, par les dirigeants soviétiques et est-allemands (*le Monde* du 9 octobre). Les commentateurs de Berlin-Est ont souligné la valeur symbolique de cet événement célébré le jour même de l'anniversaire de la création de la R.D.A., baptisé pour la première fois « *fête nationale* ». Mais où était le symbole ? Dans cette concordance de date ? Ou dans le fait que le jour de cette « *fête nationale* », les dirigeants du pays se trouvaient dans une capitale étrangère ?

Ce traité marque une date importante non seulement dans les relations soviéto-allemandes, mais encore dans l'histoire européenne d'après guerre. En premier lieu parce que, pour la première fois dans un document de ce genre signé par l'U.R.S.S. et la R.D.A., il n'est plus fait référence à l'unité de l'Allemagne. Le précédent traité de 1964 affirmait encore que « *la création d'un Etat allemand unifié, pacifique et démocratique ne peut être atteinte que par des négociations sur un pied d'égalité et en accord entre deux Etats allemands souverains* ». Il précisait que les parties contractantes œuvreraient pour la conclusion d'un traité de paix. De même, le premier traité signé en 1955 mentionnait « *les obligations qu'ont la R.D.A. et l'U.R.S.S. conformément aux traités internationaux existants qui considèrent l'Allemagne comme un tout* ». Ce document ne devait garder sa validité que « *jusqu'à l'établissement de l'unité de l'Allemagne en tant qu'Etat pacifique et démocratique* ».

L'absence dans le nouveau texte de toute référence, voire d'allusion, à une éventuelle réunification allemande confirme que dans l'esprit des dirigeants d'Europe de l'Est la conférence d'Helsinki équivant à un traité de paix qu'ils ont sans doute perdu l'espoir de conclure dans un avenir proche. Les Allemands de l'Est à ce sujet ne s'embarrassent pas de litote. La semaine précédant la signature du traité, M. Axen, membre du bureau politique du SED, déclarait devant le comité central que la conférence de sécurité avait tiré et fixé en droit international « *le bilan politique et territorial de la deuxième guerre et de l'évolution d'après guerre en Europe* ». Il ajoutait : « *Helsinki a le caractère de la première véritable conférence de paix des Etats dans l'histoire de l'Europe.* » C'est parce qu'ils font leur cette interprétation politique d'Helsinki que M. Brejnev et M. Honecker ont pu dans le nouveau traité dépasser la notion d'« *inviolabilité* » des frontières reconnues à Helsinki et avancer celle d'« *intangibilité* », qui, elle, en revanche, n'avait pas été retenue et est même contraire sinon à l'esprit du moins à la lettre, du document.

Le traité du 7 octobre est important ensuite parce qu'il contient une disposition qui relève de la doctrine dite de la souveraineté limitée attribuée à M. Brejnev. Les deux parties, est-il dit en effet, « *se déclarent disposées à prendre les mesures nécessaires pour la protection et la défense des conquêtes historiques du socialisme, de la sécurité et de l'indépendance des deux pays* ». En clair, si des événements analogues à ceux de 1968 en Tchécoslovaquie devaient un jour se produire en R.D.A., les Soviétiques n'auraient nullement besoin d'invoquer l'appel à l'aide d'obscurs dirigeants du parti et du gouvernement est-allemands. Il leur suffirait de sortir de leurs tiroirs le texte du traité. Il n'est d'amitié qu'exigeante.

Enfin, idéologiquement et politiquement liées de façon « *inébranlable* », l'U.R.S.S. et la R.D.A. le seront encore plus à l'avenir. Sur le plan économique, les deux pays s'engagent à coordonner leurs plans à long terme, à élargir la spécialisation et la coopération dans la production et la recherche, à élaborer en commun les perspectives de développement des principales branches dans les domaines économique, scientifique et technique, « *à faire agir sans cesse plus étroitement ensemble les économies nationales des deux Etats* ». Cette intense collaboration doit viser à « *rapprocher les deux nations socialistes* ». On comprend bien dans cette affaire l'intérêt de l'U.R.S.S. qui, pour des raisons stratégiques et idéologiques, s'est toujours attribuée plus de droits sur l'Allemagne orientale que sur tout autre de ses alliés. On comprend moins celui de la R.D.A. Mais ce pays, qui dépend à 100 % de l'U.R.S.S. pour le gaz naturel et à 90 % pour le pétrole, le minerai de fer, le coton, etc., peut-il espérer briser un jour sa situation de dépendance ?

MANUEL LUCBERT

PROCHE-ORIENT

Liban

Le nouveau et désolant visage de Beyrouth...

De notre correspondant

Beyrouth. — Où sont passés les quinze cent mille habitants que compte la capitale libanaise en temps de paix ? Au cent quatre-vingt-onzième jour de la guerre civile, qui a déjà fait plus de quatre mille morts, deux mille handicapés, vingt-deux mille blessés et trente-cinq mille sans-abri, Beyrouth est aux trois quarts paralysée, et n'est plus la ville active et grouillante de naguère.

Les quatre universités de Beyrouth — libanaise, arabe, américaine et française — avaient accueilli en 1974-1975 quarante-sept mille étudiants, dont la moitié étaient venus de dix-neuf Etats arabes et de sept pays africains. Tous ces établissements, ainsi que les écoles, publiques et privées, dont les effectifs sont estimés à deux cent mille élèves, sont fermés « jusqu'à nouvel ordre ». Il en est de même de la centaine de banques installées dans cette importante place financière, et dont une quarantaine représentent les plus grands établissements de crédit dans le monde.

Les hôpitaux, les cliniques privées, qui constituaient le seul véritable complexe hospitalier du monde arabe, avec des médecins et des chirurgiens ultra-spécialisés, parfois de renommée mondiale, sont également vides. Les victimes des combats de rues et des pilonnages sont admises exclusivement dans les établissements subventionnés par l'Etat.

Dans cette ville, dotée de la meilleure infrastructure touristique du monde arabe, avec ses cinq palaces, dont un Hilton qui attend son inauguration, et ses deux cents hôtels destinés à une clientèle de toutes catégories, les touristes, les voyageurs en transit et les hommes d'affaires ont, bien sûr, disparu. Il ne reste plus que les envoyés spéciaux de la presse étrangère pour animer le bar du Saint-Georges et la piscine du Phoenicia. Les cafés, les restaurants, les boîtes de nuit, le casino, n'ont fonctionné que six jours pleins depuis le 1er septembre. Près du tiers du centre commercial et du vieux souk a été incendié ou détruit par les plasticages et les bombardements. Quant aux magasins demeurés indemnes, leurs propriétaires ont vite fait de les vider de leurs marchandises, au grand désespoir des pillards, qui s'en étaient donné à cœur joie, il y a deux semaines, dans les opulentes rues Sursock, Weygand, Alleny et Foch.

De mystérieux francs-tireurs

Depuis lundi dernier, les grandes places, les avenues et les rues sont littéralement désertes. Les quartiers cosmopolites de Ras-Beyrouth ne sont même plus épargnés par les francs-tireurs embusqués sur les toits des maisons. Curieusement, l'opinion publique ignore tout de l'identité de ces tueurs qui tirent sur les deux camps, et dont le rôle aurait été déterminant dans la reprise des hostilités chaque fois que la situation tendait à se normaliser.

L'Etat étant frappé de paralysie, il ne reste aux Beyroutiens qu'à se résigner, aucune lueur d'espoir ne pointant à l'horizon politique. Ils se terrent chez eux, passent leurs nuits dans les couloirs, protégés, de leurs appartements, ou dans les sous-sols des immeubles. Il est impossible de se procurer de la viande fraîche, mais on peut encore acheter des boîtes de conserve dans les supermarchés, qui profitent des moments de trêve pour relever leurs rideaux de fer. A l'issue d'une nuit relativement calme, les marchands ambulants de légumes et de fruits font une brève apparition, au coin des rues. Ils sont aussitôt pris d'assaut par des consommateurs, eux-mêmes sollicités par des groupes de mendiants. Le manque de liquidités, dû notamment à la fermeture des banques, freine singulièrement l'achat de produits de grande consommation. C'est notamment le cas pour le pain.

Dans les agglomérations musulmanes, les plus pauvres de la capitale, des collectes sont organisées pour venir en aide aux personnes nécessiteuses. La solde des combattants, fedayin ou miliciens, a servi jusqu'ici à écarter le spectre de la famine. La situation est toute autre dans les secteurs chrétiens de la capitale, dont plus de la moitié des habitants sont restés dans les centres de villégiature où ils ont l'habitude de passer les mois d'été. Les milieux phalangistes, qui contrôlent cette partie de la capitale, moins vulnérable que les autres secteurs puisque partiellement dépeuplée, se chargent eux-mêmes de la distribution des vivres.

Le paradis des contrebandiers

Beyrouth devient le paradis des contrebandiers, qui détiennent pratiquement le monopole de la vente des cigarettes. Etalés sur certains trottoirs, des centaines de transistors et de magnétophones sont proposés à des prix dérisoires. D'autre part, tous les articles de nouveauté, notamment des vêtements d'hiver pillés dans les magasins du centre, sont exposés dans certains quartiers périphériques.

Avec une télévision qui travaille à effectifs plus que réduits, et une radio quasi muette — n'étaient les interventions remarquables de Chérif El Akhaoui, chargé d'informer les auditeurs de la situation sur le terrain et des routes « sûres et praticables » qu'ils peuvent emprunter, — l'ennui s'installe dans les foyers, où les chefs de famille sont condamnés à l'oisiveté. Plusieurs chefs d'entreprise ont déjà fait savoir à leurs ouvriers et employés qu'ils ne seraient plus en mesure de leur payer leurs salaires si le marasme devait se poursuivre plus longtemps.

L'un des aspects le plus désolant de cette guerre civile est l'état d'esprit des enfants. Traumatisés par les combats, privés d'école, incapables d'étudier seuls, ils passent le plus clair de leur temps à admirer les miliciens qui opèrent dans leur quartier ou montent la garde derrière un barrage. Leur univers se réduit à ce milieu où la haine domine, où l'on prône parfois le fanatisme religieux le plus outrancier et où l'on est convaincu que la crise ne peut être réglée que par la force des armes.

ÉDOUARD SAAB.

Egypte

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Une publication critique l'accord intérimai[re] avec Israël sur le Sinaï

De notre correspondant

Le Caire. — « *La politique du pas à pas n'a pas joué en faveur de l'Egypte. Son apport positif est limité à l'extrême. Il fallait, après la guerre d'octobre, aller à la conférence de Genève, ce qui nous aurait permis à la fois de sauvegarder la solidarité arabe et l'appui international, et de gagner du temps sur le chemin d'une solution définitive. Le nouvel accord devant rester en vigueur jusqu'à la conclusion d'un autre accord, nous sommes contraints de ne pas utiliser la force, sans limitation de temps, ce qui donne à Israël le loisir de prolonger indéfiniment cette période* », écrit la revue *Al Talia* (l'avant-garde, publiée au Caire sous les auspices du quotidien officieux *Al Ahram*, mais animée par des intellectuels marxistes, comme M. Loutfi El Kholi.

C'est la première fois depuis la conclusion de l'accord intérimaire israélo-égyptien sur le Sinaï, en septembre dernier, qu'une publication cairote formule des critiques à l'égard de ce texte et de la politique qui a conduit à sa signature. Mensuel de bonne tenue, *Al Talia* vend plus de la moitié de ses trente mille exemplaires dans le monde arabe, et l'éditorial sur l' « *accord Kissinger* » contenu dans son numéro d'octobre connaît déjà un certain retentissement au Proche-Orient.

Après avoir critiqué nommément M. Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères et chef de file du courant américanophile, l'éd[itorial] poursuit : « *L'Amérique a chan[gé de] tactique mais non de stratég[ie à] l'égard du monde arabe. Ell[e ne] peut être neutre, et nous ne po[uvons] donc accepter ni la présence d[e ses] experts sur notre sol* (il s'agi[t des] deux cents spécialistes chargé[s de] surveiller le système d'alerte [des] lignes de démarcation au Sinaï) *[ni] sa médiation. En accordant un [rôle] prépondérant à l'Amérique da[ns la] recherche d'une solution du co[nflit,] nous retardons la date d'une [libéra]tion complète.* » La revue conc[lut :] « *Il faut revenir à la stratégie [dont] les principes avaient été posé[s par] le président Sadate un peu ava[nt la] guerre d'octobre 1973, à sav[oir la] mobilisation des propres force[s de] l'Egypte et des potentialités ar[abes] et soutien soviétique.* » — J.-P.

● *Pas d'armes américain[es à] l'Egypte avant un an.* — Sel[on le] *New York Times*, M. Kissi[nger] aurait assuré à l'ambassa[deur] d'Israël à l'ONU, M. Din[itz,] qu'aucune vente d'armes am[éri]caines à l'Egypte ne sera con[clue] avant la fin de l'année budgét[aire] en cours, soit avant l'été 197[6,] pratiquement avant l'élec[tion] présidentielle de novemb[re.] D'autre part, un accord est in[ter]venu entre les membres du Co[nseil] de sécurité sur un texte de r[éso]lution prolongeant d'un an [le] mandat des forces des Nat[ions] unies dans le Sinaï, qui expir[e le] 24 octobre.

Le temps des règlements de comptes

De notre correspondant

Le Caire. — *Les extraits des Mémoires du président Sadate que viennent de publier les quotidiens* Al Ahram *et le* Progrès égyptien, *ont déçu dans la mesure où ils n'ont pas apporté de « révélations » importantes.*

Le chef de l'Etat, après avoir rendu un hommage affectueux à son prédécesseur, « un ami de trente ans », écrit notamment : « Si je ne suis pas entré en lutte avec Nasser vivant, j'aurais mauvaise grâce à lui chercher querelle maintenant qu'il n'est plus là. »

Tout le monde ne paraît pas être de cet avis, car on assiste, ces temps-ci, à une offensive de la presse contre plusieurs personnes qui furent proches du président défunt. Cette opération tend vraisemblablement à ternir son image. Il n'a servi à rien à Mme Hoda Abdel Nasser de rendre hommage à la ligne officielle en déclarant au journal Al Goumhouria *que les nassériens pro-soviétiques, éliminés en 1971,* « avaient causé beaucoup de tort à son père », *et que M. Sadate* « l'avait rendue heureuse en les mettant en prison ». *Quelques jours après ces propos, le mari de Hoda, M. Hatem Sadek, actuellement haut fonctionnaire à la Ligue arabe, a été accusé par M. Moussa Sabri, dans l'hebdomadaire* Akhbar Al Yom, *d'avoir été* « le seul Egyptien dispensé de ses obligations militaires par le président Sadate, à la demande de la famille Nasser ».

Journaliste de l'époque nassérienne, M. Sabri s'est fait une spécialité depuis quelque temps d' « éclairer les zones d'ombre du régime d'hier », *non sans parfois donner un coup de patte à l'actuel président. Ce dernier aurait été, avec Nasser, l'une des quatre personnalités qui, après la défaite de 1967,* « jugèrent » *le maréchal Amer. Celui-ci ne se serait pas suicidé, mais aurait été empoisonné par la police politique, après avoir menacé ou tenté de mettre fin à ses jours en présence de Nasser et de M. Sadate... Aussi les héritiers du maréchal viennent-ils de porter plainte contre M. Salah Nasr, ancien chef des Mokhabakhate (services de renseignement), emprisonné sous Nasser, mais libéré récemment.*

*M. Moustapha Amine, devenu rédacteur en chef d'*Akhar Al Yom, *après plusieurs années de geôle, fait également un procès à M. Nasr. Il affirme avoir été torturé en 1964* « parce qu'on voulait lui faire avouer qu'il travaillait pour la C.I.A. » *M. Nasr, qui rejette en bloc les accusations portées contre lui, a de son côté introduit une action judiciaire contre l'une des plus célèbres actrices égyptiennes, Mme Faten Hamama, épouse (séparée) d'Omar Sharif. Elle avait affirmé à un magazine qu'elle s'était enfuie d'Egypte sous Nasser après que M. Nasr eut voulu la contraindre à travailler pour ses services.*

Enfin, M. Heykal, ancien confident de Nasser et qui fut, jusqu'à sa mise à l'écart, l'an passé, le « patron » du grand quotidien Al Ahram, *vient d'être mis d'office à la retraite en tant que journaliste.*

Agé de cinquante-trois ans, M. Heykal voyage actuellement en Amérique sous les auspices de la Ligue arabe. L'hebdomadaire Al Moussawar *a réclamé qu'une enquête concernant les origines de la fortune de l'ancienne éminence grise du président Nasser soit ouverte sans tarder.*

Si l'on ajoute que reviennent avec insistance sur le tapis des récits de tortures et de tables d'écoute, des histoires de diamants royaux revendus en Suisse ou subtilisés au profit de dignitaires de la République, les amateurs de la petite histoire peuvent s'attendre à avoir bientôt de nouveaux sujets de délectation...

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

LE CRIF DÉNONCE L'ANTISÉMITISME D'UNE COMMISSION DE L'ONU

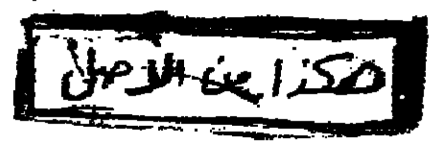
Dans une déclaration publiée à la suite du vote de la commission sociale de l'ONU contre le sionisme, le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) (1) souligne qu' « il apprécie la décision de la France et des pays d'Europe de s'opposer à cette inadmissible résolution », mais proclame notamment : « Cette résolution assimilant le sionisme au racisme et à la discrimination raciale doit être dénoncée avec la plus extrême vigueur comme une inqualifiable manifestation d'antisémitisme et comme une atteinte aux aspirations millénaires du peuple juif... »

(1) 19, rue de Téhéran, Paris-8e.

Oman

● LA GUERRE DU DHOF[AR.] — Les forces armées o[ma]naises ont pris le contrôle [de] toutes les voies d'approvisi[on]nement rebelles dans l'ou[est] du Dhofar (province s[ud-]ouest du sultanat d'Oman) [a] annoncé le lundi 20 octo[bre] à Mascate, un porte-par[ole] militaire omanais, qui [a] conclu : « *Désormais, les [re]belles ne reçoivent plus [de] vivres et de munitions. C['est] le début de la fin de [la] guerre.* »

Une force d'intervention [in]terarmes iranienne et o[ma]naise a lancé, le 16 octo[bre,] une importante opération d[ans] la région occidentale du D[ho]far.



ASIE

LA VISITE DE M. KISSINGER EN CHINE

PÉKIN : la « détente » ne profite qu'aux Soviétiques

De notre correspondant

Alain Jacob vient de prendre ses fonctions de correspondant du « Monde » en Chine, en remplacement d'Alain Bouc, qui a quitté « le Monde ». Il dresse un premier bilan du voyage à Pékin de M. Kissinger.

Pékin. — M. Kissinger quitte Pékin le jeudi 23 octobre pour Tokyo après une dernière journée d'entretien ce mercredi avec M. Teng Hsiao-ping, premier vice-premier ministre chinois, qui aura été son interlocuteur principal.

Mardi, M. Kissinger a fait faux bond aux invités — parmi lesquels figuraient diplomates et correspondants des pays d'Europe de l'Est — que le bureau de liaison des Etats-Unis avait réunis en son honneur au club international. Seule Mme Nancy Kissinger a fait une apparition, son mari ayant été au même moment convié à rencontrer le président Mao Tse-toung qui l'a retenu pendant une heure trois quarts pour une conversation qualifiée de « *très utile* » du côté américain.

L'objet premier des entretiens du secrétaire d'Etat était la préparation du voyage de M. Ford, et aucune surprise dans ce domaine n'est intervenue. Le ministre chinois des affaires étrangères, M. Chiao Kuan-hua, a confirmé que Pékin attendait le président des Etats-Unis, et on prévoit que les dates exactes de ce voyage seront précisées au plus tard dès le retour de M. Kissinger à Washington.

Du côté américain, on ne paraît pas autrement préoccupé par le fait que M. Ford ne pourra pas rencontrer M. Chou En-lai, toujours souffrant. On semble reconnaître en M. Ten Hsiao-ping un interlocuteur d'un rang tout à fait satisfaisant pour le chef de la Maison Blanche — l'entretien prévu avec M. Mao Tse-toung devant de surcroît non seulement satisfaire au protocole, mais permettre aussi un échange de vues au meilleur niveau. Des conversations qu'a eues M. Kissinger, on retiendra que les relations bilatérales n'y ont occupé qu'une place de second plan. Elles ont été essentiellement traitées entre experts, assure une source américaine, et ne comporteraient aucun chapitre particulièrement brûlant.

A en croire l'entourage de M. Kissinger, l'essentiel des conversations a pris un caractère planétaire. D'après les premiers échos recueillis à Pékin, les Américains étaient plutôt désireux de parler de questions asiatiques et les Chinois ont montré un très vif intérêt pour les problèmes européens. M. Chiao Kuan-hua avait donné le ton dès dimanche soir lorsqu'il avait évoqué la « *lutte contre l'hégémonisme* » et invité les Américains à ne pas prendre « *leurs espoirs ou leurs vœux pour des réalités* ». Commentant ces allusions à la conférence d'Helsinki et à ses résultats, les Américains parlent de « malentendu ». Sans doute y a-t-il à cet égard un réel désir de convaincre de la part de Chinois, car le président Mao a souligné ses inquiétudes devant M. Kissinger, critiquant, dit-on, la politique américaine de « détente » dans son ensemble, dénonçant l'agressivité de Moscou et expliquant que la « détente » ne pouvait servir en réalité que les intérêts de l'U.R.S.S. Rien n'indique que M. Kissinger, en développant le thème selon lequel les Etats-Unis ne cherchent pas de « *confrontations* », soit parvenu à modifier le point de vue de ses interlocuteurs.

Le secrétaire d'Etat, avocat de la détente en Europe, paraît, en revanche, avoir manifesté moins de souplesse à propos de l'Asie. Les changements intervenus en Indochine depuis sa visite à Pékin en novembre 1974 font partie de ceux que souhaitaient évoquer avec lui les dirigeants chinois, mais les Etats-Unis ont fait savoir que ces bouleversements n'avaient en rien entamé leur intention de peser de tout leur poids sur la scène internationale. Pratiquement, cela signifie que l'heure n'est pas à de nouvelles concessions, à de nouveaux reculs, volontaires au moins, pour la politique américaine en Asie orientale.

Toujours à en croire les Américains, on ne s'irrite pas, outre mesure, du côté chinois, de ces « *différences apparentes* » dont M. Kissinger n'a pas fait mystère au banquet de dimanche et qui ne contredisent pas nécessairemnet l'esprit du communiqué de Changhaï. Plus préoccupantes sont les divergences entre Pékin et Washington sur le schéma d'ensemble des relations internationales — essentiellement sur les relations triangulaires soviéto-américano-chinoises. Surmontées, en apparence au moins, lors de la dernière visite à Pékin de M. Kissinger au lendemain de la rencontre américano-soviétique de Vladivostok, elles paraissent aujourd'hui plus que jamais à l'ordre du jour.

ALAIN JACOB.

MOSCOU : les Chinois recherchent les bonnes grâces des forces occidentales les plus réactionnaires

De notre correspondant

Moscou. — Chaque rencontre américano-chinoise entraîne une certaine nervosité à Moscou. Le voyage de M. Kissinger à Pékin ne déroge pas à la règle. C'est sans aucun doute pourquoi l'Union soviétique vient de lancer à deux reprises en deux jours un clair avertissement aux Etats-Unis.

Le premier avertissement était contenu dans un article publié par la *Pravda*, le mardi 21 octobre, et consacré aux relations américano-soviétiques (*le Monde* du 22 octobre). Le second a été lancé mardi soir sous la forme d'un long commentaire de l'agence Tass, qui est publié mercredi par tous les journaux. Bien que M. Kissinger ne soit pas nommé cette fois-ci, on peut penser que ce texte le vise également. Le commentaire revient, en effet, à demander aux Etats-Unis de s'abstenir d'apporter « *leur soutien, tant politique qu'économique* » *aux* maoïstes « *qui cherchent à sortir de l'impasse dans laquelle ils se sont engagés, en recherchant les bonnes grâces des forces les plus réactionnaires du monde occidental* ».

Le commentaire, qui est signé Vladimir Gontcharov, fait état, d'autre part, d'une aggravation des relations sino-soviétiques. Jusqu'à présent, on se contentait, à Moscou, de constater que ces relations ne s'amélioraient pas. Cette fois-ci, lagence Tass, écrit que Pékin « *a renoncé à toute normalisation des rapports entre l'U.R.S.S. et la Chine* ». « *Les maoïstes*, explique M. Gontcharov, *ne se bornent plus à tirer des salves de propagande. La réduction des rapports sino-soviétiques se manifeste dans de nombreux actes concrets.* » Et l'agence Tass de citer deux exemples : 1) Pékin aurait fait traîner en longueur les négociations sur la signature du traditionnel accord commercial que les deux pays concluent tous les ans malgré leurs disputes, « *ce qui aura pour résultat une réduction du commerce mutuellement avantageux entre nos pays* » ; 2) Pékin, d'autre part, aurait « *torpillé* » la convocation d'une conférence pour régler la navigation sur les cours d'eau frontaliers.

L'inquiétude soviétique est clairement perceptible lorsque Tass constate, avec une nostalgie certaine, qu'à Pékin « *on ne discourt plus du danger que représentent les deux super-puissances* ». « *Actuellement*, ajoute M. Vladimir Gontcharov, *les dirigeants maoïstes proclament que l'Union soviétique serait l'ennemie principale de la Chine. Il va de soi que ce nouveau tournant dans la politique et la propagande maoïstes n'est pas passé inaperçu dans les milieux impérialistes de l'Occident.* » On n'en veut pour preuve à Moscou que les récents voyages à Pékin de MM. Strauss, Jackson et Heath, et l'on espère que M. Kissinger puis M. Ford sauront résister aux chants des sirènes maoïstes.

Les dirigeants soviétiques sont-ils très profondément inquiets ? Craignent-ils un renversement des alliances ? Certes non. Mais ils n'ignorent pas le poids ambigu du facteur chinois dans les relations soviéto-américaines, bien que M. Kissinger se défende, régulièrement mais mollement, de vouloir jouer Pékin contre Moscou, et réciproquement. Toute nouvelle étape positive dans la normalisation des relations sino-américaines sera donc considérée avec une grande méfiance à Moscou, où l'on s'inquiète déjà de certaines informations en provenance de Washington sur une augmentation des échanges commerciaux entre les Etats-Unis et la Chine.

La poursuite des négociations américano-soviétiques sur la limitation des armements nucléaires (SALT) et la conclusion, il y a deux jours, d'un important accord sur la vente de blé américain à l'U.R.S.S., devraient pourtant rassurer les dirigeants soviétiques. Le dernier accord, en particulier, témoigne de la volonté, tant soviétique qu'américaine, de ne pas limiter les rapports entre les deux pays au seul problème crucial de la limitation des armements nucléaires, mais de les étendre, sur une base à long terme, aux questions économiques. Le lecteur soviétique, malheureusement, n'en saura rien, car aucun journal n'a encore soufflé mot de l'accord sur le grain, longuement négocié par le sous-secrétaire d'Etat chargé des questions économiques, M. Robinson, et le ministre soviétique du commerce extérieur, M. Patolichev. Celui-ci passe pour être un homme très proche de M. Brejnev.

JACQUES AMALRIC.

SELON LES SERVICES DE RENSEIGNEMENT AMÉRICAINS

Les Vietnamiens abandonneraient aux Chinois le contrôle de l'archipel de Spratly

Les Vietnamiens auraient décidé d'abandonner aux Chinois le contrôle des îles Spratly — ou Nansha, — situées dans la partie méridionale de la mer de Chine du Sud, rapporte le correspondant de *Times* à Hongkong, citant les services de renseignement américains. Après avoir pris le contrôle du Sud, les révolutionnaires auraient envoyé des troupes sur les îles, qui étaient auparavant tenues par les forces saigonnaises. Elles auraient reçu, depuis, l'ordre de se retirer afin de permettre aux Chinois de prendre possession de l'archipel.

Si les informations de *Times* sont exactes, la Chine contrôlera toute la mer qui s'étend du continent jusqu'au nord de Bornéo. En janvier 1974, les forces chinoises s'étaient emparées des îles Hsisha (ou Paracels). Pékin avait toujours affirmé que les Hsisha, les Tungsha (au sud-est de Hongkong), les Chungsha (au sud-est des Hsisha) et les Nansha étaient chinoises.

La guerre se poursuivant au Sud et les communistes recevant une aide appréciable de la part de la Chine, Hanoï ne pouvait critiquer Pékin aussi ouvertement que le fit le président Thieu. Il reste que Hanoï et le G.R.P. ont toujours regretté l'attitude des Chinois. Ces derniers ne pouvaient-ils attendre que la guerre prenne fin pour négocier avec les Vietnamiens l'avenir des archipels ? Il était assurément plus aisé aux Chinois d'user contre les troupes « fantoches » d'une force difficilement utilisable contre l'allié révolutionnaire. Rappelons aussi que le dossier n'est pas seulement « historique » : il semble que la mer de Chine du Sud soit riche en pétrole.

Cambodge

LE PRINCE SIHANOUK FUSTIGE LES MEMBRES DE SON ENTOURAGE QUI ONT RENONCÉ A REGAGNER LEUR PAYS

Tokyo (*Reuter, A.F.P.*). — Le prince Sihanouk estime que les membres de son entourage qui ont préféré trouver asile à Paris plutôt que regagner le Cambodge après cinq ans d'exil sont des gens de « droite ». Le chef de l'Etat, qui séjourne en Corée du Nord, a fait part de cette opinion dans une interwiev au correspondant à Pyongyang du *Yomiuri Shimbun* de Tokyo.

[Quelque cinquante Cambodgiens en exil à Pékin ont gagné ou vont gagner la France (« le Monde » du 14 octobre). Plusieurs d'entre eux, qui sont effectivement de droite, sans pour autant avoir pris fait et cause pour le régime Lon Nol, espéraient sans doute que le prince retrouverait un certain pouvoir, ce qui leur aurait permis, éventuellement, de jouer un rôle dans le nouveau régime. Le chef de l'Etat avait cependant, à de nombreuses reprises, affirmé que son « règne » avait pris fin.]

AFRIQUE

L'Angola dans la guerre civile

II. — UNE BATAILLE INTERNATIONALE

par RENÉ LEFORT

Dans un premier article (« le Monde » du 22 octobre), René Lefort a évoqué l'affrontement entre les trois mouvements nationalistes, et les risques de partition, à trois semaines de la date fixée — le 11 novembre — pour l'accession à l'indépendance de l'ancienne colonie portugaise.

Luanda. — Traversant un dédale de ruelles que le M.P.L.A. avait transformées, pendant la bataille de Luanda, en de véritables coupe-gorge, deux ou trois cents habitants du Bairro «Marçal» se rassemblent dans la cour d'une ancienne maison de commerce portugaise. La forêt de tôles ondulées, de débris de caisses, de douves de tonneaux utilisés pour construire des abris de fortune bute sur cette petite maison blanche, coquette, où le propriétaire portugais faisait de si bonnes affaires qu'il a jugé plus prudent de se réfugier au Portugal dès la chute de Caetano.

La « commission exécutive » du Bairro, en quelque sorte le super-conseil municipal de ce bidonville, a invité tous les habitants du quartier à son assemblée générale hebdomadaire. Au premier rang, une marmaille gesticulante et riant aux éclats profite de cette nouvelle aire de jeu. Derrière, les adultes, jeunes pour la plupart, acquiescent fermement aux propos de leurs voisins qui se succèdent à la tribune. Car, au micro, les orateurs, qui se donnent des allures de tribuns, bombardent de critiques les responsables de la commission, des lycéens et ouvriers à peine sortis de l'adolescence.

Le F.N.L.A., qui s'était retranché dans quelques immeubles modernes autour du bidonville, a livré de dures batailles avant de devoir évacuer ces positions. La moitié de la population (20 000 personnes) est alors partie se réfugier plus loin du centre de la ville, ou dans les campagnes. Aujourd'hui, la paix est revenue, et le F.N.L.A. est plus loin vers le Nord. Les « colonialistes » sont partis, et de toute façon les Portugais ne s'aventurent plus dans le dédale du Bairro.

Puisque le M.P.L.A. assume maintenant le pouvoir, les orateurs exigent en vrac et immédiatement : l'eau courante et l'électricité dans tout le bidonville, l'occupation des logements abandonnés, de nouvelles écoles, de jeunes maîtres pour remplacer ceux qui sont partis, et surtout la création sur-le-champ d'une coopérative qui doit résoudre, comme par miracle, tous les problèmes d'alimentation et casser les reins des épiciers spéculateurs.

Les membres de la commission ripostent à ce flot de revendications par un argument très simple : si vous voulez que tout s'améliore, ne restez pas chez vous les bras croisés, mais retroussez vos manches et venez travailler avec nous. En privé, un de ces responsables nous confie combien il est difficile de faire comprendre à une population qui a bien peu d'idées sur le fonctionnement d'une démocratie que le « pouvoir populaire », l'eldorado tant attendu, a aussi ses exigences.

Le pire a été évité

Ils ne sont qu'une dizaine, autour d'une adolescente qui sort du lycée et d'un jeune électricien, pour soutenir à bout de bras la commission syndicale des deux mille travailleurs du port de Luanda. Celle-ci doit pourtant trouver des solutions, avec les patrons et les représentants du gouvernement de transition, aux multiples conflits du travail, souvent anarchiques, assurer la « vigilance » pour éviter le vol des marchandises, et surtout convaincre une bonne partie des dockers que la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme n'est pas synonyme de fin du travail. Partout, l'enthousiasme populaire se heurte aux réalités de la vie quotidienne.

Mais il semble bien que le pire ait été évité. Le port se décongestionne. La ville redevient propre. Devant les magasins d'alimentation, les files d'attente s'amenuisent. Et surtout, la volonté du M.P.L.A., enfin clairement exprimée, de sauvegarder par tous les compromis acceptables les secteurs modernes de l'économie, est si manifeste que l'exode des Blancs se ralentit : beaucoup de ceux qui voulaient partir commencent à hésiter, ou décident de rester, au moins « pour voir ».

Pourtant, le M.P.L.A. revient de loin. « *Deux mouvements présents, l'UNITA et le F.N.L.A., et un fantôme : le M.P.L.A.* » Cette boutade d'un observateur averti de la politique angolaise caractérisait, un peu superficiellement, la situation à la fin de l'année 1974. Effectivement, la direction du M.P.L.A. sortait à peine d'une grave crise interne, avivée par un environnement géographique qui lui a toujours été défavorable. Mais personne ne soupçonnait avec quelle puissance le M.P.L.A. pouvait symboliser l'aspiration à l'indépendance nationale. Il a pu de ce fait trouver une assise populaire, nationale et multiraciale, qui manque à l'UNITA et plus encore au F.N.L.A.

A côté des intellectuels progressistes, les « pères fondateurs » du M.P.L.A., une nouvelle vague de cadres, formés dans la lutte, donnent au mouvement un second souffle. Ce n'est pas un hasard si l'étoile montante du M.P.L.A., M. Nito Alves, n'a pratiquement jamais quitté l'Angola : il commandait, aux portes de Luanda, un foyer de résistance dont les Portugais ne purent venir à bout. Les structures du M.P.L.A. répondaient naguère aux exigences de la guérilla et du combat politique clandestin, dirigés depuis l'étranger. Aujourd'hui, le mouvement mène une guerre de position sur tout le territoire angolais, assume des responsabilités au sein du gouvernement de transition, pallie comme il le peut le vide administratif et économique consécutif au départ des Portugais. La digestion de ce « bond en avant » est loin d'être terminée, mais il a fallu plusieurs mois pour que tous ses militants admettent que l'Angola n'est pas dans l'antichambre de la révolution socialiste, mais seulement sur le chemin de l'indépendance nationale.

Une campagne d'explication

Avant de mettre en œuvre le « pouvoir populaire », qui n'est pas encore adapté aux mentalités, le M.P.L.A. a déclenché une vaste campagne d'explication et de mobilisation politique. Les milices de Luanda, mal contrôlées, *ont* été dissoutes. Elles ne seront reconstituées qu'avec des « *éléments politiquement conscients* » et placées sous l'autorité directe de l'état-major. Le M.P.L.A. a pris la direction d'un «front uni anti-impérialiste» qui doit mobiliser les masses paysannes, les ouvriers, les intellectuels progressistes, et, si possible, la « bourgeoisie nationale » contre l'intervention étrangère dont l'UNITA et le F.N.L.A. ne seraient que les paravents. Sans renier son credo politique, le M.P.L.A. semble donc décidé à une plus grande souplesse tactique et à une prudence dictée par les possibilités concrètes du peuple angolais : la « *real politik* » rejette l'Angola des rêves dans un futur lointain.

M. Agostinho Neto reste le chef incontesté du M.P.L.A. Dans les pires moments de l'exil, les défaites militaires, des divisions internes, son assurance tranquille et obstinée à réconforté les plus abattus ; il incarne avec une foi viscérale la devise du mouvement : « *La victoire est certaine.* » Discret, d'une grande timidité, il esquisse à peine un sourire lorsque les foules l'acclament. Et il se renfrogne encore plus pour affirmer : « *L'UNITA et le F.N.L.A. ne sont pas des mouvements de libération nationale. Ce sont des organisations tribalistes, cherchant une partition de l'Angola, à la solde de l'étranger. Nous refusons donc toute discussion avec eux sur un pied d'égalité.* »

De fait, le M.P.L.A. contrôle aujourd'hui douze des seize provinces angolaises, tous les grands centres urbains, sauf Nova-Lisboa, la quasi-totalité des centres industriels et miniers, à commencer par les champs pétrolifères de Cabinda, tous les grands ports de l'Atlantique.

A partir d'un rapport des forces à l'intérieur qui lui est favorable, le mouvement du docteur Neto estime, sans le dire aussi nettement, avoir le droit d'assumer seul tous les pouvoirs en Angola le 11 novembre, date fixée par les accords d'Alvor pour l'accession à l'indépendance. Le M.P.L.A. est décidé à prendre de vitesse ses adversaires pour les mettre dev[ant] le fait accompli. La communau[té] internationale sera placée dev[ant] un choix difficile : soit reco[n]naître la légitimité du mou[ve]ment angolais le mieux établi, s[oit] encourager le séparatisme [de] l'UNITA et du F.L.N.A.

La bataille du 11 novembre [se] jouera surtout sur la scène int[er]nationale : les grandes manœu[]vres pour isoler diplomatiquem[ent] et battre militairement le M.P.L[.A.] seront sans doute déclench[ées] d'ici trois semaines.

La position de Lisbonne

Le Portugal subit, au dire de ses représentants à Luanda, « *de très fortes pressions étrangères* » au sujet de l'Angola. Officiellement, il s'en tient à l'esprit des accords d'Alvor : réconcilier les trois mouvements autour d'un processus négocié d'accession à l'indépendance. Lisbonne sait en effet très bien que toute aggravation de la crise angolaise rejaillit sur la situation au Portugal en jetant la masse des réfugiés dans les bras de la droite, et en avivant les tensions au sein de l'armée. Pourtant, la décision de retirer le dernier soldat portugais avant le 11 novembre, écarte une hantise du M.P.L.A. : voir une partie de l'armée prendre, sur le terrain, fait et cause pour ses adversaires. De plus, le départ de cette force étrangère clarif[ie]rait les relations entre l'Etat in[dé]pendant d'Angola et le Portug[al;] le M.P.L.A. reste toujours opp[osé] à une rupture avec la métrop[ole].

Quant à la menace, pour co[n]traindre le M.P.L.A. à négoc[ier] au moins avec l'UNITA, de tra[ns]férer le problème angolais [à] l'ONU, elle n'a pas été prise t[rès] au sérieux par les amis [de] M. Neto.

Le M.P.L.A. craint surtout q[u']en impliquant toute l'Afrique au[s]trale dans le problème angola[is,] ses adversaires ne réussissent [à] faire intervenir les grandes pu[is]sances, qui, soucieuses de ne p[as] compromettre la détente, impo[se]raient leur loi.

Les alliés du M.P.L.A.

Le M.P.L.A. reste très discret sur l'état de ses relations avec l'Union soviétique : tout au plus sait-on qu'elles n'ont pas toujours été sereines. Un dirigeant du mouvement nous confiait « *qu'elles dépendaient aussi des relations entre l'U.R.S.S et les Etats-Unis* ». Aussi, pour pallier une éventuelle défaillance du bloc socialiste, le M.P.L.A. se tourne-t-il de plus en plus vers les pays progressistes non alignés : selon des sources portugaises, la Yougoslavie serait depuis quatre mois le premier fournisseur d'armes du mouvement. En Afrique même, les alliés traditionnels du M.P.L.A. : Mozambique, Tanzanie, Algérie, Guinée-Conakry, multiplient les déclarations de soutien.

Dans le coin droit des deux quotidiens angolais contrôlés par le M.P.L.A., un encadré noir égrène le nombre de jours qui séparent le pays de la date fatidique du 11 novembre. Nul doute que le F.N.L.A. et l'UNITA [se] rendent compte qu'il leur re[ste] peu de temps pour venir à bo[ut] du M.P.L.A. Le F.N.L.A. a d[é]clenché depuis quelques jours u[ne] nouvelle offensive. Pour la pr[e]mière fois, l'aviation est interv[e]nue.

Au micro de Radio-Huamb[o,] M. Jonas Savimbi multiplie [les] appels à la guerre totale, et pr[o]met de jeter sur le champ [de] bataille plus de divisions, pl[us] d'avions, plus de missiles, q[ue] l'adversaire ne pourra jamais [en] aligner. Mais, depuis sa pla[ce] forte de Luanda, le M.P.L[.A.] pense pouvoir contenir cet ultim[e] assaut grâce au soutien de l[a] population, à la valeur de ses ca[]dres politiques et militaires, à l[a] *détermination* de ses troupe[s.] Sinon, M. Nito Alves nous pré[]cisait quelle serait la ligne d[e] conduite du M.P.L.A. : « *No[us] aussi sommes capables de suiv[re] l'exemple du peuple vietn[a]mien...* »

FIN

AFRIQUE

LA CRISE DU SAHARA ESPAGNOL

[L]e roi Hassan II a reçu un émissaire espagnol

[T]andis que les premiers contin[g]ents de « marcheurs » marocains [s]'ébranlaient, mardi 21 octobre, [e]n direction de Tarfaya, l'affaire [d]u Sahara occidental continuait [à] faire l'objet d'une intense ac[ti]vité diplomatique. Le roi Has[s]an II a reçu mardi après-midi [u]n émissaire du gouvernement de [M]adrid, M. José Solis Ruiz, mi[n]istre du Mouvement. Dès son [re]tour dans la soirée à Madrid, [ce]lui-ci s'est déclaré « *extrême[m]ent satisfait* » de cet entretien. [L]e souverain, a-t-il dit, « *semble [tr]ès disposé à entamer le dialogue [av]ec l'Espagne et à s'entendre [av]ec elle pour régler tous les [p]roblèmes en suspens* ».

La crise ouverte par l'initia[ti]ve marocaine préoccupe les [É]tats-Unis. Le roi Hassan II [d]evait accorder une audience ce [m]ercredi à M. Alfred Atherton, [s]ecrétaire d'Etat adjoint pour [l']Afrique du Nord et le Moyen-[Or]ient, qui vient de se rendre [à] Tunis et à Alger.

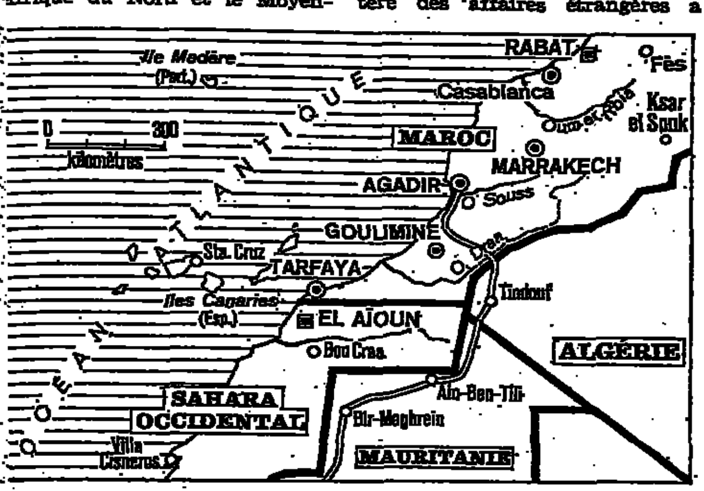
[A] l'ONU, les consultations sur [la] question du Sahara occidental, [en]gagées mardi après-midi, ont [été] ajournées dans la soirée sans [qu']aucun accord ne se dessine. [Ell]es ont eu d'abord pour cadre [le] groupe des pays africains. Puis [les] membres du Conseil de sé[cur]ité se sont réunis à titre [off]icieux. Les discussions devaient [re]prendre ce mercredi après-[mid]i.

[L]a résolution costa-ricaine, dé[pos]ée lundi au Conseil, et qui [de]mandait au Maroc de renoncer [à] son projet de marche, ne [sembl]ait pouvoir être mise aux [voi]x, dit-on dans les couloirs. Le [Ca]meroun, la Mauritanie et [le ...]k prépareraient un autre [text]e qui demanderait aux par[ties] de maintenir le *statu quo* [et] inviterait les autorités de [Ma]drid, Nouakchott et Rabat et M. Kurt Waldheim à entrer en contact pour résoudre la crise.

● A MADRID, la presse souligne que, en raison des difficultés du terrain, les marcheurs seront obligés d'emprunter un itinéraire bien délimité qui permet à la fois le passage des piétons et des camions de ravitaillement, mais qui forcera ceux-ci à traverser des champs de mines.

● A PARIS, dans une conférence de presse tenue mardi, M. Hakim Abdel, représentant itinérant du Front populaire pour la libération de la Saguia el Hamra et du Rio-d'Oro (F. POLISARIO), a dénoncé l'entreprise marocaine et a lancé un appel aux Nations unies pour qu'elles « *défendent les principes d'autodétermination et d'indépendance* ».

● A ALGER, enfin, le ministère des affaires étrangères a publié un communiqué déclarant que l'Algérie ne saurait donner son accord « *à toute interprétation restrictive* » des documents des Nations unies sur le Sahara occidental ou « *à toute initiative de nature à contrarier la mission de l'ONU* ». Dans une courte dépêche, et sur un ton très neutre, l'agence officielle de presse A.P.S. a d'autre part annoncé mardi soir que « *la campagne anti-algérienne qui se développe depuis plusieurs semaines au Maroc, principalement à travers la presse, a pris une nouvelle forme. C'est ainsi que des manifestations contre notre pays ont eu lieu dans plusieurs villes marocaines* ». (Quelques heures plus tôt, plusieurs centaines de jeunes gens avaient défilé dans les rues de Rabat en scandant le slogan « *Franco assassin, Boumediène assassin !* ».) — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*



LA MARCHE S'ORGANISE DANS LA FIÈVRE

(Suite de la première page.)

Si l'annonce, mardi en fin d'après-midi, de la mort du général Franco, bientôt démentie, n'a guère suscité d'émotion (« *Franco vivant ou mort, cela ne change rien*, disait-on, *puisqu'il n'est pas question de renoncer* »), en revanche on s'est attardé à commenter la visite que M. José Solis Ruiz, ministre du Mouvement, venu exprès de Madrid, avait rendue au roi dans la matinée, bien que la teneur de leur conversation n'ait pas été rendue publique.

Mais, sur la place Djemaa-el-Fna, l'animation est retombée plus tôt qu'à l'accoutumée. A 23 heures, quelques quinquets seulement y brillaient encore. Les folles heures, les défilés, l'excitation, les meetings, finissent par fatiguer les foules les plus aguerries. Et comme demain, après-demain, et tous les jours suivants, c'est encore la fête, une fête qui devrait aller crescendo plus la marche s'approchera du sud, il faut savoir ménager ses forces.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

LE « NEW YORK TIMES » : le roi veut détourner l'attention de son peuple de sa misère.

Le « New York Times » accuse, ce mercredi 22 octobre, dans un éditorial, le roi Hassan du Maroc d'organiser sa marche en direction du Sahara espagnol dans le but de détourner l'attention de son peuple de sa misère, ainsi que dans celui de maintenir « une certaine avance sur une opposition irresponsable ».

« Il craint également, à juste titre, poursuit le journal, que, si l'on organise un référendum parmi les soixante-quinze mille habitants du Sahara espagnol, comme l'Espagne l'a promis, et comme l'Algérie et les Nations unies le préconisent, ce référendum ne se prononce contre l'union avec le Maroc. »

« Le Front de libération en faveur de l'indépendance, et probablement soutenu par l'Algérie, semble avoir un appui populaire beaucoup plus important que celui des partis-clients parrainés par l'Espagne et le Maroc », note le « New York Times ».

Le quotidien propose qu'un référendum soit organisé, de préférence sous surveillance internationale. « L'Espagne et l'Algérie sont d'accord. La Mauritanie peut certainement être persuadée dans ce sens. Le roi Hassan devrait annuler sa manifestation théâtrale, provocante et inutile et faire de même », conclut le journal.

AMÉRIQUES

Candidat virtuel à la présidence des États-Unis

M. George Wallace est attendu à Paris

Venant de Berlin-Ouest, où il séjournait depuis mardi 21 octobre, le gouverneur Wallace, candidat virtuel à la présidence des Etats-Unis, devait arriver, dans l'après-midi de mercredi, à Paris, où l'a précédé une partie de son entourage. Le programme des rencontres qu'il doit avoir dans la capitale n'a pas encore été définitivement établi, et il se peut que, pour des raisons de sécurité, il ne soit diffusé qu'à la dernière minute.

Fils de Clio

Mai n'est pas « le mois le plus beau » dans la vie de M. George Wallace, né le 25 août 1919 dans une bourgade de l'Alabama au nom charmant de Clio (huit cent quarante habitants). Le 7 mai 1968 s'éteignait, à quarante et un ans, sa première femme, Lurleen, enlevée par le cancer qui la minait depuis des mois. Pressé par l'imminence de son appel sous les drapeaux, M. George Wallace avait épousé, en 1943, ce tendron de dix-sept ans. Ce n'était pas seulement la mère de ses quatre enfants. De janvier 1967 à sa mort, elle avait été de plein droit « gouverneur » de l'Alabama à la place — et dans l'ombre — de son mari auquel la Constitution interdisait de se succéder à lui-même.

Le 15 mai 1972, lors d'un « stop » électoral au centre commercial de Laurel, sur la route de Washington à Baltimore, l'un des hauts lieux du tourisme américain, un de ces « instables » dont l'Amérique foisonne, Arthur Bremer, déchargeait son revolver dans la direction de M. Wallace, blessant trois personnes et atteignant à la colonne vertébrale celui qui était redevenu gouverneur de l'Alabama. De multiples interventions chirurgicales, des efforts désespérés de rééducation ne sauvèrent pas cet ancien champion de boxe amateur des conséquences de la paraplégie. Il est depuis lors condamné au fauteuil roulant, et il a beau se livrer chaque jour à de pénibles exercices de gymnastique corrective pour se maintenir en forme, il sait qu'il ne pourra plus jamais se tenir sur ses jambes.

Indomptable dans l'adversité, il n'hésite pas, pour donner crédit à des ambitions politiques inaltérées, à comparer son invalidité à celle de Franklin Roosevelt. La différence est que « F.D.R. » frappé par la polio en 1921, à l'âge de trente-neuf ans, put consacrer les trois années suivantes à un régime intense d'hydrothérapie qui accomplit un lent mais continu miracle. Dès 1924, Roosevelt était capable de marcher en s'appuyant sur des béquilles et son rétablissement progressa suffisamment pour qu'il supporte les charges de gouverneur de l'Etat de New-York avant de briguer et de recevoir — exception quasi monstrueuse aux yeux de la tradition américaine — quatre mandats présidentiels successifs. Il mourut, exténué, à soixante-trois ans, après avoir creusé dans l'histoire de son pays et du monde un sillon ineffaçable.

La discrimination raciale

Que peut-on inscrire, en revanche, à l'actif mémorable de M. George Wallace ? Ce n'est encore qu'une figure de plus dans la galerie de ces tribuns sudistes empêtrés dans les contradictions d'un racisme plus ou moins virulent selon la conjoncture et d'une réformisme nébuleux, frisant toujours la caricature par leur comportement excentrique, au figuré comme, bien souvent, au propre sens du terme. George Wallace n'a même pas la stature d'un Huey Long, qui imposa sa marque à la Louisiane. Mêlée à la politique de l'Alabama depuis 1947, son œuvre locale n'est ni complètement insignifiante ni particulièrement distinguée. Il s'identifie avec passion à la cause de la discrimination raciale au moment où celle-ci permettait d' « élever le débat » en fulminant contre l' « ingérence de Washington » et l'arrêt de la Cour suprême de 1954 déclarant inconstitutionnelle la ségrégation scolaire. Aujourd'hui, le vent ayant tourné, M. Wallace se proclame l' « ami des Noirs » et ne manque pas une occasion de courtiser leurs suffrages.

Qu'est-ce qui a pu lui conférer cette « dimension nationale » qu'aucun leader du Sud n'avait, avant lui, réussi à obtenir ? Car ce n'est pas comme ségrégationniste irrecassant (puis radouci et reconverti dans la collaboration interraciale) que George Wallace s'est taillé une célébrité : il est comme, à lui tout seul, « troisième force » d'un système politique dominé par deux grands partis également en perte de vitesse et de crédibilité. Le vide qu'ouvre leur recul, il ne le comble pas mais le fait retentir du bruit de sa croisade pour l' « Américain quelconque », symbole d'un prolétariat blanc pluri-ethnique qui n'ose pas dire son nom et s'adjuge le statut imaginaire d'une « classe moyenne », frustrée de son ascension sociale, spoliée par le fisc fédéral et invitée, par surcroît, à faire les frais de la promotion des Noirs.

Sur ce programme d'autodéfense plus psychique qu'économiquement raisonné, M. Wallace, candidat « indépendant », récolte à l'élection présidentielle de 1968 presque dix millions de voix (environ 14 % des suffrages exprimés), vers lesquelles lorgne aussitôt un Richard Nixon, vainqueur de justesse, à cause de ce gêneur, d'un scrutin qui l'opposait au démocrate Hubert Humphrey.

1976 ou jamais

Quatre ans plus tard, M. Wallace repart à la conquête de la Maison Blanche. Cette fois, il n'a pas encore décidé de son appartenance : il est à lui seul une fraction et un fanion. Aux élections « primaires » de Floride, il « fait un malheur » dans le camp démocrate en ralliant 42 % des voix, et au lendemain de l'attentat de Laurel, sur son lit de douleur, il apprend qu'il arrive en tête des « primaires » du Michigan avec un pourcentage de 50 %. Ses blessures mal fermées, amaigri par l'épreuve, il s'adresse à la convention démocrate de Miami-Beach de sa petite voiture devant ses « délégués » consternés. Le 31 juillet, cédant aux instances de ses médecins, il se retire de la compétition.

Que représente-t-il maintenant ? Une infirmité lourde de complications interminables le disqualifie pratiquement pour la magistrature suprême. Mais, paradoxe cruel, non seulement ses fidèles ne se découragent pas (ils constituent d'après les sondages un peu moins du quart du potentiel électoral) mais l'expérience a « rodé » leur encadrement. C'est en 1976 que M. George Wallace disposera de la meilleure « organisation » de sa carrière. Les fonds affluent, la technique est enfin au point. Le gouverneur de l'Alabama est — sur le papier — l'aspirant le plus coté et le mieux doté des aspirants à l'investiture démocrate. Mais cette investiture, il est inconcevable qu'il la reçoive. Sa respectabilité politique ne pèse pas lourd. Ses chances souffrent désormais d'un handicap physique que toutes ses démonstrations de stoïcisme ne remonteront pas.

Pour lui, cependant, c'est 1976 ou jamais. En 1980, il ne sera même plus gouverneur de l'Alabama, et ses maux n'auront pu qu'empirer. D'où cette tournée européenne, fuite en avant — au prix, qui sait ? d'un martyre secret — pour tenir la rampe, garder l'affiche, élargir son panneau publicitaire — dernier exploit peut-être de cet enfant de Clio renié par la muse de l'histoire.

ALAIN CLEMENT.

A travers le monde

Chili

● LE PROCÈS DE M. LUIS CORVALAN, ancien secrétaire général du parti communiste chilien serait « imminent », a indiqué à Santiago, le mardi 21 octobre, une source judiciaire, qui a ajouté que le procureur requérait contre M. Corvalan deux fois les travaux forcés à perpétuité plus soixante-six ans de prison.

Madagascar

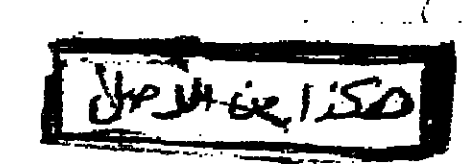
● MADAGASCAR ET L'AFRIQUE DU SUD. — Le gouvernement malgache a donné l'ordre à Air Madagascar de cesser toutes ses activités en Afrique du Sud, à partir du 1er novembre prochain. Selon la radio malgache, il s'avère illogique pour la compagnie nationale de continuer ses activités alors que le pays a rompu avec le « régime ségrégationniste » de Pretoria depuis 1972. — *(Reuter.)*

Tchad

● L'AFFAIRE CLAUSTRE. — M. Charles Edward Bourbonnière, envoyé spécial de M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, est arrivé mardi 21 octobre à N'Djamena, venant de Paris. Il a été accueilli par le général Malloum, chef de l'Etat. Celui-ci a déclaré, le même jour : « *Je pense que pour nous l'affaire Claustre est réglée* », ajoutant que la France et la presse française ont « *condamné Mme Claustre* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

Thaïlande

● L'AMBASSADE DE CHINE A BANGKOK OUVRE SES PORTES. — La première mission diplomatique chinoise en Thaïlande a été accueillie lundi 20 octobre, à Bangkok, par deux cents personnes brandissant des banderoles souhaitant « *longue vie aux relations sino-thaïlandaises* ». La délégation, dirigée par le chargé d'affaires, M. Lu Tzu-p., installera la première ambassade de Chine à Bangkok.



DIPLOMATIE

Libres opinions

RETOUR D'U.R.S.S.

par PIERRE BOURGEADE

A provoquer l'histoire, l'histoire se venge. Le juor où il décida de ne plus célébrer la victoire des peuples alliés sur le fascisme, M. Giscard d'Estaing commit une faute politique dont il n'a pas fini de payer le prix.

Et pour avoir voulu, dans sa superficielle frénésie de « changement », se distinguer de ses prédécesseurs en tirant purement et simplement un trait sur une partie significative de notre histoire, il lui est difficile, lorsqu'il se déplace à l'étranger, d'apparaître, entre autres, comme le porteur d'un passé que le peuple français, lui excepté, désire partager avec d'autres peuples.

L'Union soviétique a perdu vingt millions d'hommes dans la seconde guerre mondiale, afin que M. Giscard d'Estaing puisse faire le voyage de Moscou, et afin que la télévision française, qui est entièrement entre ses mains, loin de mettre à profit l'événement pour rappeler à l'opinion le rôle qu'a tenu l'Union soviétique avant la guerre, pendant la guerre, et depuis dans le monde, puisse se livrer, selon son habitude, pendant ces trois jours, à sa lourde caricature du communisme.

Pendant que se succédaient, sur nos petits écrans, documents, *témoignegès, débats à sens unique*, M. Giscard d'Estaing, devant ses hôtes, levait son verre à la libre circulation des marchandises.

Quelle idée le président de la République se fait-il d'une charge qu'il a *désirée, disputée, conquise*, et des devoirs qu'une telle charge implique ?

Lorsqu'il représente la France à l'étranger, M. Giscard d'Estaing se considère-t-il comme le porte-parole de l'histoire nationale, ou comme le commis voyageur du libéralisme occidental ? Parle-t-il au nom de tous les Français, ou parle-t-il au nom d'une option économique, l'option libérale, que rejette une grande partie de notre peuple ?

M. Giscard d'Estaing se considère comme le commis voyageur du libéralisme occidental. Il parle au nom d'une seule partie de notre peuple. Ses interlocuteurs s'en rendent compte. Ils n'accordent donc pas, à celui qui leur parle au nom d'une partie des Français, la considération qu'ils porteraient, sans aucun doute, à celui qui parlerait au nom de tous.

La France n'est pas née en mai 1974. Elle a une mémoire. Et celui qui prétend s'exprimer en son nom en l'oubliant n'émet que des vagissements peu aptes à capter l'attention d'hommes qui prétendent, eux, représenter à la fois leur histoire, leur idéologie, leur peuple.

M. Giscard d'Estaing a été reçu par les dirigeants soviétiques au Kremlin dans ces mêmes salles où Lénine dirigea les premières années de la révolution et où Staline tint tête aux armées nazies.

S'il est un lieu au monde où l'histoire est liée à l'idéologie, c'est celui-là. S'il est un lieu où les hommes qui passent se sentent les porteurs de tout ce qui précède, c'est celui-là. S'il est un lieu où le représentant de la France, quel qu'il puisse être, puisse comprendre et dire combien le destin de notre peuple, à travers les vicissitudes de l'histoire, est lié au destin des peuples soviétiques, qui lui font équilibre à l'autre extrémité de l'Europe, c'est celui-là. S'il est un lieu où il est indécent de paraître ignorer l'histoire, d'appeler au déclin de l'idéologie, c'est celui-là.

Les dirigeants de l'Union soviétique, vers qui regardent, à tort ou à raison, la moitié des peuples de la Terre, recevaient-ils le président de la République française pour entendre un médiocre appel à la « décrispation » et discuter d'une affaire de visas ?...

Ayant pris la mesure de son interlocuteur, M. Brejnev convia M. Giscard d'Estaing à faire du tourisme, en espérant, peut-être, que la vue du paysage russe lui donnerait le sens de la grandeur.

***

Mais il faut revenir maintenant aux Français. Le peuple français voit, sous ses yeux, mois après mois, on pourrait dire semaine après semaine, se détériorer sa propre image, depuis que M. Giscard d'Estaing est au pouvoir.

La première année du septennat, qui vit le président multiplier les gestes inattendus, dans l'espoir d'apparaître à tout prix « différent », n'a été marquée que par un seul acte de valeur symbolique, en raison de son impact dans la conscience collective, l'annulation, évoquée plus haut, de la célébration de la victoire sur le fascisme.

Or, coup sur coup, au moment même où M. Giscard d'Estaing s'apprêtait, lui, à célébrer ses cinq cents premiers jours de pouvoir, l'affaire d'Aléria, l'affaire Claustre, le discret soutien apporté à Franco au moment du procès des révolutionnaires espagnols, l'équipée soviétique enfin, démontrent aux Français, en une sorte d'accélération dramatique, qu'une entreprise de destruction d'une partie de leur figure historique est entamée.

L'affaire d'Aléria et de Bastia démontre la difficulté où se trouve le pouvoir d'assurer, hors la force, l'unité nationale. L'affaire Claustre illustre (en même temps que l'inhumanité et la maladresse du régime) la dégradation de nos liens avec l'Afrique. L'attitude de Giscard envers Franco met en lumière l'isolement de la France au sein de la Communauté européenne elle-même. L'équipée soviétique enfin, qui couronne le tout, démontre que, sur le plan mondial, la France est désormais tenue pour quantité négligeable, non en raison de sa puissance relative, mais en raison de son actuelle orientation.

Voilà où nous en sommes au moment où M. Giscard d'Estaing passe le cap des cinq cents jours.

La France aurait pu vivre cinq cents jours d'histoire. Elle a vécu cinq cents jours de faits divers.

Elle apparaît gérée par une sorte de P.-D. G. distrait, comme une société anonyme, dont le seul idéal serait de prospérer, dans l'univers du laisser-faire, en entretenant d'égales relations avec tous.

Les faits prouvent qu'un tel régime n'a pas même l'excuse de l'efficacité. Il est générateur de crise. Il signifie records de chômage et de vie chère. Il est terrible aux pauvres. Il ôte à la jeunesse tout espoir.

Logique avec lui-même, il fait de ce pays, qu'on connut passionné par l'idée, le lieu du dérisoire. Quel Etat, dans le monde, autant que l'Etat giscardien, fait place aux niaiseries : astrologie, tiercé, loteries, etc., *qui détournent les gens des vrais problèmes ?* « Boulot-dodo-porno », en attendant « boulot-dodo-loto ». Et comment s'étonner que l'homme qui incarne et ordonne cet incroyable abaissement soit de si peu de poids sur la scène internationale ? Quel poids pèse M. Giscard d'Estaing devant un homme qui se bat pour ses idées ? Pouvait-il convaincre M. Brejnev ? Il n'a même pas pu convaincre Hissène Habré.

Il est bon, cependant, qu'il ait gagné la dernière élection présidentielle. Lorsque, le jour venu, le pouvoir changera de mains et lorsque notre peuple retrouvera le sens de son histoire, la droite française n'aura plus qu'à se taire. Elle a joué sa carte. Son meilleur homme est l'homme du fiasco.

POLITIQUE

APRÈS L'ÉLECTION LÉGISLATIVE DE LA VIENNE

M. Marchais : les reports de voix à gauche sont plus difficiles aujourd'hui

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., est revenu mardi 21 octobre, au micro d'Europe 1, sur les résultats de l'élection législative partielle de la Vienne. Il a notamment expliqué le tassement du P.C.F. par « la campagne démentielle des moyens d'information », accusés de s'être livrés à une « manipulation de l'opinion ».

M. Georges Marchais ne devrait pas s'étonner qu'un parti communiste agissant dans un pays occidental développé se heurte à une forte résistance idéologique. Après tout, il est conforme à l'analyse marxiste que le P.C.F. soit contré par les grands moyens d'information, reflets d'une société que les communistes ont pour ambition de renverser. Ce phénomène relève de la compétition idéologique dont M. Brejnev a rappelé la nécessité à M. Giscard d'Estaing lors de la visite du président de la République en Union soviétique. Cela fait d'ailleurs cinquante-cinq ans que le P.C.F. doit tenir compte d'un environnement qui lui est hostile et qui, dans le passé, s'est montré plus agressif qu'aujourd'hui.

Expliquer le recul de l'influence communiste par l'action de la presse est donc insuffisant. Les dirigeants du P.C.F. auraient intérêt à chercher plus loin les causes de leur stagnation actuelle. A écouter mardi M. Georges Marchais, on éprouvait le sentiment que les responsables du P.C.F. ne sont pas disposés à entreprendre une telle recherche. Ils paraissent plutôt se crisper sur leurs positions actuelles, se replier sur leur bastion ouvrier en attendant des jours meilleurs pour relancer leur politique d'ouverture.

C'est au moins ce que l'on peut supposer en entendant M. Marchais expliquer que tous les électeurs communistes de la deuxième circonscription de la Vienne n'ont pas reporté leurs voix sur Mme Edith Cresson lors du deuxième tour de scrutin et justifier cette attitude par le « manque de loyauté des socialistes ». Le secrétaire général du P.C.F. a ainsi paru donner sa caution à ceux des électeurs communistes qui refusent de continuer à jouer le jeu de l'union de la gauche tant que cette tactique profitera en premier lieu aux socialistes. Or M. Marchais n'était pas obligé d'effectuer cette mise au point puisque le non-report de voix communistes n'apparaît que dans quelques bureaux de la circonscription et que globalement, Mme Cresson a rassemblé, le 19 octobre, nettement plus de voix que le total des voix de gauche du premier tour (24 700 contre 19 797).

L'impression de dépit donnée par M. Marchais s'est trouvée renforcée par les commentaires du secrétaire général du P.C.F. sur les relations entre les dirigeants soviétiques et français. Il a en effet nettement déploré que les Soviétiques n'aient pas répondu en mars à M. Chirac, qui, lors de son voyage à Moscou, avait annoncé qu'il parlerait avec M. Brejnev de l'action menée en France par le P.C.F.

THIERRY PFISTER.

M. Georges Marchais commence par répondre à des questions sur l'élection législative de la Vienne et regrette de ne pas s'être rendu dans la circonscription pour soutenir le candidat communiste. Il accuse ensuite les moyens d'information d'avoir accrédité l'idée que la représentante du P.S. était mieux placée que le candidat du P.C.F. pour battre M. Abelin. Le secrétaire général estime que l'ensemble des élections, au cours de ces derniers mois, traduisent « *un maintien et une stabilisation* » des forces du P.C.F., mais il ajoute que « *la progression du P.S. est réelle* ».

Cette situation n'est pas satisfaisante, explique M. Marchais, car « *n'oublions pas que chaque fois que le parti socialiste a pu se passer de nous, il l'a fait* ». A ce propos, le secrétaire général rappelle que M. Mitterrand indiquait : « *J'ai signé le programme commun parce que je ne pouvais pas faire autrement.* » Il réclame « *une union solide et consciente* ». M. Marchais indique que, dans certaines élections partielles, le report des voix socialistes sur le candidat communiste ne s'est pas toujours effectué au second tour. « *C'est un échec pour François Mitterrand,* ajoute-t-il, *un échec sévère sur lequel il devrait méditer.*

» *En 1967 et en 1973 les reports se sont fort bien faits. C'est plus difficile aujourd'hui. Forcément, il y a la contrepartie. On comprend que les électeurs communistes soient heurtés par le manque de loyauté des socialistes. A Périgueux, il a manqué 6 % à notre candidat, mais ailleurs nos électeurs ont tous voté pour le P.S.*

» *A Châtellerault, dans quelques bureaux, les électeurs communistes n'ont pas tous reporté leurs voix sur Edith Cresson. C'est un avertissement dont le P.S. a intérêt à tenir compte, sinon tout cela sera préjudiciable à la gauche.* »

Le secrétaire général répond ensuite à des questions sur le voyage de M. Giscard d'Estaing en Union soviétique. Il déclare :

« *Il semble que, dans le domaine politique, il n'y ait pas grand-chose. Par contre, on a signé quelques contrats. Il est très intéressant de noter que l'Union soviétique les ait signés bien que la balance commerciale avec la France lui soit défavorable.*

» *Mais nous ne sommes pas surpris qu'il n'y ait pas grand-chose. La politique extérieure de la France n'est plus ce qu'elle a été dans le passé. C'est une conséquence normale.* »

M. Georges Marchais a profité de sa présence au micro d'Europe 1 pour lancer un appel [...] participer au rassemblement po[ur] les libertés organisé par le P.C[.F.] jeudi 23 octobre, à 20 h. 30, [au] parc des expositions de la po[rte] de Versailles.

A PROPOS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES D'ALLAUCH

Lors des élections municipa[les] d'Allauch (Bouches-du-Rhône), [le] P.C.F. avait refusé de constitu[er] une liste commune avec le P.S. p[our] le second tour de scrutin (« [Le] Monde » du 26 septembre). [Les] communistes revendiquaient le po[ste] de premier adjoint. Le P.S., par [la] voix de M. Emile Loo, membre [du] secrétariat national, avait refusé [en] expliquant que le premier adjoint [et] le maire doivent appartenir à [la] même formation, puisque le prem[ier] adjoint remplace le maire en c[as] d'empêchement de celui-ci. M. L[oo] avait ajouté que cette règle a to[u]jours été appliquée au sein [de] l'union de la gauche.

M. François Billoux, membre [du] comité central du P.C.F., répond [à] cet argument dans l'hebdomada[ire] « France nouvelle ». Il note qu['à] Amiens, ville dont le maire e[st] M. René Lamps, député commu[niste], et à Sète, dont le maire e[st] M. Gilbert Martelli (P.C.F.), [les] premiers adjoints sont socialistes. [Il] estime que la répartition des post[es] doit être fonction du rapport d[es] forces au sein de la gauche.

● *Le groupe des réformateurs centristes et démocrates-sociaux* de l'Assemblée nationale, qui « *se réjouit de la victoire* » de M. Abelin dans la circonscription d[e] Châtellerault, estime que cet[te] élection « *ne peut être compar[ée] qu'avec le scrutin présidentie[l], car, après les reclassements op[é]rés par l'élection de M. Giscar[d] d'Estaing, on a voulu lui donn[er] un caractère politique national* ». Il affirme que M. Abelin « *[a] démontré que les réformateu[rs] tenaient un rôle déterminant da[ns] la majorité présidentielle, à l'i[n]térieur de laquelle ils entende[nt] affirmer leur originalité au mê[me] titre que ses autres composants* ».

● *M. Jacques Dominati*, secr[é]taire général des républicai[ns] indépendants, a déclaré mar[di] 21 octobre au micro de Radi[o] Monte-Carlo : « *Les gaullist[es] savent que les orientations fo[n]damentales du général de Gaul[le] — les institutions, l'indépendan[ce] nationale, la défense de la Fran[ce] dans le monde — sont celles [du] président de la République. L'écr[a]sante majorité de gaullistes [a] voté et votera avec la majori[té] présidentielle, donc pour le can[]didat de cette majorité. Pens[er] le contraire c'est se faire illu[]sion.* »

● *M. Pierre Guidoni*, memb[re] du bureau exécutif du parti soci[a]liste, et M. Christian Pierre, pr[e]mier secrétaire de la fédérati[on] de Paris du P.S., tous deux a[ni]mateurs du CERES, ont rend[u] hommage à Jean Zyromski, a[n]cien militant de la S.F.I.O., q[ui] vient de mourir (*le Monde* [du] 22 octobre). « *Les militants soci[a]listes de 1975,* estime M. Guido[ni], *ont beaucoup à apprendre d[es] livres et de l'exemple de Je[an] Zyromski. Ils n'oublieront ni [le] rôle qu'il a assumé en tant q[ue] secrétaire de la fédération [de] la Seine de la S.F.I.O. dans l[es] années les plus difficiles [de] l'avant-guerre ni son comb[at] d'infatigable défenseur de l'uni[té] des forces populaires.* »



Au téléphérique de Lognan, au pied de l'aiguille verte, un groupe de moniteurs de ski dans leur tenue en tissu ® Trevira 6.6.0.





POLITIQUE

M. Stirn propose la départementalisation de Saint-Pierre-et-Miquelon

De notre envoyé spécial

Saint-Pierre-et-Miquelon. — Au terme l'un voyage dont la dernière partie a été lifficile du fait de mauvaises conditions tmosphériques, M. Olivier Stirn, secrétaire l'Etat aux DOM-TOM, est arrivé mardi 1 octobre à Saint-Pierre, capitale du terriroire d'outre-mer de Saint-Pierre-et-Miquelon (1).

Une crise grave avait secoué ce pays en évrier dernier. Elle avait commencé par une rève des fonctionnaires, avait été marquée ar la démission du conseil général et la emande, formulée par les élus et une partie e la population, du rappel à Paris du ouverneur alors en poste, M. Jean Cluchard. Des forces supplémentaires de aintien de l'ordre avaient été envoyées ans l'archipel, mesure qui avait accru le écontentement et avait dû être rapportée. e calme n'était revenu qu'après une diffile négociation et la promesse d'amélioation des conditions économiques et sociales. Au mois de mai suivant, M. Cluchard avait cédé la place à un autre gouverneur.

Face à la complexité et à la gravité de la situation économique locale, et au terme de nombreux entretiens avec les élus, le gouvernement a finalement décidé de proposer la transformation du territoire en département d'outre-mer, ou plus exactement en région monodépartementale comme le sont les autres DOM. C'est ce projet que M. Olivier Stirn a annoncé dès son arrivée, mardi, aux corps constitués réunis pour la circonstance à la mairie de Saint-Pierre. La transformation du statut sera étudiée dans un premier temps par la commission permanente du conseil général, puis elle fera l'objet d'un projet de loi qui pourrait être soumis au Parlement lors de la session de printemps.

M. Albert Pen, sénateur socialiste, président du conseil général, dont la situation politique locale a été renforcée en septembre dernier lors du renouvellement de l'Assemblée (sa liste a enlevé treize des quatorze sièges à pourvoir), a fait connaître à M. Stirn son intention de pratiquer « au-delà des divergences idéologiques une loyale coopération », mais a manifesté sa « méfiance » à l'égard d'une départementalisation qui pourrait remettre en cause certains aspects de l'autonomie de l'actuel territoire, « méfiance » que M. Pen a traduite par un « oui... mais ».

Le conseil général devait commencer dès mercredi l'examen du projet en présence du secrétaire d'Etat, qui rentrera à Paris vendredi après avoir rendu visite jeudi aux habitants de Miquelon, l'île voisine de Saint-Pierre.

Arrivé mardi en fin d'après-idi à Saint-Pierre, M. Olivier irn a déclaré, devant les corps nstitués : « *Je pense qu'il est mps de proposer un nouveau ntrat économique, un nouveau ntrat politique et social.* » Le crétaire d'Etat, après avoir raplé les diverses réalisations en urs dans le territoire (prolontion d'une digue, mise à l'étude m quai en eau profonde, allonment de la piste de l'aéroport, nstruction d'un lycée et affection de 4 900 000 francs d'aides allocations diverses), a ajouté : *'l faut éviter le coup par coup. formule qui me paraît à tous ards la plus adaptée, c'est la gionalisation du territoire et sa partementalisation.* » M. Stirn précisé que cette « *régionalisan-départementalisation* » aurait iq caractéristiques :

— Lorsque Saint-Pierre-et-quelon sera un département, la idarité nationale jouera comme ur les départements métropoains et les éventuels avantages existants seront maintenus ;

— Les pouvoirs décentralisés jà détenus par le conseil géné- seront maintenus eux aussi ;

— Les investissements seront orisés ;

— Devenue région, Saint-Pierre-Miquelon fera partie intégrante l'Europe et, à ce titre, bénéfira des divers avantages, et, en ticulier, des fonds d'aide au eloppement ;

— Les investissements des mitères techniques seront, du fait la régionalisation, plus direcent orientés par les élus aux.

Le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM a ensuite proposé la procédure suivante : « *Que la commission permanente du conseil général étudie mon projet,* a-t-il dit, *le gouvernement préparera ensuite un projet de loi, enfin le Parlement se saisira de ce texte.* » Il a poursuivi : « *Cette formule affirme la permanence de Saint-Pierre-et-Miquelon dans la France. Elle marque que vous êtes des Français à part entière, avec les mêmes droits que les autres. Elle marque que la solidarité nationale doit jouer pour vous, quelles que soient les distances. Vous avez, entre la jeune Amérique, le Canada et la vieille Europe, une mission, celle de représenter la France. Je suis sûr que vous en avez la capacité et la volonté.* »

M. Albert Pen, maire de Saint-Pierre, président du conseil général et sénateur (P.S.), avait, en accueillant le secrétaire d'Etat, prononcé les paroles suivantes : « *Si nous nous accrochons à notre caillou, ce n'est pas pour que la métropole assure notre survie en souvenir des arpents de neige déjà dénigrés par Voltaire. Nous voulons les moyens de mieux travailler. Nous voulons voir se développer une économie moderne fondée sur la pêche, les activités portuaires et le tourisme. Pour cela, il faut d'abord nous relier au monde.* » M. Pen avait conclu son discours en ces termes : « *Le sénateur socialiste que je suis tient pourtant à vous remercier d'avoir maintenu ouvertes les portes que certains auraient bien aimé voir se fermer. Je tiens à vous assurer qu'au-delà des divergences idéologiques, et sans rien renier de mes convictions, je suis décidé — et les conseillers généraux avec moi — à pratiquer une loyale coopération avec votre administration et vous-même. Mon optimisme étant chevillé au corps, je veux oublier les déceptions du passé et croire que le maire de Vire, conseiller général du Calvados, saura nous comprendre et nous aider.* »

Un « oui, mais... »

M. Pen a repris la parole après que M. Stirn eut annoncé le projet de modification de statut, et il a déclaré : « *Vous avez mis en avant le concept de région car vous savez toucher en moi une corde sensible, mais vous nous imposez en même temps une départementalisation qui, même adaptée, suscite dans ce territoire, et depuis longtemps, beaucoup de méfiance. Le statut de département d'outre-mer a déjà été proposé en 1958 et repoussé, le 11 décembre de cette année-là, à l'unanimité, par le conseil général de l'époque.* »

L'orateur a recensé les dangers d'une éventuelle départementalisation et a noté en particulier : « *Je déplore surtout l'esprit centralisateur de nos gouvernements. Il les incite à vouloir couler l'ensemble des collectivités locales en un moule uniforme. Le principe même de la régionalisation ne devrait-il pas conduire à doter au besoin chaque région d'un statut différent convenant à son génie propre ? Ne pourrait-on concevoir un statut spécial pour Saint-Pierre-et-Miquelon ? (...)* »

» *Si j'accepte d'accorder un préjugé favorable aux modifications proposées, il faut que le jeu en vaille la chandelle. Certes vous nous apportez le gage de votre bonne foi. Mais il faut que des garanties très sérieuses nous soient données lorsque nous allons examiner dans le détail toutes les implications du statut départemental. En bref, c'est un « oui, mais » que je formule pour l'instant, et je ne vous cache pas que le deuxième terme de l'affirmation est plus ferme que le premier. Une augmentation des crédits d'assistance n'entraînerait pas en effet à elle seule l'adhésion de notre assemblée. Nous avons sous les yeux de par le monde bien des exemples de petites îles où l'assistance a détruit le travail sans que les populations soient plus heureuses. L'exemple de la Réunion et celui de la Guyane ont de quoi nous faire réfléchir. Il nous faut être sûrs que les droits acquis seront conservés et que les avantages promis ne pourront évoluer défavorablement selon l'humeur parlementaire ou les changements ministériels. Le 25 février dernier, dans un « Point de vue » publié par* le Monde, *je vous souhaitais une longue carrière au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM. Je la souhaite toujours, mais j'avoue être plus sûr de votre bonne foi que de la longévité des ministres chargés de l'outre-mer. Je suis encore moins assuré de la générosité du ministre des finances quel qu'il soit, et vous comprendrez dans ces conditions l'étendue de ma circonspection.* » Le sénateur a conclu : « *Je ne suis attaché qu'au développement économique de l'archipel. Si, pour parvenir à ce dernier, il nous faut passer par le stade départemental, eh bien, nous accepterons peut-être ce stade. Mais pas n'importe lequel...* »

M. Olivier Stirn a alors répondu à son tour en soulignant qu'il accueillait « *avec espérance* » la réplique du maire de Saint-Pierre. « *Sachez,* a-t-il ajouté, *que la départementalisation s'est beaucoup améliorée depuis 1958 et qu'elle évoluera encore. Je pense que nous arriverons ensemble à trouver une formule adaptée, évolutive, et qui ne sera en rien un décalque. Une formule qui constituera un exemple auquel vous serez fier d'avoir contribué.* »

NOEL-JEAN BERGEROUX.

(1) Ce voyage a débuté quatre cent cinquante-cinq ans, jour pour jour, après la découverte de l'archipel par le navigateur portugais Alvarès Faguendes.

A la Martinique

La majorité et l'opposition d'accord ...r constater que le devenir économique de l'île est dans une impasse

De notre correspondant

...rt-de-France. — Les assem... régionales de la Martinique iennent à la fin de leurs ...ux de planification. Après ... fait le point, durant le mois ...eptembre, chacune de son ... elles ont institué une com...on mixte comprenant des ...bres du conseil régional et membres du comité économ...e et social.

...la différence de l'assemblée ...rtementale, où le clivage po...e autonomisme-départemen...ne gouverne presque toujours ...otes des élus au sein des ...blées régionales, les études ...menées dans un climat par...moins passionné, et il arrive ...es rapprochements de points ...e s'opèrent. Le phénomène ...rve tout de même un carac...imité. Ainsi, la prévision du ...oppement socio-économique ... cinq ans a amené les mem... des assemblées, quelle que ... leur couleur politique, à ...ater l'impasse dans laquelle ...uve actuellement le devenir ...mique de l'île. Mais, si cha...st d'avis de régénérer d'abord ...ant tout l'appareil de pro...n, quand il s'agit de définir ...esures à prendre — et sur... du cadre dans lequel ces ...es devraient se déployer, — ...n retrouve alors sa famille ...nsée, et la politique reprend ...roits.

...effet, la majorité présiden... croit dans les vertus de la ...artementalisation économi... annoncée par le président ... République lors de sa vi... en décembre dernier et ...e bien proposer de son pro...hef les éléments principaux ...te politique. De son côté la ...e autonomiste persiste à ...r de croire qu'un quelcon...spoir de solution puisse naî... dehors d'un cadre où les ...iquais seraient directement ...és à la gestion de leurs af...

...allèlement, on assiste en ce ...nt à un harcèlement poli...dministratif entrepris par ...Perspectives et Réalités de ...afin d'inciter les pouvoirs ...s à instituer une politique ...nsport maritime et aérien ...e soit plus un obstacle au ...ppement des potentialités ...niques de la Martinique. ... initiative des giscardiens ... n'est pas étrangère à la ...ise du constat dressé par ...s majoritaires dans le cadre de la planification, et non récusé par les automobilistes. Poussée par l'inquiétude résultant de la progression persistante du chômage, la Martinique pourrait bien chercher à mettre au pied du mur M. Chirac, dont la visite reste fixée au mois de décembre.

VICTOR CARDON.



M. Fourcade : une hausse excessive des salaires constitue à la fois un facteur d'inflatio

Si l'on en croit M. Ligot (app. R.I.), « le budget est le baromètre de la vie d'une nation ». Un baromètre qui, en la circonstance, n'est pas au beau fixe. Il indiquait plutôt un climat « d'attente », selon l'expression de M. Papon (U.D.R.), rapporteur général du budget. Cette indication a dispensé plus de morosité que d'enthousiasme dans l'hémicycle du Palais-Bourbon.

Du haut de son perchoir, M. Edgar Faure, qui présidait la séance, a ainsi assisté, résigné, à cet « acte de routine » dont « la procédure désuète » avait été par lui relevée, apparemment sans effet, dans son allocution de clôture en juin dernier.

Grand prêtre de « cette morne liturgie », M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, n'a même pas su, ou voulu, faire passer dans son intervention ce souffle politique qui, de l'avis du président de l'Assemblée, contribue généralement à faire de ce discours solennel l'un des temps forts de la discussion budgétaire.

Pour M. Caro (réf.), le ministre des finances, en qui M. Crépeau (rad. gauche) persiste pourtant à voir « un optimiste impénitent », a eu le mérite, « cette fois, de ne pas afficher trop d'optimisme ». Voilà sans doute qui explique la sourde inquiétude qui émanait des interventions des orateurs de la majorité, une majorité qui n'éprouve aucun plaisir à se trouver, ainsi que l'a relevé M. Charles Bignon (U.D.R.), au milieu d'un carrefour avec un gouvernement « n'osant aller ni d'un côté ni de l'autre ». Il est significatif à cet égard que la majorité dans son ensemble et les réformateurs en particulier aient reproché au gouvernement son manque d'audace et son abs de vision d'avenir, allant même jusqu'à appla les mises en garde de M. Fourcade contre « revendications excessives ». Reste que, pou majorité, on n'abandonne pas un cheval au m du gué.

L'opposition, elle, comprend finalement bien la modestie d'un ministre dont le bu a estimé, par exemple, M. Duffaut (P.S.), devenu « un acte métaphysique fondé sur l dans le miracle ».

PATRICK FRANC

M. MAURICE PAPON (U.D.R.), rapporteur général de la commission des finances, souligne que « l'addition est lourde » pour les budgets de nos principaux partenaires et constate que seule la France, « enviée par ses voisins », présente un projet en équilibre. « Mais, ajoute-t-il aussitôt, il y a un danger de contagion, le financement du déficit budgétaire étranger risquant en effet de relancer l'inflation. » Pour M. Papon, cependant, cette situation est une raison de plus pour « affirmer et affermir la rigueur dans la gestion de nos finances publiques, dont l'équilibre budgétaire est l'élément fondamental ».

« Le budget de 1976, estime-t-il, ne pouvait être autre que ce qu'il est. » Il est donc réaliste, à son avis, de « l'admettre, de le défendre et d'en proposer l'adoption d'ensemble ».

M. PAPON : 4,7 % de croissance un pari audacieux

M. Papon fait ensuite trois observations :

1) L'équilibre actuel est réalisé grâce au report d'échéance des impôts sur le revenu et sur les sociétés payables en 1975.

2) Remonter à + 4,7 % un rythme de croissance tombé en 1975 à moins de 2,5 % constitue un pari optimiste.

3) Dans un environnement incertain ce budget se présente comme un instrument d'adaptation continue à la conjoncture et « nous avons des perspectives de rendez-vous budgétaires en 1976 ». Puis M. Papon s'efforce d'aller au-delà de ce budget « qui ne nous éclaire pas assez sur demain ».

En ce qui concerne les leçons des deux dernières années, il relève qu'à peu près tout le monde a été touché, mais pas au même degré. A son avis, le pouvoir d'achat des ménages a été relativement épargné, alors que les entreprises, relativement pénalisées, ont vu leur situation se dégrader.

A court terme, il retient les objectifs suivants :

— Reconstituer l'épargne des entreprises ;

— Eviter que l'inflation n'arbitre le partage social de la croissance.

C'est à l'Etat qu'il appartient de jouer ce rôle. L'Etat, estime M. Papon, doit éviter d'agir au coup par coup, comme les circonstances l'y conduisent trop souvent. Il lui faut, au contraire, élaborer une politique de l'emploi à long terme et conduire une politique économique globale. Refusant de faire le procès de la croissance, il estime nécessaire de rétablir la concurrence, au moment où « l'Etat s'use à imposer une réglementation des prix, faite de contraintes lourdes, complexes, souvent contradictoires et qui nous engage dans une économie administrée ». L'assistance sans discrimination donnée à des secteurs entiers de l'économie est, de l'avis du rapporteur général, le signe d'une société bloquée.

Quant à la réduction des inégalités, elle implique un transfert des revenus d'autant plus rigoureux que la croissance sera plus modérée. « Autrement dit, conclut M. Papon, la nouvelle croissance, ce n'est pas la facilité, c'est au contraire l'effort, des choix difficiles qui exigent un minimum de consensus collectif. »

Le risque d'une récession durable est écarté

« Pour 1976, déclare M. JEAN-Pierre FOURCADE, l'incertitude majeure est de savoir si l'économie française va retrouver une croissance équilibrée et durable. » Le ministre de l'économie et des finances répond ensuite aux trois questions qui, à son avis, vont dominer ce débat :

1) Sommes-nous sur la voie de la reprise ?

« L'année 1975 est une année de récession générale, plus longue et plus profonde que prévu. Toutefois, les mesures prises par nos principaux partenaires permettent aujourd'hui d'attendre une reprise. L'importance et la simultanéité des moyens mis en œuvre permettent de considérer que le risque d'une récession durable est aujourd'hui écarté. La vraie question qui se pose actuellement concerne donc moins la probabilité d'une reprise que son ampleur et sa durée. L'inflation est encore trop forte pour qu'on puisse attendre une reprise franche. Elle sera donc vraisemblablement d'ampleur modérée. En France, cependant, les progrès accomplis permettent de viser une croissance un peu plus rapide que celle de nos partenaires.

» Certes, on peut chiffrer à 2,5 % le recul de la production intérieure brute en 1975, recul dont la conséquence la plus préoccupante concerne l'emploi : en septembre, l'afflux saisonnier de jeunes a entraîné une augmentation nette de 148 000 demandes d'emploi non satisfaites. Au total, ces demandes atteignent 946 000, 882 000 compte tenu des variations saisonnières. Les résultats de la politique mise en œuvre en 1974 nous donnent toutefois davantage de liberté pour résoudre ce problème. Il fallait en effet d'abord lutter contre l'inflation (aujourd'hui la hausse des prix est ramenée à 0,7 % par mois, la balance des paiements a retrouvé son équilibre au deuxième trimestre) avant de s'attaquer au recul de l'activité à partir de la fin de 1974. »

Affirmant qu'à la suite du programme de développement adopté en septembre le changement conjoncturel est déjà certain, M. Fourcade donne quelques exemples : dès le mois de juillet, les carnets de commandes des entreprises du bâtiment se sont regonflés ; au cours du troisième trimestre de 1975, la consommation de produits manufacturés par les ménages a augmenté de 4 % ; depuis trois mois, le rythme mensuel des immatriculations a dépassé de 6 % le niveau atteint en 1974 ; enfin, pendant le troisième trimestre, l'Agence nationale pour l'emploi a reçu deux cent soixante-deux mille offres, ce qui indique que certaines entreprises ont repris l'embauche.

« Pour 1976, poursuite le ministre, nos hypothèses conduisent à un taux de croissance de la PIB de 4,7 %. Ce taux est un taux modéré. »

2) Quelles chances avons-nous de progresser dans la construction d'un nouvel ordre économique mondial ?

« Le monde est en crise. Il ne s'agit pas, affirme-t-il, de la crise définitive du capitalisme, annoncée avec une patience inlassable par les tenants d'un autre système, mais d'une crise de croissance et d'ajustement. »

Après avoir rappelé la position de la France en ce qui concerne l'organisation mondiale des paiements (défintion d'un régime de changes stables mais ajustables), il précise que, s'agissant des produits énergétiques, « la marge d'incertitude sur le prix du pétrole s'est sensiblement réduite », et que nos prévisions d'approvisionnement pour 1976 pourront être contenues dans le plafond de 51 milliards de francs, qui avait été fixé l'année dernière.

3) Mesurons-nous bien les tensions qui risquent d'accompagner la reprise ?

Sans nier l'instabilité du marché mondial des matières premières et les risques d'une forte hausse, M. Fourcade estime que, pour l'instant, les entreprises peuvent reconstituer leurs stocks et relancer leur production « à des conditions convenables ». A son avis, le problème le plus difficile concerne le commerce extérieur. Les chiffres de septembre font apparaître, en effet, une progression plus rapide des importations que des exportations. Toutefois, depuis la formation du gouvernement en juin 1974, les commandes fermes de biens d'équipement atteignent 78 milliards, « ce qui garantit une sécurité de nos courants d'exportation pour une certaine période ». « Mais, ajoute-t-il, il ne faut pas relâcher notre effort », car la reprise de la croissance entraînera « de fortes importations » ; aussi, après avoir enregistré cette année un excédent de 10 milliards, notre commerce extérieur sera simplement équilibré l'an prochain.

Pour M. Fourcade cependant, c'est en matière de prix de gros et de détail que les risques inhérents à la reprise de l'activité sont les plus importants : « Les premières indications générales sur septembre montrent qu'une tendance au retour de fortes hausses de prix se dessine. »

« De nombreux secteurs de l'activité réclament, parfois avec véhémence, parfois avec modération, des majorations de prix ou de marges. Les prévisions des commerçants en septembre vont dans le sens de l'accélération. Ces indications convergentes nous conduisent à penser que la lutte contre l'inflation constituera encore en 1976 la grande priorité de l'action du gouvernement et que nos objectifs en ce domaine seront particulièrement difficiles à atteindre. »

Abordant ensuite le projet de loi de finances pour 1976 et la politique conjoncturelle, M. Fourcade précise qu'ils répondent à un double objectif : soutenir une reprise modérée tout en maîtrisant les déséquilibres.

● LE BUDGET DE 1976, FACTEUR DE CROISSANCE MODÉRÉE.

1) Il entend assurer la maîtrise des finances publiques. Les dépenses progressent à un rythme voisin de celui de la production intérieure brute, c'est-à-dire 13,1 %. M. Fourcade précise à cet égard qu'il ne peut retenir la comparaison entre le projet de budget de 1976 et la loi de finances de 1975, corrigée par les trois lois de finances rectificatives, comparaison qui fait apparaître un taux d'augmentation des dépenses de 4,6 %. Et M. Fourcade poursuit : « Un effort fiscal modéré est prévu. Le budget de 1976 est présenté en équilibre. Il ne s'agit pas d'un comportement fétichiste. Quand la politique conjoncturelle l'impose, le gouvernement sait organiser le déséquilibre. »

2) Il entend soutenir la croissance économique : par des créations d'emplois relativement nombreuses (55 986 emplois, dont 28 874 pour l'éducation et 14 125 pour les P.T.T.) ; par des concours importants à l'industrie et par le renforcement des équipements publics amorcé par le programme de développement et confirmé dans ce budget.

3) « Il entend poursuivre la modernisation structurelle de l'économie française. » Ses priorités en témoignent : l'éducation, la culture, la recherche, les collectivités locales, la défense, la justice et la lutte contre la fraude fiscale. M. Fourcade souligne également l'évolution de la fiscalité « vers plus de justice », notamment par l'amélioration de la situation des petits contribuables. C'est ainsi qu'un effort important sera consenti au profit des personnes âgées et des handicapées. Dans cette catégorie, cent mille personnes de plus seront exonérées d'impôt sur le revenu. « Cet effort, précise le ministre des finances, sera financé par des mesures de normalisation fiscale. »

● LA POLITIQUE CONJONCTURELLE visera à maîtriser les déséquilibres et sera fondée sur trois éléments que M. Fourcade développe successivement :

1) Pour être en mesure d'assurer le réglage de l'activité, le gouvernement demande au Parlement l'autorisation de décaler les rentrées fiscales. Le ministre annonce à ce sujet que, sensible aux observations de la commission des finances, qui doutait de la constitutionnalité de cette procédure, l'article 16 sera retiré et qu'un projet de loi distinct sera déposé pour autoriser le gouvernement à procéder, en 1976, à la modulation conjoncturelle des impôts directs ;

2) Une politique monétaire « vigilante » s'efforcera d'obtenir une évolution de la masse monétaire, parallèle à celle de la PIB, de maîtriser le développement des crédits à l'économie (le système d'encadrement qui existe actuellement sera reconduit), d'éviter que le Trésor ne participe de façon excessive à la création monétaire. Le recours à l'émission de bons du Trésor, dont à ce jour 37 milliards ont été émis, sera, dans les prochains mois, relayé par des financements non monétaires, notamment par des ressources d'épargne.

Priorité : la politique des prix et des revenus

3) La politique des prix et des revenus sera, en 1976, « notre première priorité ». « L'accumulation des revendications catégorielles que notre économie est incapable de satisfaire simultanément constitue aujourd'hui, estime M. Fourcade, le principal facteur d'inflation. » Il refuse de citer des exemples de revendications excessives, mais explique que « l'inflation n'a pu prendre la dimension qu'elle a atteinte que parce que chacun dans son domaine a contribué à l'amplifier. C'est seulement le jour où ces comportements seront modifiés que l'inflation pourra se modérer » (applaudissements sur les bancs de la majorité ; protestations sur les bancs de la gauche).

Le gouvernement, précise M. Fourcade, est décidé à agir sur ces comportements :

— Par le rétablissement prélèvement conjoncturel en d'accélération de la hausse prix. Il relève que la commi des finances a donné un défavorable à cette proposi mais réaffirme que « le go nement attache une import particulières à cette mesure

— Par un contrôle des renforcé. Après avoir annon préparation d'un projet de renforçant le contrôle des tentes et instituant un con des concentrations, M. Four précise que, là où l'absenc concurrence réelle favorise comportements anormau contrôle des prix sera renf Pour éviter que la reprise c consommation ne soit l'occ d'un gonflement abusif marges, il a décidé de renf le blocage de celles-ci en v relative. En outre, pour cer produits sensibles, il a décid fixer un rapport maximal e le prix de vente et le prix d'a « Cette réglementation, pré t-il, s'appliquera aussi bien commerce de détail qu'au c merce de gros ou d'importatio (applaudissements sur les b de la majorité).

« Ce dispositif, reconn M. Fourcade, est sévère, nécessaire. » Et il ajoute : souhaite qu'il soit mis en œ dans un esprit de concerta L'ensemble des organisat représentatives du commerce réuni afin de fixer la liste produits concernés et de disc du montant des coefficients m tiplicateurs. » D'autre part, accords de stabilité conclus producteurs et commerçants même secteur pourront se sub tuer à cette réglementat Enfin, M. Fourcade précise examinera les résultats de actions avec les dirige des organisations professionne après six mois d'application.

En ce qui concerne le prix prestations de service qui lui i pirent « de vives inquiétudes » ministre annonce qu'il a mettre à l'étude un système d' cadrement « plus percepti pour le consommateur et plus ficace pour l'évolution géné des prix ». « Ce système, préc t-il, devrait néanmoins te compte de l'effort de revalori tion du travail manuel et problèmes spécifiques de l'em dans ce secteur. »

« Par ailleurs, poursuit-il faut que les salariés comp nent qu'une hausse excessive salaires constitue à la fois un teur d'inflation et une me pour l'emploi. Une augmenta générale des salaires ne peu traduire [à son avis] que par augmentation du pouvoir d'a au détriment d'autres catég ou par une inflation accru Dans ce domaine, M. Four souhaite que, « dans l'int même des salariés », les synd français prennent exemple su syndicats allemands ou brita ques. « Cet appel à la modéra affirme M. Fourcade, ne tra aucun désir de figer la hiérar des revenus ; dans la situa actuelle, le gouvernement a c rement marqué sa volonté de duire les inégalités. »

En conclusion, le ministre l'économie et des finances évo cette nouvelle croissance « nous sentons tous la nécessi et déclare : « Cela suppose l'économie française retrouv chemin de la croissance éq brée. Je ne crois pas qu'un marqué par de fortes tens inflationnistes puisse constr une économie plus efficace et société plus juste. »

Premier orateur inscrit dan discussion générale, M. D FAUT (P.S., Vaucluse) es que « l'équilibre budgétaire qu'une illusion », les fina publiques étant en réalité déficit. A son avis, la poli dite de « libéralisme avancé fait que camoufler « un la résigné ».

M. CHARLES BIGNON (U. Somme) s'interroge sur la si fication de ce débat budgé (« une procédure désuète »), estime que le financement budget social devrait être rep « Nous sommes à un carre déclare-t-il. Or le gouverne attend alors qu'il devrait vancer l'événement. Ce bu je vais le voter, conclut l'ora car il n'y a pas d'autre soluti

Pour Mme CONSTANS (Haute-Vienne), la situation d grande majorité des femme des familles s'est dégradée 1975, et risque de se dég davantage en 1976.

« Les seules mesures p ajoute-t-elle, sont celles qu coûtent rien. »

En séance de nuit, M. RO PARTRAT (réf., Loire) doute l'abaissement de l'âge de retraite et la réduction de durée hebdomadaire du tra créent « suffisamment d'em pour les jeunes ». L'ora regrette que ne soit pas da tage « renforcée la lutte co l'évasion fiscale ». Enfin, il re que « la famille paraît être peu l'oubliée du projet de lo finances ».

M. RENE RIBIERE (non

Les causes ou les effets ?

Aruspice moderne, M. Fourcade a cherché mardi dans les entrailles de l'économie française les signes de notre destin : progrès des commandes dans le bâtiment et l'automobile, consommation accrue de produits manufacturés par les ménages, moindre pessimisme des industriels...

Les menaces, le ministre de l'économie et des finances l'a admis, sont d'ailleurs nombreuses : incertitude quant aux achats de nos principaux partenaires étrangers (dont dépend le cinquième de notre production) ; hésitation de nombreux chefs d'entreprise français à investir tant que les capacités de production dépassent largement la demande ; réticence de millions de consommateurs à amplifier leurs emplettes alors que le chômage reste grave ou menaçant... Tout cela rend particulièrement aléatoires les pronostics officiels pour l'an prochain.

On pouvait espérer que M. Fourcade saisirait l'occasion du débat devant les députés pour répondre aux trois critiques faites dix jours plus tôt à la commission des comptes de la nation concernant ses hypothèses de travail. Il n'en a rien été. De sorte que l'on ignore toujours pour quelles raisons économiques la variation des stocks serait, l'an prochain, aussi considérable : une trentaine de milliards (passant de — 24 milliards, en 1975, à + 5), pourquoi l'épargne des sociétés progresserait de 14 % (ce qui impliquerait une sérieuse limitation des salaires), pourquoi, enfin, les prix de détail, qui augmentent ce trimestre à la cadence annuelle de 9,5 %, ne progresseraient que de 7,5 % l'an prochain, alors que les cours des matières premières, stables depuis deux mois, vont recommencer à augmenter si la reprise se confirme dans plusieurs grands pays.

A l'évidence, tout cela ne constitue pas le souci principal de M. Fourcade, puisqu'il est convaincu que le plan de relance du 4 septembre enclenchera *automatiquement* une expansion nette (+ 4,7 %) l'an prochain. Pour lui, c'est le péril inflationniste qui prime.

Prêtant le flanc à la critique déjà formulée dans ces colonnes, le ministre a souligné qu'après avoir « *fait face successivement* » à l'inflation puis au chômage — « *il fallait résoudre la première avant de s'attaquer au second* », — il convenait maintenant de s'en prendre de nouveau au danger redevenu prioritaire : la hausse des prix. M. Fourcade continue donc de raisonner en termes classiques au lieu de cerner la nouveauté du mal contemporain qu'est la « stagflation », coexistence d'inflation et de chômage.

Faute de s'attaquer simultanément et en profondeur aux deux aspects du mal, il risque d'échouer « successivement » sur les deux tableaux.

Tandis que le chômage va continuer à progresser jusqu'à Noël et peut-être au printemps, quel sera l'effet du dispositif anti-hausse des prix évoqué par le ministre ? Il repose sur deux piliers, d'une solidarité apparemment limitée.

Deux piliers incertains

Le premier est celui des conseils : M. Fourcade demande aux professions libérales de ne pas trop majorer leurs honoraires et aux salariés de modérer leurs revendications. Noble intention, mais sans conséquence pratique aucune, faute de moyens pour la faire appliquer. M. Méraud avait, dans son rapport sur les inégalités sociales, recommandé la voie fiscale pour tempérer les revenus non salariaux excessifs ; on n'en trouve pas trace dans le budget. Quant aux salaires, on voit mal comment le gouvernement pourrait — sans mesure nouvelle — ralentir leur hausse si, comme il l'affirme, l'expansion doit reprendre en 1976. Peut-on penser que les syndicats obtiendront moins quand les affaires « marcheront » qu'à l'époque de la crise ?

Le second pilier, celui des décisions, est apparemment plus solide : après concertation avec les syndicats de commerçants et le patronat, une liste va être dressée de produits dont le négoce sera réglementé par blocage des marges en valeur relative. On a déjà parlé à ce propos des textiles (qui ont beaucoup monté en septembre), de la maroquinerie, de la quincaillerie, de divers produits en papier...

Les premières réactions hostiles des groupements des commerçants donnaient à penser que l'opération serait temporairement efficace. Mais les aménagements apportés par M. Fourcade à son projet font craindre le contraire. Combien de secteurs vont échapper au « coup d'arrêt » ministériel, au nom de la concertation ? La réglementation des marges relatives ne va-t-elle pas conduire certains commerçants (les « grandes surfaces » notamment) à choisir aussitôt le haut de la « fourchette » bénéficiaire autorisée ? Faute de contrôleurs, comment le ministre fera-t-il respecter les règles nouvelles ?

Le scepticisme est compréhensible en la matière : depuis des années, de « contrats de progrès » en « accords de programme », de « coups de frein » en « accords de stabilité », les prix ont continué à monter, avec une tendance certaine à l'accélération. Quel miracle permettrait que des vieilles outres sorte du vin nouveau ?

Au moment où chacun s'accorde à penser que l'inflation a des causes structurelles — et M. Fourcade l'a admis quand il a déclaré que le changement des comportements des divers groupes sociaux était nécessaire pour permettre aux prix de « se modérer », — il est vain d'espérer vaincre durablement l'inflation sans modifications précisément structurelles. C'est aux diverses causes du mal qu'il faut s'en prendre et non à l'une seule — les marges excessives — ou à ses effets (les cours excessifs en fin de circuit).

Un œil neuf doit être porté sur l'affectation désordonnée des investissements privés (mis à la charge du consommateur par le biais de l'autofinancement), sur les pratiques multiples de cartels ou d'entente, sur la prolifération des circuits de distribution trop onéreux, le sabotage des plans anti-inflationnistes par les jeux de trésorerie des firmes multinationales, la fiscalité indirecte trop lourde, etc.

Cinq cent trente jours après l'élection présidentielle, ces chantiers n'ont guère été ouverts. M. Fourcade ne pourra pas indéfiniment rejeter sur le désordre international — enfant chéri de la politique américaine — les maux dont souffre le pays.

GILBERT MATHIEU.

à l'Assemblée nationale

...et une menace pour l'emploi

crit, Val-d'Oise) se déclare surpris de voir que « *ce budget ne comporte aucune vue d'avenir et se caractérise par une évidente neutralité par rapport à la situation économique* ». Il affirme que les « *optimistes prévisions du gouvernement ont été démenties* » et que la « *reprise se distingue par sa timidité* », et que le budget reste muet sur les réformes sociales annoncées. En ce qui concerne « *le nouveau modèle de croissance* », M. Ribière remarque qu'il « *s'inspire de l'exemple américain, comportant comme données permanente un important volant de chômage* ».

M. RENE RIEUBON (P.C., Bouches-du-Rhône) rappelle que, lors de sa campagne électorale, M. Giscard d'Estaing « *faisait de l'emploi son souci majeur, exposant à quelles menaces le vouerait un succès du programme commun* ». Or, constate-t-il, « *ces prophéties se sont cruellement retournées contre leur auteur* ». Pour lui, le pouvoir d'achat diminuera de 6,3 % en 1976, de même que le niveau de l'emploi.

M. JEAN-MARIE CARO (réf., Bas-Rhin) retient que le projet de budget « *repose sur des hypothèses raisonnables* ». Après avoir souhaité que le gouvernement coopère « *avec plus de dynamisme à l'élaboration d'une politique monétaire européenne* », il relève que « *la perspective d'une nouvelle croissance* » n'apparait pas, alors que, explique-t-il, la « *population aspire à un changement qui, loin de se limiter aux attitudes, s'attaquerait aux structures* ».

M. MICHEL CREPEAU (rad. de g., Charente-Maritime) déduit de la comparaison entre le budget 1975 et celui de 1976 que le changement tant annoncé ne s'est pas produit, et « *s'étonne que depuis plus de cinq cents jours le gouvernement semble attendre et compter sur les autres pour assurer la fameuse reprise* ». Mais il affirme que cette reprise internationale ne se déclenchera pas cette année « *pour la bonne raison*, déclare-t-il, *que ni le gouvernement ni les autres pays européens ne sont en mesure d'imposer un nouvel ordre monétaire international et une répartition équitable des matières premières...* »

Pour M. MAURICE LIGOT (app. R.I., Maine-et-Loire), il importe d'entreprendre des efforts en faveur des entreprises exportatrices et des industries de main-d'œuvre. En ce qui concerne les P.M.E., il demande notamment qu'elles soient autorisées à réévaluer leur bilan. Evoquant la famille, il relève « *la tolérance dont bénéficie la publicité pornographique et la diminution des ressources des allocations familiales* ».

M. Roger COMBRISSON (P.C., Essonne), dénonçant le caractère « *antisocial* » du budget, déclare que cette politique « *entraîne une polarisation de la richesse et de la misère* », richesse « *opulente pour les grosses sociétés* » et misère « *accentuée pour les familles modestes frappées par le chômage* » et « *accrue pour les foyers aux prises avec l'augmentation des loyers* ».

Après que M. Pierre CORNET (app. R.I., Ardèche) demande au ministre de procéder, en dehors de la discussion budgétaire, à une analyse sur la taxation des alcools, M. Henri GINOUX (réf., Hauts-de-Seine) estime qu' « *une hausse systématique des salaires serait une mauvais méthode, se retournant finalement contre les petits* ». Toutefois, il relève qu' « *il faut cesser l'hémorragie de la production française* ».

M. Claude-Gérard MARCUS (U.D.R., Paris) propose qu'une commission soit chargée d'étudier les modalités de coordination entre la Sécurité sociale et les hiérarchies administrative et politique, de manière à diminuer la charge qui résulte pour l'Etat et les collectivités locales de la lenteur de l'instruction des dossiers et donc des réalisations.

Pour M. Dominique FRELAUT (P.C., Hauts-de-Seine), ce budget est « *l'occasion d'un rendez-vous manqué avec les collectivités locales* ».

L'orateur dénonce la répartition injuste des impôts locaux, notamment la taxe d'habitation, et conclut : « *Le gouvernement compte sans doute sur les communes pour remédier aux effets de son désengagement, mais qu'il prenne garde : les maires, insatisfaits de ce budget, soutenus par leurs administrés, vont passer à l'action !* »

M. Bernard MARIE (U.D.R., Pyrénées-Atlantiques) félicite le gouvernement pour les mesures prises dans le budget en faveur du sport. En ce qui concerne l'impôt sur le revenu des personnes physiques, il insiste sur la nécessité de renforcer le contrôle fiscal mais « *d'éviter de pourchasser les petits et moyens contribuables en laissant les grands fraudeurs passer à travers les mailles du filet* ».

La séance est levée à 23 h. 50.

Les débats au Palais du Luxembourg

Les sénateurs réclament un nouvel effort pour relever les revenus agricoles

Les sénateurs ont poursuivi, mardi après-midi 21 octobre, la discussion de plusieurs questions orales concernant des problèmes agricoles et ruraux.

A la fin de la séance de la matinée, M. CHRISTIAN BONNET avait répondu à M. Pierre Brousse (Gauche-dém.), qui l'interrogeait sur la crise viticole. Au sujet de la charge financière de la distillation, le ministre de l'agriculture avait notamment indiqué : « *La France concourt à la charge communautaire pour 830 millions d'achats de produits à distiller, somme dont il faudra déduire la revente par le service des alcools, et l'un de mes soucis est justement que cet alcool ne soit pas revendu à bas prix pour permettre la confection de brandy qui, sous le couvert de Napoléon ou autres étiquettes, concurrencerait le cognac et l'armagnac, qui n'en ont, certes, pas besoin, auprès de consommateurs peu éclairés.* »

La séance de l'après-midi s'engage sur un « rappel au règlement » de M. SCHWINT (P. S.). « *Mardi dernier*, déclare ce sénateur, *une question orale posée par M. Chatelain (P.C.), a donné l'occasion à M. Poniatowski, ministre d'Etat, de dire que l'un des moyens les plus simples de rembourser la T.V.A. aux collectivités locales serait de la reverser telle quelle. Or, cette phrase ne figure pas au* Journal officiel. *Dans l'intérêt des collectivités locales, je demande que la rectification soit portée au procès-verbal.* »

Le débat agricole reprend ensuite à propos des exportations de céréales (question de MM. FERRANT et CAUCHON, Union centriste) et du contrôle vétérinaire (question de M. KAUFFMANN (Union centriste). Le ministre déclare, notamment :

« *Nous avons vendu en 1974-1975 3 millions de tonnes de céréales de moins que l'année précédente, essentiellement à l'intérieur de la C.E.E. La présente campagne s'engage sous des auspices également défavorables à l'exportation, mais, pour des raisons inverses, la récolte est plus faible. (...) Un statut des vétérinaires-inspecteurs a été fixé par le décret du 24 juin, les alignant sur les médecins-inspecteurs : la carrière sera débloquée.*

» *Un décret de novembre 1974, dont les textes d'application ne vont pas tarder, améliorera la prime de service du personnel des services de contrôle. Les élèves vétérinaires-inspecteurs seront désormais rémunérés.*

» *Les écoles vétérinaires ont reçu cette année 30 % de candidats supplémentaires.* »

La dernière des « questions » agricoles, avec débat, a trait au revenu des exploitants. « *On fait curieusement silence, aujourd'hui*, affirme de M. EBERHARD (P.C.), *sur ce mot d'ordre, la parité, lancé voici quinze ans comme un engagement solennel. Or, le recul du revenu agricole, en 1974, est estimé à 7 milliards, soit 15 %.* »

« *La détérioration du revenu agricole*, souligne M. YVER (ind.), *est donc à la stagnation, en volume, de la production (au lieu de l'augmentation de 4 % prévue), et à la hausse insuffisante des prix : 8 % alors que l'érosion monétaire dépassera 10 %. (...)*

M. CHRISTIAN BONNET répond à ces orateurs que, compte tenu de mesures de soutien qui ont déjà été prises, le revenu agricole devrait être en 1975 égal à celui de 1974, en francs constants. « *L'agriculture*, déclare-t-il, *est sujette à des aléas qui ne sont pas propres à notre seul pays. Je me suis efforcé de rechercher, sur le plan national, les mesures de nature à remédier à un état de chose que je suis, par ma fonction même, le premier à déplorer...* »

Exode rural et crise viticole

Au cours de la séance du matin, le Sénat avait examiné diverses questions concernant toutes l'agriculture (indemnisation des sinistres, taxe d'usage des abattoirs, désertion des campagnes, etc.). Répondant sur ce dernier sujet à une interrogation inquiète de M. DE LA FOREST, sénateur d'Ille-et-Vilaine (ind.), M. CHRISTIAN BONNET, ministre de l'agriculture, a reconnu que le dernier recensement avait révélé que la population rurale continuait de diminuer et pas seulement dans les régions montagneuses.

« *Cette désertification*, a dit le ministre, *appelle des mesures rigoureuses, d'autant plus que les ruraux aspirent de moins en moins à devenir des urbains. La fonction indispensable qu'ils accomplissent pour le maintien du sol est désormais admise par tous. La prime d'installation d'un montant de 2 500 francs va être étendue*, a annoncé M. Bonnet, *à quarante-quatre départements qui n'en bénéficiaient pas encore. Elle sera portée à 40 000 francs dans les zones les plus défavorisées. D'autres études ont été lancées qui devraient aboutir avant le prochain rendez-vous annuel. La détermination du gouvernement, et pas seulement du ministre de l'agriculture, ne peut être mise en doute.* »

Le Sénat a ensuite engagé une discussion, qu'il devait poursuivre dans l'après-midi, sur plusieurs questions orales avec débat de MM. ABEL SEMPÉ (P.S.), LÉON DAVID (P.C.) et PIERRE BROUSSE (Gauche démocratique) concernant la crise viticole et le problème de l'importation des vins italiens. « *Seule une distillation pénalisante pour les gros rendements permettrait d'assainir le marché du vin* », a notamment estimé M. SEMPÉ.

« *Quelle contradiction*, a proclamé M. DAVID, *que de prétendre maintenir l'agriculteur à la terre et en même temps donner ce spectacle des fruits et des légumes, du lait parfois, que l'on détruit pour les rendre impropres à la consommation !* »

M. PIERRE BROUSSE (Gauche dém.) estime que la concentration excessive, « monopolistique », du négoce a abouti à faire considérer le vin comme une simple matière première. « *Il faut*, dit-il, *interdire le coupage, imposer l'achat de vins de qualité, et leur vente sous leur nom d'origine. C'est ce qu'on fait pour l'eau minérale. Ne pourrait-on le faire pour le vin de table ?* »

« *Un blocage des prix de détail, dont on prête l'intention à certains services financiers*, déclare M. ALLIÈS (P.S.), *est inacceptable s'il ne tenait pas compte de la nécessité de relever le prix du degré-hecto.* »

M. SOUQUET (P.S.) s'élève contre ceux qui prétendent « faussement » que le Languedoc ne produirait que des vins impropres à la consommation qu'il faut, de toute nécessité, couper de vins italiens ou algériens.

M. CHRISTIAN BONNET, prenant la parole pour répondre aux orateurs, souligne que la distillation massive, le mécanisme correcteur aux frontières, la récolte, qui tournera autour de 68 millions d'hectolitres, contribuent à assainir la situation. A l'égard des pays tiers, nous veillons, dit-il, et continuons de veiller au strict respect du prix de référence, qui sera de 12,50 F au 15 décembre prochain.

Plusieurs sénateurs ayant réclamé la création d'un office du vin, M. Christian Bonnet leur déclare : « *Il ne faut pas se leurrer avec des mots ; je ne sais quel mythe s'attache à ce mot d'office ; mon intention est de doter le marché du vin d'un instrument d'intervention efficace. Qu'on me permette*, conclut-il, *de ne pas m'engager davantage sur son appellation et sur ses modalités.* »

AÉRONAUTIQUE

AU CONSEIL DES MINISTRES

M. Bourges présente un projet de réorganisation de la SNIAS

M. Jacques Mayoux présidera le nouveau conseil d'administration

Le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, qui est l'autorité de tutelle administrative de la construction aéronautique en France, devait présenter au conseil des ministres de ce mercredi 22 octobre le projet de réorganisation de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), qui fabrique notamment Concorde, l'Airbus, des hélicoptères et des missiles (« le Monde » des 17 et 30 septembre). Après la démission du général Fourquet, qui présidait le conseil de surveillance de la société, le directoire de la SNIAS, animé par M. Charles Cristofini, sera dissous. La SNIAS aura désormais un conseil d'administration composé de douze membres.

C'est M. Jacques Mayoux, ancien directeur du Crédit agricole, qui sera choisi pour présider le nouveau conseil d'administration, dont la composition présente une nouveauté. Au lieu de cinq représentants de l'Etat, qui est l'actionnaire quasi unique, trois représentants seront nommés au titre du ministère de la défense, du ministère des finances et du secrétariat d'Etat aux transports. Trois autres représentants seront désignés parmi des personnalités jugées compétentes dans le domaine aéronautique et choisies par accord express entre le ministère de la défense et le ministère des finances. Les six autres représentants au conseil d'administration le seront au titre des banques nationalisées et du personnel.

Un colosse aux pieds d'argile

Ce n'est pas la première fois que le gouvernement propose à M. Jacques Mayoux de prendre la responsabilité de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), mais c'est la première fois que l'ancien directeur général de la Caisse nationale du crédit agricole accepte l'offre de l'Etat. Déjà, il y a quatre ans, la suggestion lui avait été adressée. En 1971, il avait été question que M. Mayoux devienne directeur général de la Banque nationale de Paris (B.N.P.). Mais l'idée avait été finalement abandonnée. Le gouvernement avait alors envisagé de lui confier la réorganisation de la construction aéronautique et, plus précisément, de lui donner la responsabilité exclusive de la SNIAS.

Ancien élève des Hautes Etudes commerciales (H.E.C.), condisciple de M. Valéry Giscard d'Estaing à l'Ecole nationale d'administration — les deux hommes se tutoient en privé — et inspecteur des finances, M. Mayoux avait, à l'époque, décliné l'invitation du gouvernement. Il avait estimé que certaines conditions n'étaient pas réunies, notamment en ce qui concerne la politique suivie par l'Etat en matière aéronautique. M. Mayoux ne cache pas que la gestion industrielle est plus délicate que la gestion bancaire, et il a souvent dénoncé l'excès d'intervention de l'Etat dans le service public, un interventionnisme de détail qui bride les initiatives et transforme les entreprises nationales en solliciteurs. Il faut croire que l'ancien directeur général du Crédit agricole a, cette fois-ci, obtenu des assurances ou des garanties sur ce qu'il convient de faire à la tête de la SNIAS.

Ce n'est pas, en effet, un travail facile qui attend M. Mayoux. Du reste, des syndicalistes, avant même de connaître le titulaire du poste, ont adjuré le nouveau président-directeur général de la SNIAS de savoir refuser cette responsabilité s'il n'avait pas les instructions nécessaires et les moyens financiers adéquats pour diriger effectivement la société nationale. « *Ne soyez pas*, ont dit les cadres C.G.T., *le président chargé d'appliquer une politique irresponsable.* »

A tort ou à raison, M. Mayoux passe pour un chef d'entreprise qui n'apprécie pas les solutions ambiguës et mal définies au départ, au point qu'il est souvent accusé d'autoritarisme. Cette « image de marque » est, peut-être, à l'origine du choix gouvernemental. Le ministère de la défense, qui est en France l'administration de tutelle de l'industrie aéronautique, a fait valoir que les circonstances internationales nécessitaient, pour la prise de décisions au sein de la SNIAS, une centralisation et une rapidité plus grandes, pour lesquelles la formule traditionnelle d'une société avec un président-directeur général et un conseil d'administration semble finalement mieux adaptée.

Il y a seulement dix-huit mois, le gouvernement avait préconisé une formule différente en instituant — contre l'avis de l'état-major alors en place à la tête de la SNIAS — un conseil de surveillance, présidé par le général d'armée aérienne Michel Fourquet, et un directoire de cinq membres, animé par M. Charles Cristofini. A charge pour cette équipe d'apurer les comptes de la société après la gestion financière, très critiquée, de M. Henri Ziegler, entre 1970 et 1973, puis de créer des « divisions » spécialisées selon leur production (avions, engins tactiques, hélicoptères et systèmes spatiaux) et assistées d'un réseau commercial efficace avec le service après vente. La formule de société, instituée au début de 1974, n'aura par eu l'effet escompté dès lors qu'en créant « *une constellation de patrons* », elle a dilué les responsabilités, consolidé certaines « *féodalités* » et avivé les querelles de personnes.

Ingouvernable

Le retour à une organisation plus classique de la SNIAS, avec un président-directeur général et un conseil d'administration, aplanira-t-il toutes les difficultés, comme on le suppose dans les services officiels ? Rien n'est moins sûr, et il est de fait que les organisations syndicales ont tenu, lors d'un récent comité central d'entreprise, à faire part d'un certain nombre de réserves sur l'opportunité d'une nouvelle modification des statuts de la société nationale.

Depuis qu'elle a résulté, il y a maintenant cinq ans, de la fusion de Sud-Aviation avec Nord-Aviation et la Société pour l'étude et la réalisation des engins balistiques (SEREB), la SNIAS s'est révélée proprement ingouvernable. Premier groupe européen dans le secteur aérospatial avec trente-sept mille employés, sans compter les filiales, la SNIAS a été souvent assimilée à un colosse aux pieds d'argile, qui vacille à la moindre récession du transport aérien dans le monde ou sous la menace d'une vive concurrence des Etats-Unis, favorisée par la baisse du dollar et une forte inflation européenne.

La société nationale a dû, depuis 1972, présenter à son actionnaire unique, l'Etat, des bilans financiers qui font apparaître un profond déséquilibre, marqué par un déficit cumulé qui dépassera très largement le milliard de francs si l'on totalise les quatre exercices jusqu'à celui de 1975 inclus. Les aides financières que l'Etat apporte régulièrement à la SNIAS sous la forme d'avances d'actionnaire et d'augmentation du capital ne parviennent plus à compenser l'augmentation considérable de ses frais financiers — l'endettement de la société a cru de 18 à 29 %, selon qu'il s'agit de dettes à long et moyen terme ou à court terme — ni la diminution importante de ses fonds propres de roulement. Sous-capitalisée, la SNIAS doit emprunter à des taux de marché pour engager et développer des programmes aérospatiaux qui sont, d'autre part, financés au compte-gouttes ou avec retard à l'aide de crédits publics. Principal actionnaire de la SNIAS, l'Etat, qui est aussi son principal client, n'est pas toujours un bon payeur...

Le lent démarrage des ventes de l'Airbus — quinze exemplaires viennent toutefois d'être commandés en huit mois — et la mévente actuelle de Concorde se conjuguent avec l'absence de grand projet réellement nouveau et soutenu par le gouvernement, pour expliquer la baisse des activités et la crise de l'emploi dans les ateliers ou les bureaux d'études de la division « avions ». En deux ans, on peut considérer que la SNIAS a perdu environ 1 700 travailleurs, soit le dixième des effectifs de cette division, par le simple jeu des départs volontaires, de la pré-retraite ou de l'arrêt de l'embauche.

Appelé à la présidence de la SNIAS, M. Mayoux aura, comme tous ses prédécesseurs, à analyser, en priorité, ce que les experts nomment, dans leur langage froid et inhumain, « *l'adéquation rationnelle des effectifs aux plans de charge* ».

Les syndicats savent déjà ce que cette expression dissimule. Ils redoutent que des reclassements ou des transferts de personnels, dans des divisions plus actives de la SNIAS, et des licenciements n'interviennent lorsque les incitations aux départs anticipés se révèleront insuffisantes.

De telles craintes sont apparues à plusieurs reprises dans le passé. A chaque fois, le gouvernement a renoncé à des licenciements massifs, avec l'argument que ces mesures prendraient vite l'allure d'un « *Lip national* » — pour reprendre l'expression d'un ancien premier ministre, — intolérable dons des régions, tels le Centre ou le Sud-Ouest, qui connaissent déjà une crise de l'emploi. Mais aussi, le gouvernement avançait le prétexte qu'on ne disperse pas des équipes techniques, difficiles à reconstituer si le marché reprenait vigueur.

C'est donc à mieux définir les objectifs à long terme et les moyens de sa politique nationale de construction aéronautique que M. Mayoux — une fois acceptée la responsabilité de la SNIAS — devra inciter le gouvernement. Tous ses prédécesseurs à la tête de la société nationale ont finalement échoué, faute de pouvoir obtenir des orientations précises et garanties de l'Etat, qui reste, en dernière analyse, le véritable « patron » de la SNIAS. Il est vrai que la conjoncture industrielle ou commerciale ne facilite pas une telle tâche et que le gouvernement est porté, naturellement, à tergiverser face à une Europe de l'aéronautique qui a du mal à naître et devant une concurrence américaine chaque jour plus agressive.

Sur un point, cependant, la nouvelle direction de la SNIAS devrait pouvoir, sans attendre, recevoir quelques assurances. Il s'agit de la place respective, au sein de l'industrie aéronautique française, tant civile que militaire, de la société nationale et du groupe privé Dassault-Bréguet. Le quasi-monopole de Dassault-Bréguet en matière militaire, voulu et longtemps encouragé par le gouvernement, et la volonté du groupe privé de prendre sa part du secteur civil ont souvent joué contre les intérêts propres de la SNIAS. Une meilleure répartition des responsabilités doit être trouvée, différente en tous les cas de celle qui prévaut aujourd'hui et qui est fondée sur des rapports de sous-traitance de la SNIAS vis-à-vis d'un groupe privé, nécessairement plus dynamique et auréolé de ses nombreux succès commerciaux.

Au moment où le gouvernement s'interroge sur le lancement d'un nouvel appareil de transport civil ou militaire et d'un nouvel avion de combat, la SNIAS ne peut être tenue à l'écart de ces projets. Sinon, elle devra se satisfaire de la situation présente qui veut qu'un travailleur de la société nationale sur dix — et, demain, bien davantage — dépend de commandes enregistrées par Dassault-Breguet et confiées par ce dernier, en sous-traitance, à la SNIAS.

JACQUES ISNARD.

[Né le 18 juillet 1924 à Paris, M. Jacques Mayoux est diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales et de l'Ecole nationale d'administration (promotion Europe, à laquelle ont appartenu MM. Valéry Giscard d'Estaing, Marceau Long et André Chandernagor). Inspecteur des finances, il est, en 1955, à la direction des relations économiques extérieures (DREE), et il devient, en 1958, conseiller technique au cabinet de M. Edgar Faure, ministre des finances, dans le gouvernement présidé par M. Pierre Pflimlin. En 1958, il est ensuite secrétaire général adjoint du comité interministériel pour les questions européennes.

En 1963, il est nommé directeur général de la Caisse nationale de crédit agricole et, depuis 1964, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris. C'est en mars dernier qu'il est remplacé, au Crédit agricole, par M. Jacques Lallement et qu'il réintègre, alors, l'inspection générale des finances.]

SCIENCES

L'EAU DE MER POURRAIT ÊTRE UTILISÉE POUR LA PRÉPARATION DES BÉTONS

L'eau de mer pourra désormais être utilisée dans la préparation de mortiers et de bétons grâce à un nouveau procédé qui vient d'être mis au point par deux firmes spécialisées dans la Chimie : Tessenderlo Chemie (filiale d'Entreprise minière et chimique-France, société nationale qui regroupe les Potasses d'Alsace et l'Office national industriel de l'azote) et Chemical Development Corporation.

Ce procédé, pour lequel des brevets mondiaux ont été déposés, permettra d'assurer à l'avenir la construction de ports, de routes, d'infrastructures industrielles à moindre coût.

CULTURE

La France, c'est ce qu'il y a de meilleur

déclare M. Giscard d'Estaing à la télévision belge

De notre correspondant

Bruxelles. — Dans une interview accordée à la radio-télévision belge à l'occasion d'Europalia, festival belge consacré, en 1975, à la France, M. Giscard d'Estaing a évoqué, le mardi 21 octobre, le rayonnement de la langue française, ses lectures, la pornographie et l'architecture.

Le français : « *La langue française, après les progrès considérables de l'anglais dûs à la guerre, me paraît gagner du terrain. J'étais reçu au Kremlin il y a quelques jours. Il y a eu la cérémonie traditionnelle de présentation du corps diplomatique dans la salle Saint-Georges : la très grande majorité des ambassadeurs parlait plus le français que l'anglais.* » Au cours de l'interview le président de la République a encore déclaré : « *Mon plus grand musicien c'est Mozart, et ce sont ses très grandes œuvres que je préfère, notamment l'opéra. Ensuite, beaucoup la musique du dix-neuvième siècle, jusqu'au début de la musique contemporaine que je connais moins. La littérature, pour moi c'est une grande partie de ma vie. Je ne pourrais pas vivre sans lire. Je lis tous les jours une heure le soir, et toujours de grandes œuvres. Ce que je préfère ce sont les grands romanciers du dix-neuvième siècle français et russes.* » (...)

» *Je lis des romans policiers roses parce que tout se passe toujours bien, il n'y a jamais de scènes d'horreur. Je lis les romans policiers d'Agatha Christie ou de très bon auteurs américains que je lis en anglais parce que pour moi c'est un délassement de lire dans une langue étrangère.* »

Interrogé sur le cinéma pornographique, il a ajouté : « *Je n'en ai jamais vu, ce qui fait que je n'en parle pas avec une compétence particulière. Lorsque j'allais au cinéma, il y a quelques années, il n'existait pas, et depuis qu'il existe, mes fonctions font que je ne me rends pas au cinéma, donc je n'en ai jamais vu. Ce qui me choque ce n'est pas le spectacle mais le motif qui me paraît exclusivement et cyniquement motif d'argent. Aussi longtemps qu'il s'agit d'une recherche c'est possible mais manifestement à l'heure actuelle, il s'agit purement et simplement d'une affaire d'argent. C'est la forme la plus hideuse de la société de consommation, et c'est particulièrement déplaisant.* »

M. Giscard d'Estaing a enfin donné « sa définition » de la France :

« *La France, c'est ce qu'il y a de meilleur. Ce n'est pas ce qu'il y a de plus grand. Il y a des pays plus vastes que le nôtre. Il y a des pays qui ont probablement plus de beauté que le nôtre. L'Italie est un pays admirable. Le Mexique est un pays superbe. Mais le pays où les choses sont les meilleures au total me paraît être la France. Pour moi, la définition de la France, c'est ce qu'il y a de meilleur.* »

P. DE V.



DÉFENSE

AVANT LE PROCHAIN CONSEIL A L'ÉLYSÉE

L'armée de l'air française prépare le remplacement de ses Mirage-I

Consacré, en principe, à l'examen des missions et des nouveaux matériels de l'armée de l'air française, le conseil de défense, que M. Giscard d'Estaing présidera le jeudi 23 octobre à l'Elysée, a été précédé d'une réunion préparatoire le mardi 21 octobre. Cette procédure n'est pas habituelle, et elle pourrait avoir été dictée par l'importance du sujet, puisqu'il s'agit, de définir le prochain équipement de l'armée de l'air et, notamment, l'avion de combat moderne qui remplacera progressivement les Mirage-III en escadre.

Il est probable, aussi, que le conseil de défense examinera, de nouveau, le projet de réorganisation du dispositif militaire dans l'est de la France, présenté par l'état-major de l'armée de terre (*le Monde* du 30 juillet).

Le remplacement des Mirage-III est posé de longue date. Mais la solution retenue a beaucoup évolué avec les changements de chef d'état-major à la tête de l'armée de l'air. Entre le projet Ragel (reconnaissance, attaque et guerre électronique) du général Gauthier et le programme d'un avion à flèche variable (les ailes se déployant à l'atterrissage et au décollage pour se replier le long du fuselage à grande vitesse) du général Maurin, les différences de points de vue sont considérables. Depuis, le général Grigaut a présenté un nouveau programme, l'A.C.F. pour avion de combat futur, dans le cadre d'un plan d'équipement à long terme préparé en 1973.

D'un poids au décollage d'une vingtaine de tonnes, l'A.C.F., baptisé Super-Mirage par son constructeur, la société Dassault-Bréguet, sera propulsé par deux réacteurs M 53 de la SNECMA, qui développent, chacun, une poussée de 8 500 kilos environ, pour atteindre une vitesse maximum supérieure à deux fois et demie celle du son. Avec une cellule de base qui demeurerait la même, l'A.C.F. a été conçu en deux versions principales : l'une, d'interception et de supériorité aérienne, et l'autre, de pénétration lointaine à basse altitude et de reconnaissance.

Un avion cher

Ce sont les systèmes d'armes (électronique et radar, en particulier) qui différencieraient les modèles de l'A.C.F. selon les missions, mais chacune des versions emporterait un équipement important de contre-mesures : détecteurs, brouilleurs et leurres divers. La version de défense aérienne et de supériorité serait équipée d'un radar air-air couplé avec des missiles, le radar étant de grande dimension (90 centimètres de diamètre d'antenne) pour voir à une centaine de kilomètres. La version de pénétration lointaine, jusqu'à 800 kilomètres à basse altitude, embarquerait un radar de suivi de terrain avec un missile-air-sol de 80 kilomètres de portée, équipé d'une charge nucléaire de plusieurs centaines de kilotonnes, tandis que, pour la reconnaissance, l'appareil emporterait des capteurs, des antennes infrarouges et des caméras classiques.

Quoi que puissent en dire ses partisans à l'état-major, l'ACF apparaît comme un avion polyvalent et très complexe. Toute l'histoire de l'aéronautique militaire démontre qu'il est difficile de vouloir concilier entre elles des performances techniques qui s'excluent, en réalité, l'une l'autre et, en particulier, pour le réacteur de l'A.C.F., il existe des craintes que ne puissent être réunies — sur un seul type de moteur — les qualités nécessaires à la pénétration à basse altitude et les caractéristiques requises pour un vol à deux fois la vitesse du son à 15 000 mètres d'altitude. De surcroît, la mise au point du nouveau radar, étudié par Thomson-C.S.F. et l'Electronique Marcel Dassault, demandera du temps à moins que les Etats-Unis reviennent sur leur décision de ne pas coopérer.

L'ACF, enfin, sera un avion cher, de l'ordre de 80 à 100 millions de francs l'exemplaire. Ce qui pourrait limiter ses perspectives de vente à l'étranger et, principalement, aux pays désirant renouveler leur flotte de Mirage-III. Toutefois, il est intéressant de noter que cet argument n'a pas dissuadé la délégation ministérielle pour l'armement de soutenir le point de vue de l'état-major de l'armée de l'air et de considérer que l'existence de l'ACF empêcherait les Etats-Unis, avec leur F-15, et l'Union soviétique, avec le Mig-25, de monopoliser le marché.

Avec l'armée de l'air française comme seule cliente à ce jour, pour environ deux cents exemplaires au total des différentes versions de l'ACF, il n'est pas assuré que la réalisation d'un tel programme soit à la portée financière de la France. L'état-major a calculé, au demeurant, que l'exécution — dans toute son ampleur — de son plan d'équipement à long terme et de ses missions exigeait un budget militaire de l'ordre de 4 % du produit national brut, soit environ 60 milliards de francs, alors que la défense recevra 50 milliards en 1976, soit 3 % du P.N.B.

En attendant d'y voir plus clair, le gouvernement a pris, en août, la décision de suspendre la con truction du deuxième prototy de l'ACF. Le travail continue s le premier prototype, c'est-à-di un avion de supériorité aérien et d'interception, dont le premi vol devrait avoir lieu à l'a tomne de 1976. Le ministre de défense, M. Yvon Bourges, a co menté cette mesure récemme en expliquant que le gouvern ment devait maintenant s'att cher à définir des priorités da les missions attribuées à l'arm de l'air et que l'appui tactique la pénétration n'avaient sa doute pas la priorité, compte te de l'existence dans les escadr du biréacteur Jaguar, qui do nait satisfaction.

Plusieurs solutions

Si — *a contrario* — le gouvern ment choisissait d'abord de r pondre aux missions de comb rapproché, d'interception et supériorité aérienne, plusieurs s lutions pourraient être retenu Dans cette hypothèse, le con tructeur a préparé une versi allégée de l'ACF et a entrep des études pour installer éve tuellement un réacteur M-53 s la cellule rénovée d'un Mirage-I à voilure en delta ou sur cel d'un Mirage F 1 amélioré à ai en flèche. Ainsi, à défaut de po voir disposer d'un biréacteur AC en raison de son coût excess l'armée de l'air française d vrait se contenter d'un Supe Mirage-III ou d'un Super-Mira F 1 avec le nouveau réacte M-53 de la SNECMA. Ultérieur ment pourrait lui être propo en complément un Super-Jagu pour la pénétration.

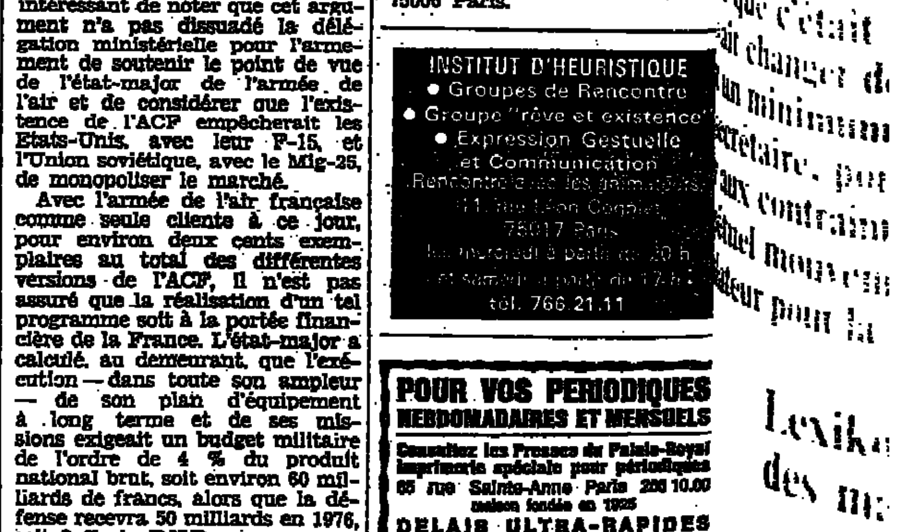
Une autre solution, qui aura fait appel à la coopération eur péenne, a été suggérée par d industriels. Elle consiste à o tenir de la Grande-Bretagne de la République fédérale d'All magne — dont les besoins so analogues à ceux de la France qu'elles acquièrent la versio « supériorité aérienne » de l'AC en échange d'un engagement d Paris à prendre la version « pénétration » du biréacteur MRC que ces deux pays prévoient d construire en commun, sans l participation de la France. Cett formule n'est pas la moins onéreuse, mais elle illustrerait l volonté européenne des trois gouvernements intéressés. A Paris *on affirme qu'une telle réciprocité a été écartée par Bonn lors* de la dernière rencontre des mi nistres français et ouest-alleman de la défense. — J. I.

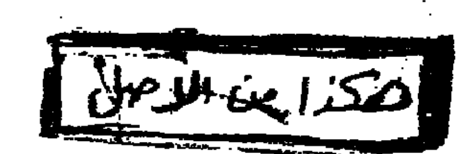
L'UNION SOVIÉTIQUE A PROCÉDÉ A DEUX EXPLOSIONS NUCLÉAIRES SOUTERRAINES DE FORTE PUISSANCE

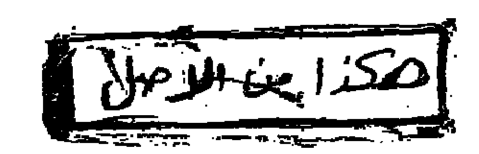
L'Union soviétique a procédé deux explosions souterraines forte puissance, le samedi 18 oct bre et le mardi 21 octobre, da la région nord de la Nouvell Zemble. Selon les observatoir suédois, américains et indiens q ont détecté les deux explosion les engins avaient une puissan de plusieurs mégatonnes. U autre explosion nucléaire soute raine de forte puissance ava déjà eu lieu en août dernier.

[Tout se passe comme si l'Uni soviétique se hâtait de procéder à programme d'expériences nucléai souterraines mégatonniques ava l'entrée en vigueur, le 31 mars 197 de l'accord signé le 3 juillet 1974, Moscou, avec les Etats-Unis. Cet a cord stipule qu'après cette date, puissance des explosions nucléai souterraines des deux pays ne dev pas dépasser 150 kilotonnes. juin dernier, les Etats-Unis ont aussi procédé à un essai souterr de forte puissance, entre 200 ki tonnes et 1 000 kilotonnes, dans Nevada.]

● *La revue mensuelle* Esp consacre, en grande partie, s numéro d'octobre 1975 à « *l'arm et la défense* ». Au sommai notamment, des articles M. Jean Boulègue sur « *socié militaire et crise de société* », M. Paul Thibaud sur l'objecti de conscience, et de Casamayor s « *phantasmes d'une vieille culot de peau* »; 18 F, 19, rue Jac 75006 Paris.

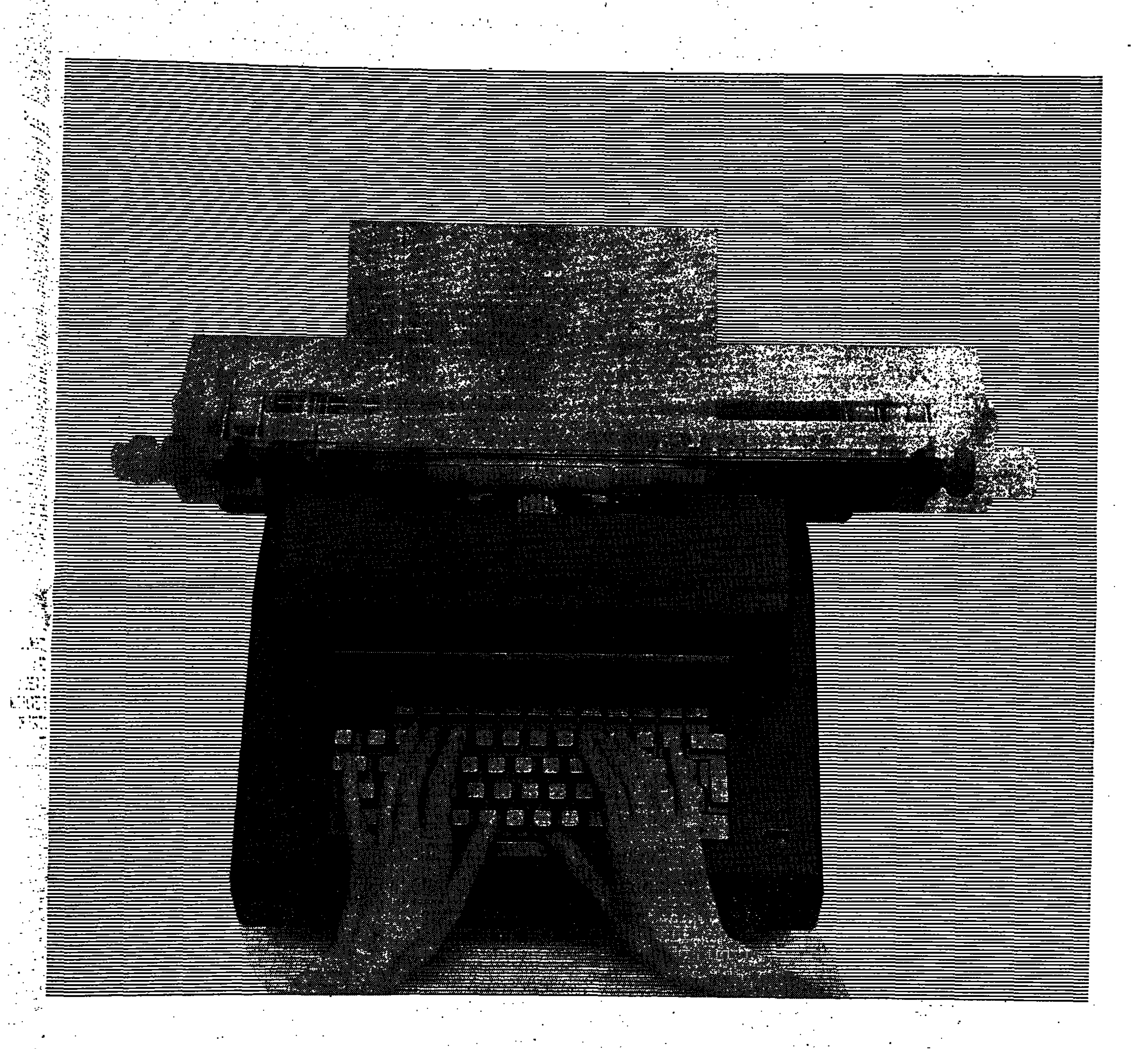






Olivetti Lexikon 90

Plus que toute autre



On a cru longtemps que c'était le soleil qui tournait autour de la terre... Et de même dans le domaine de l'écriture à boule, que c'était celle-ci qui devait bouger. Bien sûr, on pouvait changer de caractères en changeant la boule, mais c'est un *minimum* et c'était tout.

La secrétaire, pour son travail, devait quand même se plier aux contraintes de la machine: un point d'écriture en perpétuel mouvement, le chariot *souvent trop petit*, pas de tabulateur pour la mise en colonne des chiffres.

Avec la nouvelle Lexikon 90 à tête d'écriture, c'est la machine à boule qui s'adapte enfin aux exigences du secrétariat: plus de problèmes pour l'utilisatrice, dimension du chariot en fonction du format des documents et même, si elle le désire, un tabulateur *décimal automatique*.

Lexikon 90 vous apporte donc tous les avantages des machines à boule traditionnelles, mais aucune autre machine à boule ne vous procure ce que vous donne la Lexikon 90.

Lexikon 90, la nouvelle classe de l'écriture électrique qui s'ajoute à la gamme des machines et systèmes d'écriture Olivetti Editor.

olivetti

SOCIÉTÉ

La Fondation de France ouvre sa campagne en faveur des personnes âgées

La Fondation de France et le comité d'entente des journées nationales organisent du 22 au 26 octobre une campagne en faveur des personnes âgées sur le thème : « Ne les laissez pas seuls ». Toutes les mairies de France ont été invitées à rester ouvertes jusqu'à 22 heures pour la vente des cartes de souscription à 10 F, qui pourront également être achetées jusqu'au dimanche 26 dans les banques, les bureaux des P.T.T., les caisses d'épargne, les pharmacies, les librairies.

Créée en janvier 1969 par dix-huit grandes institutions financières, sur l'initiative du général de Gaulle, la Fondation de France (67, rue de Lille, 75007-Paris) a été présidée successivement par MM. Pierre Massé, ancien commissaire général du plan, Maurice Schumann, ancien ministre des affaires étrangères, et Roger Seydoux, ambassadeur de France. Elle est destinée à rassembler et à gérer, au bénéfice d'œuvres d'intérêt général les dons et legs que souhaitent lui adresser les particuliers. Elle comprend cinq fonds permanents : aide aux handicapés, aide au tiers-monde, développement culturel, harmonie des paysages, recherche scientifique. M. Roger Seydoux nous précise ci-dessous son caractère et ses objectifs.

« Notre rôle est de compléter l'action de l'État, pas de nous substituer à lui »

nous déclare M. Roger Seydoux

Quand on compare les grandes fondations américaines et la Fondation de France, on est frappé des moyens et, finalement, de l'audience très limités de cette dernière. La Fondation est encore une idée neuve en France. Comment l'expliquez-vous ?

— Les Anglo-Saxons sont très habitués à l'idée de Fondation. D'abord, parce qu'en Grande-Bretagne comme aux Etats-Unis l'Etat est en général relativement faible, et beaucoup d'initiatives sont prises non pas par l'Etat ou les collectivités locales mais par les particuliers. En France, vous êtes dans un pays latin où, par tradition, on attend tout de l'Etat.

» La deuxième raison qui explique que les Français ne sont pas naturellement disposés à verser de l'argent à des fondations, c'est que l'Etat, là encore par tradition, se méfie au fond des grandes institutions qui reçoivent directement des sommes qui ne passent pas par lui, et qui permettent aux citoyens de faire des choix qu'il estime pouvoir faire aussi bien lui-même.

— *Comment précisément votre action se distingue-t-elle de celle de l'Etat ; comment répondez-vous à ceux qui vous reprochent de combler dans tel ou tel secteur les défaillances de l'Etat ?*

— Je crois que notre action doit être, en général, soit une *action de complément* pour accompagner l'action de l'Etat, soit une action de création dans les domaines où l'Etat ne peut intervenir.

» Action de complément : notre campagne actuelle sur les personnes âgées en donne un exemple précis. L'Etat a créé, pour les personnes âgées, à Paris, des centres d'aides sociales dans les arrondissements, et, en province, des offices pour les personnes âgées. Dans les deux cas, il s'agit d'organismes administratifs disposant de certains fonds pour venir en aide aux personnes âgées. Or, il se trouve que, dans plusieurs arrondissements de Paris et dans pas mal de villes de province, ces centres fonctionnent très mal parce qu'ils n'ont pas assez de personnel, et notamment de personnel bénévole. Le rôle de la Fondation est de favoriser la création d'associations de bénévoles pour apporter aux personnels municipaux une aide complémentaire.

» Nous avons aussi une action de création lorsque l'Etat ne peut pas agir, soit parce qu'il n'est pas organisé pour cela, soit parce que cette action nécessite une coordination entre plusieurs départements ministériels, ce qui est souvent très difficile à obtenir.

— *Quelle est votre attitude vis-à-vis des associations et des autres fondations ?*

— Il est de fait que notre fondation s'appelle la Fondation de France, qu'elle a été créée avec un soin tout particulier, qu'elle comporte en son sein des représentants de l'Etat et des personnalités de renom, qu'elle bénéficie d'un régime fiscal privilégié et qu'elle apparaît un peu, comme la fondation des fondations.

» Mais, dans le même temps, il a été expressément prévu que la Fondation ne doit pas s'occuper de ce que peuvent faire directement les autres associations. Là où il existe une association, une fondation, une organisation, ce n'est pas à nous *d'intervenir directement*, et nous lui transmettons les sommes qui nous sont versées dans tel ou tel but. Quand il n'y a pas d'association correspondant à l'objectif de nos donateurs, ou quand ces associations sont très nombreuses (par exemple pour les enfants handicapés), nous sommes forcés d'exercer une espèce d'action arbitrale en tâchant de nous renseigner pour savoir qu'elle est la meilleure.

— *Quelles sont les grandes orientations que vous souhaiteriez donner à la Fondation ?*

— Ce qu'a de plus beau la Fondation de France, c'est son titre, *peut-être un peu trop officiel* pour le public. Mais du fait de son nom, de ses statuts, du fait de la personnalité de ceux qui en ont a charge, elle sera appelée à s'intéresser à toutes les grandes actions de caractère national. Quand il y a une grande affaire nationale et qu'aucune autre grande fondation ne s'en occupe, la Fondation de France, étant donnée sa vocation générale, doit s'y intéresser. Je pense à l'action en faveur des enfants handicapés, en faveur des personnes âgées.

La Fondation doit exercer son action de façon permanente en suivant les intentions de son premier et de son second président, *c'est-à-dire en s'efforçant* d'alimenter de plus en plus les fonds qui existent actuellement. Parmi les actions futures, je pense qu'un jour ou l'autre il faudra créer un fonds permanent pour personnes âgées. Je pense aussi que tout ce qui touche directement et indirectement à ce qu'on appelle l'environnement est une action essentielle dans la France d'aujourd'hui.

Propos recueillis par
JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

LE JEUNISME

(Suite de la première page.)

Tout cela inquiète et parfois culpabilise leurs aînés. Tout cela prive ces derniers de leurs certitudes rassurantes, de leur confort moral. D'où la peur. Puis la haine.

Alors, faute de pouvoir « *normaliser* » sa jeunesse, faute de pouvoir la conformer à ses canons et à ses règles, la société adulte préfère la tenir physiquement à distance.

Comme le racisme, le jeunisme engendre la ségrégation, l'*apartheid*, la mise à part. Les jeunes sont tenus à l'écart par des institutions curieusement détournées de leurs fonctions véritables et transformées en « *réserves* » pour ces nouveaux « *sauvages* ».

Ce sont, souvent, les casernes, leurs grilles, et le service national maintenu à douze mois. Ce sont, parfois, les universités, quand elles s'établissent sur des campus lointains, loin du centre des cités. Ainsi la collectivité refoule les étudiants à la périphérie. En les reléguant dans des villes-pensoirs, surgies du néant, coupées de la population. Ainsi, de façon latente, l'Université devient presque une force de rétention, qui fixe la jeunesse à l'écart de la société. Ce qui est le contraire de sa vocation.

Partout, c'est l'éloignement, l'isolement. « *Egaux, mais séparés.* » Comme si la communauté adulte s'enfermait derrière des remparts. Comme si elle tenait la jeunesse en marge. Pour qu'elle épuise loin d'elle sa vitalité, ses désirs et ses rêves. A l'écart de la société. A l'écart de l'économie.

Le droit au chômage

Car ce que le système économique réserve aux jeunes, ce n'est pas le droit au travail. C'est plutôt le droit au chômage.

Malgré le plan du 4 septembre, malgré l'amorce d'une timide reprise, l'accroissement du chômage est loin d'être enrayé. En vérité, la dégradation de la situation du marché de l'emploi risque de se poursuivre jusqu'à l'automne 1976. Le véritable retournement pour l'embauche n'interviendra sans doute que dans un an. Ainsi, la Commision européenne croit à la persistance d'un chômage important « *durant la majeure partie de 1976* » (2).

Dans le présent, et pour s'en tenir aux chiffres officiels donnés par le délégué à l'emploi (3), la *situation continue de s'aggraver*, et spécialement au détriment des jeunes. En effet, sur les 945 800 demandeurs d'emplois recensés fin septembre, 325 000 ont moins de vingt-cinq ans, soit 40,8 % du total. C'est dire qu'aujourd'hui près d'un chômeur sur deux est un jeune. Ce nombre des demandeurs d'emplois âgés de moins de vingt-cinq ans a doublé en un an, passant de 160 000 à 325 000. Pour leur part, la C.G.T. et la C.F.D.T. avancent un chiffre qui dépasse 600 000.

Ainsi, le chômage frappe les jeunes de plein fouet et en première ligne. D'autant que les employeurs nourrissent une certaine défiance à leur égard. En leur prêtant des idées non conformistes et un « manvais esprit », Et en préférant les tenir à l'écart de leurs entreprises.

Résultat : le système économique se ferme de plus en plus aux jeunes. Ils se retrouvent, au seuil de la vie, sans perspectives d'emploi, donc sans avenir. Ils se sentent inutiles, en surnombre. Assistés et rejetés tout à la fois, traités en demi-solde par une société qui refuse de les accueillir, qui leur conteste « *le droit au travail, le droit au métier* ».

Ce désœuvrement forcé accroît le sentiment d'exclusion. Etre chômeur, c'est se trouver au ban *d'une société organisée* surtout autour du travail salarié. Car celui-ci reste le facteur principal d'intégration à la collectivité. L'appartenance fait donc place à la distance. Et le chômeur vient à s'interroger sur la réalité des liens qui l'attachent désormais au système.

Cette impression d'injustice pour le présent et d'angoisse pour l'avenir crée une situation explosive. Elle prépare peut-être un nouveau « mai 68 », qui partirait cette fois des jeunes chômeurs, avant de soulever le reste de la jeunesse, puis de la société.

Enfin, comme le racisme, le jeunisme résulte d'une duperie. On connaît la définition du raciste : « *Un homme qui se trompe de colère.* » Et, surtout, un homme qu'on trompe, qu'on abuse volontairement. Par commodité.

Non seulement la société adulte rejette les jeunes mais elle tend à les accuser de tous les maux qu'elle connaît aujourd'hui : la violence, la délinquance, la drogue, la pornographie, etc., et même le chômage.

Paradoxe des paradoxes : alors que le sous-emploi frappe surtout les moins de vingt-cinq ans, certains entretiennent le sentiment confus que le chômage des adultes tient à la concurrence des jeunes, arrivant toujours plus nombreux sur le marché du travail et leur disputant les rares emplois disponibles. Ainsi, l'augmention du chômage global est parfois imputée aux immigrés et aux jeunes, qui grossiraient la masse de *main-d'œuvre* et donc la difficulté, pour chacun, de trouver ou de garder un emploi.

Alors, on s'interroge. Face à la crise du système, certains n'essaient-ils pas de dévier l'angoisse et la colère des travailleurs vers une cible de remplacement, vers un commode bouc émissaire ?

La duperie

Et si une partie de la classe dominante, certains politiciens, certains journaux, utilisaient le jeunisme comme d'autres ont utilisé le racisme dans les années 30 ? Comme une parade, *comme une technique de diversion*. Pour détourner d'eux le ressentiment et les revendications populaires. Et si l'on tentait de se prémunir contre la lutte des classes en organisant la lutte des générations ? En refaisant l'union sacrée, toutes classes réunies — exploiteurs et exploités — contre la jeunesse, contre cet ennemi intérieur, rendu responsable de toutes les difficultés présentes ?

Cette attitude n'est peut-être pas consciente ou délibérée. Raison de plus pour réagir contre elle dès maintenant. Pour dénoncer ce risque : la montée d'une psychose collective, soigneusement entretenue, la montée d'une peur et d'une haine irraisonnées. Une société qui refoule sa jeunesse, qui la condamne à la ségrégation, au désœuvrement et au désarroi est une société malade. Une société qui accuse sa jeunesse de tous les maux, qui la traite en ennemi intérieur, est une société morte.

Ce qu'il faut, c'est tout le contraire. C'est rapatrier la jeunesse. C'est la réintégrer dans l'économie et dans la société. Ce qu'il faut, c'est, d'urgence, rétablir l'union organique avec cette force vive qui incarne l'avenir. Par définition. A l'évidence, cette tâche, c'est aujourd'hui la priorité nationale.

Va-t-on transformer toute une classe d'âge en génération perdue, sacrifiée ? Va-t-on consentir à ce gâchis, à cette défaite ? En attendant, être jeune en 1975 c'est souvent l'angoisse et la détresse. Comme en 1932, quand Nizan écrivait : « *J'avais vingt ans. Je ne laisserai personne dire que c'est le plus bel âge de la vie.* »

R.-G. SCHWARTZENBERG.

(2) *Le Monde* du 17 octobre 1975.
(3) *Le Monde* daté 12-13 octobre 1975.

ÉDUCATION

La « rentrée » de l'université des Nations unies

Améliorer les « conditions de l'existence humaine partout dans le monde »

L'« université des Nations unies » vient de faire sa première « rentrée » officielle. « Rentrée » d'un type un peu particulier, puisque cette « université », créée en 1972 par l'ONU, n'a ni étudiants, ni cours, ni « cursus » définis, ni diplômes. Il s'agit plutôt d'un organisme coordonnant des recherches de haut niveau qui seront menées dans différents pays du monde par des universités ou par des instituts publics ou privés.

« *Nous ne voulons pas créer une institution lourde et bureaucratique* », nous a déclaré le recteur de l'université, M. James Hester, spécialiste des affaires internationales, qui fut quatorze ans président de la New York University. « *Notre but*, ajoute-t-il, *est de constituer un réseau international d'instituts travaillant ensemble, pour des programmes précis, sur des sujets intéressant l'ensemble du monde* ». Les objectifs fixés à cette université par les Nations unies ne manquent pas d'ambition : elle doit « *rechercher de nouvelles voies vers l'amélioration des conditions de l'existence humaine partout dans le monde* ».

Trois thèmes ont été retenus pour commencer : la faim dans le monde, le développement humain et social (la conséquence sur les individus des nouvelles formes de sociétés, des nouvelles relations internationales, des nouveaux rapports entre la production et la consommation) et l'utilisation et la gestion des ressources naturelles. Chacun de ces thèmes doit faire l'objet, au cours de ce trimestre, d'une réunion d'experts qui détermineront les principaux programmes de recherches.

« *Nous voulons*, précise M. Hester, *aider les pays — notamment ceux en voie de développement — à utiliser et à développer leurs propres ressources intellectuelles et à trouver les solutions adaptées à leur propre situation.* » L'université des Nations unies pourra notamment réunir sur les sujets choisis une information scientifique de bonne qualité; créer des instituts spécialisés ou aider des instituts nationaux à définir une stratégie (par exemple sur les aspects nutritionnels d'une politique agricole); former des conseillers, faciliter les échanges de personnel scientifique ou d'informations, s'associer à des études déjà entreprises par diverses institutions sur ces sujets.

Le tour des capitales

Pour M. Hester, le principal atout de son « université » par rapport aux organismes internationaux existant déjà est son indépendance à l'égard des gouvernements. « *Nous jouissons de la liberté académique*, affirme-t-il : *liberté des choix des programmes, du personnel, des publications. D'autre part, nous entendons traiter les questions sur le plan scientifique, à l'abri des passions politiques.* »

Les programmes de recherche et le budget sont établis par l[e] conseil de l'université, compre[nant] vingt-quatre personnalité[s] scientifiques de toutes les région[s] du monde, nommées pour six an[s] à titre personnel par le secrétair[e] général de l'ONU. Le recteur es[t] nommé pour cinq ans.

Le financement est assuré pa[r] des contributions de gouverne[ments] affecuées sur des pro[grammes] précis. Le premier pay[s] à avoir apporté sa contributio[n] financière a été le Japon, qui [a] attribué à l'université 100 mil[lions] de dollars — sur un pro[gramme] prévisionnel de 500 mil[lions] de dollars — et lui a permi[s] d'installer son quartier général [à] Tokyo. Le Sénégal, le Venezuel[a] et la Suède ont aussi fait de[s] versements ou s'apprêtent à l[e] faire. M. Hester fait actuellemen[t] le tour des capitales européenne[s] (il était mardi 14 et mercre[di] 15 octobre à Paris) pour obteni[r] des crédits. « *L'époque n'es[t] guère propice à ce genre d[e] requête, mais j'ai bon espo[ir] d'aboutir*, observe-t-il en sou[riant] : *la nécessité d'étudier le[s] grands problèmes de l'humanit[é] dans une perspective mondial[e] est de plus en plus évidente.* »

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

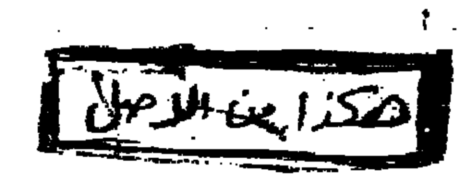
● *Un D.E.S.S. pour des profes[sionnels] de l'information.* — Un[e] année préparatoire au diplôm[e] d'études supérieures spécialisée[s] (D.E.S.S.) de science politiqu[e] est organisée par l'universit[é] Paris - I (Panthéon - Sorbonne) pour les professionnels de l'infor[mation], de la publicité, des rela[tions] publiques ou apparentés de professions voisines ne possédan[t] pas de diplômes universitaires. Les candidats titulaires du bac[calauréat] ou d'un diplôme équi[valent] doivent avoir trois année[s] d'expérience professionnelle, le[s] autres cinq ans. Les enseigne[ments] comportent le certificat d[e] sciences de l'information et un[e] formation complémentaire d[e] sciences économique et politique.

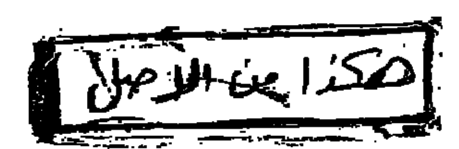
Renseignements et inscription[s] à l'université d'enseignement e[t] de recherche de science politique de Paris-I, 1, rue Victor-Cousin ou 14, rue Cujas, Paris (5e), salle 313, de 9 h. 30 à 12 h. 30. Tél. 325-24-13, postes 39-25 ou 39-26.

● *Mme Jacqueline Bonnamour*, professeur à l'université Panthéon-Sorbonne (Paris-I), a été nommée directrice de l'Ecole normale supérieure de jeunes filles de Fontenay-aux-Roses par un décret publié au *Journal officiel* du 15 octobre.

[Née le 24 mars 1924, ancienne élève de Fontenay-aux-Roses Mme Bonnamour a enseigné la géographie aux lycées d'Arras et de Versailles. Après un doctorat d'Etat sur « La terre et les hommes » en 196[.] elle est nommée en 1969 professeu[r] titulaire de géographie à l'universit[é] de Paris-I. Mme Bonnamour exerçai[t] depuis le 1er octobre 1975 les fonc[tions] de directrice par intérim d[e] l'Ecole normale supérieure de Fontenay-aux-Roses.]

● *Un groupe de coopérant[s] français enseignant en Algérie* [a] occupé « symboliquement », vendredi 17 octobre, les locaux de l[a] Paierie générale, dépendant d[e] l'ambassade de France à Alger pour protester contre les condi[tions] de logement qui leur son[t] faites. Le Syndicat national d[e] l'enseignement supérieur (SNE-Sup, affilié à la Fédération d[e] l'éducation nationale) s'est dé[claré] « *solidaire de cette action* » et estime que le gouvernemen[t] français porte la responsabilit[é] des difficultés actuelles des coopé[rants]. On indique dans les milieu[x] autorisés français que, s'il exist[e] un réel problème de logement [à] Alger, celui-ci relève de la com[pétence] des autorités algérienne[s] et échappe par conséquent à cell[e] du gouvernement français.





Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Millet au Grand Palais

LE MICHEL-ANGE DES PAYSANS

par ANDRÉ FERMIGIER

TROP de faveur nuit. Jusqu'à la veille de sa mort, en 1875 (il avait à peine dépassé la soixantaine), l'épreuve, insuccès, de pénibles difficultés maté-elles ont été les fidèles compagnons de existence de Millet. Soutenu par quelques sprits clairvoyants comme Théophile Gauer, Edmond About, Dumas, Thoré, vio-mment attaqué par la critique conserva-ice pour la sauvagerie de l'image du onde paysan qu'il offrait à ses contem-orains enivrés des idylles de George Sand, spect d'intentions révolutionnaires qui lui alent pourtant bien étrangères, Millet, tôt disparu, le voilà en pleine gloire et esque en état d'apothéose.

Une apothéose qui durera jusqu'à la ande rupture artistique des années 1905-10, mais qui est fondée sur une inter-étation restrictive, lénifiante et sentimen-le de son œuvre. Une gloire qui a ses pects nobles, et c'est l'admiration de Pis-rro et de Van Gogh, mais aussi ses pects d'anecdote, de commerce, et l'on urrait presque dire de cuisine politique. s batailles homériques que provoque, 1889, la vente aux enchères de *l'Angelus*, son départ (provisoire) pour les Etats-is, départ qui fut alors considéré comme désastre national, ont fait de cette œuvre, artant exceptionnellement austère et dif-ile, le tableau le plus populaire (et le us cher) du dix-neuvième siècle. Partout produit, sur les calendriers, les étiquettes, bonbonnières, les boîtes de cachou, etc., ne pouvait devenir qu'un cliché presque icule, un symbole de niaiserie artistique, symbole aussi d'un consensus social ndé sur la résignation des classes popu-res et l'hypocrite bienveillance de la urgeoisie républicaine à leur égard : pour mbetta, *l'Angelus* était un « grand et ble tableau », qui dispensait « une leçon morale sociale et politique ».

Que Millet n'ait pas été seulement un ent électoral de Gambetta, nous le savons puis longtemps. Nous savons qu'il a été plus grand dessinateur de son temps. us voyons tout ce qui, en lui, porte aussi n *le Champ de blé aux corbeaux* que plus nobles cariatides de Cézanne, et, ême s'il n'a pas bénéficié de ces retours riodiques (à Fouquet, à Ingres, à l'ordre ssique) qui ont marqué l'entre-deux-guer-, nous savons encore qu'un demi-siècle ant Cézanne il a, lui aussi, « fait du ssin d'après nature ».

Il nous reste peut-être à découvrir la iété, l'autonomie d'une œuvre à la fois ve et savante (presque trop), qui, avec grands paysages muets et son humanité préhistoire, manifeste une sorte de sur-, d'irréductible opacité aux grands cou-s culturels du siècle dernier. Une œuvre t le primitivisme foncier anticipe large-it sur les choix de la sensibilité contem-aine : à bien des égards, Millet est plus che du Picasso des *Demoiselles d'Avi-n* que de ses amis de Barbizon, ou même Courbet.

C'est à cette découverte que nous invite l'Exposition du centenaire, qui s'ouvre aujourd'hui au Grand-Palais, et qui est la plus importante rétrospective présentée à Paris depuis celle de l'Ecole des beaux-arts en 1887. Préparée depuis de longues années par le meilleur spécialiste de Millet, Robert Herbert, qui est professeur à l'université de Yale, elle réunit cent peintures, cent vingt dessins, les eaux-fortes, trente des admirables pastels, et, à côté des œuvres les plus fameuses, des tableaux que l'on croyait disparus, comme *le Vanneur*, exposé au Salon révolutionnaire de 1848 et retrouvé, il y a trois ans, dans un grenier, aux Etats-Unis, ou qui n'avaient pas été présentés en Europe depuis la fin du siècle dernier. Ainsi, la monumentale *Tondeuse de moutons*, ou ce *Greffeur* (n° 63), dont la simplicité, la fraîcheur, soutenues par une étonnante subtilité dans ses références au passé le plus ambitieux (Michel-Ange, l'art grec, la sculpture médiévale), permettent de jeter sur l'art de Millet un regard neuf.

Une danse macabre

Qui était Millet ? Commençons par dire ce qu'il n'était pas et, en particulier, qu'il n'était pas un imbécile, comme on l'a souvent prétendu. Né dans une famille de paysans aisés et pieux, élevé au milieu des paysages un peu mornes de la Basse-Normandie et dans une petite société patriarcale, dont il gardera la nostalgie, Millet était le contraire d'un homme séduisant : une tournure épaisse, un regard qui ne disait rien, un visage qui semblait incapable de sourire (voir ses autoportraits), une barbe de morosité plus que de provocation (malgré Delacroix, pour qui Millet appartenait à « la pléiade des artistes à barbe qui ont fait la révolution de 1848 »), une existence de père de famille modèle (neuf enfants) sans passion ni éclat. Mais c'est un esprit profond et sérieux, instruit peut-être plutôt que cultivé, imprégné en tout cas de lectures longuement méditées, celles de la Bible, de Virgile, de Théocrite, des « Anciens », de Montaigne aussi, qu'il cite volontiers dans sa correspondance.

Un homme triste aussi, maladif (il souffrira toute sa vie d'insupportables migraines), de nature mélancolique et repliée, qui n'est à l'aise que dans la retraite. Une sensibilité d'hiver, de crépuscule, de grands pays muets où la présence humaine paraît toujours un peu provisoire et presque superflue : les personnages, à mesure qu'il vieillit, diminuent de taille, disparaissent de ses paysages (*l'Hiver aux corbeaux*, *l'Ane dans une lande*, n°s 192 et 226), *l'Angelus*, si on y regarde de près, est un tableau sinistre (et *le Semeur*, donc !), ses bergers paraissent être les éléments d'une méditation hugolienne sur le néant (n° 154), ses bergères sont des pleureuses de tombeau bourguignon (n°s 88, 91, 92 bis) et il n'y a guère d'image plus poignante, plus médiévale de la mort que celle que suggèrent certains de ses derniers tableaux : *le Coup de vent* (n° 241), la danse macabre de *la Chasse aux oiseaux de nuit* (n° 243) et surtout cette *Gardeuse de dindons* (n° 242) qui, sous son capuchon rabattu, est la mort elle-même. C'est un des paradoxes de la renommée posthume de Millet que l'on ait pu affadir en élégie bien pensante une œuvre à ce point violente et marquée d'une aussi profonde mélancolie. Dans la nature, dans la vie, disait Millet, *« ce n'est jamais le côté joyeux qui m'apparaît ; je ne sais où il est ; je ne l'ai jamais vu »*. Et alors même qu'il évoque, dans *l'Eglise de Gréville* (n° 221) ses plus chers souvenirs d'enfance, il le fait en termes d'abandon, d'adieu, presque de deuil, qui rendent le tableau peut-être plus douloureux encore que *l'Eglise d'Auvers* de Van Gogh, qui en est issue.

Il y a des moments heureux dans l'œuvre de Millet, des accents de lumière et de tendresse : les petits formats « hollandais » des années 50, les tableaux « maternels », le merveilleux ciel de *la Baratteuse* (n° 170), certains pastels, comme les *Premiers pas* ou l'adorable *Bouquet de marguerites* (n°s 96 et 236), avec le minois de la jeune fille qui a laissé son ouvrage pour regarder un passant en se cachant derrière les fleurs. Ou encore ces tableaux peints autour de 1870, *la Bergère assise à contre-jour*, *la Bergère endormie* (n°s 168 et 235), dont le charme, la sensualité font penser à Renoir. Ou enfin quelques-uns de ses nus, ainsi cette gardeuse d'oies au corps si plaisant et musclé (n° 160) qu'on a eu la bonne idée d'accrocher, sans doute pour réconforter les âmes sensibles, non loin du terrifiant *Homme à la houe* (n° 161), ce « lamentable Christ du labeur éternel », disait Castagnary, auprès duquel les paysans de Zola paraissent être des bergers de Florian.

Il y a également, dans cette œuvre, des moments où l'élaboration du tableau est si intellectuelle, si volontairement orientée vers le grand art que les références culturelles prennent le pas sur l'expression directe de la sensibilité et masquent ce que celle-ci présente ordinairement de négatif. Millet semble ne peindre que ce qu'il voit : des gestes, des mouvements du corps, des objets familiers, des tonneaux, des lessiveuses, des ustensiles de cuisine auxquels il donne une présence d'une incomparable majesté (voir ses natures mortes). En fait, il peint (et dessine) toujours de mémoire, et presque toujours à travers un réseau de souvenirs et d'emprunts aux formes d'art qu'il préfère et qui appartiennent toutes à la catégorie du sublime : les Grecs, la sculpture médiévale, l'art de la haute Renaissance, Poussin.

C'est ce qui donne à sa peinture son caractère monumental, ses accents épiques, bien qu'il parvienne en général à conserver la fraîcheur de l'impression première. Si l'on regarde *le Greffeur*, on voit que le geste, la silhouette du personnage masculin, sont peints comme ils ont été vus, alors que le mouvement de la femme, tenant un enfant dans ses bras, est celui d'une Vierge gothique. Le dessin des *Pêcheurs de homards*, qui fait tellement penser à Seurat (n° 93), est une pêche miraculeuse, les deux paysans du *Départ pour le travail* (n° 70) sont inspirés de *l'Adam et Eve expulsés du Paradis* de Masaccio et l'exemple le plus parfait de cette sorte de transfiguration, nous le trouvons dans *la Famille du paysan* (n° 231), un des chefs-d'œuvre de Millet, et qui est un chef-d'œuvre parce que les visages sont extraordinaires de vérité, de sauvage beauté, mais aussi parce que l'attitude des personnages est exactement celle des couples en pied de la sculpture égyptienne.

Un univers antérieur

Les contemporains ne s'y sont pas trompés. Paul de Saint-Victor à propos des *Moissonneurs* : *« Une idylle d'Homère traduite en patois »*. Diaz, visitant l'atelier : *« Ça, c'est biblique. »* Théophile Gautier, devant *le Greffeur* : *« L'homme a l'air d'accomplir quelque rite d'une cérémonie mystique, et d'être le prêtre obscur d'une divinité champêtre. »* Edmond About, au moment des *Glaneuses*, salue *« l'avènement d'un grand peintre marchant en sabots sur la route de Michel-Ange et de Le Sueur »*, et Thoré déclare que *« l'art grec et Giorgione sont les deux souvenirs qu'évoque » la Tondeuse* de 1866. Il n'est pas jusqu'au préfet de police Pietri qui, dans une lettre à Napoléon III où il propose Millet pour la Légion d'honneur, ne s'écrie : *« C'est le Michel-Ange des paysans »*.

Malgré le sourire gothique, Olympie, l'intemporalité pharaonique et tout ce que l'on voudra, il n'en reste pas moins que l'œuvre de Millet est une œuvre essentiellement tragique et c'est sous ce jour-là que nous pouvons aujourd'hui la retrouver. Cette constante, nous l'apercevons dès ses portraits de jeunesse, ces merveilleux portraits que rassemble la première salle de l'exposition : peut-on imaginer pâleur plus verdâtre que celle de *Pauline Ono*, document plus morose de bourgeoisie méchante et de province sub-balzacienne que *Mme de Vadiville et sa mère* ? Même si nous lui devons des chefs-d'œuvre (*Antoinette Hébert devant le miroir*, *M. Ouitre*, la voluptueuse *Femme à la fenêtre*), la « manière fleurie » de Millet n'est qu'un épisode de sa formation, comme ses amours avec Fragonard et Chardin.

Chardin l'a conduit vers la Hollande, Fragonard, lui, a montré l'intérêt des sujets champêtres. Mais du *Retour des champs* au *Vanneur*, quel bond ! Le goût de l'époque a pu ici jouer un rôle (les sujets paysans étaient fréquents dans les années qui précèdent 1848). On a plutôt l'impression d'une sorte de révélation intérieure, d'un de ces moments où une personnalité



se constitue, se cristallise de façon irréversible. Millet s'installe à Barbizon en 1849. Il n'en bougera plus, ne peindra plus que le monde qui l'entoure, que les paysans de son village dans leurs maisons et dans leurs champs.

Si Millet n'a peint que des paysans, c'est parce qu'il les connaissait bien, parce qu'il les aimait (peut-être pas tellement d'ailleurs), c'est surtout parce que leur labeur, leurs fugitives joies, leur misère et presque leur nuit étaient pour lui l'image même de la condition humaine dans ce qu'elle a d'éternel et d'inéluctable. La peinture de Millet ne donne une telle impression de grandeur (biblique, si l'on y tient) que parce qu'elle refuse tout discours moral ou social et même tout attendrissement : *« J'ai évité*, écrit-il à propos de *la Femme revenant du puits (n° 158), avec une espèce d'horreur, comme toujours, ce qui pourrait regarder vers le sentimental. »*

Quant à la revendication ou à la révolution, c'était le dernier de ses soucis.

A quoi bon regretter que Millet n'ait pas été un peintre révolutionnaire ? Cela n'enlève rien à la force de son œuvre. Qu'il ait été un petit bourgeois conservateur n'enlève rien de leurs accents pathétiques, de leur puissance de compassion muette et de refus à des images comme celles du vieux vigneron écroulé de fatigue dans la pierraille du chemin ou de cette petite paysanne, au visage on dirait presque néolithique, qui garde une vache dans un paysage où l'ange n'apparaîtra jamais n°s 182 et 67). Comme l'écrit à propos de *l'Eglise de Gréville* Robert Herbert, dans un catalogue que l'on voudrait encore citer tant il allie sensibilité et subtilité d'analyse à l'érudition la plus sûre, *« la vieille église n'évoque pas seulement l'enfance, mais aussi les valeurs de l'art du passé, celles qu'on peut associer aux pierres rugueuses, aux textures irrégulières, à ces qualités primitives que le monde moderne était en train de détruire »*. Encore une fois, plus qu'Olympie, Egine, Philippe Pot, Poussin et l'Egypte, ce qui fait la grandeur de Millet, c'est d'avoir pressenti cette inversion de l'histoire de l'art, cette révélation d'un univers antérieur ou parallèle à la culture, qui sera une des découvertes du vingtième siècle.

★ *Jean-François Millet*. Grand Palais. Jusqu'au 5 janvier. (L'exposition sera présentée à la Hayward Gallery de Londres du 21 janvier au 7 mars 1976.)

« Utopia » de Ronconi au Festival d'Automne

Le flux pesant qui conduit les hommes à poursuivre la route

DANS un hangar large, au bout d'une avenue qui traverse le Parc floral de Vincennes, se déploie la grande que des mensonges, l'Utopia Luca Ronconi présente au ival d'automne.

ensonges, les règles truquées jeu des puissants, les promesses démagogiques de campagnes électorales, les regards mouillés vers un ailleurs de rêve égalitaire où les hommes de bonne volonté, sans distinction de classe, se donnent la main. Mensonge, la fuite vers les paradis garantis imaginaires, les Katmandou de prospectus touristiques Mensonge, la révolte des femmes qui se « libèrent » en imitant les hommes, en agissant comme eux. Mensonges, les discours creux sur l'amour communautaire sans distinction d'âge et d'agrément physique. Mensonges, les indignations velléitaires d'un monde égoïste qui préfère nier le poids des traditions plutôt que de chercher comment les détruire.

Monde égoïste et médiocre que Ronconi engage dans une marche aveugle le long d'une route qui semble toute droite, infinie, mais limitée par deux portiques auxquels pendent des rideaux épais, opaques, et qui ramène sans cesse au point de départ. Monde rétrograde, pris dans cinq comédies d'Aristophane : les Nuées, les Cavaliers, Ploutos, l'Assemblée des femmes, Lysistrata.

Les fibres du fascisme

Aristophane écrivait des œuvres de circonstance, d'actualité. Il manifestait un respect absolu pour l'ordre établi, tout en regardant sans tendresse ses concitoyens, les réduisant à leurs ridicules, rabaissant du même coup leurs aspirations à une réelle démocratie. Il opérait en somme comme Labiche le faisait avec la bourgeoisie du XIXe siècle français. Mais la distance schématise encore les thèmes d'Aristophane, leur donne un caractère universel. La démocratie athénienne n'est pas la nôtre, mais la caricature qu'en offre Aristophane permet à Ronconi de dénoncer sans complaisance, sans nostalgie, les contradictions de notre société entre les évidences du réel et les enthousiasmes infantiles pour les mondes meilleurs — sans contrainte, sans pollution, sans lutte de classes — qu'inventent les démagogues plus ou moins innocents d'aujourd'hui.

Italien, Ronconi sait, d'une manière très concrète, dans quelles fibres affectives peut germer le fascisme, quel intérêt y trouve la bourgeoisie des grands et des petits marchands, comment elle manipule un peuple dominé par l'institution religieuse et qui vit une pauvreté sauvage parmi les fabuleux chefs-d'œuvre de « sa » culture. Il ne place pas le spectacle en 1975, mais dans les années 50, juste entre le désastre mussolinien et le boom économique, période qui possède déjà sa mythologie. Il ne s'agit pas d'une histoire contemporaine, mais de fragments d'histoires d'un temps devenu mythique, démontées, recomposées. Ronconi traite Utopia comme un film néo-réaliste de l'époque, en noir et blanc, mais usé, sali, comme si la pellicule avait été conservée dans l'humidité et dont on ne voit plus, avec le recul, que les tics de style : jeu extériorisé, personnages « pris dans la vie », matrones autoritaires ; bellâtres en casquette chamarrée d'officier ; petits gigolos cyniques ; vamps sur le retour en combinaison noire ; bourgeoises à la bouche pincée, ouvertes à toutes les expériences sans danger, et leurs équivoques maris ; ouvriers encore paysans, roublards et rigolards, personnages hyper-pittoresques, hyper-pathétiques, le cœur sur la main, le rire, la larme et l'invective faciles, tous frustrés, sophistiqués ou naïfs, réfugiés dans leurs voitures moisies, dans leurs pauvres lits standards.

Les utopies s'édifient à la sueur des esclaves qui savent seulement courir après le travail, aux dépens des pauvres et des faibles, dupes éternelles, fidèles adorateurs de Ploutos, dieu aveugle de la fortune, à qui ils rendent la vue pour profiter de ses bonnes grâces. Les riches, les possédants ne perdent pas leur temps avec ce bonhomme fripé. Aveugle ou non, c'est dans leurs mains qu'il versera le pactole. Pénurie, petite blonde sarcastique en robe déchirée, croasse les bienfaits de la misère qui force à la production dans l'obéissance et la discipline. Le démagogue-charcutier, choisi, de préférence au démagogue-bien-pensant, pour son obstination béate à tomber dans tous les pièges de la collaboration de classe, prend le pouvoir. Ecœurés, deux petits bourgeois idéalistes partent à la recherche d'une vie pure, chez le peuple légendaire des Oiseaux. Ils le colonisent, lui construisent une ville idéale, réplique miniature de celle dont ils ont voulu s'évader, et dont ils pensent devenir les maîtres. Mais seuls les dieux, race supérieure et multinationale, détiennent, en fait, le pouvoir. Celui qui refuse l'évidence est tué. L'ambitieux opportuniste épouse la protégée de Zeus, il rentre dans le rang, valse avec l'épouse, osseuse mégère en voile blanc, tandis que les portiques se rapprochent, que les rideaux les happent. L'utopie s'effondre. Le flux pesant, qui conduit les hommes à poursuivre la route qui ne mène nulle part, continue.

Le désarroi des femmes

Les femmes, en fin de compte, n'ont guère plus d'imagination que les hommes. Elles reproduisent les schémas qu'elles connaissent, veulent seulement inverser le rapport de forces, se servent de la seule arme que les hommes ont bien été obligés de leur laisser : la sexualité. Mais le désarroi des femmes sans hommes ne mène pas à la révolution. Le spectacle s'achève sur une question silencieuse, celle qui reste après que toutes les autres ont été posées, après que toutes les réponses ont été essuyées. Où est la paix ?

Spectacle comique, violent, où la grossièreté d'Aristophane, aujourd'hui insolite, surgit avec une ironie féroce dans l'orgueilleuse perfection des images italiennes — à l'opposé de celles, blanches, délicates, mélancoliques, proposées par Strehler dans Il Campiello, *bien que Damiani ait fait les deux décors, — Ronconi découpe la société avec un laser, la dénude, dispose sur l'espace théâtral son fragile et terrible squelette pour le faire vivre un moment et voir son mécanisme.*

COLETTE GODARD.

★ Parc floral, 20 heures.

Une sélection

Cinéma

MILESTONES
de Robert Kramer et John Douglas

Quand l'Amérique retourne à sa vie bourgeoise et quand partout les guerres de libération se multiplient, comment rester mobilisé, demandent des « marginaux » dans un film-poème. La fiction libératrice se nourrit d'une réalité documentaire intensément vécue.

LA DERNIÈRE TOMBE A DIMBAZA
film collectif

Réalisé par une équipe de cinéastes africains, un implacable réquisitoire contre la ségrégation raciale, telle qu'elle a été érigée en système par les dirigeants blancs d'Afrique du Sud (prix Sadoul).

SEMAINE DU CINÉMA POLONAIS

Du 22 au 28 octobre, au Studio Git-le-Cœur, à Paris, sept films inédits : Bilan trimestriel, *de K. Zanussi ;* le Doigt de Dieu, *d'A. Krauze ;* la Clef, *de S. Rozewicz ;* la Terre de la grande promesse, *d'A. Wajda ;* Vive le progrès, *de J. Zaorski ;* Chronique d'un crime *d'A. Trzos-Rastawiecki ;* l'Hôpital d'un soldat inconnu, *de J. Lomnicki. Un panorama rapide d'un cinéma qu'on ne voit pas assez souvent.*

HISTOIRE DE PAUL
de René Feret

Parce qu'ils ont été placés dans la carcasse vide d'un hôpital, des acteurs professionnels retrouvent les gestes séculaires du rituel asilaire. Après Family Life, *voici* Hospital Life. *Hallucinant.*

HESTER STREET
de Joan Micklin Silver

En 1896, l'américanisation subtile d'une juive russe fidèle au judaïsme et rejetée par son mari pressé de se fondre dans les « goys » de New-York. Sous la chronique romanesque et savoureuse. (en noir et blanc) le rappel d'une situation historique.

L'HISTOIRE D'ADÈLE H.
de François Truffaut

Du Canada à la Barbade, sous un nom d'emprunt, la fille cadette de Victor Hugo poursuit de ses assiduités et de ses extravagances un officier anglais qui ne veut pas d'elle. Entièrement ins[...] par le journal intime d'Adèle, le film [...] Truffaut est construit autour d'une s[...] tude et d'une absence. Isabelle Ad[...], exprime admirablement l'usure mor[...] mentale, du personnage.

— ET AUSSI : *Numéro deux,* de Je[...] Luc Godard (filmer autrement [...] réalités simples) ; *Black Moon,* de L[...] Malle (les enfers d'une jeune fille [...] gée) ; *Trois films argentins,* de C[...] rinsky, Luduena et Bejo (le péroni[...] interdit) ; *Leçon d'histoire* et *Moïse [...] Aaron,* de Jean-Marie Staub (Brecht [...] Schoenberg traités en fiction non [...] nementielle) ; *Parfum de femme,* [...] Dino Risi (l'humour est aveugle[...] réédition de *la Chienne,* de Jean Re[...] (la naissance d'un style).

Théâtre

COQUIN DE COQ
au T.E.P.

A travers la fable irlandaise de Sean O'Casey. Guy Retoré montre comment la superstition, force répressive, mène à l'affabulation, à la peur du réel, peur de l'inconnu, conduit à de dangereuses lâchetés. Un spectacle clair, efficace, qui trouve aujourd'hui une résonance particulière.

OMPHALOS HOTEL
à Gemier

La salle Gemier ouvre sa saison avec une pièce faussement policière et vraiment humoristique dans laquelle la poésie donne la clé de l'énigme. Un hommage de l'auteur Jean-Michel Ribes et du metteur en scène Michel Berto à Hitchcock et à Polanski.

DES JOURNÉES ENTIÈRES DANS LES ARBRES
à Orsay

Les femmes triomphent au Théâtre d'Orsay : dans la pièce de Marguerite Duras, Madeleine Renaud tient le public dans un éblouissement perpétuel. Bulle Ogier tendre et butée est étonnante.

Au Petit Orsay, avec C'est beau, *Nathalie Sarraute fait entendre les choses qu'on ne peut pas dire.* (Lire notre article, page 19.)

HOTEL DU LAC
au Théâtre moderne

Les naufragés d'un palace désert s'entre-déchirent, les phrases leur échappent. La première pièce de François-Marie Banier restitue au théâtre une grande petite musique singulière qu'il semblait avoir perdue.

LEAR
de Bond
à l'Odéon

Vieux tyran déchu, Lear cultive sa légende pour des dupes entraînées par l'engrenage de l'atroce. Accompagné par le fantôme de la jeunesse, il remonte pas à pas le chemin de la vie. Dans son miroir, le père voit l'image du fils, le fils regarde le père. Le spectacle en noir et blanc de Patrice Chéreau reflète l'étincelant désespoir qui fait agir les hommes. Après Villeurbanne et Bruxelles, Desarthe et François Simon installent leur drame à l'Odéon.

— ET AUSSI : *l'Age d'or,* à la Cartoucherie (le Théâtre du Soleil sur un tapis de moissons) ; *Potemkine,* par Robert Hossein (les mutins du Palais des sports) ; *Sur le fil,* d'Arrabal, à l'Atelier (l'exil espagnol) ; *Un couple pour l'hiver,* de Jacques Lassalle, à la Cité internationale (le paysan dans les H.L.M.). Le *Tartuffe* de Planchon à Créteil. Trois solitaires : Rufus à Boulogne *(le Héros national),* Jean-Paul Farré sur la péniche *(Un Farré peut en cacher un autre),* et Alberto Vidal au Palace à 19 heures *(le Diable à ressort).* A 21 heures, toujours au Palace, Bernard Ballet joue *Une anémone pour Guignol,* de Marcel Maréchal. *Lorenzaccio* est repris à l'Espace Cardin par les élèves du Conservatoire.

Festival d'Automne

TORO
à la Cartoucherie

L'Atelier de l'Epée-de-Bois s'enfe[...] dans un hangar nu pour travailler [...] montrer son travail,

UTOPIA
au Parc floral

A travers Aristophane, Luca Ron[...] reconstruit la longue marche des [...] liens d'aujourd'hui, bourgeois, homme[...] peuple, faux dieux, politiciens. Il com[...] une fresque dure, ironique, splendide [...] italien. (Lire notre article page 17.)

ATELIER YOSHI
aux Bouffes du Nord

Confrontation des traditions orient[...] et d'une expérience occidentale. A[...] travaillé pendant sept ans avec P[...] Brook, l'acteur japonais Yoshi retro[...] les artistes et les arts de son p[...]

Musique

LA GRANDE SEMAINE DE LA MUSIQUE CONTEMPORAINE

Cette semaine, tout se bouscule au Festival d'automne : trois jours consacrés à Dieter Schnebel, le pasteur-compositeur des Morceaux de gueule (Bouffes du Nord, du 23 au 25), *le Festival de la Société internationale de musique contemporaine, qui présente quarante et une œuvres de tous pays, souvent en première audition* (Théâtre de la Ville, du 25 au 29), *avec en particulier la nouvelle œuvre de Messiaen* (Des canyons aux étoiles) *et le début des six soirées consacrées à Maurizio Kagel* (Gœthe-Institut, du 28 octobre au 4 novembre, à 18 h. 30). *Un rythme dément.*

Reprise de FIGARO-CI, FIGARO-LA
à Saint-Denis

Ils reviennent : Rossini et Beaumarchais, pour les « références culturelles » ; Peter Cheney et Chester Himes, pour le « second degré » ; Jacques Luccioni et José Valverde pour la mise en scène ; ici : le Chicago d'Al Capone ; là : l'Espagne, de Bartolo et de Rosine. Beaucoup d'humour et du beau travail (les 24, 25, 26 octobre et du 18 novembre au 7 décembre, au Théâtre Gérard-Philipe).

CIBOULETTE
Salle Favart

Même les fanatiques de Schnebel auront le droit de se reposer en venant voir salle Favart l'exquise Ciboulette, *de Reynaldo Hahn, chef-d'œuvre d'humour, de finesse et de pure musique, dans une production sans doute excellente de Raymond Vogel, avec Nicole Broissin et Henri Gui* (les 25, 28, 31 octobre, à 20 h. 30, et le 26 en matinée).

DIAPASON
de Notre-Dame
au Palais des Congrès

Pour le vingtième anniversaire de la revue de disques Diapason, *l'Orchestre de Paris jouera au Palais des congrès la* Symphonie *de Bizet, la 2e suite de* Daphnis et Chloé, *de Ravel, et la 3e Sym*phonie avec orgue, *de Saint-Saëns. Mais l'orgue sera celui de Notre-Dame, tenu par Pierre Cochereau, et retransmis par haut-parleur. On n'arrête pas le progrès.*

— ET AUSSI : Orchestre national, di[...] tion P. Paray (Franck, Debussy, Ra[...] salle Pleyel, le 22) ; intégrale des quat[...] de Mozart, par le Quatuor Via Nova [...] 22 et 29, à Saint-Séverin) ; intégrale [...] quatuors de Beethoven, par le Quat[...] Bernède (Gaveau, les 23 et 24) ; [...] Carlos, de Verdi (Opéra de Marseille, 24, 26, 29 octobre et 1er novembre) ; [...] Jersey ladie's Choir et Roumania At[...] nassova (Théâtre de la Madeleine, le [...] à 17 h.) ; Michel Chapuis à l'orgue Ahr[...] de Taizé (le 26, à 17 h.) ; D. Wayenb[...] et les Concerts Pasdeloup, direction [...] Rahn (Brahms, Mahler, le 26, à 17 h. 45 [...] *Il Giuramento,* de Mercadante, avec [...] Zylis-Gara (maison de Radio-France, [...] 27) ; l'IRCAM à Bruxelles, avec Benne[...] Berio, Boulez, Deconst, Globokar, Ris[...] et l'Orchestre de la B.B.C. (Palais [...] beaux-arts, du 28 au 31 octobre).

Arts

VOYAGEURS AU XVIe SIÈCLE
au Louvre

Les choses vues dans les paysages de la Renaissance par les peintres voyageurs du seizième siècle : un accrochage agréable à l'œil, un paronama sans problème. Pourquoi pas ? (Cabinet des dessins.)

OR DES SCYTHES...
au Grand Palais

Les occasions n'ont pas manqué depuis quelques années à Paris d'approcher cet art fascinant des nomades des steppes eurasiatiques, contemporain de la présence grecque sur le littoral de la mer Noire. Avec quelque deux cents pièces provenant pour les plus prestigieuses des trésors d'art de l'Ermitage et de la Laure de Kiev, nous entrons cette fois au cœur de cette civilisation de cavaliers rapides qui inquiétaient tant leurs voisins sédentaires.

JACQUES VILLON...

Après l'hommage que lui a rendu cet été la ville de Rouen, où il avait fait ses études, le Grand Palais célèbre à son tour le centième anniversaire de la naissance de Gaston Duchamp, plus connu sous le nom de Jacques Villon. Cent cinquante-sept peintures, dessins et gravures évoquent les grandes étapes d'une œuvre aussi méticuleuse et méthodique que poétique, déroulée sur un demi-siècle.

...et MILLET
au Grand Palais

Lire notre article page 17

BRAUNER ET LES COLLECTIONS CONTEMPORAINES
au M.N.A.M.

Lire notre article page 21

DEYROLLE
au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Une rétrospective consacrée à un peintre injustement oublié. La mort à l'âge de cinquante-six ans, en 1967, a arrêté [...] parcours de l'œuvre de Deyrolle, comm[...] cée dans la ferveur de l'abstract[...] lyrique en France, au lendemain de [...] guerre. Une peinture grave et exige[...] qui découvrait l'invention picturale [...] tinctive.

DELESSERT
au Musée des arts décoratifs

Lire notre article page 21

— ET AUSSI : La Biennale des jeu[...] au Musée d'art moderne et à Gallie[...] Le Studiolo d'Isabelle d'Este, au Louv[...] de Chirico, à Marmottan ; Le Corbus[...] au Musée des arts décoratifs et à [...] Fondation Le Corbusier ; L'art tchè[...] et slovaque au Grand Palais.

Disques

CLASSIQUE

— MOZART : DON GIOVANNI (Festival d'Edimbourg 1973), avec R. Soyer, G. Evans, A. Sgourda, H. Harper, H. Donath, L. Alva, English Chamber Orchestra, dir. D. Barenboïm (4 d. EMI, 165-02563/66) : *Une demi-réussite, une version qui vient un peu tôt, juste pour les débuts de Barenboïm au théâtre, mais le ton est grand, avec de belles retraites de musique de chambre ; y brillent surtout Soyer au meilleur de sa forme, Evans, merveilleux Leporello et l'exquise Donath en Zerline.*

— SCHOENBERG : GURRELIEDER, avec A. Young, M. Arroyo, J. Baker, chœurs et Orchestre symphonique de la Radio danoise, dir. J. Ferencsik (EMI, 167-02504/505) : *Une version d'une humanité bouleversante, enregistrée au concert, qui complète admirablement la récente gravure de Boulez, plus éclatante et parfaite, moins intérieure peut-être.*

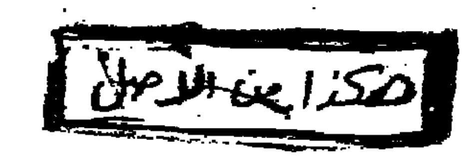
VARIÉTÉS

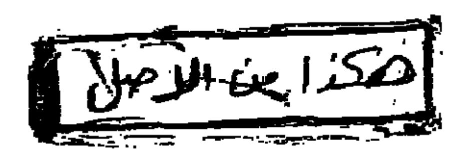
— L'AGE D'OR DE LA COMEDIE MUSICALE (coffret de quatre 33 t. Dist. Polydor, 2624.013) : *Une sélection des meilleurs titres de dix-huit comédies musicales de la Metro Goldwyn Mayer, parmi lesquelles :* « The Band wagon », « Singin'in the rain », « Les hommes préfèrent les blondes », « les Girls », « le Pirate », « Gigi », *Une distribution prestigieuse : Gene Kelly, Marilyn Monroe, Jane Powell, Judy Garland, Fred Astaire, Donald O'Connor, Maurice Chevalier, Lena Horne, Mickey Rooney, d'autres encore. Un document présenté avec soin.*

— HERVE CRISTIANI (33 t. Polydor 2393.113) : *Le premier album d'un jeune auteur-compositeur dont les climats sonores rencontrent, en ce début de saison, un étonnant succès.*

— SERGE REGGIANI (33 t. Poly[...] 2473.049) : *Chaque album de Reggi[...] est préparé, élaboré soigneusement. A [...] la complicité de Jean-Loup Daba[...] Michel Legrand, Alain Goraguer, J[...] Dréjac, Bernard Dimey, d'autres enc[...] Reggiani dit, raconte, chante suivant [...] bonne vieille recette mêlant humour [...] émotion.*

— CATHERINE RIBEIRO + ALI (33 t. Fontana 9101.501) : *Ribeiro cha[...] l'amour infini et l'infinie tendresse, p[...] du monde peuplé des chiens-loups et [...] la tête et du cœur qui battent contre [...] murs.*





BRASSENS A CONFESSE

« Toute une vie pour la chanson »

« JE n'ai rien à dire en dehors de mes chansons. Ma vérité ? C'est que je déteste répondre aux nterviews parce qu'on ne peut pas être rai. » *Egaré derrière les petits fours, arricadé derrière sa pipe, Georges rassens, au lancement du livre-inter-iew qui vient de paraître,* Toute une ie pour la chanson, *jette un regard néfiant vers la dame qui lui tend son zemplaire pour qu'il écrive* « quelque hose de gentil ».

A ses côtés, un petit homme suave et n tantinet onctueux semble plus à aise. André Sève — celui qui a interogé Brassens, qui a réussi à lui faire ire « je » pendant 150 pages — est on seulement collaborateur d'une revue amiliale chrétienne, il est aussi... prêtre.

Brassens à confesse ? Ce serait trop eau ! Le mauvais sujet, le mécréant ui s'entête à suivre les chemins qui e mènent pas à Rome, enfin repenti ? 'est vite dit.

Pris au piège de l'amitié, Brassens ne e rend pas. Refusant le petit jeu indisret des questions-réponses, il se tortille sur l'hameçon tout au long de entretien, s'esquive, bougonne, gromelle, renvoie à ses chansons.

Ses idées sur la vie ? « Ne viens urtout pas me parler de message ! » *a morale ?* « Je suis fidèle, en ce qui oncerne ma vie (...), mais je peux omprendre qu'il y ait de l'infidélité, e l'inconstance, et je le chante. » *'amour ?* « L'amitié, c'est plus proond et plus solide que l'amour. » *Le ariage ?* « J'aime, mais je ne cohabite es. (...) Il y a des choses que je ne eux pas qu'on m'impose vingt-quatre eures sur vingt-quatre. » *La pornograhie ?* « L'invasion porno nous promet ne longue période de chasteté. A force e voir les fesses et autre chose sur les rans, on finira pas en avoir marre ; on cherchera des images pieuses. » *a politique ?* « Je ne peux pas suporter l'idée qu'un homme puisse en ominer un autre, surtout pour une question d'argent. Mais, je ne vais pas plus loin, je ne fais rien, je n'ai pas de solution. » *La vieillesse ?* « Mal vieillir, c'est emmerder les autres avec ça. »

Et la religion ? On l'attend au tournant. Le Père Sève avoue d'ailleurs, qu'il y avait une ambiguïté à poser certaines questions comme journaliste, d'autres comme prêtre. Dans ce domaine, on sent une grande pudeur de part et d'autre pour ne pas violer leur liberté mutuelle.

Né d'une mère napolitaine très pratiquante et d'un père sétois, entrepreneur de maçonnerie, incroyant, Brassens parle souvent de la religion — moins souvent de la foi — dans ses chansons. Critique à l'égard de l'évolution actuelle de l'Eglise, notamment dans le domaine liturgique, il demeure profondément agnostique. « Un jour je pense : Dieu ? Non. Et le lendemain : Dieu ? Peut-être. (...) Je ne maintiendrai jamais : Dieu n'existe pas. Tout ce que je peux dire, c'est que je n'en sais rien. J'ai oscillé dans ma vie entre une négation très forte et une forte envie de croire. (...) Si l'Eternel existe... En ce moment, je suis plutôt dans le sentiment qu'il n'existe pas. »

L'essentiel pour Brassens, c'est l'authenticité, ne pas tricher. Pour compléter la citation du « Mécréant » : « Si l'Eternel existe en fin de compte il voit que je ne me conduis guère plus mal que si j'avais la foi. »

Chaque réponse ramène inéluctablement à la chanson, seule chose qui intéresse vraiment Brassens.

Tout le reste est superflu. On ne demande pas à un poète ce qu'il pense de la pilule ou du programme commun de la gauche.

ALAIN WOODROW.

★ *Toute une vie pour la chanson : André Sève interroge Georges Brassens.* Editions du Centurion, 145 pages, 23 francs.

Nathalie Sarraute présente « C'est beau »

« PUISQU'ON NE PEUT NI RESSENTIR NI COMMUNIQUER... »

QUAI Anatole-France, Théâtre d'Orsay, Petit Orsay. Où est l'écrivain ? C'est la dame assise là-bas, dans un fauteuil, derrière une table, mais loin derrière la table, ici, qui n'a pas enlevé sa veste, qui tient une cigarette non allumée, qui a des yeux bruns aussi terrifiants d'intelligence que ses romans (avez-vous lu « les Fruits d'or » ?).

Nathalie Sarraute est surprise, ce n'est pas *la* personne qu'elle attendait. Deux heures un quart, Simone Benmussa n'est pas là. Alors elle ne veut pas parler. Enfin, on peut toujours commencer. La pièce s'appelle « C'est beau ».

« Ecrit après « Vous les entendez ? », mon dernier roman, « C'est beau » reprend les mêmes questions, c'est-à-dire que, si l'on perçoit la pièce de manière très plate, je parle du conflit des générations, dit Nathalie Sarraute. Trois personnes, un couple et son fils, occupent la scène, mais il s'agit d'une sensation qui fait qu'en présence de *certaines* gens on ne peut pas goûter quelque chose, on ne peut pas ressentir cette joie que procure la musique, ou un tableau, par exemple. Ce couple, en présence du fils, ne peut pas dire : c'est beau. »

Arrive Simone Benmussa, dramaturge, collaboratrice de Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud au Théâtre d'Orsay : « Dites-lui ce que vous avez noté », demande Nathalie Sarraute. Simone Benmussa écoute attentivement : c'est cela que Nathalie Sarraute a voulu dire. Elle précise toutefois : « Puisqu'on ne peut ni ressentir ni communiquer, c'est la catastrophe, tout est détruit, tout ce qu'apporte le monde. »

Passe Claude Régy, le metteur en scène. Il doit se joindre au groupe, ce serait préférable, car la personne que le journal a envoyée est trop jeune, elle a l'âge des petits-enfants de Nathalie Sarraute. Il est si difficile, en sa présence, de parler de « C'est beau ».

Nathalie Sarraute ne s'est pas occupée du choix des acteurs, elle a remis sa pièce entre les mains de Claude Régy, qui avait déjà monté « Isma » en 1973. Auparavant, l'auteur de « Tropismes » (1939), « Martereau » (1953), « Portrait d'un inconnu » (1957), « le Planétarium » (1959), avait écrit deux pièces radiophoniques, « le Silence » et « le Mensonge », repris pour la scène en 1967 par Jean-Louis Barrault, au Petit Odéon.

Simone Benmussa intervient : « Le théâtre de Nathalie Sarraute se situe à contre-courant du théâtre traditionnel et du théâtre d'avant-garde. C'est une œuvre pour petite salle, c'est ce que la nouvelle est au roman. C'est un théâtre d'infimes mouvements, qui demande dans le travail une grande précision technique. » Nathalie Sarraute approuve.

Comment conçoit-elle le passage du roman au théâtre radiophonique, puis au théâtre mis en scène ? « Je ne pensais pas pouvoir écrire des pièces. Dans mes romans, les dialogues n'étaient qu'un affleurement des mouvements intérieurs, ils étaient préparés par ce qu'on est convenu d'appeler une « sous-conversation ». A la pensée qu'il n'y aurait plus que le dialogue, qu'il me faudrait y introduire le « pré-dialogue », j'ai été effrayée.

» Ecrire une pièce radiophonique était concevable dans la mesure où j'entends mon texte quand je l'écris, où mon théâtre est un théâtre de langage pur. Mais je ne suis absolument pas visuelle, je n'ai pas la notion du spectacle. Mes personnages, je ne les vois pas, et les objets ne sont que des catalyseurs. Je ne les imagine pas en mouvement. C'est pour cela que je suis incapable de donner une indication scénique. D'ailleurs, je ne viens jamais aux répétitions. »

Cependant, un théâtre qui repose uniquement sur les mots et qui se joue dans les consciences, « dans l'espace mental », précise Claude Régy, a besoin d'être exprimé, physiquement, par des acteurs. « Ainsi, dit Nathalie Sarraute, le texte se met en mouvement, il prend de l'épaisseur. Et les silences se remplissent grâce à la présence, à l'expression des comédiens. »

Claude Régy a choisi Jean-Luc Bideau, Emmanuèle Riva, Daniel Berlioux, Agnès Junger et Chloé Caillat pour interpréter « C'est beau », car il a pensé qu'ils étaient capables de « faire vivre le monde souterrain, imaginaire, que porte le texte ». Apparemment il s'agit du langage le plus quotidien qui soit : « Je n'arrête pas d'entendre les mots de Nathalie Sarraute, dans la rue, le métro, s'étonne Jean-Luc Bideau, et en lisant la pièce, je l'ai trouvée d'une simplicité incroyable. Ce n'est qu'en écoutant Claude Régy et Nathalie Sarraute que j'ai compris ce que chaque banalité sous-entendait : un univers monstrueux. »

D'où un travail très difficile, d'une précision infernale. « Il ne faut pas se tromper, explique Emmanuele Riva, si l'on manque une note, la musique ne se fait plus. C'est passionnant mais on a tellement peur de trahir. »

Et le spectateur ? Si les acteurs n'ont pas assez d'énergie pour le forcer à regarder à travers les mots (« qui sont comme des filets », pour Nathalie Sarraute), il va s'en tenir à l'apparence d'un texte réaliste. « Si nous jouons « extérieur », nous allons faire rire tout le monde », s'affole Jean-Luc Bideau. Pour lui, en tout cas, trois réactions sont possibles : « Le refus, la participation totale, ou bien l'ennui. »

Etait-ce à cause de lui ? En le quittant, en serrant la main de Nathalie Sarraute, en sortant du Théâtre d'Orsay, en remontant les quais, il y avait quelque part en quelqu'un l'impression pénible d'avoir tenu quelque rôle mineur dans un très beau et très grand film suisse.

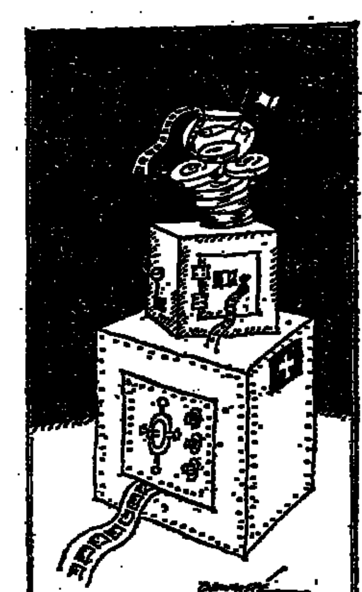
CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Théâtre d'Orsay, à partir du 24 octobre.

LES MUSÉES DU CINÉMA

CONSERVATION ET SOCIOLOGIE A LA CINÉMATHÈQUE DE TOULOUSE

A Cinémathèque de Toulouse est la seule cinémathèque provinciale qui existe en France. Elle possède 00 longs métrages et 400 courts métrages ns sa collection de films, 4 000 ouvrages index, 350 périodiques, 30 000 dossiers de ms, 100 000 photographies et 10 000 affiches ns sa bibliothèque. Elle donne six séances bliques par semaine, du 1er octobre au juin elle assure diverses manifestations ; publie des ouvrages (*l'Histoire du cinéma d ; Harold Lloyd*) et organise des expoons (la dernière, au musée des Augustins, u pour thème : La France des années 30 par son cinéma). Son conservateur, ymond Borde, qui est, à Toulouse, direcr départemental de la concurrence et des , l'anime avec une équipe de bénévoles. histoire a commencé en 1954.



Un jour, raconte Raymond Borde, *je trasais en voiture, avec un ami, Roger Icart, village de Leguevin. Un cinéma forain t installé sous la halle. Il annonçait adame du Barry », un film allemand tourné Lubitsch en 1919. Cette résurgence du t, c'était extraordinaire. Je faisais partie, époque, d'un groupe constitué autour du -club de Toulouse et de Marcel Tariol est mort depuis). Et c'est comme cela tout a commencé. Icart et moi, nous s parcouru les départements du Sudst, à la recherche des « tourneurs » qui uipaient en 16 mm et qui liquidaient leurs ks de films 35 mm muet. Nous avons ssé une vingtaine de copies. On nous les dait au kilo et c'était à la portée de nos ens. Nous étions des cinéphiles pasnés. Pourtant, je trouvais cette recherche peu dérisoire. Et puis, en 1955, Freddy che est venu, de Lausanne, présenter des s au ciné-club de Toulouse. Au cours d'un s, je me suis penché timidement vers pour lui parler de nos vieux films. Il nous ivement encouragés à continuer, il nous a né des conseils techniques. Et nous avons continué nos recherches. C'est ce que j'appelle la « période corsaire », celle dont je me souviens avec le plus d'émotion. Quelle joie de découvrir, un soir, dans un camion, sous la pluie, 500 bobines parmi lesquelles il y avait le « Monte-Cristo » de Henri Fescourt ! »*

En quelques années, au sud d'une ligne Lyon-Bordeaux, Raymond Borde écume les roulottes des forains et des gitans, les offices du cinéma éducateur (qui fournissaient des films aux écoles) et les patronages catholiques. Il est à l'affût des grands classiques, et, quand il ramasse des films « de second rayon », il ne réalise pas encore tout à fait leur importance. Mais il entasse les films dans son garage. Il a des rapports personnels avec Henri Langlois (« notre père à tous ») et il anime les séances des « Amis de la cinémathèque française » que celui-ci organise à Toulouse.

En 1959, la Cinémathèque de Toulouse n'a pas encore d'existence juridique, mais le Centre régional de documentation pédagogique lui prête des locaux où ont lieu ses premières projections publiques. Et puis, en 1964, le pas est franchi. La Cinémathèque de Toulouse se constitue en association régie par la loi de 1901 et adhère à la FIAF (Fédération internationale des archives du film).

« Alors, dit Raymond Borde, *tout s'est éclairci pour nous. Nous avons donné nos listes de films à toutes les cinémathèques adhérentes et nous avons commencé une politique d'échanges et de tirages des copies. Avec de faibles moyens, car nous n'avions pas de subventions officielles. C'est seulement en 1969, que nous avons reçu 10 000 francs du Centre national de la cinématographie. Cette somme a été augmentée plus tard, puis nous avons reçu de l'argent de la ville de Toulouse. Nous avons des rapports constants avec les cinémathèques. Celle de Moscou nous envoie une centaine de copies par an, nous lui en envoyons une cinquantaine. C'est à Moscou qu'on peut trouver les films français considérés comme perdus. Nous avons retrouvé ainsi une copie parfaite des* Gens du voyage, *de Feyder, et une copie complète (vingt-cinq minutes de plus que celle connue) du* César *de Pagnol.* »

La Cinémathèque de Toulouse est devenue une institution. Pourtant, malgré les subventions de 1975 (40 000 francs du C.N.C., 20 000 francs de la ville de Toulouse, 3 000 francs du conseil général), son existence « tient à la fois du miracle et de l'acrobatie financière ».

A cause de Gaby Morlay

« *Nous sommes affolés,* dit Raymond Borde, *par l'importance des films (120 tonnes) et de la documentation (20 tonnes), et le bouclage des fins de mois est un cauchemar. Nous ne pouvons payer qu'une secrétaire à mi-temps et un projectionniste. Nous n'avons pas de bibliothécaire. La bibliothèque n'est donc pas ouverte au public. Seulement aux chercheurs. Il est vrai que la passion du cinéma fait, parfois, des miracles. Nous avons rencontré M. Francis Grosso, un admirateur de Gaby Morlay. Il avait lui-même cherché, trouvé quelques films de cette actrice et il nous a incités à chercher les autres. Et, dans ce culte de « Gaby », il est devenu notre mécène. Grâce à lui, nous avons pu acquérir, à 20 kilomètres de Toulouse, un grand terrain et des hangars et nous avons installé notre premier blockaus. Mais cette aventure a eu une autre conséquence. La ferveur de M. Grosso m'a fait reconsidérer mes conceptions de la recherche de films. De plus en plus, j'ai un point de vue sociologique. Les chefs-d'œuvres du cinéma, les classiques, sont dans toutes les cinémathèques. Mais pourquoi ne pas prendre, systématiquement, tous les films qui ont eu un gros succès populaire, sans se soucier forcément de la qualité artistique ? Je recueille le maximum de films français. C'est devenu notre spécialité et nous nous intéressons à la période 1930-1940, sur laquelle nous préparons actuellement un travail collectif, un livre qui sera publié. Nous allons repérer partout ce qui subsiste. Nous allons revoir tous les films, en nous disant « Vidons-nous le cerveau de ce » que nous savons, oublions les préjugés, la » la culture préalable. » Dans le même esprit, nous avons confié à Bernard Chardère un travail sur Claude Autant-Lara et son temps.*

» *D'ailleurs, il y a une évolution très nette dans le public. Et le nôtre, où dominent les étudiants et les enseignants, est fait de gens qui lisent* le Monde *et* le Nouvel Observateur, *et qui veulent que les films soient axés sur un thème, soient inscrits dans une perspective historique et sociologique. En 1970, l'hommage à Minnelli ou à Fritz Lang prenait le dessus. Aujourd'hui, le thème compte plus que le metteur en scène. Nos confrères des autres cinémathèques constatent cela aussi. Je vais organiser un mois sur Vienne et la civilisation viennoise. A côté de films de Stroheim et Ophüls, je mettrai des films de Willy Forest et la série des Sissi.* »

Le vendredi 24 et le samedi 25 octobre, la Cinémathèque de Toulouse sera à Créteil. La maison des arts et de la culture, avec laquelle Raymond Borde avait déjà travaillé pour les « Cinécures » consacrées au cinéma français des années 30 et à Harold Lloyd, lui a offert une « carte blanche ». Alors Raymond Borde a programmé un film de Gance de 1923, *Au secours,* où joue Max Linder ; un King Vidor de 1923, *Tree wise fools ; Baruch,* film allemand de Dupont (1923) ; le *Malombra,* de Soldati (1942), avec Isa Miranda et des documentaires de propagande du régime de Vichy. Cela lui permet aussi de préciser, dans une plaquette éditée par la section cinéma de Créteil, sa conception de la conservation des films et du rôle des cinémathèques.

JACQUES SICLIER.

LE MONDE

LES MOYENS DE L'ACTION CULTURELLE



La culture en débat. La discussion de la loi de finances devant le Parlement est l'occasion annuelle d'un bilan. Les chiffres symboliques reviennent : les affaires culturelles ne représentent toujours que 0,55 % du budget national ; le taux de 1 % — objectif de nombreux professionnels — semble être devenu purement mythique.

Présentant son projet de budget devant la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, M. Michel Guy a indiqué que son action budgétaire dégageait trois priorités : la conservation du patrimoine architectural, les musées, la formation.

Il est probable que le débat du 5 novembre au Palais-Bourbon ne portera pas essentiellement sur ces questions, mais sur d'autres — mises en avant par l'opinion, — comme le contrôle à exercer sur la production, la distribution et l'exploitation des films à caractère « pornographique » ou « violent », le transfert de la lecture publique du secrétariat d'Etat aux universités à celui de la rue de Valois, ou la réforme de l'architecture.

Ce sera donc l'occasion pour le secrétaire d'Etat de redéfinir son action, et pour les partis de gauche de présenter leurs principales critiques.

En prélude au débat, le P.S. tient une conférence de presse vendredi au Palais-Bourbon, le P.C.F. en fera autant quelques jours plus tard, le 30 octobre.

Ils disposeront — outre leurs analyses — d'un document édité par les services du secrétariat d'Etat : le bilan de cinq années d'action culturelle, d'un ministère à l'autre. — A. R. et M. E.

Priorité aux dépenses de fonctionnement dans le projet de loi de finances

Le budget des affaires culturelles pour 1976 — 1 608 millions de francs — est en augmentation de 24 %, si on tient compte à la fois des crédits de fonctionnement et des autorisations de programme : il ne progresserait que de 15,8 % si on en excluait le chapitre — nouveau — de la lecture publique « Augmentation », dont on devrait bien sûr déduire la hausse constante du coût de la vie.

Ce budget du secrétariat d'Etat à la culture traduit une nette augmentation des dépenses de fonctionnement, qui correspond notamment à la création de quatre cent soixante et un emplois nouveaux — trois cent vingt si on ne compte pas Beaubourg — dont cent six à la lecture publique, et quarante-cinq à l'administration générale (où quatre nouvelles directions régionales sont créées).

Aux chapitres de l'enseignement et de la formation, on observe une croissance en chiffres de 20 %. La progression de la dotation dans le secteur de la conservation du patrimoine permettra l'achèvement en 1976 de l'implantation des Agences des bâtiments de France dans l'ensemble des départements (DOM y compris). L'aide accrue aux musées devrait permettre d'améliorer les conditions de conservation des collections, les dispositifs de sécurité et la présentation au public. En revanche, la dotation — pour acquisition d'œuvres — des musées de province (inscrite au budget 1975) est supprimée : le secrétariat d'Etat a préféré multiplier les emplois (trois fois plus que l'an passé), et encouragera les collectionneurs à continuer d'enrichir le patrimoine des musées par donations ou par dations.

La diminution relative des budgets d'équipement tient compte de la progression du chantier du Centre Beaubourg (dont les crédits de fonctionnement augmentent, en revanche, de 45 millions) et de la fin des transformations à Chaillot et au Théâtre Français. Cette tendance rend compte, d'autre part, d'une option de M. Michel Guy, qui préfère les équipements *légers et souples — le « travail des hommes »* plutôt que les « grandes boutiques » — et prône une utilisation accrue des bâtiments et monuments historiques.

Conformément aux engagements pris avec les directeurs des centres dramatiques nationaux nommés en juin 1975, les subventions qui leur sont accordées progressent de 9 millions 900 000 francs (25 % des sommes versées l'an passé), opération renouvelée trois années de suite : l'augmentation cumulée en trois ans permettra le doublement promis.

Tout en déplorant que la faiblesse de son budget ne lui permette pas de mener plus vite à bien certaines entreprises, le secrétariat d'Etat à la culture — qui se dit incapable de chiffrer les sommes affectées au secteur culturel, entre le Fonds d'intervention (FIC), les autres ministères, les budgets régionaux et les collectivités locales — s'accommode de la situation en sortant de plus en plus son action du cadre budgétaire.

Enfin, on signale au secrétariat d'Etat que de nombreuses mesures d'assainissement et de réorganisation ont permis de clarifier la gestion des services *de la rue de Valois. Ainsi* le budget enregistre une diminution de 150 millions des crédits de paiement, diminution apparente qui correspond en fait à une remise en ordre budgétaire et à la volonté de mettre un terme à la pratique des reports de crédits non utilisés.

Les cinq cents jours de M. Michel Guy

La culture entre guillemets ne descend pas aisément sur la place publique. L'annonce de la « suppression » de la censure cinématographique lors de la nomination de M. Michel Guy au secrétariat d'Etat n'a trouvé d'écho dans l'opinion que cinq *cents jours plus tard, devenant* ainsi le plus « populaire » des dossiers traités rue de Valois en un an et demi.

La réorganisation des théâtres nationaux et des centres dramatiques, concrétisée par des nominations et des changements de fonctions — qualifiés par certains de « valse préfectorale », — ainsi que la nomination de Jacques Rosner et la réforme du Conservatoire national d'art dramatique ont déclenché, un temps, des polémiques dans les milieux culturels. Ces mesures sont accompagnées d'une réforme des statuts de la Comédie-Française, d'une aide accrue aux jeunes compagnies et de la création de deux organismes : l'Office national de diffusion artistique et le système d'abonnements Inter-*théâtres dont s'occupe M. Georges Guette.*

Autre sujet brûlant : la réforme de l'architecture. Le projet de loi, enfin rédigé, rencontre des oppositions — prévisibles. — Il s'intéresse à l'organisation de la profession et crée des « conseils architecturaux ». Toutefois, l'action du secrétariat d'Etat dans ce secteur a surtout été marquante au chapitre de la conservation du *patrimoine : opération des* « Cent Villes » ; inscription et classement des monuments du dix-neuvième siècle ; instauration (par le ministère de l'équipement) d'un « permis de détruire », à l'initiative de la rue de Valois ; réforme aussi en ce qui concerne les palais nationaux et les bâtiments publics ; on notera d'autre part la création d'un groupe de travail sur l'enseignement de l'architecture.

Beaubourg, un ministère à lui seul, est la grande affaire du secteur des arts plastiques ; on signalera cependant la création d'un musée Picasso à l'hôtel Salé, d'un Centre français de la photographie — dont le siège sera à Lyon — et une attention particulière aux problèmes de la conservation dans les musées.

Beaubourg préfigurait d'ailleurs certaines nouvelles actions du secrétariat d'Etat à la culture, qui, à son image, regroupe maintenant arts plastiques, lecture publique (contre l'avis de nombreux bibliothécaires) et action audio-visuelle. Une nouvelle direction, la direction du livre, a été créée rue de Valois ; la présence de la « culture » au petit écran et sur les ondes est assurée (parcimonieusement) par les cahiers des charges des sociétés héritières de l'O.R.T.F. : *les Contes d'Hoffmann* de l'Opéra succéderont, à la fin de l'année, à *Don Giovanni* à la télévision.

Si l'intérêt que M. Guy porte aux festivals se concrétise, à Paris, par le Festival du cinéma — tout proche — et par l'aménagement d'un festival de printemps, sa politique, la façon dont il conçoit le dialogue culturel, s'est, *pour l'essentiel*, matérialisée dans la signature de sept « chartes » qui ont pour propos d'harmoniser l'action de l'Etat et des collectivités locales — à Marseille, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Grenoble, entre autres, — procédure qui a permis de grouper les engagements du secrétariat d'Etat (38 millions de francs), des collectivités locales (30 millions de francs) et de la DATAR (17 millions de francs), pour une « population » de 3 millions de personnes. Prochaine charte : Lyon.

Parmi les projets soumis sous peu aux parlementaires : la sécurité sociale des artistes (écrivains, musiciens, plasticiens, etc.), fin novembre et, ces jours-ci, l'instauration d'une taxe de 33 % sur les films « pornographiques », « pervers » ou « violents », ainsi désignés par la commission de contrôle des films ; la fixation des quotas — par circuits, par villes, ou par salles, — déterminant la proportion de films « taxés » et de films « tous publics », sera instituée par une charte conclue avec les instances professionnelles du cinéma.

L'insistance avec laquelle le mot réforme revient dans ce bilan indique assez clairement les perspectives du secrétariat *d'Etat.* Mais ce n'est pas forcément par conservatisme que certains partis politiques et de nombreuses personnalités du milieu culturel ne partagent pas les options de M. Michel Guy. Il est normal que les tenants de la culture « pour tous » ne partagent pas les vues de celui qui parle de culture « pour chacun ».

Les critiques de la gauche

Le parti socialiste affirme, par l'intermédiaire de M. Dominique Taddei, secrétaire national à l'action culturelle, que *« le budget 76, une fois éliminé le transfert des postes* lecture *et* livre, *reçoit le plus faible pourcentage d'augmentation depuis cinq ans »*. M. Jacques Chambaz, député (P.C.) de Paris, fait la distinction entre crédits de fonctionnement *(« ils augmentent, certes, mais très faiblement si on tient compte, par exemple, du taux d'inflation pour les matériaux utilisés au théâtre, un taux très supérieur aux chiffres donnés par le gouvernement, ne parlons pas des indices de la C.G.T. »)* et dépenses d'équipement. En ce qui concerne ces dernières, M. Taddei demande : *« Une fois Beaubourg terminé, plus aucun investissement d'envergure n'est programmé ; l'équipement culturel de la France est-il accompli avec le Centre Georges Pompidou ? »* M. Chambaz dénonce *« la diminution drastique »* de ces crédits et affirme : *« La non-utilisation des crédits de paiement par le secrétariat d'Etat à la culture et la décision de diminuer la masse non utilisée ne sont pas le fait de bons gestionnaires, mais le résultat des difficultés financières des collectivités locales, qui retardent la réalisation de nombreuses opérations « lourdes »*.

Le P.S. considère que le budget 76 se distingue à peine du précédent : *« Nous avons dénoncé maintes fois une certaine politique qui sacrifie au prestige la formation et l'action culturelle en profondeur ; mais, si les choix du ministère ne sont pas les nôtres, nous nous étonnons lorsque le budget 76 ne donne pas les moyens que requiert la politique choisie. C'est le cas en particulier pour l'Opéra, dont l'augmentation des ressources n'atteint que le tiers de ce qui est estimé nécessaire par la direction. »* M. Chambaz précise : *« Les secteurs les plus augmentés, relativement, sont ceux où les luttes les plus importantes ont eu lieu ; ce sont des reculs du gouvernement, et la preuve que les luttes sont payantes. »*

Le parti socialiste, qui a organisé, dimanche dernier, à Saint-Dié une rencontre sur la lecture publique, rappelle qu'il *« s'est associé immédiatement à la protestation des bibliothécaires, qui n'ont pas été consultés, d'autant plus que la décision gouvernementale contredisait des assurances formelles données un an auparavant »*.

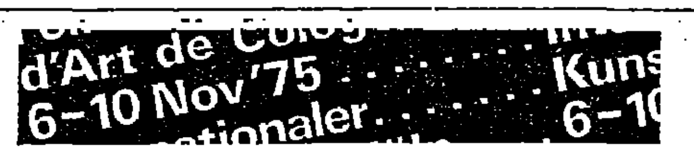
Le P.S. se prononce *« pour l'intégrité de la direction des bibliothèques et de la lecture publique. Quant au rattachement à la culture, il ne pourrait prendre de signification que dans le cas d'un grand ministère de l'action culturelle, doté de moyens qualitativement supérieurs aux moyens actuels »*.

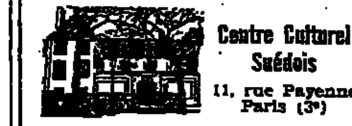
Le P.C.F. *« prend acte »* de *« l'opposition des personnels »* et de *« l'absence de concertation »*. *« Une fois de plus,* dit M. Chambaz, *l'Elysée a tranché. Mais, par rapport aux objectifs fondamentaux, la réforme des structures n'a rien réglé, ni en ce qui concerne la formation des lecteurs — qui relève de l'enseignement — ni en ce qui concerne la formation et le statut des personnels, ni en ce qui concerne les moyens. »*

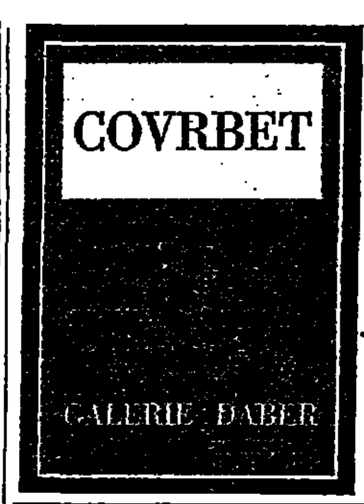
La politique des chartes culturelles est appréciée plus diversement : deux municipalités socialistes, Grenoble et Marseille, en ont signé une ; les négociations avec la municipalité d'union démocratique (maire communiste) d'Arles ont été interrompues. M. Chambaz rappelle les réserves de son parti : *« Les chartes ne débloquent, en fait, pas de crédits nouveaux ; en revanche, la planification et le chantage aux crédits donnent au secrétariat d'Etat un pouvoir d'intervention supplémentaire dans la politique des municipalités. Si nous parlons de transferts de charges, c'est que les opérations inscrites dans les chartes sont moindres que l'ensemble des opérations prévues antérieurement (ne citons que Grenoble, où le Festival du court métrage devient bisannuel) : les chartes légalisent le désengagement collectif de l'Etat par rapport aux promesses faites précédemment pour l'équipement culturel ; en signant une charte, on reconnait l'alignement de l'Etat au niveau le plus bas de participation financière, et l'Etat refuse de prendre des engagements de longue durée. »*

Pour le P.S., cette procédure renforce *« le courant des crédits vers les villes déjà les mieux dotées »*, subordonne *« à un accord bilatéral les engagements que l'Etat devrait prendre de toute manière »*.

M. Taddei parle d'*« un vêtement de leurre destiné à habiller le pourpoint de la misère »*. M. Chambaz affirme que sous couvert de réformes *« qui sont la mise au rancart des projets des prédécesseurs »*, il s'agit pour le secrétariat d'Etat *« d'organiser la pénurie »* et de *« discréditer les créateurs, tout en mettant à son compte le travail des équipes de création »*.





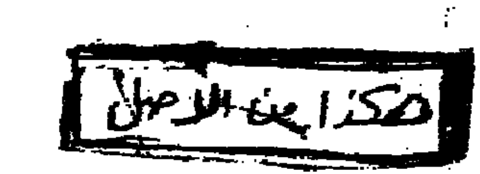


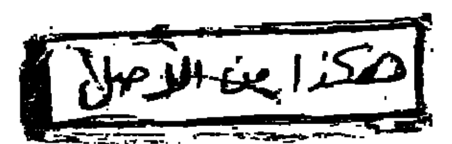










...inq années, rue de Valois

...e secrétariat d'Etat à la cul-
...re vient de publier — c'est
...e nouveauté — une brochure
...itulée « Activités 1975 », où
...nt regroupés, en quelque cent
...ges de format 21 × 27, outre
... schémas, les cartes et les
...aphiques concernant la
...riode de 1970 à 1975, l'ensem-
... des données financières
...atives aux dix secteurs d'in-
...vention relevant de son auto-
...é (connaissance du secteur
...turel, architecture et cadre de
..., archives, musées ; création
...istique, enseignement, théâ-
... et action culturelle ; musi-
...e, cinéma, soutien adminis-
...tif).

...Dans l'ensemble, les chiffres
...nt flatteurs. Les crédits glo-
...ux ont presque doublé en cinq
...s, tant en ce qui concerne le
...dget de fonctionnement
...0 millions de francs en 1970,
...s de 900 millions en 1975)
...e l'équipement (de 300 mil-
...ns, on passe à 550 millions
...viron pendant la même
...iode, mais avec un net flé-
...ssement en 1975).

...Progrès très notables égale-
...nt dans le secteur des fouilles
... des antiquités : le parc des
...s et des gisements protégés
...écuplé en dix ans (de vingt-
...t à deux cent soixante-dix) ;
... nombre d'édifices pris en
...rge par les Monuments his-
...iques a doublé en quatre ans
... deux cent cinquante à cinq
...ts). Et si les renseignements
...chroniques manquent dans
...tres secteurs (théâtre et
...sique en particulier), on note
... quelque 60 millions ont été
...tribués, cette année, aux
...sées nationaux, 51,7 millions
... l'enseignement de l'architec-
...e, 94,7 millions aux théâtres
...ionaux et à la décentralisa-
...n dramatique, tout en remar-
...nt que ces trois secteurs
...ticulièrement bien pourvus
...naissent à l'heure actuelle
...sez grosses difficultés.

...ne analyse plus fouillée
...le, il est vrai, davantage.
...si, pour la direction de la
...sique dont le budget de fonc-
...nement représente 20 % des
...rges totales des affaires cul-
...lles — mais dont le budget
...uipement, en grande partie
...stiné à l'enseignement, est
...tre fois moins important.
...me déséquilibre entre le bud-
... des activités lyriques, évalué
...4,5 millions (les succès de
...Liebermann coûtent cher...),
...les 3 millions que se par-
...nt la décentralisation et la
...tion musicales. Les rédac-
...s de la brochure ne s'éten-
... guère, d'ailleurs, sur le
...itre de l'aide à la création,
... secteur où l'on sacrifie
...millions seulement à l'achat
...aux commandes d'œuvres
..., soit 15,3 % d'un budget
... l'ensemble négligeable

AU MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE

Un inventaire contemporain et les Brauner de Brauner

LES collections des musées sont toujours plus riches dans les sous-sols que sur les cimaises offertes au public. Le paradoxe est qu'on ne les voit jamais en entier. Si bien qu'on ne peut les évaluer qu'abstraitement, sur une liste. Quelles sont ces œuvres reléguées à la cave faute de place ? Il en est qui n'ent sortent pratiquement jamais, chefs-d'œuvres inutiles, enterrés, oubliés, comme s'ils n'existaient pas. Le Musée national d'art moderne (MNAM) procède actuellement à l'inventaire de ses collections avant son transfert à Beaubourg fin 1976. Les essais pour la préfiguration de ce passage d'un musée à l'autre (et pour ainsi dire d'une ère à l'autre) sont ininterrompus. On tente chaque fois de nouvelles approches pour procéder à l'inventaire de ce qui existe, l'accrocher et l'appréhender visuellement, pour voir enfin l'effet que peuvent produire une fois en devanture, les œuvres plus ou moins oubliées du musée.

Après plusieurs réaménagements des salles — le dernier a su tirer parti des erreurs d'évaluation d'un passé récent — voici qu'on tente une autre expérience parallèle : sortir par groupes de vingt artistes environ « tout » ce que le musée possède de significatif et l'exposer. Un peu pour donner — par tranches — la mesure de ce qui existe et faire apparaître ici les richesses, là les lacunes. L'expérience comporte un avantage évident : faire « bouger » le musée qui a par définition une stabilité de mort ; y faire entrer avec le « mouvement » un peu de vie, même si celle-ci est artificielle finalement, et tout compte fait pas bien fondamentale. Vider les salles, dérouter les visiteurs, faire circuler les œuvres de la cave aux étages et leur donner un semblant d'air neuf. Et pour finir faire une exposition « temporaire » à l'intérieur de l'exposition permanente qu'est le musée.

C'est ainsi qu'apparaît le renouvellement de plusieurs salles du premier étage en montant par le grand escalier monumental qui nous accueille à son premier détour avec un superbe Dubuffet.

Le plus et le moins

En cinq salles ou passages aménagés en salles, MM. Hulten et Viatte ont fait le pari d'exposer tous les Dubuffet du Musée national d'art moderne, tous les Wols, tous les Chaissac, les Bram Van Velde, l'ensemble Jorn et Alechinsky, les Hossiasson, les Michaux, la série Matta et Lam...

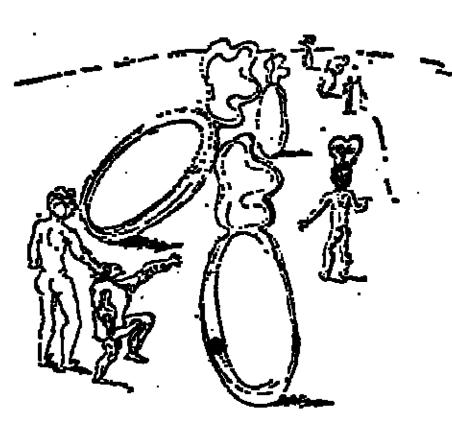
La majorité de ces œuvres ont été acquises depuis 1967. C'est une date qui compte dans l'histoire récente du MNAM, puisque c'est l'année de la création du CNAC, qui répondait à la nécessité de créer une galerie d'art contemporain, liée au musée et qui serait son avant-garde vouée à la prospection de la création contemporaine, à l'instar des galeries d'art européennes, les « Kunsthalle » d'Amsterdam, de Berne, de Cologne et de Stockholm. Le musée, tenu par sa tradition du permanent et son rôle de consécration, ne pouvait pencher que vers le plus sûr. Le CNAC pouvait, lui, chercher et se permettre des erreurs. Et c'est grâce à lui (et au service de la création artistique) que furent acquis ces cinq Dubuffet, ensemble à vrai dire bien timide pour un peintre de cette envergure (mieux représenté au Musée d'art moderne de New-York qu'au MNAM) mais cette relative insuffisance illustre les difficiles rapports entre le héraut de l'anticulture et l'administration culturelle. Les Dubuffet — accompagnés d'une photographie de son encombrant *Jardin d'hiver*, qui trouvera place à Beaubourg — sont exposés à côté du modeste Chaissac (une peinture, un collage et trois bois peints), modeste mais authentique créateur d'une figuration brute, en définitive beaucoup plus élaborée chez Dubuffet.

La collection Wols du MNAM, peintre maudit et majeur, qui a vécu à Paris, se résume à une toile et quatre aquarelles ; celle de Fautrier, l'une des grandes figures de la peinture française de l'après-guerre, ne compte que quinze dessins (dont sept donnés par la compagne du peintre) et quatre tableaux, l'un d'eux faisant partie de la fameuse série des *Otages*, prêtée par l'Elysée où elle avait été accrochée du temps de Georges Pompidou. Une petite salle de peintres espagnols contemporains compte deux Tapies, un Saura, un Millares. La salle Cobra est plus spectaculaire avec deux Jorn puissamment colorés, deux Bram Van Velde baignant dans un grand jus de couleurs en déliquescence, quatre Alechinsky pimpants et une cinquième œuvre de ce dernier, peinte à deux mains avec Dotremont. Enfin, des sculptures truculentes et flamandes de Roel d'Haese et Reinhoud. Mais on n'y trouve curieusement pas le moindre Corneille, figure singulière de ce mouvement pictural du Nord.

Cet accrochage est cependant l'occasion d'une découverte : la collection Hossiasson avec six puissantes peintures et quatre dessins d'un artiste qui a besoin d'espace et de recul pour se montrer à son aise et au nôtre. Enfin, dans la salle des surréalistes contemporains, quatre œuvres de Matta, trois de Lam, dont une heureuse acquisition récente très proche de la *Jungle*, de 1942, le chef-d'œuvre de ce peintre, appartenant au Museum of Modern Art de New-York, et une dizaine de dessins éthérés d'Henri Michaux.

L'autre volet de cet inventaire temporaire est également surréaliste. Il s'agit de la collection Brauner, artiste venu à Paris vers 1930, aussitôt enrôlé dans les rangs surréalistes et qui s'est très vite révélé l'une des figures les plus originales de ce mouvement d'idées et d'images. Parmi tous les surréalistes des années 30, Brauner est, en effet, celui qui avait les plus grandes qualités plastiques. Son exposition montre quatre-vingt-deux dessins, plus une peinture de 1962 et un objet surréaliste, donnés l'an dernier au MNAM par la veuve de l'artiste, Mme Jacqueline Brauner. Ils viennent de l'atelier du peintre ; ce sont des œuvres qu'il s'était réservées, en fait le meilleur, les Brauner de Brauner.

Chez lui, c'est dans les dessins que passe la force incertaine de l'intuition première. D'où leur caractère attachant parce que la création y est plus visible et fugitive : ils ne sont rien d'autre que des esquisses et des trouvailles sur lesquelles l'artiste s'appuiera pour peindre ses tableaux, toujours marqués par le climat



magique d'images totémiques qui réinventent une mythologie primitive des temps modernes. Brauner, surréaliste venu d'ailleurs, est un cas à part. Le surréalisme n'en compte pas deux du genre, ni même toute la peinture contemporaine. En fait, c'est une des rares figures vraiment nouvelles des années 30 qui n'en avaient pas compté tant, les Miro et les Dali venant de la décennie précédente.

Un surréaliste venu d'ailleurs

Lorsque Brauner s'installe définitivement à Paris, vers 1930, Miro nous montrait la ligne ténue et tremblante d'un oiseau poursuivant une abeille avec un rare sentiment poétique. Brauner, lui, apportait un paysage mental initiatique dominé par le jeu anthropomorphique d'une mère nourricière androgyne, mi-sphinx, mi-oiseau, mi-reptile... Elle est tantôt l'un, tantôt l'autre et aussi tous les personnages à la fois. Etrangement archaïque, elle semble venir des temps antiques, où le symbolisme magique avait un sens pour l'homme qui dessinait pour conjurer le sort. Brauner devait, comme il lui était arrivé de le dire, rêver des situations poétiques extravagantes pour vivre en accord avec ses figures mythiques. Il le faisait avec le sentiment de manier des choses très profondes et permanentes chez l'homme et, à la fois, « *pas très importantes* ».

Ses sources : les images kabbalistiques, la philosophie poétique de Novalis, Lautréamont.

Après la rencontre, fructueuse pour Brauner, avec Yves Tanguy, Max Ernst et, occasionnellement, avec la peinture de Chirico, ses dessins sont quasi sculpturaux, en volumes. Ils passent aux personnages à deux dimensions dès 1938, date cruciale pour l'homme et son œuvre : au cours d'une altercation d'atelier entre deux peintres, Brauner, reçoit, en s'interposant, un verre au visage et perd l'œil droit. C'est là qu'on voit apparaître les personnages de profil à l'œil de figurine de tombeau égyptien, un œil qui prend parfois l'allure d'un sexe. (Sept ans auparavant, en 1931, Brauner avait peint un autoportrait prémonitoire à l'œil énucléé. Il eut d'ailleurs ce mot lorsque l'accident arriva : « *Je le savais.* »

C'est le regard désormais tourné vers le dedans que Brauner invente cette incroyable suite mythologique des temps modernes dont les contorsions allaient l'occuper pour le reste de sa vie, jusqu'à sa mort en 1966.

JACQUES MICHEL.

★ Donation Brauner (au catalogue, introduction de Dominique Bozo) et réaménagement des nouvelles salles du Musée national d'art moderne.

DELESSERT AUX ARTS DÉCO

Un voyage au bout de la couleur

DELESSERT, un nom que l'on retrouve un peu partout dans le petit monde illustré du livre pour enfants. Un nom qui doit être connu au moins de vingt mille personnes en France, puisque c'est à vingt mille exemplaires, en moins de deux ans, que s'est vendu Comment la souris..., *un best-seller du genre, en somme. A trente-cinq ans à peine, Etienne Delessert a déjà derrière lui une belle carrière d'illustrateur et de graphiste publicitaire en Suisse, où il est né, et aux Etats-Unis.*

L'exposition du Musée des arts décoratifs montre tous ces aspects de son œuvre, à commencer, bien sûr, par les peintures et dessins originaux pour les livres d'enfants, images magnifiques de pureté, de précision et de finesse graphique, de transparences chromatiques, classiques dans la forme, complètement fantaisistes dans l'esprit : les deux premiers Contes, *d'Eugène Ionesco, pour les moins de trois ans, qui rigolent bien en les regardant, croyez-le (mais ils sont, paraît-il, épuisés en France),* Just so Stories, *de Rudyard Kipling, et son bestiaire inédit,* Thomas et l'infini, *de Michel Déon, et encore* Comment la souris..., *ouvrage testé par des enfants avant sa version définitive et préfacé par Jean Piaget. Piaget, c'est ce portrait de noble vieillard à lunettes dont la tête colossale se dresse dans le ciel, encadrée de petits nuages qui pourraient lui servir de boucles d'oreilles, au-dessus d'une prairie remplie de petits enfants. Le portrait, un des dadas de l'artiste, qui permet de mesurer bien sa façon de faire : un regard à l'affût du réel pour mieux entretenir le rêve d'un adulte qui sait garder un peu, beaucoup de son âme d'enfant.*

Ce monde-là n'est pas tout rose, bêtement rose, la souris le sait bien, quand elle reçoit une pierre sur la tête et découvre le monde ; où encore quand elle se retrouve (dans trois fables écologiques, en collaboration avec Anne Van der Essen, la femme de Delessert) aux prises avec le bruit, les papillons ou les poisons, ces petits microbes fléchés, diaboliques et jubilant de l'être, qui tombent du ciel dans les gouttes de pluie et se répandent comme la peste, partout, dans les fleurs, les fruits et la marmite... de quoi effrayer la souris grise aux bons gros yeux pensifs.

Le temps se gâte, toute médaille à son revers. Face, ce seraient donc ces merveilleuses images pour les gosses, ces jardins des délices peuplés de fleurs grasses aux pétales diaphanes et d'artichauts géants, grouillant de hiboux-fleurs, de papillons-peaux-rouges, de poissons-serpentins et de singes à roulettes. Et pile, un Delessert qui reste à découvrir dans des illustrations pour adultes, des peintures et des dessins tout court hantés par le sexe et la mort, dans les dernières salles de l'exposition. Des dessins tremblés, mal assurés, au tracé flou, et des peintures « brutes », mates, noires et blanches, où les corps et les visages sont visités par la mort, dans l'ombre.

Mais ce serait trop simple si les deux aspects étaient aussi distincts... Face est dans pile, sauvé par l'humour. Pile est dans face, sous le merveilleux grinçant. « Au début, je le trouvais inquiétant », avoue Ionesco. Sous la couleur, sous les glacis, les vernis, les tracés minutieux, les crayons de couleur, la gouache et l'aquarelle, mélangés, sous l'acrylique, les dégradés de vert, de rose et de gris, dans le cristal des grosses larmes d'eau ; dans les nez crochus des croquemitaines, des ogres et des sorciers ; dans la lutte pour la vie d'un bestiaire indiscipliné, plein d'écailles coupantes, de crocs, de serres, dans le charme ambigu de la beauté féline... Une beauté qui semble dire : « C'est pour mieux te manger, mon enfant. »

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, jusqu'au 23 novembre.

Expositions

L'OR DES SCYTHES. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F (gratuite le 30 octobre). Jusqu'au 21 décembre.

JEAN-FRANÇOIS MILLET. — Grand Palais (voir ci-dessus). (Entrée gratuite le 3 décembre). Jusqu'au 5 janvier.

JACQUES VILLON. — Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 19 novembre). Jusqu'au 15 décembre.

DIX SIECLES D'ART TCHEQUE ET SLOVAQUE. — Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 décembre.

ART TCHECOSLOVAQUE CONTEMPORAIN. — Foyer de la Salle des congrès, 88, rue du 8-Mai-1945, Nanterre.

SALON D'AUTOMNE. — Grand Palais, porte H (359-46-07). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F (ouvert le 1er novembre). Du 23 octobre au 21 novembre.

LE STUDIOLO D'ISABELLE D'ESTE. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 17 novembre.

VOYAGEURS AU XVIe SIECLE. .. Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 janvier.

PASTELS ET MINIATURES DU XVIe AU XIXe SIECLE. — Nouvelle présentation. Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 septembre 1976.

DE CHIRICO, rétrospective. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (227-07-02). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée: 5 F. Jusqu'au 2 novembre.

VICTOR BRAUNER, dessins. — Musée national d'art moderne, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F. Jusqu'au 1er décembre.

DEYROLLE, proposition pour une rétrospective. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 16 novembre.

BAZAINE, BLASONS DES DOUZE MOIS DE L'ANNEE (tapisseries). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 novembre.

DESSINS D'ARCHITECTURE DE LE CORBUSIER. — Fondation Le Corbusier, 10, square du Docteur-Blanche (288-41-53). Sauf dimanche, de 10 h. à 18 h. Jusqu'à la fin décembre.

LES TAPISSERIES DE LE CORBUSIER. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 23 novembre.

ETIENNE DELESSERT. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 23 novembre.

BERNARD LAGNEAU, lieu mécanisé no 12. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 20 novembre (les groupes sont priés de s'inscrire en téléphonant au 260-56-58)

MARCEL BROODTHAERS : l'Angélus de Daumier. — Centre national d'art contemporain, 11, rue Berryer (267-46-84). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 10 novembre.

BIENNALE DE PARIS (622-05-13). — Musée national d'art moderne et Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11-13, avenue du Président-Wilson. — Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie. Sauf mardi, de 12 h. à 18 h.; le mercredi, jusqu'à 22 heures. Entrée (pour les trois expositions) : 8 F. Jusqu'au 2 novembre.

BOCCACE EN FRANCE : de l'humanisme à l'érotisme. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 4 janvier.

ARTISTES DE LA CASA DE VELASQUEZ : Catalan, Fauvet, Herbin, Mohlitz, Rault, Reverdy, etc. — Institut de France, 25, quai Conti (326-52-04). Jusqu'au 25 octobre.

CENTENAIRE DE L'ECOLE FRANÇAISE DE ROME. — Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 9 novembre.

DELACROIX ET LES PEINTRES DE LA NATURE. — De Géricault à Renoir. Musée Delacroix, 6, place Furstenberg (033-04-87). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 heures. Entrée : 6 F. Jusqu'au 20 décembre.

L'ARCHITECTURE DE JAMES STERLING. — Institut de l'environnement, 58, rue Salvador-Allende, à Nanterre (776-01-05). Sauf samedi et dimanche, de 13 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 octobre.

LES SERVICES PUBLICS ET L'IMAGE. — Documentation française, 29, quai Voltaire (261-50-10). De 10 h. à 18 h. Jusqu'au 31 octobre.

L'ATELIER NADAR ET L'ART LYRIQUE. — Théâtre national de l'Opéra. Sauf mardi, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

QU'EST-CE QU'UNE CAMPAGNE PUBLICITAIRE ? — Maison des Amandiers, 110, rue des Amandiers. Jusqu'au 29 octobre.

MAX LIEBERMANN. Dessins (1847-1935). — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-31). Du mardi au vendredi, de 12 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 7 novembre.

DESSINS DE JOHAN TOBIAS SERGEL (1740-1814). — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). Tous les jours, de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 novembre.

YVES TRUDEAU. « Murs fermés et ouverts ». — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 novembre.

PORCELAINES DE SEVRES AU XIXe SIECLE. — Musée national de la céramique à Sèvres (027-02-35). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; le dimanche : 5 F (donnant droit à la visite du musée). Jusqu'au 3 novembre.

L'ART METRO. — Salon d'accueil de l'Hôtel-de-Ville de Paris. Jusqu'au 15 novembre.

GALERIES

NEW-YORK DADA. — Galerie Françoise Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusqu'au 8 novembre.

BERGMAN, CAHN, CATTAN, GOLDSTEIN, PAGAVA, etc. — Club Wizo, 24, rue du Mont-Thabor. Sauf samedi et dimanche, de 11 h. à 14 h. Jusqu'au 30 octobre.

AGAM. — Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 8 novembre.

ARMAN. — Galerie de Messine, 15, avenue de Messine (227-49-31). Jusqu'au 22 novembre.

BAZAINE. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 15 novembre.

FAYEK BERJAWY. — 111, boulevard Saint-Michel. Sauf samedi et dimanche, de 16 h. à 21 h. Jusqu'au 31 octobre.

BILWEIS. — Galerie l'Œil-de-Bœuf, 58, rue Quincampoix (272-24-72). Sauf dimanche et lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 31 octobre.

CESAR. — Présentation du livre de Pierre Restany. — Galerie Creuzevault, 9, avenue Matignon (225-38-35). Jusqu'au 30 octobre.

DELFINO. — Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 4 novembre.

DESNOYER. — Galerie Guiot, 18, avenue Matignon (266-65-84). Jusqu'au 13 novembre.

ANTONY DONALDSON. — Galerie du Luxembourg, 98, rue Saint-Denis (236-85-05).

FOUGERON, Trente-trois compositions dessinées. — La Lampe dans l'Horloge, 20, rue des Francs-Bourgeois (272-19-79). Jusqu'au 8 novembre.

GUALTIERI. — Galatea Gallery, 132-136, boulevard du Montparnasse (326-92-52). Jusqu'au 8 novembre.

GUZMAN. Sculptures. — Galerie Attali, 159, boulevard Saint-Germain (548-58-93). Jusqu'au 8 novembre.

KAII HIGASHIYAMA. Etudes pour les peintures murales du temple To Shodaiji. — Galerie Yoshi, 8, avenue Matignon. Jusqu'au 8 novembre.

MARIANO HERNANDEZ. Jardins rituels : peintures. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37).

IMAI. — Galerie Paul Fachetti, 6, rue des Saints-Pères (260-76-22). Jusqu'au 8 novembre.

CHARLES LAPICQUE. Aquarelles et dessins. — M.J.C. Les Hauts de Belleville, 43, rue du Borrégo (636-68-13). Tous les jours, de 15 h. à 22 h. Jusqu'au 31 octobre.

MATTA. — Galerie Alexandre Iolas, 196, boulevard Saint-Germain (222-75-80). Jusqu'au 30 octobre.

MONTANE. Lumière de l'Iran. — Galerie Art et Orient, 10, rue Jean-du-Bellay (325-10-92). Jusqu'au 9 novembre.

PERICAUD. — Galerie Beaubourg, 5, rue Pierre-au-Lard (227-37-92). Jusqu'au 31 octobre.

RANCILLAC. Crayons de couleur. — Galerie de Belle-Chasse, 10, rue de Bellechasse (551-02-10). Jusqu'au 10 novembre.

REINHOUD. Sculptures et dessins. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré. Jusqu'au 13 nocembre.

REQUICHOT. — Galerie Marcel Billot, 20, rue de l'Echaudé (325-36-62). Jusqu'au 22 novembre.

REUTHER. — Galerie Présent Art, 78, boulevard Saint-Germain (326-42-31). Jusqu'au 15 novembre.

MILOYE TODOROVITCH. — Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain. Jusqu'au 25 octobre.

JACQUES VILLON. — Galerie du Lion, 16, place des Vosges (887-73-28). Jusqu'au 22 novembre.

ALEXANDRE WAKHEVITCH. — Galerie G. Piltzer, 38, rue des Blancs-Manteaux (278-74-33). Jusqu'au 9 novembre.

BANLIEUE

COURBEVOIE. La peinture fantastique de l'Ecole de Paris. — Salle des fêtes, 7, boulevard Aristide-Briand. Jusqu'au 28 octobre.

CRETEIL. Jacno. — Maison des arts et de la culture, place de l'Hôtel-de-Ville (899-90-50). Jusqu'au 31 décembre.

SAINT-DENIS. Roger Somville, peintures et dessins. — Musée d'art et d'histoire, 6, place de la Légion-d'Honneur. Jusqu'au 4 janvier.

Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA (073-15-39), le 22, à 20 h. (abt Ho), les 25, 27 et 31, à 19 h. 30 : Samson et Dalila ; le 23, à 20 h. (dernière) : Elektra ; les 24, 28 et 29, à 19 h. 30 : Faust, Symphonie en ut, Pas de dieux (ballets) ; le 26, à 18 h. 30 : Une heure de musique de chambre (Ravel) ; le 1er, à 18 h. : Parsifal.

COMEDIE-FRANÇAISE, Théâtre Marigny (742-27-31), rel. les 22 et 23 ; les 24, 30 et 1er, à 20 h. 30, le 26, à 14 h. 30 : Horace ; les 25, 26, 27, 28, 29, 31 et 2, à 20 h. 30, le 25 (abt 3).

ODEON (325-70-32) (D. soir, L.), 20 h., mat. dim., 16 h. : Lear.

PETIT-ODEON (L.), 18 h. 30 : Surena.

TEP (636-79-09) (J., D. soir, L.), grande salle, 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Coquin de coq; jeud., 20 h., sam., 14 h. 30 : Cinéma ; petite salle, les 27, 28, 29 et 30, de 11 h. à 23 h. : Théâtre-Québec.

CHAILLOT (727-81-15), (D. soir, L.), 20 h. 30, Me, 19 h. 30 : Omphalos Hotel ; les 23, 24 et 25, à 18 h., 20 h. et 22 h., le 26, à 14 h., 16 h., 18 h., 20 h. et 22 h. : Sélection Annecy 75 ; à partir du 28, à 20 h. 30 : Ballet national du Pérou.

Les salles municipales

CHATELET (231-44-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 14 h. 30 : Valses de Vienne.

NOUVEAU CARRE (377-88-40), 20 h. (D. soir, L.), mat. merc., sam. et dim., à 15 h. 30 : Cirque Gruss ; 20 h. 45, le 22 : T. Jefferson ; le 23 : Folk ; le 24 : Jam-Hoot ; le 25 : N. Howard ; le 28 : M. Zacha.

THEATRE DE LA VILLE (887-35-39), les 25, 27, 28 et 29, à 20 h. 30, le 26, à 15 h. : Semaine internationale de musique contemporaine ; à partir du 28, à 18 h. 30 : Juliette Gréco.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le Tube.

ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h., mat. dim. à 18 h. : Sur le fil.

ATHENEE (073-82-23) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : l'Arrestation.

BIOTHEATRE-OPERA (073-54-75) (D., le 24), 21 h. : l'Interprétation.

BOUFFES - PARISIENS (073-87-94) (J.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : la Grosse.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES. — Théâtre du Soleil (808-87-63) (Mer., jeu., dim. soir), 20 h. 30, matin. sam. et dim. à 15 h. 30 : l'Age d'or. — Théâtre de l'Epée-de-Bois (808-96-36) (D.), 20 h. 30 : Toro.

CENTRE AMERICAIN (033-99-92), (J., V., D., L., M., à 21 h. ; S. à 15 h. : Bajazet.

CHARLES - DE - ROCHEFORT (522-08-40) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. le Troisième Témoin.

COMEDIE CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir., L.), 20 h. 45, mat. dim. à 17 h. 30 : les Frères Jacques.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 22 h. 15: Attendons la fanfare.

DAUNOU (073-64-30) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Monsieur Masure.

DIX - HEURES (606-08-35) (D.), 20 h. 30 : Et les petits cailloux sont contents.

EDOUARD VII (073-67-90) (D. soir, L.). 21 h., mat. dim. à 15 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.

ESSAION (278-46-42) (L), 20 h. 30 : Bilitis et Aphrodyte ; II (les 22 et 25), 20 h. 30 : l'Ecole des femmes.

ESPACE CARDIN (265-97-60) (D.), 20 h. 45, mat. sam. à 15 h. : Lorenzaccio.

EUROPEEN (387-88-14) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 14 h. 30 et 17 h. 30 : Jean's ou le Fou d'Assise.

FIAP (707-25-69), les 22, 24, 26, 27 et 29 à 21 h. : l'Odyssée (Théâtre d'ombres).

FONTAINE (874-74-40) (mardi), 20 h. 45, mat dim. à 15 h. : la Balance.

GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Butley.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve. La Leçon.

INTERNATIONAL HOUSE (734-59-38), les mer. et vend. à 21 h. : le Portrait de Dorian Gray.

LA BRUYERE (874-76-99), à partir du 24 (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. : Pique soleil.

LUCERNAIRE (326-57-23) (lundi), 20 h. 30 : Ce soir, on fait les poubelles ; (D. soir, L.), 22 h., mat. vend., sam. et dim. à 18 h. 30 : Sade ; (D. soir, L.), 23 h. 30, mat. sam. et dim. à 16 h. 30 : Fando et Lis (sous réserves).

MADELEINE (265-07-09) (mercr.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Peau de vache.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Antigone.

MODERNE (874-94-28) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. sam. et dim. à 15 h. : Hôtel du lac.

MICHEL (265-35-02) (mer.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Duos sur canapé.

MICHODIERE (742-95-22) : (Lun.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Gog et Magog.

MONTPARNASSE (326-89-90) (D., L.), 18 h. 30: R. Bouteille. (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Anne Sylvestre.

MOUFFETARD (336-02 87) (D., L.), 20 h. 30 : Ulysse et Pénélope ; 22 h. : Benoist Mary Story.

NOUVEAUTÉS (770-52-76). A partir du 24 (J.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : les Deux Vierges.

ŒUVRE (874-45-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Monsieur Klebs et Rosalie.

PALACE (770-44-37) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. A 15 h. : Une anémone pour Guignol. (L.) 19 h., sam. à 16 h. et 19 h. : le Diable à ressort.

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles. Les 23 et 25 à 14 h. 30 : Rencontres ou Palais-Royal.

PLAISANCE (273-12-65) (D.), 20 h. 30: la Grande Fête.

PALAIS DES SPORTS (250-79-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. à 15 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 17 h. 45 : la Prodigieuse aventure du cuirassé « Potemkine ».

LA PENICHE (205-40-39) (D.) 20 h. 30 : Un Farré peut en cacher un autre.

RANELAGH (224-14-08) à partir du 25 (mat.), 20 h. 15 : Mea culpa.

RECAMIER (548-63-81) à partir du 23 (D. soir, L.), 20 h. 30, sam. à 19 h. et 21 h. 30, mat. dim à 17 h. : Malakowsky.

SAINT-GEORGES (878-63-47) [...] soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. [...] et 18 h. 30 : Croque-Monsie[...]

STUDIO DES CHAMPS-EL[...] (359-33-10) (L.) 20 h. 45, mat [...] à 15 h. : le Besoin d'ailleurs

TERTRE (606-11-82) (D. soir. [...] 20 h. 30, mat. dim. à 15 h [...] Ombres. Les Punaises.

THEATRE DE LA CITE INT[...]TIONALE (589-67-57). — Théâtre (D., L.), 21 h. : Un [...] pour l'hiver. — La Galerie [...] 21 h. : les Troyennes. — L[...]serre (D., L.), 21 h. : Madem[...] Julie.

THEATRE CAMPAGNE-PREM[...] (033-79-27) (D.), 19 h. : La [...]lotte n'a plus pipé ; 20 h. 3[...] et mort d'une concierge : 2[...] Pit-a-Pat : 23 h. : Ang[...] Light... de San-Francisco.

THEATRE OBLIQUE (805-78-5[...] 20 h. 30 : Créanciers : à 1[...] (jusqu'au 26) : la Forêt sa[...]

THEATRE D'ORSAY (548-65-[...] 22, 23, 24 et 28, à 20 h. 30 : [...] et Maude ; le 25, à 20 h. 30 : [...] à 15 h. et 18 h. 30 : Des jo[...] entières dans les arbres. — [...] Orsay : les 24, 25 et 28, à 20 [...] le 26, à 18 h. 30 : C'est bea[...]

THEATRE DE PARIS (874-20-[...] soir, L.), 21 h., mat. sam. et [...] 15 h. : Shéhérazade.

THEATRE DE LA PLAINE (842[...] (D. soir, L., Mar.), 21 h., mat [...] à 17 h. : Hinkemann.

THEATRE PRESENT (203-02-5[...] soir, L.), 20 h. 30, mat. d[...] 17 h. : Ice-Dream.

TROGLODYTE (222-93-54), à [...] le 22 : Xâhât ; les 23, 24 [...] l'Inconfortable ; les 27, 28 [...] les Retrouvailles de l'imagin[...]

VARIETES (231-09-92) (D. so[...] 20 h. 30, mat. dim. à 15 [...] 18 h. 30 : l'Autre valse.

Théâtres de banlieue

BOULOGNE-BILLANCOURT – [...] (603-60-44) (D. soir., L.[...] 20 h. 30, mat. dim. à 15 h [...] Rufus.

CLICHY-LA-GARENNE, T[...] Rutebeuf (737-59-50) les 24 [...] à 20 h. 30, le 26 à 15 h. : D[...] d'ailleurs.

CHOISY-LE-ROI, Théâtre P.-[...] (890-89-79) le 25 à 21 h. : [...] et Evrard.

COLOMBES, M.J.C.-Théâtre [...] 42-70) le 25 à 20 h. 30 : la [...] morcelée.

CRETEIL, M.A.C. (899-90-50) [...] 20 h. : Tartuffe.

GENNEVILLIERS, Théâtre [...] 21-83) J., V., S. à 20 h. 45 [...] à 17 h., Mar. à 20 h. 45 : [...] villon au bord de la rivière

IVRY, Studio (672-37-43) (L.) [...] mat. Dim. à 16 h. : la Sen[...] frémissante.

MALAKOFF, Théâtre 71 (655[...] le 22 à 21 h. : Voyage ; [...] 14 h. 30 : Arlequin sauvage [...] à 21 h. : Ludwig, la liberté [...] fou : le 24 à 21 h. : l'Ile a[...] mères ; le 28 à 21 h. : l[...] d'un fruit sur un arbre po[...]

NANTERRE, Théâtre des Ama[...] (204-29-35) les 25 et 28 à [...] le 26 à 16 h. : Dommage [...] soit une putain.

SAINT-DENIS, Théâtre G.-[...] (243-00-59) les 24 et 25, à 20 [...] le 26 à 17 h. : Figaro-ci, Fig[...]

VERSAILLES, Théâtre Mon[...] (950-71-18) le 24 à 14 h. [...] 17 h. 15 : l'Avare.

VINCENNES, Théâtre Daniel-[...] (808-73-74) (Sam. soir., Dim [...] Mar.) 21 h., mat. Dim. à 17 [...] Woyzeck.

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

MERCREDI 22 OCTOBRE. — 15 h., la Grande Course autour du monde, de B. Edwards ; 18 h. 30, Ils n'ont que vingt ans, de D. Daves ; 20 h. 30, Sandra, de L. Visconti ; 22 h. 30, le Palmier, de J. Mankiewicz.

JEUDI 23. — 15 h., Jenny, de M. Carné ; 18 h. 30, Man's Castle, de F. Borzage ; 20 h. 30, Fata Morgana, de W. Herzog ; 22 h. 30, l'Homme qui en savait trop, d'A. Hitchcock.

VENDREDI 24. — 15 h., le Monde de Suzy Wong, de R. Quine ; 18 h. 30, Livre libre, de J. Renoir ; 20 h. 30, Sweet Movie, de D. Makavejev ; 22 h. 30, Mort à Venise, de L. Visconti ; 0 h. 30, le Secret de l'île sanglante, de Q. Lawrence.

SAMEDI 25. — 15 h., le Pays basque, d'O. Welles ; Guernica, d'A. Resnais ; Terre sans pain, de L. Buñuel ; 18 h. 30, Masculin-féminin, de J.-L. Godard ; 20 h. 30, Cérémonie secrète, de J. Losey ; 22 h. 30, Huit et demi, de F. Fellini ; 0 h. 30, The Pleasure Garden, d'A. Hitchcock.

DIMANCHE 26. — 15 h., les Enfants du paradis, de M. Carné ; 18 h. 30, Touche pas la femme blanche, de M. Ferreri ; 20h. 30, Tristana, de L. Buñuel ; 22 h. 30, Grandeur nature, de L. G. Berlanga ; 0 h. 30, Piège à minuit, de D. Miller.

LUNDI 27. — Relâche.

MARDI 28. — 15 h., l'Amour à vingt ans, de F. Truffaut, R. Rossellini, S. Ishihara, M. Ophuls, A. Wajda ; 18 h. 30, Sept jours en mai, de J. Frankenheimer ; 20 h. 30, Immigré, de S. Sokhona ; 22 h. 30, le Fleuve, de J. Renoir.

Les exclusivités

LA BABY SITTER (Fr.) : Cambronne, 15e (734-42-96), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Biarritz, 8e (359-42-33), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Capri, 2e (508-11-69), Rotonde, 6e (633-08-22), Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA BETE (Fr.) (**) : Omnia, 2e (231-39-36), Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-83).

BLACK MOON (Fr.) : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Biarritz, 8e (359-42-33).

CACHE-CACHE PASTORAL (Japon, v.o.) : Pagode, 7e (551-12-15).

CHARLIE ONE EYE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LE CHAT ET LA SOURIS (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Caméo, 9e (770-20-89), Miramar, 14e (326-41-02), Murat, 16e (288-99-75), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).

LA COURSE A L'ECHALOTE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-80), Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Wepler, 18e (387-36-07), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42).

LA DERNIERE TOMBE A DIMBAZA (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) (**) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marboeuf, 8e (225-47-19), Pagode, 7e (551-12-15).

LE FAUX CUL (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), A.B.C., 2e (236-55-54), Danton, 6e (326-08-18), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

FLIC STORY (Fr.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (734-20-70), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Moulin Rouge, 18e (606-34-25).

FOLLE A TUER (Fr.) (*) : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (351-51-16), Jeanne-d'Arc, 13e (331-40-58).

LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : Miramar, 14e (326-41-02), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Athéna, 12e (343-07-48), Capri, 2e (508-11-69).

GUERRE ET AMOUR (Am., v.o.) : Publicis-Ch.-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

H. MUSIC (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Action-République, 11e (805-51-33).

HESTER STREET (A., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quintette, 5e (033-35-40).

HISTOIRE D'ADELE H. (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Mistral, 14e (734-20-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Liberté Studio, 12e (343-01-59), Rex, 2e (236-83-93).

HISTOIRE DE PAUL (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; jusqu'au 23 : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; à partir du 24 : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88).

HU-MAN (Fr.) v. ang. : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Colisée, 8e (359-29-46) ; jusqu'au 23 : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

IL FAUT VIVRE DANGEREUSEMENT (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Fauvette, 13e (331-60-74), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

L'INCORRIGIBLE (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Magic-Convention, 15e (828-20-64), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Passy, 16e (288-62-34), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80).

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 14 h. 15 et 20 h.

J'ETAIS, JE SUIS, JE SERAI (All.) v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).

LE JOUR DE L'AMOUR (Mex.) v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LENNY (A.) v.o. : Studio Galande, 5e (033-72-71).

MOISE ET AARON (Fr.) : Olympic-Entrepot, 14e (783-67-42).

LE MYSTERE DES DOUZE CHAISES (A.) v.o. : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-83).

NUMERO DEUX (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet, 11e (700-51-13).

PARFUM DE FEMME (It.) v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (033-35-40), Mayfair, 16e (525-27-06), Marignan, 8e (359-92-82) (v.f. sam. et dim.) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE PARRAIN N° 2 (A.) (*) v.o. : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).

PAS DE PROBLEME (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Maxéville, 9e (770-72-87).

PHASE IV (A.) v.o. : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77), Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).

PIROMANI (Georg.) v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

ROLLERBALL (A.) (**) v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Capri, 2e (508-11-69), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).

SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59).

TARZOON LA HONTE DE LA JUNGLE (Belg.) (*) v.am. : Ermitage, 8e (359-15-71), La Clef, 5e (337-90-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).

LE TELEPHONE ROSE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99), Impérial, 2e (742-72-52), Maxeville, 9e (770-72-87), Caravelle, 18e (387-50-72), Nations, 12e (343-04-67), Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Panthéon, 5e (033-15-04).

TREMBLEMENT DE TERRE (A.) (Stéréo-S.) v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE VIEUX FUSIL (Fr.) (*) George-V, 8e (225-41-46), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Plaza, 8e (073-74-55), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).

VIVA PORTUGAL (All.) v.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13).

Les films nouveaux

OH ! AMERICA, film français de Michel Parbot. — V. am. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-45-76). — V. f. : Balzac, 8e (359-52-70), Studio Raspail (326-38-98), Cambronne, 15e (734-42-96), J.-Renoir, 9e (874-40-75), Vendôme, 2e (073-97-52).

MORT D'UN GUIDE, film français de J. Ertaud et H. Grangé. — Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA CHEVAUCHEE SAUVAGE, film américain de Richard Brooks, avec Gene Hackman. — V. o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Arlequin, 6e (548-62-25). — V. f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Images, 18e (522-47-94), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-34).

MILESTONES, film américain de Robert Kramer et John Douglas. — V. o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).

CATHERINE ET Cie, film français de Michel Boisrond. — Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Fauvette, 13e (331-56-86), Nations, 12e (343-04-67), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

KUHLE WAMPE, film allemand de S. Dudow. — V. o. : Olympic, 14e (783-67-42), J. Imp.

CHOBIZENESSE, film de J. Yanne, avec R. Hirsch et Catherine Rouvel. — Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta (797-95-02), Dragon, 6e (548-54-74), Cambronne, 15e (734-42-96).

Les grandes reprises

LE DICTATEUR (A.) : Templiers, 3e (272-94-56) (v.o. : sem. ; v.f. : sam et dim.).

LE PETIT THEATRE DE JEAN RENOIR (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42) ; Marais, 4e (278-47-86).

LA POISON (Fr.) : Champollion, 5e (033-51-60).

SANJURO (Jap., v.o.) : Dragon, 6e (548-54-74), jusqu'au 23.

Les festivals

CINQUANTE ANS DE CINEMA AMERICAIN (v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50). — Me : Quand la ville dort ; J. : Promenade avec l'amour et la mort ; V. : Reflets dans un œil d'or ; S. : To be or not to be ; D. : Epouvantail ; L. : Portrait d'une enfant déchue ; Ma : Ma femme est une sorcière.

CINEMA POLONAIS (v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25). — Me : Bilan trimestriel ; J. : le Doigt de Dieu ; V. : la Clef ; S. : la Terre de la grande promesse ; D. : Vive le progrès ; L. : Chronique d'un crime ; Ma : l'Hôpital du soldat inconnu.

CINEMA ITALIEN (v.o.) : Boîtes à Films, 17e (754-51-50), I : 12 h. 15 : Au nom du peuple italien ; 14 h. : la Marche sur Rome ; 16 h. 15 : la Femme du prêtre ; 18 h. : les Monstres ; 20 h. : Au nom du peuple italien ; 22 h. : le Fanfaron. II : 12 h. : Une poule, un train et quelques monstres ; 14 h. 15 : Mais qu'est-ce que je viens faire dans cette révolution ? ; 16 h. : Sexe-fou ; 18 h. 15 : Une vierge pour le prince ; 20 h. : Fais-moi mal, mais couvre-moi de baisers ; 22 h : Rapt à l'italienne.

CINEMA ARGENTIN (v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46), 18 h. 30 : Alliance pour le progrès ; 20 h. 30 : Points de suspension ; 22 h. 10 : la Famille unie attendant l'arrivée d'Hallewyn.

JAMES DEAN : LA FUREUR DE VIVRE (v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) — A L'EST D'EDEN : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Noctambules, 5e (033-42-34) (Me., V., D. et Ma.). — GEANT : Noctambules, 5e (033-42-34) (J., S. et L.) ; v.f. : Murat, 16e (288-99-75).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg (6e) (633-97-77) à 10 h., 12 h. et 24 h.

LA CHINE (fr.-it.) : le Seine (5e) (325-92-46) à 12 h. (sf. dim.).

CINQ PIECES FACILES (A., v.o.) : Saint-André des Arts (6e) (326-48-18) à 12 h. et 24 h.

LE DECAMERON (It., v.o.) : la Clef (5e) (337-90-90) à 12 h. et 24 h.

LE DESERT ROUGE (It., v.o.) : Luxembourg (6e) (326-48-18) à 10 h., 12 h. et 24 h.

MARAT-SADE (ang. v.o.) : la Clef (5e) (337-90-90) à 12 h. et 24 h.

MIRACLE EN ALABAMA (A., v.o.) : la Clef (5e) (337-90-90) à 12 h. et 24 h.

PIERROT LE FOU (fr.), Saint-André des Arts (6e) (326-48-18) à 12 h. et 24 h.

THE GROOVE TUBE (A., v.o.) : Luxembourg (6e) (633-97-77) à 10 h., 12 h. et 24 h.

Festivals

Automne à Paris

PARC FLORAL DE VINCENNES (L.). 20 h. : Utopia, d'après Aristophane. Mise en scène de Luca Ronconi.

SORBONNE, chapelle (L.), de 13 h. à 22 h. : le Grand Prisme (spectacle audio-visuel de Nicolas Schöffer).

CARTOUCHERIE DE VINCENNES. Théâtre de l'Atelier de l'Epée de Bois (D.), 20 h. 30 : Toro.

BOUFFES DU NORD, les 23 et 24 à 20 h. 30, le 25 à 16 h. : Schnebel (musique) ; les 27 et 28 à 20 h. 30 : Hannya Shingyo (jeu liturgique japonais).

THEATRE DE LA VILLE : voir subventionnés. Renseign. et location : 278-10-00).

concerts

MERCREDI 22 OCTOBRE

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Quatuor Via Nova (Mozart).

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÈS, 20 h. 30 : Orchestre P. Kuentz, dir. P. Boulot (Bach : Messe en Si).

SALLE PLEYEL, 21 h. : Orchestre national, dir. P. Paray (Franck, Debussy, Ravel).

PALAIS DES CONGRÈS, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, sol. Cochereau, dir. D. Barenboïm (Bizet, Ravel, Saint-Saëns).

JEUDI 23 OCTOBRE

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Quatuor Bernède (Beethoven).

PALAIS DES CONGRÈS, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Mozart, Saint-Saëns).

SALLE ROSSINI, 18 h. 30 : Arcane (Ravel, Fauré, Debussy).

RADIO-FRANCE (104), 20 h. 30 : Orchestre de chambre et chœurs de Radio-France, dir. B. Amaducci (musique baroque italienne).

VENDREDI 24 OCTOBRE

EGLISE DE LA MADELEINE, 20 h. 30 : Orchestre P. Kuentz, dir. P. Boulot (Bach).

MUSEE GUIMET, 21 h. : Ensemble Quatra, dir. C. Diederich, avec A. Adjemian, piano (Scarlatti, Schumann, Bach, Haydn).

SAMEDI 25 OCTOBRE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 10 h. : Orchestre de Paris, direction D. Barenboïm (Mozart, Saint-Saëns).

DIMANCHE 26 OCTOBRE

CHATELET, 13 h. : Concert Colonne, sol. M. Hasson, dir. P. Dervaux (Beethoven).

SALLE PLEYEL, 17 h. 45 : M. Magin et P.-M. Lecomte (Haydn, Chopin, Jolivet).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Orchestre Pasdeloup, dir. E. Rahn, soliste D. Wayenberg (Brahms, Mahler).

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : G. Desbonnet (Scheidt, Tunder, Hanff, Mendelssohn, Vierne, Desbonnet).

LUNDI 27 OCTOBRE

EGLISE SAINT-SULPICE, 20 h. 45 : J.-J. Grunenwald (Clerambault, Bach, Franck, Widor, Dupré, Milhaud, Grunewald).

SALLE ROSSINI, 18 h. 30 : Arcane (Schubert, Verdi, Schumann).

MARDI 28 OCTOBRE

PALAIS DES CONGRÈS, 18 h. 30 : W. Chodack, J. Grout, M.-C. Jamet, J. Verdier, (Damase, Beethoven, Schumann).

SALLE ROSSINI, 18 h. 30 : Arcane (orgue français de Gervaise à Messiaen).

Variétés

Le music-hall

BOBINO (033-30-49) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Brasil Tropical et Baden Powel.

CASINO DE PARIS (847-26-22) (L.), 20 h. 45, mat. dim. 14 h. 30 : Revue de Roland Petit.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D., soir., L.), 20 h. 45, mat. dim. 17 30 : les Frères Jacques.

ELYSEE-MONTMARTRE (606-38-70) (D.), 20 h. 45, mat. sam. 17 h. : Histoire dosée.

FOLIES-BERGERE (770-02-51) (L.), 20 h. 30 : J'aime à la folie.

MONTPARNASSE (326-89-90) (D., soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Anne Sylvestre.

OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h. 30 : Gilbert Bécaud ; mat. dim. 14 h. 30 et lun. 21 h. : Dick Annegarn.

14-JUILLET (700-51-13) le 24 à 20 h. 30 : la Nouvelle Chanson (F. Marquès).

PALAIS DES CONGRES (D. soir, les 22 et 23), 21 h., mat. dim. 17 h. : Sylvie Vartan.

TAVERNE DE L'OLYMPIA (742-82-45) (L.), 21 h. 30, sam. 21 h. 30 et 24 h. : Lève-toi et viens.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36) (Mer.), 20 h. 30, mat. dim. 14 h. 30 : Marcel Marceau.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45) 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Y'a du plus mal dans l'un peu mieux.

DEUX ANES (606-10-26) (Ma.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Serre-vis compris.

DIX-HEURES (606-07-48), 22 h. : Dix heures, portes ouvertes.

Les opérettes

HENRI-VARNA-MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Fiesta et Hommage à Luis Mariano.

La danse

THEATRE DE PARIS (874-20-44) (D. soir, L.), 20 h. 45 ; mat. sam. et dim. à 15 h. : Shéhérazade.

THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (L.), 20 h. 45, mat. sam. et dim. à 15 h. : le Ballet de Marseille : Roland Petit (Coppélia).

THEATRE PRESENT (203-20-44) J., V., Ma. à 18 h. 30 ; Dim. à 19 h. : Horizons Dance Cie.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (742-09-79) (D.) 20 h Nadine Mons. ; 22 h. : Ça va mieux ; 23 h. : Frissons sur le tour ; 24 h. : Poker Boys.

AU VRAI CHIC PARISIEN (73-34). — 21 h. : J.-P. Sèvres.

LE BAR DU MARAIS (272-2 (L.), 21 h. : M. Leroy.

LES BLANCS-MANTEAUX (07-58) (D.), 20 h. 30 : J. Ville 21 h. 15 : Douby ; 22 h. 45 Tisserand.

LE CAFE D'EDGAR (326-13-68) (21 h. : Opéra Sapho ; 22 h. 30 : poings crispés dans l'ombre.

CAFE DE LA GARE (278-52-51), qu'au 24, 19 h. 30 et 22 h. : le (phique de Boscop.

CAFE-THEATRE DE L'ODEON (43-98) (D.), 20 h. 45 : l'Archit et l'Empereur d'Assyrie.

LE FANAL (236-73-68) (D.), 20 h. Jacques le fataliste ; 22 h. 30 Petite Mécanique.

LE JOUR D EFETE (033-98-56) (20 h. 45 : J. Aveline et J. Maur 22 h. : Parodie perdue.

LE PETIT CASINO (747-62-75) (21 h. 15 : Jocelyne, ça suffit ; (22 h. 30, dim., à 21 h. 15 : Cami

LE P'TIT THEATRE (326-73-83) (20 h. 15 : Luley. Poing fi 22 h. : Franck Einstein à Par

LE SELENITE (033-53-14) I, 20 h (D., L.) : la Jacassière ; 22 h. la Grimace. — II, 20 h. 30 (D., I Genicq Gaël ; 23 h. 30 : P d'homme.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93), mercr. au dim., à 21 h. 30 : aura pas pour tout le monde.

RADIO-TÉLÉVISION

inéma en province

s exclusivités

RDEAUX. — Le Chat et la Souis : Ariel (44-31-17) ; Flic Story : riel (44-31-17), Français (52-9-47) ; Gorge profonde : Français 52-69-47) ; Histoire d'Adèle H. : riel (44-31-17) ; Histoire d'O : Gaumont (48-13-38) ; L'Incorrigide : Ariel (44-31-17), Français 52-69-47) ; Parfum de femme : Gaumont (48-13-38) ; Rollerball : Marivaux (48-43-14) ; Tarzoon, la onte de la jungle : Ariel (44-31-7) ; le Téléphone rose : Gaumont 48-13-38) ; le Vieux fusil : Français (52-69-47).

NNES. — Il faut vivre dangereusement : Vox (39-24-98) ; l'Incorrigible : Olympia (39-04-21) ; Parfum de femme : Club (39-27-70) ; Tarzoon, la honte de la jungle : Rex 39-09-95).

ENOBLE. — Le Chat et la Souis : Stendhal (96-34-14) ; la Course l'échalote : Paris (44-05-27) : itz ; Flic Story : Eden (44-06-72), Stendhal (96-34-14) ; Histoire d'Adèle H. : Ariel (44-22-16) ; la Kermesse des aigles : Royal (96-3-33) ; Parfum de femme : Gaumont (44-16-45) ; Rollerball : Paris 44-05-27) ; le Vieux Fusil : Stendhal (96-34-14).

LE. — La Bête : Familia (57-38-5) ; Parfum de femme : Pathé 57-32-71) ; Rollerball : Ritz (55-5-57) ; le Téléphone rose : Pathé 57-32-71) ; le Vieux Fusil : Cinéac 55-02-01).

ON. — La Baby-Sitter : UGC-Scala (42-15-41) ; Ritz (52-17-67) : Chat et la Souris : UGC-Scala 42-15-41), UGC Part-Dieu (62-68-4) : Chobizeness : à partir de mercredi : Tivoli (37-33-25), Comoedia (72-10-59) ; la Course à l'échalote : Comoedia (72-10-59). Pathé (42-61-03) ; Flic Story : UGC Concorde et UGC Scala (42-15-41), Paramount (42-51-03) ; Gorge profonde : UGC Scala (42-15-41) ; Histoire d'Adèle H. : UGC Part-Dieu 62-68-04), UGC Concorde (42-15-41) ; Histoire d'O. : Pathé (42-61-03) ; la Kermesse des aiglés : Palais des Congrès (24-15-23) ; le Mystère des 12 chaises : UGC Part-Dieu (62-68-04) ; le Parrain n° 2 : UGC Scala (42-15-41) ; Parfum de femme : Bellecour (37-09-05), Comoedia (72-10-59) ; Pas de problème : Pathé (42-61-03) ; Rollerball : Pathé (42-61-03) ; Souvenirs d'en France : Ambiance (28-14-84) ; Tarzoon, la honte de la jungle : UGC Concorde (42-15-41), UGC Part-Dieu (62-68-04) ; le Téléphone rose : Royal (37-31-49) ; le Vieux Fusil : Paramount (42-01-53), UGC Concorde (42-15-41), UGC Part-Dieu (62-69-04).

MARSEILLE. — Au-delà de la peur : K-7 (48-42-79) ; la Bête : K-7 (48-42-79) ; la Course à l'échalote : Pathé (48-14-45), Rex (33-82-57) ; l'Enfer pour Miss Jones : Variétés (39-09-65) ; Flic Story : Odéon (48-35-16), Majestic (33-38-52), Capitole (48-87-64), Ariel (33-11-65) ; la Fugue : K-7 (48-42-79) ; Gorge profonde : K-7 (48-42-79) ; Guerre et Amour : Odéon (48-35-16), Hollywood (37-74-53) ; Histoire d'O : Pathé (48-14-45) ; Leonor : Paris (33-15-59) ; Mandingo : K-7 (48-42-79), Hollywood (37-74-53) ; le Mystère des 12 chaises : Festival Vieux-Port (90-28-77) ; Parfum de femme : Pagnol (49-34-79), Paris (33-15-59) ; le Parrain n° 2 : Drive in (54-16-00) ; Pas de problème : Pathé (48-14-45) ; Phase IV : Rex (33-88-57) ; Rollerball : Pathé (48-14-45), Paris (33-15-59) ; Tarzoon, la honte de la jungle : Meilhan (48-27-84) ; le Téléphone rose : Rex (33-88-57), Pagnol (49-34-79) ; le Vieux Fusil : Odéon (48-35-16), Hollywood (33-74-93).

MONTE-CARLO. — La Course à l'échalote : Gaumont (30-81-08 ; Histoire d'Adèle H. : Gaumont (30-81-08).

NANCY. — La Course à l'échalote : Pathé (24-54-31) ; Flic Story : Paramount (24-53-37) ; Parfum de Femme : Gaumont (24-56-83) ; Pas de problème : Gaumont (24-56-83) ; Tarzoon, la honte de la jungle : Gaumont (24-56-83) ; le Téléphone rose : Gaumont (24-56-83) ; le Vieux Fusil : Paramount (24-53-37).

NICE. — Au-delà de la peur : Escurial (88-10-12) ; Flic Story : Paramount (87-71-60), Rialto (88-08-41) ; Histoire d'O : Avenue (88-87-79) ; l'Incorrigible : Variétés (87-74-97). Paramount (87-71-60) ; Parfum de Femme : Concorde (88-39-88) ; Rollerball : Concorde (88-39-88) ; le Téléphone rose : Gaumont (38-39-88).

RENNES. — La Bête : Dauphin ; Flic Story : Ariel (79-00-56), Club (30-86-20) ; Guerre et Amour : Ariel (79-00-56) ; Histoire d'Adèle H. : Ariel (79-00-56) ; l'Incorrigible : Le Paris (30-25-55) ; Mandingo : Français (30-86-52) ; Tarzoon, la honte de la jungle : Ariel (79-00-56) ; Tommy : Le Bretagne (30-56-33).

STRASBOURG. — Flic Story : Rit's (32-45-51) ; Histoire d'Adèle H. : Ariel ; Histoire d'O : Capitole (32-13-32) ; l'Incorrigible : Capitole (32-13-32) ; Rollerball : Capitole (32-13-32) ; le Téléphone rose : Capitole (32-13-32).

TOULON. — La Course à l'échalote : Gaumont (92-00-17) ; Flic Story Ariel (93-52-22) ; l'Histoire d'Adèle H. : Ariel (93-52-22) ; l'Incorrigible : Ariel (93-52-22) ; Mandingo : Gaumont (92-00-17) ; Tarzoon, la honte de la jungle : Ariel (93-52-22) ; le Téléphone rose : Gaumont (92-00-17).

TOULOUSE. — Black Moon : Américains (61-21-94) ; le Chat et la Souris : Ariel (08-07-14) ; Flic Story : Américains (61-21-94) ; Guerre et Amour : Trianon (62-87-84) ; Histoire d'Adèle H. (62-87-84) ; Il faut vivre dangereusement : Ariel (08-07-14) ; l'Incorrigible : Gaumont (21-49-58) ; la Kermesse des aigles : Gaumont (21-49-58) ; Pas de problème : Ariel (08-07-14) ; Rollerball : Trianon (62-87-84) ; le Téléphone rose : Gaumont (21-49-58) ; le Vieux Fusil : Rio (21-22-11).

VOTRE TABLE CE SOIR

SAKA, rue St-Honoré, 1er. 260-66-01 T.l.j.	Anciennement 6, rue du Helder-9e. Jusq. 22 h. 30. Cuisine Japonaise : Tempura - Soukiyaki - Soushi - Sashimi. Dans un cadre typique.
AVEAU FRANÇOIS-VILLON F/D. r. de l'Arbre-Sec-1er. CEN. 10-92	Ses caves du XIIIe. Déj. Din. Soup. jusqu. 2 h. matin. Moules bouchots 9 F. Pied oreille porc 9 F. Boudin 9 F. Grillades 19 F. Gratinée 8 F, etc.
A MUNICHOISE 073-66-25, r. Danièle-Casanova, 1er. F. dim.	Hareng de la Baltique. Goulash de veau à la crème. Cochon de lait grill. feu de bois. Sauciss. tyrol. Fruits au kirsch. Bière Pschorrbräu.
A COTRIADE 233-57-06, rue de la Lune, 2e F. sam.-dim.	... est le nom de la bouillabaisse bretonne, 18 F. Spéc. poiss. et grill. Muscadet et Gros-Plant nantais dans un cadre de bistrot de pêcheurs.
A VIENNOISE 359-12-50 (3 accès) r. Ponthieu, 128, r. La Boétie ■ Galerie Point-Show, 66, Ch.-Elysées niv. inf. park., ascens. direct	De 20 h. à 2 h. du matin. Dîner dansant avec l'orchestre SILK et SIMON, dans le charme et le confort qui évoque le pays des valses, vous apprécierez les spéc. viennoises et les vins du Rhin. Une carte française est aussi à votre disposition. Il est préférable de réserver.
SY 033-87-61 ● rue Mabillon, 6e	« L'ambassade gourmande du BRESIL » en plein Saint-Germain-des-Prés. Jusq. 2 h. du mat. Crevettes en mariage, Ximxim, Feijoada, etc.
LUB HOUSE 265-27-67 -31, place de la Madeleine, 8e.	Ses 2 formules : Rez-de-ch. PUB. Grill. Ouvert jour-nuit. 1er étage Restaur., vue panoram. Ses spéc. : Confit de porc aux cèpes, magret de canard. Menu gastro 58 F V.s.c. Cave de qualité. Parking en ss-sol.
APOLEON T.l.j. 227-99-50, av. Friedland, 8e. Jusq. 22 h. 30.	G.P. Baumann, créateur de la célèbre Choucroute au confit d'oie citée par tous les chroniqueurs, vous présente ses innovations « Spéciales Eté » : Choucroute aux poissons, à la queue de bœuf, Merguez-Mouton, et même au Homard (sur commande).
RCADIE 265-89-45. Fg-Saint-Honoré, 8e F/dim.	De 7 h. matin à min. Spéc. de Saumons fumés, Poissons, Viandes grill. Menu à 35 F av. spéc. du jour et bière artisanale brassée de une ferm.
MIKADO TRU. 74-53 bd Rochechouart, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 h. du mat. Dans le cadre 1930, entièrement rénové, d'une Brasserie réputée, une carte de grande classe à partir de 50 F. Club privé au sous-sol.
VIGNE DI SORRENTO. T.l.jrs bd de Clichy, 9e 874-82-08	Jusqu'à 3 h. matin. Cuisine et vins italiens. Pizzas de 7 à 10 F. Escalope Florentina 20 F. Escalope Marsala 18 F. Ses grillades.
A CHAMPAGNE 874-44-78 bis, place Clichy, 9e F. dim.	24 h. sur 24. Fruits de mer, coquillages. Réputé pour ses viviers de homards et langoustes, loups, rougets grillés, sa bouillabaisse.
ROU DANS LE MUR OPE. 66-63 bd des Capucines, 9e F. dim.	Dans le calme de ses vieilles voûtes. Spécialités régionales. Soupe de poissons, terrines maison, vins du terroir en pichet.
S VIEUX METIERS 588-90-03 bd Auguste-Blanqui, 13e. F. L.	Gratin crabes. Homard grillé. Ecrevisses flambées. Canard au cidre. Poulardes morilles. Plateau de fromages. Salade. Glace et pâtisseries maison. 50 à 90 F. Souper aux chandelles dans vieille cave Louis XIII.
AUVILLIERS Officier de bouche rue Lamarck, 18e CLI. 19-50	Dans le Montmartre des Parisiens. Cadre très personnalisé. Recettes de cuisine retrouvées. Recettes de cuisine créées. P.M.R. 75 F. Terrasse.
RATEJO 370-41-03 rue Planchat, 20e F. mardi	Jusqu'à 2 h. du matin. Spécial. portugaises. Tous les soirs FADO et guitares. Morue à la Bras 14 F. Viande de porc Alentejo 14 F.

Ambiance musicale. ■ Orchestre. ★ Spectacle en soirée. P.M.R. : prix moyen du repas.

VU

Les tabous et les tiroirs-caisses

On a passé un moment mardi sur TF 1 avec Christiane Collange et Jean Ferniot. A parler sexe, érotisme, films pornos. « De vive voix », c'est le titre de leur émission. Même principe qu'à « Apostrophes » : un thème, des écrivains. Alors, faut-il admettre la pornographie ? Oui, bon, admettons : couper les images, c'est risquer de couper les idées. Admettons, mais dans certaines conditions. Là-dessus, ils étaient à peu près tous d'accord. Pas tout à fait. A un moment, M. Michel Droit nous a paru jouer un peu dangereusement avec les ciseaux. Mais après tout, peut-être suffirait-il, en effet, comme le suggérait François Chalais, d'accrocher une lanterne rouge à la porte de certains cinémas, de les parquer, ces cinémas, dans certains quartiers réservés pour sauvegarder l'ordre et la morale. Même Régine Deforges approuvait le principe d'une réglementation de l'affichage et de l'annonce.

A les écouter, à admirer la souriante témérité du docteur Michel Meignant, professeur de sexologie à Vincennes, face à ses censeurs — ils ont cité les passages de son livre Je t'aime, *c'était effectivement assez osé, — ou à les suivre, on mesurait tout le chemin parcouru depuis le* Dernier Tango à Paris. *Il n'est déjà plus question, ou à peine, de « hard core ». Après un léger sursaut de surprise, les Français s'y sont faits, s'y sont mis. Vingt-cinq millions d'entrées en un an. Les amateurs, apparemment, ne manquent pas. Non, ce qui affleure aujourd'hui dans les conversations, et Bertolucci a été l'un des premiers justement à l'évoquer à l'écran, c'est le fantasme. C'est le monde inconnu, inexploré, enfoui sous des siècles d'interdits que chacun (?) porte en lui.*

Ici, avec l'autorité enjouée, un peu tranchante sur les bords, qui les caractérise, les meneurs de jeu ont exigé une pause. Et une définition. Un fantasme, qu'est-ce que c'est ? Cela allait un peu vite, en effet, pour le troupeau de téléspectateurs. D'autant que M. Michel Droit, toujours en avance d'une conclusion sur le docteur Meignant, risquait de noyer le poisson : le seul fait d'en parler ne risquait-il pas de donner aux gens des idées qu'ils n'ont pas ?

Des idées, nous n'en aurons pas recueilli beaucoup au cours de ce débat. A noter, cependant, la condamnation par François Chalais d'une certaine industrie du cinéma, source d'énormes profits et déjà livrée, d'après lui, aux Etats-Unis à la Mafia. En faisant sauter les tabous, on a fait sauter aussi les tiroirs-caisses. C'est certain. On pourrait peut-être se contenter de cela. Et ne pas se donner, de surcroît, bonne conscience en confondant art et commerce. Cela se justifie parfois. Pas souvent.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 22 OCTOBRE

— *Les républicains indépendants* exposent leur opinion à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *Mgr Poupard, le recteur Mallet, les professeurs Besse et Vincent - Thomas et M. Gilbert Cesbron,* participent à « Interrogations » (la mort), sur TF 1, à 21 h. 45.

JEUDI 23 OCTOBRE

— *M. Edgar Faure,* président de l'Assemblée nationale, est l'invité d'Anne Gaillard sur France-Inter à 10 heures.

— *M. Jean-Pierre Soisson,* secrétaire d'Etat aux universités, répond aux questions de Jean-Pierre Defrain sur Radio-Monte-Carlo à 13 heures.

— *M. Alexandre Sanguinetti* est l'invité de Jean-Michel Desjeunes sur Europe 1 à 17 h. 30.

— La *Défense de la jeunesse scolaire* exprime son point de vue à la tribune libre de FR 3 à 19 h. 40.

REFROIDISSEMENT DES RELATIONS ENTRE ANTENNE 2 ET LA TV SOVIETIQUE

● Une émission scientifique victime du refroidissement des relations entre la télévision soviétique et Antenne 2 : le reportage sur la gérontologie en U.R.S.S. que Jean Lallier et Monique Tosello devaient réaliser pour la série « Portrait de l'univers » a été différé. D'autre part, les dirigeants d'Antenne 2 n'ont pas pu ramener d'Union soviétique le manuscrit d'un feuilleton sibérien prévu pour les fêtes de Noël.

Cette rupture momentanée de la collaboration entre les deux télévisions vient à la suite de la protestation de la télévision soviétique contre la séquence « Vivre à Moscou » de la dernière émission « C'est-à-dire », de Georges Leroy, diffusée mercredi 15 octobre sur Antenne 2. M. Ender Mamiedov, premier vice-président du comité d'Etat pour la télévision et la radio soviétiques, a déclaré, dans une lettre adressée le 17 octobre à M. Marcel Jullian, président d'Antenne 2, que l'U.R.S.S. considère l'émission *« comme une violation flagrante de l'accord de coopération dans le domaine de la télévision entre les deux organismes. Les organisateurs de cette émission ont défiguré le reportage réalisé dans notre pays sur les femmes, en diffusant des interventions antisoviétiques. Tout cela met en doute la sincérité des assurances données par les dirigeants d'Antenne 2 sur leur désir de coopérer avec la télévision soviétique dans l'esprit des décisions prises à Helsinki. »*

Lundi, M. Charles Baudinat, directeur des programmes à Antenne 2, a rencontré M. Valentin Dvinine, conseiller de l'ambassade de l'U.R.S.S. à Paris, pour lui *« exprimer ses regrets quant à la teneur des propos de M. Siniavski »* (celui-ci était intervenu à la fin de l'émission) ; M. M. Jullian a, d'autre part, envoyé un télégramme, dans les mêmes termes, à Mme Efimova, prise à partie par M. Siniavski, et au président de la télévision soviétique.

Chaque fois, Antenne 2 a réaffirmé son désir de poursuivre sa collaboration avec la télévision soviétique ; l'ambassade de l'U.R.S.S. a précisé que la lettre de M. Mamiedov n'avait pas pour conséquence la dénonciation de l'accord de coopération franco-soviétique.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

MERCREDI 22 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Enquête-fiction : Cécile ou la raison des femmes (quatrième partie : L'équilibre, réal. Youri) ; 21 h. 15, Reflets de la danse : Maurice Béjart ; 21 h. 45, Interrogations, de D. Huysman et D.-A. Malfray : La mort (voir tribunes et débats) ; 22 h. 40, Boxe : Lefèvre-Cotena (championnats d'Europe poids plume), suivi d'IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Football : Saint-Etienne - Glasgow (Coupe d'Europe), suivi d'un débat (à la mi-temps, Gilbert Bécaud en direct de l'Olympia) ; 23 heures, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30 (R.), Les grands noms de l'histoire du cinéma : « De Mayerling à Sarajevo », de Max Ophüls (1940) ; avec E. Feuillère, J. Lodge, G. Dorziat, J. Worms.

Contre le gré de l'empereur François-Joseph, son neveu, l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône d'Autriche, épouse une comtesse tchèque. L'archiduc et sa femme sont assassinés à Sarajevo, le 28 juin 1914.

22 h. 5, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Joe Bousquet l'inconnaissant, par F. Estèbe (1), avec R. Nelli et la participation de M. Lonsdale, réal. J. Couturier ; 21 h. 35, Musique de chambre : « Deuxième concert en sextuor » (Rameau), par l'orchestre de chambre de Radio-France ; « la Divine Comédie », création (H. Barraud) (traduction A. Pezard), par l'ensemble polyphonique Ch. Ravier, direction A. Girard ; 22 h. 35, Entretiens avec Michel Deguy ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Concours de guitare ; 20 h. 30, Présentation du concert ; 21 h. (S.), Orchestre national de France, direct. P. Paray : « Symphonie en ré mineur » (César Franck), « Trois nocturnes » (Debussy), « Boléro » (Ravel) ; 22 h., Les dossiers musicaux ; 24 h., Musiques non écrites ; 1 h., Plans sur plans.

JEUDI 23 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série : Salvator ou les Mohicans de Paris ; 21 h. 30, Dossier IT 1 : French Connection n° 3, de J.-C. Héberlé ; 22 h. 30, Allons au cinéma, d'A. Halimi ; 23 heures, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Enquête-fiction : L'affaire Portal.
22 h., Vous avez dit bizarre, de M. Lancelot ; 23 h. 15, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30 (R.), Un film, un auteur : « la Vieille Dame indigne », de R. Allio (1964), avec Sylvie.

Une vieille dame qui s'est sacrifiée toute sa vie à son mari et à ses enfants découvre, après son veuvage, le goût de la liberté.

22 heures, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (S.), Nouveau répertoire dramatique par L. Attoun... Deux pièces de Sam Shepard : « la Mère d'Icare », avec C. Brosset, P. Arditi, et « Forensic et les Navigateurs », avec J.-P. Farre, J. Guiomar, R. Bouteille, réalisation G. Peyrou ; 22 h. 35, Entretiens avec Michel Deguy ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30 (S.), En direct de l'auditorium 104... Orchestre de chambre de Radio-France, direct. Amaducci, avec A. Miranda, J. Chamonin et Terrier : « Concerto da Chiesa opus 2 n° 4 » (Dall'Abaco), « Concerto grosso en fa majeur opus 1 n° 4 » (Marcello), « Symphonies n° 10 en sol majeur et n° 4 en ré mineur » (Scarlatti), « Concerto grosso en ré majeur opus 1 n° 9 » (Locatelli), « Gloria en ré majeur » (Vivaldi) ; 22 h. 30, Les dossiers musicaux ; 24 h., Musiques non écrites ; 1 h., Plans sur plans.

CARNET

Naissances

— M. Henry Lesguillons et Mme, née Jacquin
ont la joie de faire part de la naissance de
Clarisse.
Paris, 14 octobre 1975.
24, rue Vasco-de-Gama, 75015.

— M. Michel Kazatchkine et Mme, née Elisabeth Bertagna, ainsi que Natacha
ont la joie d'annoncer la naissance
d'Emilie.
Paris, le 8 octobre 1975.

— M. Denis Le Pigeon et Mme, née Carole Copie
ont la joie d'annoncer la naissance
de Juliette
le 14 octobre.
45, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

— Sibylle Lanter et Bernard Sarfati ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils
Vincent
le mercredi 15 octobre 1975.
Paris.

— M. et Mme Huart Maurice
ont la joie de faire part de la naissance de leur fille
Josselyne Mireille
le 15 octobre.
Raphèle-lès-Arles,
Bouches-du-Rhône.

Fiançailles

— M. Marc Chastel et Mme, née Muriel Ravina,
M. Bove et Mme, née Françoise Oger
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Eliane et Dominique

Mariages

— Mme Antoine Jacono,
M. et Mme Camille Hermange
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Marie-Thérèse
et
Patrick
qui sera célébré le vendredi 24 octobre, à 16 heures, en l'église Saint-Germain - l'Auxerrois de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine).
7, allée de Malézieux,
92250 Châtenay-Malabry.
10, rue Saint-Lorin-en-l'Ile,
75004 Paris.
6, rue René-Boulanger,
92350 Le Plessis-Robinson.

— Mme Georges Angst,
M. Jean Jauffret
sont heureux de faire part du mariage de
Catherine Jauffret,
leur petite-fille et fille
avec
Aldo Visentin.
En raison de leur grand deuil, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité familiale, à Marseille, le samedi 4 octobre.
150, boulevard Paul-Claudel,
13009 Marseille.
6, avenue Talabot (68, promenade de la Plage), 13007 Marseille.
6, via Pisacani, Gênes.

— Alfred Max
et
Dominique Gilly-Mithois
sont heureux de faire part de leur mariage qui a été célébré dans l'intimité aux Loges-en-Josas le 14 octobre.

Décès

René BENEDETTI

On nous prie d'annoncer le décès du
violoniste
René BENEDETTI,
officier de la Légion d'honneur,
survenu subitement à son domicile, le 19 octobre.
Le service religieux aura lieu le jeudi 23 octobre, à 16 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, rue Brémontier, 75017 Paris, dans l'intimité.

[Né le 10 juin 1901, René Benedetti avait été l'un des plus célèbres professeurs de violon du Conservatoire de Paris, où il avait été nommé en 1942. Avant de prendre sa retraite en 1971, il avait eu, en particulier, comme élèves Marie-Claude Theuveny, Gérard Jarry et Luben Yordanoff, violon solo de l'orchestre de Paris. Il avait donné de nombreux concerts, en France et à l'étranger, et avait formé un trio, dans les années 50, en compagnie de Joseph Benvenuti et d'André Navarra.]

— Mme B.H. Casanova,
M. Xavier Casanova,
Mlle P. Prosperi,
M. et Mme J.-C. Casanova et leurs enfants,
M. et Mme Arthur Gaquere,
M. et Mme Paul Gaquere et leurs enfants,
M. et Mme André Gaquere,
Ses amis et confrères,
ont le regret de faire part du décès du
docteur Bastien-Henri CASANOVA,
chirurgien-dentiste,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
président
du conseil de l'ordre de Paris,
vice-président
du conseil national de l'ordre,
membre de l'Académie
de chirurgie dentaire,
professeur aux écoles dentaires,
lauréat de l'Académie
de médecine,
expert près les tribunaux,
chirurgien-dentiste en chef
de réserve de la marine,
past-président des Lions Club
de Paris - doyen de France,
survenu le 13 octobre 1975, à l'âge de soixante-deux ans.
Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
32, avenue de la République,
75011 Paris.

[Né le 30 janvier 1913 à Paris, le docteur Casanova a fait ses études à l'Ecole dentaire et à la faculté de médecine de Paris, où il devient directeur ès sciences odontologiques.
Ancien président des conseils de l'Ordre de la Seine et de Paris, il fut en 1970 vice-président du Conseil national de l'Ordre.
Il est l'auteur de divers travaux sur la déontologie, l'Ordre national des chirurgiens-dentistes et les institutions de médecine sociale.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Claude CHEYNET,
née Jacqueline Moreau,
survenu le 20 octobre, à l'âge de vingt-neuf ans.
Les obsèques auront lieu le jeudi 23 octobre, à 14 heures, en l'église Notre-Dame de Bellevue, à Meudon-Bellevue (Hauts-de-Seine).
8, place de Stalingrad,
92190.

— Nous apprenons le décès survenu le 13 octobre du
général Pierre DERVILLE.

[Né le 23 juillet 1903 à Lille, le général (C.R.) Pierre Derville est sorti de Saint-Cyr dans l'infanterie. Après avoir servi, notamment, au Maroc, il est en 1940 au 159e régiment d'infanterie alpine lorsqu'il est muté, en septembre 1941, à la délégation française auprès de la commission allemande d'armistice de Wiesbaden.
A l'état-major de la 1re armée française en 1944, il fait un long séjour en Indochine après la seconde guerre mondiale. Promu général de brigade en 1959, il était adjoint au général inspecteur technique des troupes de montagne.]

— On nous prie d'annoncer le décès du
colonel Pierre LANOS,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de l'Aéronautique,
survenu accidentellement, dans sa cinquante-sixième année.
De la part de
Mme Pierre Lanos,
Mlle Chantal Lanos,
MM. Jean-Paul, Patrick, Antoine Lanos,
Comte et comtesse de Prunelé,
Mme Paul Lanos.
Les obsèques seront célébrées le jeudi 23 octobre, à 15 h. 30, en l'église Notre-Dame de Versailles.
11, rue Gallieni,
78000 Versailles.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. André LAZARD,
survenu le 16 octobre, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
De la part de
M. et Mme Robert Laurant, ses enfants,
Mme Edgar Fischer, sa sœur,
M. et Mme Roland Cahen, ses beau-frère et belle-sœur.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Dijon - Anet.
M. et Mme Henri Giroux,
M. et Mme Claude Monnier,
ses enfants,
M. Laurent Monnier,
M. et Mme Maurice Letulle,
Mlle Isabelle Monnier,
ses petits-enfants,
Mlle Barbara Letulle,
MM. Charles-Edouard et Henry Letulle,
ses arrière-petits-enfants,
Mlle Marguerite Minot, sa dévouée gouvernante,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri MONNIER,
agrégé de l'Université,
professeur honoraire
du lycée Janson-de-Sailly,
survenu le 18 octobre 1975, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.
Le service religieux a eu lieu en la cathédrale Saint-Bénigne de Dijon et l'inhumation au cimetière d'Anet (Eure-et-Loir).
21, place Bossuet,
21000 Dijon.
28170 Tremblay-le-Vicomte.

— Le Père Blaise Druart-Neuville, son fils,
Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus, sa belle-sœur,
M. Paul Grataloup, son beau-frère,
Les familles Crouzillac, Neuville et Druart,
Ses neveux et nièces, cousins et amis,
ont la douleur de faire part de la mort de
Mme René NEUVILLE,
née Marguerite Crouzillac,
décédée à Dijon, le 18 octobre, dans sa quatre-vingtième année, munie des sacrements de l'Eglise.
Ses obsèques auront lieu le jeudi 23 octobre, à 16 heures, en l'église Saint-Jacques de Reims (51), suivis de l'inhumation au cimetière de l'Est, dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, boulevard Jeanne-d'Arc,
21000 Dijon.

— Le docteur et Mme Bleibtreu et leurs enfants,
Mme Raymonde Vayasset et ses enfants,
La famille Jouguet,
ont le chagrin de faire part du décès de
Jean ZYROMSKI,
survenu le 20 octobre, à Melun, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
La levée du corps aura lieu à l'hôpital de Melun, le 23 octobre, à 8 h. 30.
Les obsèques auront lieu le 24 octobre, à Marmande (47), à 11 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

[*La biographie de Jean Zyromski a paru dans* le Monde *du 22 octobre.*]

Remerciements

— Le Mans.
Mme Louis Chartier,
Ses enfants, petits-enfants,
Et la famille,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont assisté à la sépulture du
docteur Louis CHARTIER
et leur adressent, ainsi qu'à celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie, l'expression de leur plus vive gratitude.

Visites et conférences

JEUDI 23 OCTOBRE

Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., métro Saint-Paul, Mme Bouquet des Chaux : « Saint-Paul, Saint-Louis et Saint-Den[is du] Saint-Sacrement ». — 15 h., [...] de la Tour-des-Dames, Mme [...] puis : « La Nouvelle Athènes [...] la Restauration ». — 15 h., [...] supérieure du funiculaire, Mme [...] nec : « Jardins de la butte [...] martre ».

13 h. 30, 58, rue de Richel[ieu] « La Bibliothèque nation[ale] » (L'Art pour tous). — 15 h., 2[...] des Tournelles : « L'hôtel de Su[lly] et la Bastille » (Histoire et Ar[chéo]logie). — 15 h. 15, cour C[...] porche rue de Rivoli : « La [Cour] Carrée du Louvre et l'église [Saint-]Germain » (M. de La Roche[...]). 14 h. 30, 6, avenue Carnot : « D[...] ching au R.E.R. » (Paris et son [his]toire). — 14 h. 45, 42, avenu[e des] Gobelins : « Les Gobelins » [...] risme culturel). — 15 h., 27[...] rue Saint-Jacques : « Le Va[l-de-]Grâce et sa reine, Anne d'Autr[iche] » (Ville la ville).

CONFERENCES. — 19 h. 15, [...] des ingénieurs civils, 19, rue [...] che, Me Geneviève Granger-Bé[...] : « Les baux d'habitation. La l[oi de] 1948 et ses annexes » (Sociét[é de] comptabilité de France). — 17 [h.] 11 bis, rue Keppler : « La philos[ophie] pratique de la Bhagavad Gita » [...] unie des théosophes). — 19 h[...] 24, rue de Babylone, docteur [...] de Palma et Mme Monique [...] gnier : « La vie du retraité da[ns la] société d'aujourd'hui » (CEPRE[...]). 20 h. 30, 51, rue de la Harpe, pr[ofes]seur Fernand Schwarz : « Mag[ie,] alchimie, ou l'homme et le cosm[os] » (Nouvelle Acropole). — 20 h[...] 26, rue Bergère, Yogi Raj Prem [...] tanya : « Pranayama et mant[...] » (L'Homme et la Connaissance).

SCHWEPPES Bitter Lemon
L'agrément raffiné de vos vaca[nces]

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

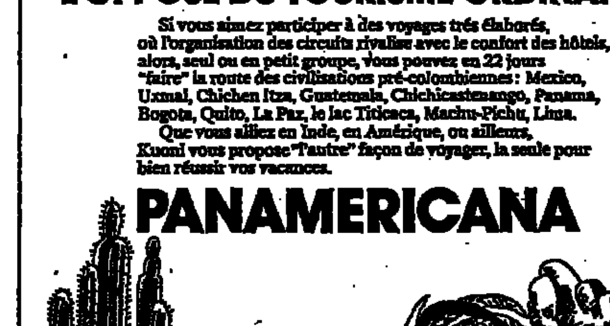
EXPOSITIONS

de 11 heures à 18 heures

S. 5. - Estampes écoles anciennes et du XVIIIe au XIXe siècle. Mlle Rousseau. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 8. - Bijoux. Objets de vitrine. Argent. anc. et mod. S.C.P. Couturier-Nicolay.
S. 10. - Art déco. S.C.P. Loudmer-Poulain.
S. 11. - Art précolombien. M. Roudillon. Me Boisgirard.
S. 12. - Bib. Mbles. Me Deurbergue.
S. 14. - Bs meubles. Me Peschetteau.

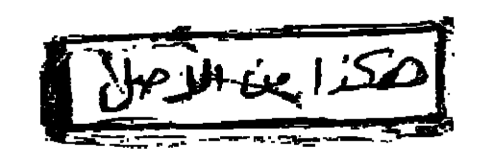
VENTE

S. 7. - Livres anciens et modernes. M. Guérin. Mes Ader, Picard, Tajan.









PRESSE

LE GOUVERNEMENT DÉPOSERA PROCHAINEMENT UN PROJET DE LOI SUR LA FISCALITÉ DE LA PRESSE

La commission des finances de l'Assemblée nationale, réunie mardi matin 21 octobre, a adopté le budget de l'information, qu'elle avait précédemment réservé, sur proposition de son rapporteur, M. Robert-André Vivien (U.D.R., Val-de-Marne). Elle a également voté un amendement, proposé par M. Vivien, supprimant les crédits du fonds culturel, qui favorise l'exportation de la presse française. Ces crédits se montent à 3 670 000 francs.

M. Vivien a indiqué que les conclusions auxquelles avait abouti la dernière « table ronde » sur la fiscalité de la presse, réunie le vendredi 17 octobre, avaient été acceptées par le gouvernement. Il a précisé que, d'une part, le gouvernement proposerait un amendement au projet de loi de finances dont la discussion commence mardi 21 octobre, prorogeant pour un an l'article 39 bis permettant aux entreprises de presse de faire des provisions pour investissements, et, d'autre part, que le gouvernement, après consultation des membres de la « table ronde », déposerait un texte législatif sur la fiscalité de la presse lors de la session de printemps de 1976.

En ce qui concerne la délégation générale à l'information, M. Vivien a souligné qu'il avait obtenu du gouvernement l'assurance que celle-ci deviendrait une « véritable banque des données ».

Après avoir adopté les articles non rattachés à la deuxième partie de la loi de finances pour 1976, ainsi que les crédits de l'artisanat précédemment repoussés, la commission a approuvé l'ensemble du budget, à la majorité. M. Fernand Icart, président de la commission, député des Alpes-Maritimes (R.I.), a alors indiqué que ce vote final intervenait après vingt-trois réunions de la commission, représentant, depuis le 24 septembre, soixante et une heures de travail.

● *Une société prestataire de services belge* participerait à la fabrication du *Parisien libéré* à l'imprimerie de Saint-Ouen, déclare la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T. dans une lettre adressée à M. Durafour, ministre du travail.

Tout en précisant qu'elle n'ignore pas *« les règlements de la Communauté européenne concernant la libre circulation des travailleurs »*, la F.F.T.L. demande au ministre du travail *« ce qu'il entend entreprendre pour que cessent ces agissements scandaleux »*.

● *« Le Cri des murs »*, journal mural de contre-information, vient de publier son quatrième numéro. Il est consacré au chômage. Désormais, *le Cri des murs* paraîtra deux fois par mois. Il est rédigé par des journalistes d'im-media, tous bénévoles, qui recherchent des voies nouvelles d'« écriture » et de diffusion de l'information. (Abonnements : 48 F pour un an, le n° 1, 1,50 F. P. Fillioud, B.P. 8, 75521 Paris, Cedex 11.)

● *L'exposition consacrée à l'œuvre de Jacques-Paul Migne*, éditeur du XIX[e] siècle, a été inaugurée par le cardinal Marty. Elle est ouverte au Cercle de la librairie, 117, boulevard Saint-Germain, de 13 à 19 heures, tous les jours, jusqu'au dimanche 26 octobre inclus.

AUJOURD'HUI

Automobile

UNE ÉCOLE D'« ANTI-DÉRAPAGE » EN SEINE-ET-MARNE

M. Christian Gérondeau a inauguré, mardi 21 octobre, à La Brosse-Montceaux (Seine-et-Marne), une école d'entraînement de perfectionnement à la conduite par temps de pluie, neige ou verglas.

Créée à l'initiative de la fondation Antar route plus sûre, l'école d'«antidérapage» a été installée sur un terrain de deux hectares par un spécialiste suisse, M. Davelaar, auteur dans son pays de plusieurs réalisations de ce genre. L'école comporte, outre une salle de cours, une piste de cinq cent cinquante mètres avec des sections droites et courbes recouvertes d'un plastique humidifié en permanence et dont le coefficient d'adhérence est pratiquement nul.

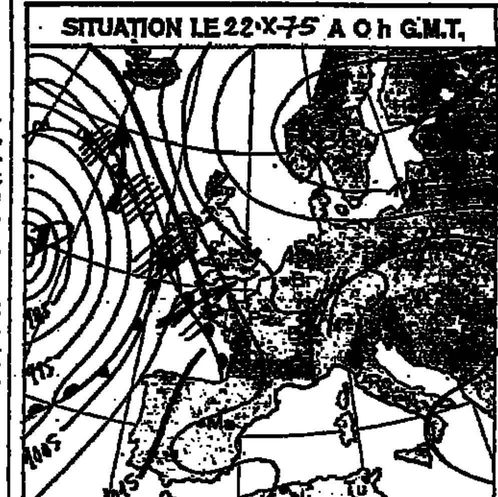
L'école dispose de dix-huit voitures de série équipées d'un simulateur permettant d'obtenir, à 30 kilomètres-heure, des réactions du véhicule correspondant à une vitesse de 90 kilomètres-heure. Elle fonctionnera six jours par semaine et pourra accueillir trente élèves, les stages durant une journée.

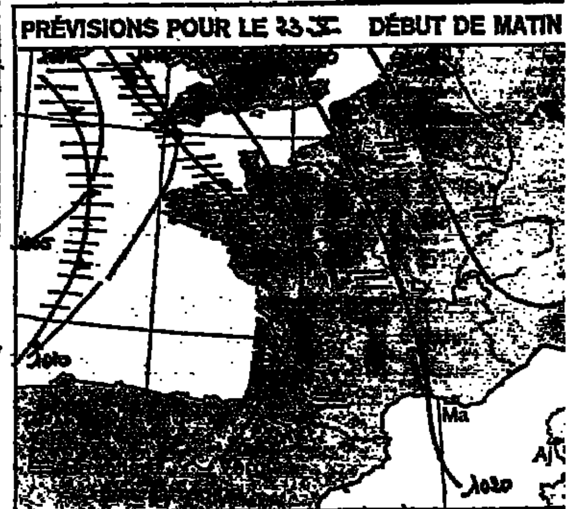
Ces stages coûteront deux cent quarante francs.

Vie quotidienne

● *Toutes les horloges de Grande-Bretagne seront retardées* d'une heure dans la nuit du 25 au 26 octobre à 3 heures du matin. L'heure d'hiver équivalant à celle du méridien de Greenwich (G.M.T.) restera en vigueur jusqu'au mois de mars. — *(A.P.)*

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 22 octobre à 0 heure et le jeudi 23 octobre à 24 heures :

En liaison avec un affaiblissement du champ de pressions sur le sud-ouest de l'Europe, des masses d'air humide venant de l'Atlantique et de la Méditerranée pénétreront sur la France.

Jeudi 23 octobre, sur le quart nord-est du pays, des brouillards, encore nombreux et souvent denses au lever du jour, seront suivis d'éclaircies, mais des nuages bas pourront persister localement dans les vallées. Sur l'Aquitaine et les Pyrénées, après une matinée assez belle, le ciel deviendra plus nuageux. Ailleurs, les nuages, souvent abondants, donneront des pluies passagères. Ces pluies seront principalement localisées sur la Bretagne, la Vendée et la Normandie, où elles seront accompagnées de vents, de secteur sud, qui pourront être assez forts par moments. Quelques pluies se produiront également sur le Languedoc et le sud-est du Massif Central, où s'établira un flux modéré de secteur sud-est. La matinée sera encore fraîche dans le Centre, le Nord-Est et le Nord, mais il fera un peu plus doux dans les autres régions en début de journée.

Les températures maximales subiront peu de changement.

Mercredi 22 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 024,3 millibars, soit 768,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 19 et 9 degrés ; Biarritz, 24 et 12 ; Bordeaux, 17 et 9 ; Brest, 12 et 10 ; Caen, 14 et 5 ; Cherbourg, 13 et 8 ; Clermont-Ferrand, 13 et —1 ; Dijon, 8 et 6 ; Grenoble, 14 et 5 ; Lille, 12 et 5 ; Lyon, 14 et 4 ; Marseille, 19 et 9 ; Nancy, 10 et 0 ; Nantes, 13 et 8 ; Nice, 18 et 10 ; Paris-Le Bourget, 13 et 2 ; Pau, 22 et 8 ; Perpignan, 16 et 14 ; Rennes, 13 et 8 ; Strasbourg, 11 et 7 ; Tours, 8 et 4 ; Toulouse, 19 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 11 et 7 de... Athènes, 24 et 15 ; Bonn, 9 ... Bruxelles, 11 et 5 ; Le Caire ... et 20 ; îles Canaries, 25 et ... Copenhague, 9 et 9 ; Genève ... et 5 ; Lisbonne, 22 et 15 ; Londres ... et 5 ; Madrid, 23 et 6 ; Moscou ... et 2 ; Palma-de-Majorque, 21 e... Rome, 18 et 7 ; Stockholm, 9 ...

Société

● *Des journées de réflexion sur le thème « Quelle femme demain ? »* auront lieu au centre culturel Les Fontaines à Chantilly (Oise) les 9, 10 et 11 novembre. Divers témoignages seront entendus suivis d'exposés par M. Philippe Ariès, historien, Mme Andrée Michel, sociologue, et Mme Janine Chanteur, professeur de philosophie.

★ Renseignements et inscriptions : Les Fontaines, B. P. 205, 60500 Chantilly, tél. 457-24-60.

● *Le club « Femmes 2000 »* organise, jeudi 23 octobre, à 20 h. 15, à la pédagothèque (21, rue Michel-Lecomte, Paris-3e) un débat sur le thème : « La femme active dans un univers masculin », avec la participation de Mmes Dominique Desanti et Françoise Gilot Salk.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries I — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

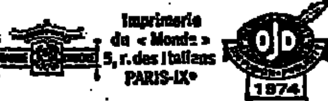
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

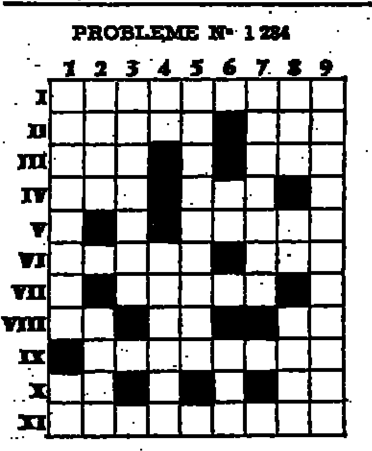


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

1974

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 284



HORIZONTALEMENT

I. Pour qu'elle soit fidèle, il suffit de savoir la garder. — II. Fait donc faire la grimace ; Figure biblique. — III. Certains s'en contentent ; Serait nettement exagéré pour qui aurait envie de se rincer l'œil ! — IV. Accusa un net défaut de dressage ; Coule en France. — V. Bouffe (sur un plateau). — VI. Compagnes d'un geôlier ; D'un auxiliaire. — VII. Manquent de clarté naturelle. — VIII. Possessif ; En retard ; Terme musical. — IX. Place d'armes. — X. Appellerait une définition vague ; Vient d'aller. — XI. Habilitées à faire le point.

VERTICALEMENT

1. Spécialité de Marianne ; Langue. — 2. Quelque part en France ; Cours étranger. — 3. Se déplacent ventre à terre. — 4. Symbole chimique ; Difficiles à coller. — 5. Ne fait jamais b... lir les nouilles. — 6. Sigle ... charitable administration ; ... tait de vieilles forêts. — 7. ... grand maître. — 8. Va et ... en Roumanie ; Murmure ... son lit ; Rose ou noir. — 9. ... reras plus ou moins fort.

Solution du problème n° 1...

Horizontalement

I. Eventail. — II. Lavoir ; ... — III. Inertie. — IV. Irénée. — ... Taenias. — VI. Se ; Vus. — ... El ; Or. — VIII. Sage peur ... IX. Sveltesse. — X. Aérées. — ... Isée ; T.S.F.

Verticalement

1. Elite ; Essai. — 2. Van ; ... ves. — 3. Eve ; Té ; Gère. — ... Noria ; Celée. — 5. Titres ; Té... 6. Arien ; Opes. — 7. Enivrés ... 8. Lô ; Eau ; Usés. — 9. Bless...

GUY BROUTY

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 22 octobre 1975 :

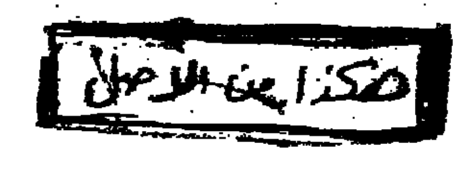
UN DECRET

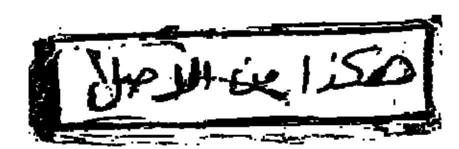
● Relatif au régime d'assura... invalidité-décès des travaille... non salariés des professions a... sanales.

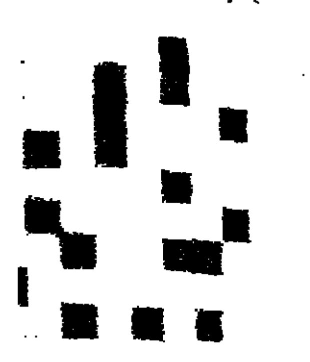
DES LISTES

● D'admissibilité aux conc... d'accès à l'Ecole nationale de... magistrature ;

● D'admission à l'Ecole na... nale des chartes à la suite ... concours de 1975.







ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque Vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

ALLIBERT® habitat

Attaché Commercial grande exportation

Il est l'adjoint du Responsable du Service Grande Exportation dont il constitue sa base arrière..

Il reçoit les clients de passage, démarche à Paris et en province les exportateurs, bureaux d'achat et commissionnaires. Il entretient la logistique commerciale du service (réponse au courrier, suivi des contrats, documentation, fichier...). Il gère les offres, participe aux salons etc...

Ce poste est celui d'un jeune diplômé d'école de Commerce déjà sensibilisé aux affaires internationales et souhaitant tenir un rôle actif dans l'expansion rapide d'un service grande exportation.

L'anglais et l'espagnol lui seront nécessaires et, pour être à l'aise, il devra avoir le goût de l'organisation et le sens des affaires.

Les dossiers de candidature sont à adresser sous référence AL 1055M à SEFOP qui en remercie leurs auteurs.

SEFOP 7, rue Lincoln 75008 PARIS

JURISTE spécialisé en CONTRATS INTERNATIONAUX

UNE IMPORTANTE FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS désire s'adjoindre un juriste spécialisé en contrats internationaux.

Ce poste s'adresse impérativement à un docteur ou licencié en droit français agé de 35 ans minimum, si possible titulaire d'un diplôme d'une université américaine ou anglaise.

L'importance des contrats à traiter exige une solide pratique internationale du droit des contrats appliqué aux affaires industrielles, ainsi qu'une excellente connaissance de l'anglais parlé et ecrit. Une deuxième langue (allemand ou espagnol) serait un atout.

Perspectives intéressantes de développement de carrière pour personnalité de valeur.

Envoyer C.V. détaillé sous référence 460 - AXIAL Publicité - 91, Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS qui transmettra.

---

a major american instrumentation manufacturer seeks for Paris

financial and administrative manager

Requirements :

- *Thorough familiarity with US language and working habits acquired through several years'experience in a similar position (or one level down) for an American Company.*
- *Working knowledge of french Import procedures.*
- *Demonstrated practical experience in legal French and American accounting and management reporting.*
- *Proven track record in managing complex order processing systems*
- *Willing to spend one month in Florida Headquarters for training.*

Offerings

- *Appropriate working environment designed to let you build up your own team and provide fair measurements of your achievements.*
- *Compensation is commensurate with the importance of this job.*

send your resume in confidence (2957)

OP ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo 75001 Paris

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICE EN INFORMATIQUE
FILIALE d'un GRAND GROUPE de RECHERCHE POUR LA VENTE DE PRESTATIONS MACHINE et ETUDES

INGENIEUR COMMERCIAL

- 27 ans minimum ;
- Vendeur de classe ;
- Formation SUPERIEURE SCIENTIFIQUE EXIGÉE.

La rémunération comprenant un fixe intéressant peut atteindre 120.000 F/an selon expérience, âge, formation et, bien entendu, réussite.

Adr. C.V. et prétent. sous le nº 26.660, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

MINISTERE DE LA COOPERATION recherche

SPÉCIALISTE CONFIRMÉ en FORMATION DE FORMATEURS

- ayant des connaissances et/ou une expérience :
  - — en psychopédagogie ;
  - — en communication ;
  - — en audio-visuel.

Une solide formation méthodologique est nécessaire (scientifique, psychologique, expérimentale...).

- Poste à pourvoir :

RESPONSABLE EN PÉDAGOGIE

dans un institut de formation de formateurs (formation technique et professionnelle) situé à :

ABIDJAN

Adresser candidature avec curric. vitae détaillé à : AUDECAM, 100, rue de l'Université. — PARIS (7e).

Pour assurer le développement d'une ligne de produits de toilette de marque bien connue, vendue « tous circuits ».
Une Société Internationale recherche un

CHEF DE PRODUIT JUNIOR

Le candidat idéal :

— aura déjà acquis une première expérience de marketing de produits de grande consommation,
— sera en mesure d'assumer, en équipe, et en liaison avec la Direction Marketing, la responsabilité pour la gestion, le développement, la rentabilité d'une ligne de produits « hygiène »,
— prévoit le développement de sa carrière au sein d'un groupe international, à travers les résultats de sa première mission,
— a une bonne connaissance pratique de l'anglais,
— habite dans la région parisienne.
— est disponible rapidement.

Si vous êtes ce candidat idéal, adresser votre C.V. avec photo, lettre manuscrite et salaire souhaité s/Nº 129.174 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui transmettra.

BANQUE AUXILIAIRE

JEUNE BANQUE DE DEPOTS PRIVES

13 Agences à Paris - 3 Agences en Province
NOTRE EXPANSION EST REMARQUABLE.

Nous recherchons pour nos Nouvelles Agences de Paris

ATTACHÉS COMMERCIAUX

- *Hommes jeunes et combatifs ;*
- *Expérience bancaire souhaitable ;*
- *Exploitants, capables de créer et de développer une clientèle d'entreprises et de particuliers.*

LA DIRECTION D'UNE AGENCE EST PREVUE A TERME, POUR ELEMENTS DE VALEUR

Prenez rendez-vous avec J.-P. WINTER, 766-51-96. (Discrétion totale assurée.)



emplois régionaux

SANDVIK France

Filiale d'un groupe international, décentralisant sa direction et l'ensemble de ses activités (mi-76) à : ORLEANS-LA SOURCE
Recherche (homme ou femme)

ANALYSTE ORGANISATION

Pour :
— participer à l'élaboration des projets en cours.
— optimiser les procédures actuelles.
— étudier et mettre en place de nouvelles méthodes.

Le candidat, rompu aux problèmes d'organisation, connaît les méthodes informatiques. Son anglais perfectible lui permet des contacts internationaux.

13 mois 1/2 - Avantages sociaux.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions à :
SANDVIK-FRANCE
Sce du Personnel BP. 194 - 92306 LEVALLOIS

Discrétion assurée.

CRÉDIT AGRICOLE NEVERS

recherche un

ORGANISATEUR

jeune diplômé d'enseignement supérieur
Cet homme d'initiatives et de relations humaines devra :

— DÉTECTER les besoins en organisation,
— ANALYSER ceux-ci,
— ANIMER des groupes de travail.

Une CARRIÈRE très ouverte peut être assurée à un homme de valeur.

Adresser les candidatures avec curriculum vitae et prétentions à : C.R.C.A.M. de la Nièvre, Service du Personnel, B.P. A 3, NEVERS.

Etablissement financier parisien recherche pour agence province

INSPECTEUR COMMERCIAL

— Formation secondaire ou universitaire ;
— Aptitude aux relations humaines ;
— Bonnes présentation et élocution ;
— Age minimum 25 ans.

Préférence sera donnée à candidat possédant expérience similaire.

Rémunération fixe. Voiture de fonction + frais de déplacements.

Première affectation région Poitou-Charentes. Mutation possible dans autre région métropolitaine suivant nécessités de service.

Adresser C.V., références, photo (retournée) et prétentions en indiquant date de disponibilité à nº 1.298, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

SOCIETE BRANCHES METALLURGIE

(Travail de l'inox)

et PLASTIQUE

(Extrusion)

appartenant à un groupe important, recherche pour son usine de l'EST

DIRECTEUR

Formation A.M. ou équivalent.

Ayant expérience grandes séries automobile.

Langue allemande appréciée. Logement assuré.

Adresser C. V. et prétentions nº 26.379, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Grande ville universitaire de l'Ouest. Société française, leader dans son domaine : petits ensembles mécaniques recherche son

directeur de production

Rattaché directement au Directeur Industriel, il établira ses programmes de fabrication en fonction des demandes commerciales et il sera responsable des coûts, des délais et de la qualité.

Il animera un ensemble d'ateliers comprenant 400 personnes (emboutissage, moulage, traitements de surface, montage...)

Il prendra en charge la gestion de la production qui est mise actuellement sur ordinateur.

INGÉNIEUR d'une Grande École, le titulaire de ce poste, agé de 30 ans min., justifiera d'une expérience d'au moins 5 ans dans une activité de fabrication (de préférence grandes séries).

Pour recevoir informations complémentaires écrire s/référence 423 AD

egor 5, rue Meyerbeer 75008 Paris

sextant/dpa

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

30 ans min. pour analyse fonctionnelle, conn. parfaitem. ordinateur 3e génération. Capable participer à organisation système informations dans société. Formation supérieure appréciée.

Ecr. M. Labat, Ets LABEYRIE, Produits fumés, Foies gras, Conserves, 40230 ST-GEOURS-DE MAREMNE (LANDES).

ASSOCIATION MEDICO-SOCIALE DU BATIM. ET DES TRAVAUX PUBLICS DU DEPARTEMENT DE L'AIN

recherche

MEDECIN DU TRAVAIL

à plein temps.

Adres. C.V. et prétent. à Havas, nº 6.313, 01000 Bourg-en-Bresse.

Société de fabrication d'appareils de conditionnement d'air recherche pour direction bureau d'études (devis et recherches)

INGENIEUR

ayant quelques années d'expérience.
Diplôme I.F.F.I. apprécié.
Lieu de travail : PROVINCE.
Téléph. 225-00-13, M. Thibaut.

Recherchons

TELETYPISTE

connaissant belin., Fax et creed, capable entretien et petites réparations. — Ecrire en indiquant références et prétentions à HAVAS NICE, 0899.

LES ABEILLES

SOCIETE DE REMORQUAGE ET DE SAUVETAGE
recherche pour ses activités portuaires

au HAVRE

UN DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ

35 ans minimum ;
connaissant l'anglais.

pour animer, coordonner et diriger les activités d'une Société de prestations de services. (C.A. : 40 millions de Frs - Effectif : 500 personnes).

Expérience souhaitée dans le secteur maritime.

Le candidat devra avoir de réelles qualités de gestionnaire et l'expérience du commandement. Il devra être un solide débatteur.

On ne peut postuler pour ce poste que si l'on a l'expérience de la gestion, de l'organisation et du contrôle budgétaire.

Ne pas se présenter directement.

Env. lettre manusc. avec C.V. et photo d'identité nº 25.979 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris, q. tr.

FILIALE GROUPE INTERNATIONAL BIENS D'EQUIPEMENT 200 PERSONNES

recherche

CADRE COMPTABLE

28 ans minimum pour assurer avec le soutien du service informatique et l'assistance de 4 personnes :

- *comptabilité générale*
- *comptabilité analytique*
- *déclarations fiscales*

4 à 5 ans d'expérience
Connaissances de l'anglais appréciées.

Résidence BOURGES.

Envoyer C.V. détaillé à No 26781 - CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

FRANCO BELGE

L'une des premières Entreprises Françaises dans le domaine du chauffage (63 MF de C.A., 650 personnes, titre coté à la Bourse de Lille).

recherche

UN CHEF DE SERVICE EXPORT

chargé de créer le service, de prospecter personnellement les marchés à l'exportation, de définir les produits appropriés et de participer à leur élaboration.

Le candidat sera âgé de 35 ans minimum, aura une formation supérieure (Sciences ECO ou ESC) et une expérience d'au moins 3 années de vente à l'exportation. Il pratiquera couramment l'anglais et l'allemand.

Rémunération : fixe + partie variable après période de mise en route.

Téléphoner à Xavier CATRY ou Michel PRUVOST au (20) 41-00-02 de 9 h. à 12 h. et de 14 h. 30 à 17 h.

---

chef comptable

70 000 F

STRASBOURG

CREDIT AGRICOLE

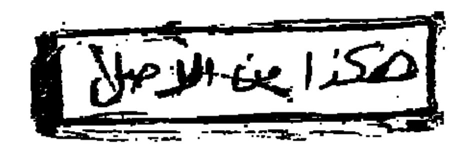
La Caisse Régionale du Crédit Mutuel du Bas Rhin souhaite recruter le Responsable du Service Comptabilité Générale : contrôle des activités comptables de chaque département, établissement des bilans et comptes d'exploitation, surveillance de la trésorerie, définition des procédures comptables en relation avec l'informatique.

Ce collaborateur doit avoir une formation supérieure de type ESC, DECS, une expérience similaire de plusieurs années acquise dans un établissement bancaire de préférence ou dans un cabinet d'experts comptables.

Il existe pour un candidat de valeur des possibilités d'évolution à l'intérieur du groupe.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence : 2374/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,99

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30.00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi



IMPORTANTE SOCIÉTÉ
leader dans sa branche
recherche

SPECIALISTE Hardware-planning

Profil souhaité :

- formation supérieure
- expérience dans la mise en place et le développement de grands systèmes informatiques dans un environnement Télétraitement
- bonnes connaissances des matériels Hardware
- grande faculté d'adaptation à un milieu complexe et changeant
- Anglais indispensable

Dans le cadre d'une restructuration des ressources informatiques du groupe à l'échelon multinational, leur mission consistera à préparer et définir, principalement pour les matériels spécifiques et les réseaux de télécommunications, les plans de développement à court, moyen et long terme, tant du Centre International que des Centres Nationaux connectés.

Merci de faire parvenir votre candidature avec curriculum vitae sous réf. 1185 à Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

LES CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE

recherchent

POUR LEUR DEPARTEMENT MOTEURS

UN COMPTABLE 2e ÉCHELON

pour Service Relances clients avec B.T.S. et expérience comptabilité Clients/Exportation. Anglais, lu, écrit, indispensable. Allemand serait apprécié.

UN COMPTABLE 2e ÉCHELON

pour gestion Contrats Exportation avec B.T.S. et expérience exportation. Connaissances anglais.

UNE SECRÉTAIRE COMPTABLE

connaissant sténodactylo et ayant B.T.S. Comptabilité. Anglais, lu, écrit, indispensable.

...mois — Avantages sociaux — Self Service.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé :
CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE
Département Moteurs
...2, quai de Seine. — 93203 SAINT-DENIS.



GROUPE
ELF AQUITAINE

recherche
POUR SES ACTIVITES CONTRATS TECHNIQUES

INGENIEUR DIPLOME ou DOCTEUR en DROIT, HEC...

EXPERIMENTE

...argé principalement de la négociation et de ...ablissement en langue anglaise de contrats ... services et travaux intéressant la branche ...ploration production y compris secteur ...fshore.

...linguisme Anglais/Français requis.

...férences Industrielles en ligne avec caractéristiques du poste seront exigées.

EXPATRIATION EVENTUELLE DANS SUITE DE CARRIERE.

...rire sous référence No 26812 avec CV et ...oto, ELF-RE Département Développement ...rmation - 75739 PARIS CEDEX 15.

PARIS-NORD - PROXIMITE METRO
Société en développement

PHOTO - CINÉMA - OPTIQUE

recherche urgent

CADRE RESPONSABLE

(Stocks - Réceptions - Livraisons)

...ieuse expérience stocks exigée - Capable coor...ner 20 personnes - Qualités d'organisation et ...tion - Bonne formation secondaire ou technique

... C.V. + photo + prétent., sous réf. 448 à ...AL Publ., 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8e), qui transmettra.

LE DIRECTEUR INFORMATIQUE D'UN GROUPE INDUSTRIEL IMPORTANT

structure la fonction Système en créant une cellule Recherche et Développement.

Il recherche

...N INGÉNIEUR SYSTÈME

...ngénieur grande école, ayant acquis par la pratique une bonne expérience des techniques de base et si possible de T.P., Data base...

...elui-ci aura pour mission de faire évoluer matériels et logiciels en fonction des innovations techniques et des impératifs d'un plan informatique à 5 ans.

...esser lettre manuscrite avec C.V., photo, prét. sous n° 8425 à SPERAR ...rue Jean-Jaurès, 92807-PUTEAUX qui transmet.

Financial Controller Europe

Paris
F 150.000 +
+ voiture
+ avantages

Immobilier

La Direction européenne d'un très important groupe britannique en pleine expansion, spécialisé dans la construction et la location d'immeubles de bureaux, (opérations en France, Allemagne, Hollande) recherche pour son siège un Group Financial Controller.

Dépendant directement du Président, il sera chargé de l'ensemble des opérations comptables et financières du groupe. Il contrôlera les états financiers de chaque filiale, les consolidera selon les normes de reporting britannique et mettra en place le système comptable adapté à la croissance rapide du groupe. Il aura des liens étroits avec les services techniques et contrôlera le déroulement budgétaire de chaque projet. Il veillera au bon déroulement de la politique financière et à l'optimisation de l'utilisation des ressources et sera chargé de la mise en place des opérations financières avec les banques.

Le poste requiert un candidat de haut potentiel et de formation supérieure, âgé de 35 ans minimum, ayant une expérience de premier ordre (10 ans environ) acquise dans un poste de Controller européen au sein de sociétés internationales. Il aura une longue pratique des mécanismes de la finance internationale et de la comptabilité anglaise. La parfaite connaissance de la langue anglaise est requise, celle de l'allemand souhaitable. De sérieuses possibilités de développement sont offertes au sein du groupe.

Réf. F 2101

Chef Administration des Ventes

Paris
F 60.000

Matériel de bureau

Une société française, filiale d'un important groupe américain spécialisé dans la commercialisation et la distribution de matériel de reproduction (CA F 35 millions, 120 personnes) recherche un responsable de l'administration des ventes.

Dépendant directement du Secrétaire Général, il aura l'entière responsabilité du traitement des dossiers commandes-clients, géré par une équipe de 8 personnes et couvrant les opérations suivantes : contrôle des commandes, livraison, facturations spécifiques, gestion des contrats de location. Il analysera, en outre, toute anomalie dans le respect des procédures commerciales.

Ce poste conviendra à un candidat âgé de 35 ans environ, possédant plusieurs années d'expérience au sein d'une société commerciale lui ayant permis d'acquérir la maîtrise de l'administration des ventes.

Réf. M 2102

Directeur Comptable et Administratif

FF 80.000 +
Paris

Un groupe de sociétés filiales d'une société anglaise, exerçant des activités de prestations de services pour le compte de laboratoires pharmaceutiques, crée le poste de Directeur Comptable et Administratif.

Dépendant directement du Directeur Général et travaillant en étroite collaboration avec lui, il lui sera confié l'entière responsabilité des opérations comptables et administratives du groupe de sociétés.

Il préparera les états financiers mensuels et tous documents d'information de gestion.

Il apportera son concours au Directeur Général pour toutes les activités budgétaires et financières.

Agé d'environ 35 ans le candidat aura une solide formation comptable ainsi qu'une expérience d'au moins 5 ans acquise dans une société de moyenne importance. La connaissance de l'anglais est souhaitable, celle de l'informatique nécessaire.

Réf. C 2103

Contrôleur de Gestion

ABIDJAN
F 120.000
+ voiture
+ logement
+ avantages

Matériel de transport

Une importante société ivoirienne en pleine expansion, spécialisée dans le montage, l'équipement et la distribution de véhicules de transport (CA 50 millions, 400 personnes) crée le poste de Contrôleur de Gestion.

Dépendant directement du P.D.G. et supervisant 40 personnes, il aura des responsabilités très étendues et sera chargé du bon fonctionnement de toutes les activités de la société. Il assurera la gestion directe du service comptable, de la trésorerie du secrétariat général et du personnel. Il sera chargé de mettre en place les procédures destinées à renforcer le contrôle interne et préparera et interprétera les états financiers pour la direction générale. Il contrôlera la préparation de budgets et en surveillera étroitement l'exécution.

Ce poste aux responsabilités stimulantes s'adresse à un candidat de 35 ans minimum ayant une solide formation comptable de préférence acquise dans un cabinet d'audit. Une expérience de 5 ans minimum à un poste opérationnel dans une société industrielle est indispensable. La connaissance de l'anglais est requise. Ce poste peut déboucher sur des responsabilités plus larges pour un candidat de valeur.

Réf. C 2104



Adresser c.v. détaillé, en spécifiant la référence à G.C. FULCONIS Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine 75755 PARIS CEDEX 15. Toute candidature est assurée d'une discrétion absolue.

HAVAS CONTACT

Une Société située dans la région Sud de Paris et filiale d'un Groupe international, leader dans la vente et la fabrication de matériels de vide, cherche pour son Département « INSTALLATIONS SPECIALES EN METALLURGIE » :

Un ingénieur commercial

Il prospecte tout le marché français pour la vente d'installations « clefs en main », tout en développant les contacts avec les clients existants. Il est aussi responsable des relations après la commande. L'usine du Groupe est à l'étranger et il s'y rend fréquemment avec ses clients. Il bénéficie de l'assistance de techniciens.

Il a 30 ans minimum et une expérience d'au moins 5 ans comme **INGÉNIEUR THERMICIEN MÉTALLURGISTE OU ÉLECTRICIEN.** Il peut être également **ingénieur physicien** ou **spécialiste de Génie Chimique.** De toutes façons une formation adéquate lui est assurée sous forme de stages techniques. **Une excellente connaissance de l'allemand est indispensable.**

Ecrivez-nous, même si vous n'avez pas d'expérience commerciale, nous étudierons avec attention et confidentiellement votre candidature :

gi SERTI SELECTION — 49, avenue Opéra, 75002 PARIS.

Vous recherchez un poste d'avenir dans un Groupe Bancaire

VOUS AVEZ :
— de l'initiative et de l'ambition ;
— de bonnes connaissances bancaires (classe III minimum) et une expérience pratique de la démarche ;
— le goût de participer au développement d'un Fonds de Commerce en création.

NOUS VOUS PROPOSONS :
dans une banque privée, filiale du GROUPE SUEZ, des postes d'

ATTACHÉS COMMERCIAUX

à notre siège à Paris, quartier « Etoile » ou dans nos Agences de Paris et de la région parisienne.

NOUS VOUS APPORTONS :
— un travail varié et intéressant au sein d'une petite équipe dynamique ;
— de larges perspectives de promotion dans un établissement en rapide progression ;
— une rémunération attrayante basée sur votre formation et votre expérience.

Ecrire avec curriculum vitae manuscrit, prétentions et photo ss référence 13.413 à : PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm. (Discrétion assurée.)

SAVAM 1er spécialiste français en transport volumineux

recherche dans le cadre de son évolution

directeur commercial

Il sera chargé :
des relations extérieures et des contacts avec la clientèle industrielle à haut niveau, de l'animation et de la synchronisation des activités commerciales et d'exploitations (30 personnes).

Ce poste conviendrait à un candidat, 30 ans minimum, qui à défaut d'avoir acquis une expérience dans le milieu des transports aurait exercé plusieurs années un rôle de négociateur dans une société de service.

Ecrire avec CV détaillé et rémunération actuelle au Service du Personnel, SAVAM, Z.I rue des Moines, 02200-SOISSONS.

plein emploi

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DE PEINTURES EUROPEENNES ETEND SON ACTIVITE DANS LA REGION PARISIENNE
NOUS RECHERCHONS
POUR CE SECTEUR QUI EST DEJA EXPLOITE DEPUIS DES ANNEES

1 REPRÉSENTANT RÉGIONAL

Pour visiter les entreprises de peintures, architectes, offices, H.L.M., etc.
Seuls les candidats ayant une grande expérience et une bonne qualification technique sont priés d'envoyer leur C.V. s/réf. 2956 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transm.



GROUPE
ELF AQUITAINE

recherche
POUR L'ETUDE, L'ORGANISATION, LA MISE EN PLACE ET LA SUPERVISION D'INFORMATIQUE DE GESTION AU SIEGE ET DANS SES FILIALES A L'ETRANGER

INGENIEUR GRANDE ECOLE OU FORMATION UNIVERSITAIRE EQUIVALENTE

DECS ou EQUIVALENT
+ (FORMATION COMPTABLE minimum exigée)

Avec expérience 3 à 5 ans dans service informatique de gestion ou dans service administratif et comptable en liaison avec service informatique.

Très bonne connaissance de l'anglais indispensable.

Ecrire sous référence No 26811 avec CV et photo, ELF-RE Département Développement-Formation - 75739 PARIS CEDEX 15.

Afin de développer ses interventions dans les domaines de la promotion industrielle et agro-industrielle

Société d'Etudes et d'Ingénierie
recherche

pour Siège Paris avec missions de courte durée à l'étranger et dans les pays d'outre-mer

DIRECTEUR D'AFFAIRES

ayant formation technico-commerciale et expérience affaires internationales.

Sa mission consistera à :
— animer et coordonner les activités des Ingénieurs ;
— rechercher et négocier des contrats ;
— participer aux études de projets ;
— organiser les relations éventuellement nécessaires avec d'autres entreprises ;
— monter les financements ;
— conduire la réalisation des opérations.

Ce poste à responsabilité très importante exige une formation d'ingénieur (polytechnique, centrale, mines, supelec, agro) ou de grande école équivalente (HEC, ESSEC).

Age : 35 ans minimum. Anglais indispensable.

Envoyer curr. vitae détaillé, lettre manuscrite et photo à : N° 128.812 - REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
dans le domaine du contrôle
recherche

INGENIEUR ADJOINT AU CHEF DU DEPARTEMENT OFFSHORE

(G.M. - E.C.P. - E.C.L. - A & M. . .)
Agé d'au moins 35 ans, ayant une expérience de 5 à 6 ans dans le domaine Offshore (analyse et calcul des structures - construction d'engins).
Il aura, à assurer l'organisation et l'animation technique de 15 personnes à l'échelon central et à coordonner l'activité de nombreuses équipes en France et à l'étranger.
Poste basé à Paris avec déplacements.
Anglais nécessaire.

Adresser CV sous référence 11.012



GEDEV SÉLECTION
34 BIS, RUE VIGNON, 75009 PARIS

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

Pour diriger sa Force de Ventes, la Division « grandes surfaces » d'une SOCIETE INTERNATIONALE recherche son

DIRECTEUR DES VENTES

L'entreprise commercialise, à travers plusieurs réseaux de distribution, diverses gammes de produits dans les domaines de la toilette et des loisirs.

Une partie importante de ses ventes se réalise dans les grandes surfaces, à travers sa propre Force de Ventes.

Qualités requises :
Le candidat retenu devra :
— être un vendeur hors pair, « un fonceur »,
— connaître à fond le réseau de distribution « grandes surfaces »,
— être un négociateur à haut niveau (centrales d'achats, etc.),
— animer et motiver une équipe de représentants, en fixant et contrôlant ses objectifs,
— développer le C.A. avec un constant souci de rentabilité.

Il est prévu, dans un proche avenir, que ce poste mène à la Direction des ventes de l'ensemble de la société (C.A. 30 millions NF), dont le siège est situé dans la région parisienne.

Si vous pensez pouvoir correspondre à ce profil écrivez avec lettre manuscrite, C.V., photo, salaire souhaité, date de disponibilité s/N° 129.191 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui transmettra.

SOCIETE INGENIERIE
(Filiale Groupe Américain)
assurant bureau d'études et entreprise générale ayant de nombreux projets à l'étranger, recherche :

ADJOINT A DIRECTEUR FINANCIER

35 ans MINIMUM. Niveau expertise comptable 10 années environ d'expérience dans affaire industrielle de préférence T.P. ou ingéniérie.
Il assurera :
Comptabilité générale et analytique, contrôle budgétaire, trésorerie, consolidation des comptes des diverses sociétés du groupe. Relations avec fournisseurs et banques.

Durant les absences fréquentes du Directeur administratif et financier, il a la responsabilité entière des problèmes administratifs et financiers de la société.

Connaissances des techniques comptables américaines utiles.
ANGLAIS COURANT INDISPENSABLE.
Poste de responsabilité
La rémunération peut dépasser 100.000 F/an.
Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence 2180

CORT 65, av. Kléber, Paris (16e). Discrétion assurée.

EUROFINANCE S.A. in Paris

a leading economic and investment research organisation sponsored by prominent banks is seeking two experienced:

SENIOR INVESTMENT ANALYSTS

— *one to cover the European mechanical engineering sector,*
— *the other the housing, public works and building materials industry in Europe.*

Requirements :
— University degree or equivalent together with several years experience in the industry concerned,
— Familiarity with European stock markets,
— Sound command of German, French and some English,
— Ability to write in-depth investment research reports.

The position involves frequent travels and contacts with the highest levels of management. Send detailed curriculum vitae, including references, to: EUROFINANCE S.A., Attention to Mr. W.E. Graewert, 9, avenue Hoche, 75008 PARIS.
All applications will be treated in strictest confidence.

Société Gestion Immobilière, Paris-16e, recherche TRES URGENT

RESPONSABLE CONTENTIEUX

• 30 ans minimum.
• ayant une formation Droit et connaissances juridiques pour prendre en charge tout particulièrement la procédure des recouvrements de créances et la gestion des baux commerciaux.
• poste intéressant et évolutif.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétent. sous réf. 775/M à : GUILLON SELECTION, 23, av. Livry, 93340 Le Raincy.

POUR SUPERVISION DE CHANTIERS A L'ETRANGER recherchons

DIRECTEURS DE TRAVAUX TUYAUTERIE

ANGLAIS INDISPENSABLE

Envoyer C.V. précisant prétentions et disponibilité.

MINET PUBLICITE N° 40.884
40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e, qui transmettra.

Pour créer gérer, développer en TUNISIE Unité Production PETIT MATERIEL ELECTRIQUE Il est recherché :

TECHNICIEN SUPERIEUR ou Ingénieur
formé à technique Mécanique
— Ayant expérience du commandement et formation du personnel.
— Il recevra au Siège (Lyon) une formation complémentaire prolongée.

Adresser C.V., photo et prétent. sous no 919, à CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE 104, rue Ney, 69006 LYON

SI VOUS N'ETES PAS A LA RECHERCHE D'UNE OPPORTUNITE NE LISEZ *PAS CE QUI SUIT*

Poursuivant son EXPANSION le 1er Groupe français de Conseils auprès des P.M.E. recherche pour engagement immédiat

COLLABORATEURS

— Hommes 30 ans minimum,
— FORTE PERSONNALITE,
— Expérience gestion ou direction plusieurs années,
— Capables de négocier au PLUS HAUT NIVEAU.

Alliant VALEUR et TALENT

pour en faire les cadres de sa propre structure EUROPEENNE

Nous proposons :
— METIER passionnant,
— OPPORTUNITES FINANCIERES élevées,
— Formation à méthodes de pointe,
— INDEPENDANCE,
— Exaltation de soi-même,
— Nombreux avantages sociaux.

Tél. pour R.-VS au 886-11-24 M. SERGERON.

Importante Société d'assurances A.I.R.D. du secteur privé recherche pour assurer la responsabilité de ses services sinistres incendies et dommages aux biens

UN INSPECTEUR OU UN CADRE

ayant une expérience approfondie de la branche incendie
Emploi sédentaire au siège de la Société Quartier Saint-Lazare, Paris.

Ecrire avec C.V., photo et prét., Direction du Personnel Service du Recrutement 57, rue Taitbout Paris (9e)

Mission archéologique française en Iran cherche pour janvier-avril Photographe, Assistant Photographe et Secrétaire Dactylographe. Envoyer C.V. et Réf. à PALEORIENT, B.P. 50-05, 75222 PARIS Cedex 05

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
recrute par concours sur titres, chef service informatique possédant titres ou diplôme grande école nationale ou diplôme universitaire informatique 2e ou 3e cycle et 5 ans d'expérience professionnelle informatique.
Adress. candidature : Préfecture de Seine-et-Marne Service du Personnel 77010 MELUN, avant 1er déc. 75.

LE CHOMAGE STRUCTUREL est beaucoup plus important que LE CHOMAGE CONJONCTUREL

En termes clairs DES SITUATIONS

Stables, solides, largement rémunérées, peuvent être conquises pour qui accepte une véritable reconversion :
— Des motivations,
— Des mentalités,
— Des objectifs.

NOUS OFFRONS

À un nombre non négligeable (10)

DE JEUNES HOMMES DE JEUNES FEMMES

— Agés de 21 ans au moins,
— Dotés d'une bonne formation générale (niveau Bac au moins),
— Capables de réviser dans les faits leurs options antérieures (études - orientation ou emploi) dans le sens d'un dynamisme actif, d'une volonté délibérée de « percer », de l'acceptation sereine des contraintes morales, psychologiques et professionnelles d'une carrière astreignante :
— Un stage de formation rémunéré,
— Une importante bourse d'intégration,
— Des rémunérations évolutives et dans tous les cas élevées,
— Un management évolué et permanent,
— Des promotions rapides au seul mérite personnel.
Il faut impérativement se rendre libre à compter du 27-10-75.

Se présenter le 23-10-75 de 14 h. à 19 h. ou le 24-10-75 de 9 h. 30 à 12 h. au 21, rue Vivienne, Paris-2e (3e étage).

IMPORTANTE SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS SIEGE SOCIAL PARIS-8e recherche

2 CADRES COMPTABLE

confirmés

pour le service Assistance Comptable et audit aux Agences France et Etranger.

Voyages fréquents. Expérience T.P. et chantiers 5 ans minimum. Formation de base minimum B.T.S. Pratique approfondie des techniques comptables de l'informatique et de l'analytique. Anglais.

Envoyer C.V. et photo No 76.170 Publipress, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cédex 02.

SOCIETE FRANÇAISE D'ENTREPRISES DE DRAGAGES ET DE TRAVAUX PUBLICS

GENIE CIVIL BATIMENT travaux routiers, travaux maritimes

actuellement présente dans 18 pays recherche

1 CADRE COMPTABLE

DEBUTANT ou 2 à 3 ans expérience (E.S.C. ou D.E.C.S.) Futur responsable comptable et administratif de chantiers ou d'agences FRANCE et OUTRE-MER après une période de formation. Anglais.

Ecrivez-nous S.F.E.D.T.P. Direction du Personnel, 23, rue La Boétie-8e

HOECHST FRANCE

(PONT DE NEUILLY) recherche

PROGRAMMEUR

CONFIRME sur IBM 370/135.

Ayant au minimum 2 ans d'expérience et connaissant COBOL ANS et ASSEMBLEUR

Adres. C.V. et prétentions Département du personnel, Tour Roussel Nobel Cedex 3 92080 Paris-La Défense.

Hebdo lang. angl. ch. courrier en pub. av. référ. Ecr. av. C.V. REGIE PRESSE, no 077.674 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CLUB HOTEL

recherche pour ses bureaux de vente en montagne-saison

JEUNES FEMMES

35 ans minimum.

Les candidates devront avoir une excellente présentation et l'habitude des contacts avec le public.
Nous leur offrons :
Fixe + commission + logement.

Tél. pour rendez-vous 387-89-15.

Recherchons pour LE BLANC-MESNIL TECHNICIENS pour dépannages Télé : couleur - noir et blanc. Tél. 929-39-35

Organisme Formation continue offre situation à personnes actives pour prospection Entreprises % IMPORTANT 604-10-09

Sté TRAV. TEMPORAIRE rech.

ATTACHÉ CCIAL

SERIEUX ET AMBITIEUX expérience ds la partie exigée, avec résultats prouvés. Devra réaliser très rapidement 5.000 h de facturation mensuel. Rémunération en rapport Téléphonez pour rendez-vous 770-75-59

DEPART. DE SEINE-&-MARNE recrute par concours s/épreuves 2 programmeurs COBOL ANS assembleur souhaité. Titulaires bac ou dipl. équival. Adr. cand. préfect. de S.-&-M., serv. du person., 77010 MELUN, avant le 10 novembre 1975.

Ecole privée cherche PROFESS. physio gnie, étudiant médecine (5e ou 6e année). Expér. exigée Tél. : 700-99-75 ou 805-29-57.

Le Centre Audio-Visuel de l'Ouest Parisien

Sucht Für Sofort DEUTSCHLEHRER (IN) muttersprache Deutsch entsprechend erfahren in der audio-visuellen Methode sowie der Arbeit im sprachlabor 114 bis, boulevard Jean-Jaurès, 92100 BOULOGNE. Tél. : 605-75-11 oder 307-95-57.

COLLEGE TECHNIQUE recher. électricien et spécialiste en téléphonie pr enseignement. TEL. : 016-19-04.

Ville de Mitry-Mory (77290) recrute de suite Animateurs pour mercredis. Adresser candidature à Service Culturel Municipal 7, av. de Verdun, 77290 MITRY-LE NEUF

Sté de Service Paris (15e) recherche Homme ou Femme RESPONSABLE SERVICE PERSONNEL ET PAIE
Expér. min. 5 ans, connaiss. lois sociales et documents sociaux indispens. Paie par informatique appréciée. Envoyer C.V. et prét. à no 41.284 B - BLEU, 17, rue Lebel (94) Vincennes, qui tr.

IMPORTANT CENTRE DE RECHERCHES Région Parisienne recherche

JEUNE INGENIEUR

Formation grandes écoles pour conception et essais d'organes de machines en halle d'essais et en chantiers souterrains ou travaux publics.

Logement assuré.

Adresser C.V. à No 27.114, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Importante Société 9e recherche de suite

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

connaissances COBOL et PL 1 système OS indispensables. SALAIRE ELEVE. Tél. pour R.-Vs 280-12-12.

représent. offre

S.E.T.A.M. cherche REPRESENTANT matériel d'équip. indust. tt secteur. Env. C.V. S.E.T.A.M. 56 bis, rue des Tournelles 74100 Annemasse.

RESEAU LAROUSSE PRESTIGE recherche DELEGUES (EES) 25 ans minimum Tél. : 788-17-39

cours et leçons

ANGLAIS, prof. d'orig., organise cours entreprise et particulier. Téléphone : 525-53-70.

MATHEMATIQUES ttes classes par professeur lycée. Téléphone : 544-07-29.

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré, T. 278-77-71

secrétaires

Secrétaires de direction

Le Président du Directoire de la Société des ACIERIES DE MONTEREAU (Sté Franco-Allemande) recherche sa

SECRÉTAIRE TRILINGUE

FRANÇAIS - ALLEMAND ANGLAIS

Adresser lettre manuscrite et C.V., Service du Personnel, Z.I. - 77130 MONTEREAU FAULT YONNE

COLLABORATRICE SECRETAIRE de DIRECTION

BILINGUE ANGLAIS indispensable parlé, écrit

DYNAMIQUE, EFFICACE

— Connaissance de l'allemand appréciée ;
— Niveau Bac, B.T.S. ou équivalent ;
— Expérience dans la même fonction ;
— Sens des initiatives, des responsabilités, des relations humaines, du travail en équipe ;
— Libre rapidement.

— Avantages sociaux ;
— Restaurant d'entreprise ;
— Car Paris Banlieue Ouest ;
— 5 X 8 X 13.

Adresser C.V., photo + prét., no 13.777, Sexdani/DPA, 182, av. Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY, qui transm.

NANTERRE (R.E.R.) recherchons pour Siège d'un Groupe International de Sociétés

SECRETAIRE DE DIRECTION

FRANÇAIS - ALLEMAND POUR COLLABORATION AVEC LE CONTROLLER

Formation commerciale + expérience dans Service Finances + anglais souhaités

Bonnes conditions de travail Situation stable

Adr. lettre manuscrite + C.V. + Prét. à no 26.841, Contesse P., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Secrétaires

Importante Société Internationale avenue George-V rech. pour sa Direction Générale

SECRÉTAIRE TRILINGUE

anglais-allemand ou angl.-esp., sténodactylographe. Possédant en plus d'une excellente sténodactylographie de réelles compétences en matière de rédaction.

Pour information sur le poste, téléphon. à Mme ROI, 553-68-26, ou écrire av. C.V. s/réf. 1.077/M à SEPAD 105, av. Victor-Hugo, 75116 Paris

Société ccIale américaine de matériaux second œuvre Bâtiment recherche SECRETAIRE parfaitement BILINGUE français-anglais EXPERIMENTEE pr départemt de vente dynamique. Restaurant d'entreprise, 13e mois, primes vacances, mutuelle et autres avantages sociaux. Envoyer C.V., prét. et photo, J. Rouger, Sté ARMSTRONG, 5, r. Louis-Lejeune - 92128 Montrouge

Secrétaire Sténo-dactylo

Sté Importation Machines-Outils Porte St-Cloud, rech. SECRETAIRE STENO-DACTYLO parf. bilingue français-allemand Correspond., offres et traductions Tél. 825-41-38 et 825-30-93

demandes d'emploi

Je suis un CADRE de PERSONNEL

• J'ai 30 ans, une formation supérieure ;
• Je connais tous les aspects de la fonction Personnel : recrutement, formation, gestion prévisionnelle, contrôle de la masse salariale, etc. ;
• J'aime les responsabilités ;
• Je souhaite travailler dans la région parisienne.

Pour me joindre, écrire à no 26.997, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui tr.

AFRIQUE

Cadre Direction, 42 ans, très gde expér. industr. et commerc., marchés Afrique, ch. situation Pays, rég. indiffér. Ecrire : Havas, 45200 Montargis, no 42.406

DIRECTEUR RELATIONS SOCIALES

Sociétés multinationales françaises, étrangères Droit, E.S.C., Maîtrise de l'ensemble des aspects de la fonction (sièges-usines), administration gestion, formation, relations du travail. Libre rapidemt, cherche situation en rapport PARIS - PROVINCE Ecrire no 4.244, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transmettra.

CHEF SERVICE TECHNICO-COMMERCIAL, 41 ans, expér. direction vente à l'industrie (matériels, installations, travaux sur devis), rech. poste sim. ou technico-administratif. Anglais cour., préf. Paris, banl. O. et périph. Ecr. no 573, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur A. et M., 32 a., ayant bonnes connaiss. anglais, cherche emploi à l'étranger. Ecrire no 6.673, Agce Havas, 14000 Caen.

J. fme bne prés., hôtesse médic. dactylo, ch. remplac. tte durée ou empl. stable. Accepter. empl. bureau, travx variés. 857-07-25.

PSYCHOLOGUE femme spécialisée en clinique étudie toutes propositions d'emploi. — Ecrire Mme POUGNET, 25, avenue de Lamballe, 75016 PARIS.

P. M. E. EXPORTATION

Conseiller d'Entreprises grande expérience internationale accepte responsab. à TEMPS PARTIEL, créat., animation rés. EXPORT. Solution idéale P.M.E., désirant profiter économ. du concours internation. de qualité. Ecrire no T 77.603, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Ingénieur E.N.S.I., génie civil 1972, docteur 3e C aménagement régional diplômé I.A.R. Aix-en-Provence 1974, dégagé O. M., recherche responsabilités, planification transports France ou étranger. — Ecrire no T 077.635, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

Ingénieur 26 ans, I.N.S.A. Lyon mécanique, 2 ans expér. gros syst. calcul de structures par élém. finis, statique, dynamique, non linéaire, thermique, étudie toutes propositions dans ce domaine, développem. exploitation, conseils utilisation. Libre rapidement. — Ecrire no 22.187, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

CHEF de CHANTIER - BATIM. ch. place stable. Ecr. M. Foppoli, 133, av. Roger-Salengro, 94500 Champigny

DIRECTEUR COMMERCIAL

45 ans SPECIALISTE BONNETERIE SPORTWEAR PRET-A-PORTER DE LUXE

Grande expérience distribution. Organisation réseaux, très introduit détaillants et G.M. Réussite contrôlable. Anglais italien, comm. rech. situat. de responsab. avec groupe français ou étranger en expansion basé dans la région parisienne.

Ecr. no 27.127, Contesse Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

EXPERT COMPTABLE

39 a., E.S.C., expér. révis. audit., entreprise, étudie toutes propos. cabinet ou entreprise. PARIS et BANLIEUE. Ecr. no 593, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur 29 a., expér. engineering au Brésil, franc., portug., angl., serait intéressé par tout travail de responsab. en Amériq. lat. ou à l'étranger en général. Ecr. no 610, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne fille not. décoration, dessin, ch. emploi stable, libre de suite. Ecrire no 979, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Chef rang 21 a., bne réf., bne présent., ch. place stable de nuit restaurant ou cabaret. 878-53-43.

J.H. 26 a., dég. O.M., 4e an. lic. droit privé, reçu ts exam. ment., ch. poste mi-tps serv. jurid. ou contx. Exp. prof. Ecr. Davidson, 43 bis, rue Bénard, Paris (14e).

COMMERCIAL 38 ANS. Esprit pondéré et d'entregent, gde pratique des cont. hum., rech. poste mob. ou séd. à resp. Paris, banl. Ecr. no 605, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Chef de Personnel, 45 ans, étudierait toutes propositions, travail TEMPS PARTIEL ou VACATIONS : création, organisation, assistance Service du Personnel (gestion, paie s/ordinateur, recrutement, formation, législation du travail). *Peut se déplacer, Ecr. no 27.059, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er)*

Dame anc. clerc notaire, dipl. école Notariat, rech. collaborat. plein temps ou mi-temps dans immobil., service juridique, établissement financier, journal. Ecr. no 26.086, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Directeur Commercial P.M.E., 32 a., Diplômé E.S.C., sérieuses référ. en Chauffage, Sanitaire, Bois, Aluminium, Inox, cherche emploi avec responsabilités région indifférente. Tél. : (22) 92-05-16, ou écrire no T 077.688, REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transm.

ARCHITECTE DIPLOMABLE cherche dessins et MAQUETTES à exécuter en Agence. Examinerais d'autres proposit. Ecrire : M. François ALIAS, 34, rue Gérard, 75013 PARIS.

CADRE TECHNICO-CCIAL, 3… Dynamique, sens des re… format. de gest., tech… rompu contacts clients … M. CARON, 59, rue … 95400 Arnouville-lès-Go…

RETOUR ETRAN…
Jne Fme 32 ans, unive… anc. fulbright, 3 a. exp… angl., esp. couram., étu… propos. temps plein o… Ecrire no 22.545 Régie … 85 bis, rue Réaumur, P…

H., 33 a., lic. biolog., H… rain, 15 a. exp. S.-E. asi… fr., angl., laot., bne con… land., ch. empl. stab. … asiat. ou Ex.-Orient. A… de secteurs suiv. : labo… tourisme, rech. pétr., e… Ecr. no 7.536, « le Monde … 5, r. des Italiens, 75427 …

capitaux ou proposit. co…

Société Holding en c… luxembourgeoise rech… pour augmentation de … actionnaires. 100.000 FF … éventuellement divis… intérêt : 16 %, net d… Ecrire : HAVAS CONT… 156, bd Haussmann, PA… (Référence 65.727)

Petites entrepr., artisans … merçants. Une associat… conseillers à votre po… SYNCEP, 76, r. de Rich… 742-77-72

SOLUTIONS aux DIFFIC… FINANC. Consultat. … Cab. M.B. - Téléph. : 3…

propositions diverses

DJERBA. Part. cède séj… compl. 31-10 au 14-11 + … Px except. Tél. 288-24-09 (…

occasions

Dispon. 250 m3 PLOTS CH… 18 à 65 mm. 387-96-50…

PIANOS Neufs, depuis 6… Occas., depuis 2… Daudé, 75 bis, av. Wagra… WAG. 34-17 - Location - …

MAISON GORVITZ-FA… recherche beaux objets … mobil. de salon, lustres, … vitrines, sièges, porcel., a… 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine SAB. 8…

autos-vente

Partic. vend FIAT 124 « … Sport, année 1971, sous A… Tél. après 18 h 30, au 352-…

Part. vend MORRIS 1300, Bon état. Tél. 288-31-52, 18 et 20 h, ou 231-50-51 (h. b…

Fonct. vd Innocenti Mini rouge, 1975, quasi nve, 16.000 … Argus. Tél. 331-89-43, burea…

MERCEDES COUPE 350 SLC comme neuf Allô ! (73) 79-11-41 …

RENAULT 5 TL 1973 Vitesse au plancher, 37.000 … Tél. : 254-43-82.

MORRIS 1275 GT, 11… Créd. 833-08-…

R5 TL 74 - 31.000 km … 834-13-65

animaux

Vends FAISANS dorés … (colorés) - 933-11-35

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

l'immobilier

appartements vente

Paris-Rive droite

PARC DE MONCEAU

PYRAMIDES

PARC MONCEAU

MICHEL-BIZOT

PALAIS-ROYAL

MARAIS

Paris-Rive gauche

CITE UNIVERSIT. Imm. 5 a., b. 4/5 p. tout confort, 116 m² + 44 m², balc. + parkg couv. Px : 680.000 F. T. : 325-89-90.

LUXEMBOURG

MONTPARNASSE

PARC MONTSOURIS

INVALIDES

Près LOUVRE

Région parisienne

VAUCRESSON

BOURG-LA-REINE

NEUILLY

VERSAILLES

NEUILLY - BOIS

RUEIL - CELLE-ST-CLOUD

FONTENAY-AUX-ROSES

Province

MENTON 06. Pl. centre, part. vd libre à part. F2, 3e ét., asc., entrée, séjour, chbre, dressing, cuis, s. de bs, w.-c., balcons. Ecr. : n° 76.923, REGIE Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

COTE VAROISE LE BRUSC
Bon placement - Bord de mer 100 m plage et port. Petite résidence grand standing 12 magn. stud. 30 m2 + 10 m2 terrasses couvertes. Vues mer. Chf. Elec. Bns, w-c indép. Park. couvert. Px 117.000 F. 912-10-52.

ANNECY-LE-VIEUX (HAUTE-SAVOIE)
A VENDRE TRES BEAU DUPLEX 8 pièces avec terrasse, surface totale 300 m². Téléph. 16 (50) 38-15-52, heures bureau.

A LYON. Votre appartement de grand standing vue imprenable, quai du Rhône, du 2 au 5 pièces. NACHURY IMMOBILIER, 6, r. du Cdt-Faurax, 69006 LYON. Tél. (78) 52-90-69.

COTE D'AZUR
Ht de Villefranche, stdg, calme, appt 100 m² aménagé, 3 p. belle terrasse. Vue féerique sur Cap-Ferrat, rade et cap de Nice. T. pr R.-V. M. Fabre 01-58-09 EZE.

appartem. achat

PAIE COMPTANT 4,5 PIECES tout confort - PARIS. A particulier. — Tél. : 266-32-35.

ACH. URGENT RIVE GAUCHE Préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e STUDIO. Paiement comptant chez notaire. Tél. 873-23-55.

PART. ACH. 14e de PREF.

appartements occupés

RUE SOUFFLOT

hôtels-partic.

immeubles

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 539-22-17

Pour vous loger ou pour investir vous propose :

— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.

SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART
Service gratuit de la Compagnie Bancaire.

NEUILLY
65, BD DU CHATEAU
DU STUDIO AU 6 PCES
TRES GRAND STANDING
Très b. jardin privatif ombragé, parkings, chambres de service. Prix ferme et définitif. Livraison fin 1975. Bureau de vente sur place tous les jours (sauf dimanche) de 14 h. 30 à 18 h. 30. Tél. : 553-16-62

COURBEVOIE
Immeuble très grand standing. Studios, 2, 3 et 4 pièces. Habitables immédiatement. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XXe PELLEPORT
Studios, 2, 3 et 4 pièces. Habitables juillet 1976. PRIX NON REVISABLES. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XIIIe TOLBIAC
3 pièces. Habitables 4e trimestre 1976. PRIX NON REVISABLES. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

MAISONS-LAFFITTE
Vue, calme, verdure, reste 3 pièces. Habitables 4e trimestre 1975. PRIX NON REVISABLES. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

fonds de commerce



PORT DE PLAISANCE DE HÉREL
GRANVILLE (Manche)
800 postes à quai
34 000 m2 de TERRE-PLEINS en CENTRE VILLE

Appel d'offres pour des implantations commerciales sur terre-pleins

— Toutes activités liées à la plaisance telles que : accastillage, confection marine, entretien, réparation, vente de bateaux et moteurs, location de bateaux.

— Restaurant, avec possibilité d'hôtel (20 chambres).

— Snack-Bar.

— Alimentation.

Liste non limitative.

Les terrains seront amodiés, c'est-à-dire loués pour une longue durée. Les amodiataires construiront eux-mêmes leurs locaux.

Les dossiers de candidature sont à retirer à :

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE GRANVILLE, B.P. 109 - 50400 GRANVILLE
(Prix 50 F) et à déposer avant le 30 novembre 1975.

Fds PHOTO-CINE près bd St-Michel.

EURE Région touristique

BOULOGNE

OPERA

locaux commerciaux

SAINT-OUEN

LE SAINT-SAENS

PROFESS. LIBER.

133, RUE LAMARCK

EXCELLENT PLACEMENT

bureaux

SAINT-AUGUSTIN SAINT-LAZARE

PROPRIETAIRE

locations meublées Demande

Région parisienne

Chbre à louer tt cft, pour dame ou J. F. - Tél. : 506-57-40.

MAX. 1 H. DE PARIS
Part. ch. pav. 2-3 p., bien meublé, cuis., s. de bs, tél., gar., jard. 2.000 loy. max. 370-20-22.

locations non meublées Offre

Paris

SAINT-GERMAIN
TR. B. APPT 8 P. TEL. Imm. gd standing. 6.000. — 704-88-18.

19e - QUAI DE SEINE
Immeuble neuf. 5 PCES. 105 m2. Bail 3 ans - 1.500 F + 15 % ch. Tél. : 605-98-73

INVALIDES - Rue Faber Lux. 2 P. 65 m2. Tél. Cuis. éq. Bns. 2.400 T.T.C. OPE. 48-42.

16e Dble liv., cuis., s. de bns, 43 m2, 8e ét., avec ascens. Tél. 1.100 F ttes ch. comprises. S/place 4, av. Présid.-Kennedy. T. 278-66-64 après 20 h. 254-64-33.

Porte CLIGNANCOURT. Beau duplex, 6 pièces, loyer 1.100 F. Reprise 60.000 F - Bail 9 ans neuf - Tél. 661-04-78.

NEUILLY. 2 pièces, cuis., s. de bains, wc, jardin, TELEPH. S'adresser : 747-88-20.

UFFI
PROPOSE
Studio aux Nouveaux Horizons. Superficie 34 m2, avec confort. Tél. : 951-19-62

16e BOIS. Prof. libér. 300 m², 553-00-26.

Région parisienne

SAINT-CLOUD

NEUILLY

UFFI

VAUCRESSON

Région parisienne

SCEAUX

NEUILLY — RUE DE LA FERME

locations non meublées Demande

Paris

viagers

FONCIAL

F. CRUZ

exclusivités

Une formule exceptionnelle d'annonces immobilières pour les professionnels et les particuliers.

- Une annonce un jour au choix.
- La répétition de cette annonce le jour suivant.

30 F la ligne au total + TVA.

Renseignements au journal et par téléphone au 233-44-21.

villas

FONTENAY-AUX-ROSES
Sur 700 m² terr. près Mo Sceaux-Robinson, sect. calme, surface habit. 310 m² sur 3 niveaux. Rez-de-jard., cuis. été équipée 40 m², 2 ch., dche, wc., buanderie gar. R.-de-ch., bur. salon-bibliothèque 63 m², s. à mang., cuis., dressing, w.-c. 1er étage, 5 ch., 2 s. de bns, 1 cab. toil., s/sol atelier, chaufferie maz. Très bon emplac. pour profess. libér. médecin, dentiste, etc. et la disposition des étages conviendr. également pr burx. Parfait état. 950.000 F. 358-24-57.

Paris Ouest Autoroute et gare 30' St-Lazare, plusieurs villas neuves disponibles de 4 à 7 pièces, grand confort, site boisé, jardins. 300.000 à 400.000 F. GRAVEY. 965-69-59.

VESINET Résidentiel Calme
CHARM. VILLA anglo-normande Salon, salle à manger, bureau. 1er ét. 4 chambres. s. de bains. Tt confi. Gar. Jardin 700 m2. AGENCE DE LA TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

ST-GERMAIN-EN-LAYE
VUE IMPRENABLE
RESIDENTIEL
Récept. 100 m2, 8 chbres, 3 bns, dépendances. - PARC 2.800 m2.
PRIX RARE VAL. TERRAIN 850.000 F
KATZ : 970-33-33

RUEIL - JONCHERE
VUE IMPRENABLE
VILLA NEUVE
225 m2 habitables
Style moderne impeccable
6 chbres, 3 bains, gar. 3 voit. Jardin 1.300 m2 ; bordure forêt.
PX 980.000 F RARE CSE DEPART
KATZ : 970-33-33

LA CELLE-SAINT-CLOUD
ULTRA CALME, VILLA MOD. tout confi. près gare, séj. 80 m², BUREAU, 4 chbres, 2 bains + cabin. toilette. Sous-sol complet, chbres service, sanitaires, salle jeux, garage 3 voitures, jardin 1.000 m². EXCEPTIONNEL. FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE, 976-87-06.

LYCEE ENGHIEN, St-Gratien (Allée verte). Séj. + 4 chbres tt cft. Jard. 1.500 m2 env. Tr. résidentiel, 750.000 F. 989-31-74.

pavillons

VIROFLAY. Magnifique pavillon brique 1945, ss/sol, garage, 3 ch., séj.-salon, s. de bns., 2 w.-c., aménagement luxueux. Prix 420.000 F. 950-14-60.

BOIS-D'ARCY. Sur 500 m terr. très belle maison soubassement meulière 1.700 m² surf. au sol sur 2 niveaux, magnif. affaire. 475.000 F. 950-14-60.

MORSANG-SUR-ORGE, Part. vd pavillon meulière 5 P. P. en 2 niveaux sur ss/sol av. terr. 600 m². 282.000 F. Tél. 967-76-27.

BOULOGNE. Pavillon 6 Pces, cuis., bains, possib. profess. Gar., tél. 380.000. 292-07-77.

BOULOGNE. Pavillon 90 m², tt confort. Tél. : 609-01-76.

ASNIERES - GARE
BEL. PROPR. S/815 m2 JARD. COMPRENANT :
1) Gd pavillon, récept. 100 m2 + 4 chambres, tout confort + 2 chbres de serv., gd atelier.
2o) Pet. pav., séj. + 2 ch. tt conft. Nombreuses dépendances. 2 garages. Tél. Prix 950.000 F. KIJOXSON - LAB. 13-09

châteaux

AUVERGNE - PRES ISSOIRE
CHATEAU XIIIe SIECLE parfait état, 1.200 m² habitables, gdes dépendances, 12 ha parc, bois, bord rivière, possibilité HOSTELLERIE. Prix à débattre. TRANGEICO, 117, boulevard Wilson. — JUAN-LES-PINS. Téléphone : (15) 93-61-14-60.

maisons de repos

LES HEURES CLAIRES
Retraité(es) valides, semi-valides. Soins. 51210 Le Gault-Soigny. Téléph. 16 (26) 42-30-22.

pensions

Recom. Hôtel pens., demi-pens., gd conft, calme, jardin, quartier résidentiel, 149, bd Malesherbes.

propriétés

Entre Nevers et Moulins château caractère 14 pces, dépend. Pigeonn. Parc 5 ha ou plus. Occasion 400.000 F. Paris. 757-17-01, après 18 heures.

Ravissant Hameau restauré 3 bâtiments + grange dans Lot-et-Garonne. Ecr. ROUSSIN, 8, rue du Chemin-Vert, Paris-11e ou tél. 357-29-73.

A 35 minutes de PARIS, région CHANTILLY-SENLIS : belle maison 6-7 pièces 140 m² + terrain. Ligne téléphonique réservée. Double garage. 300.000 F. Crédit moins de 10 %. Maison tte équipée, visitable le week-end sur R.-Vs. : 436-30-30 ou 007-30-13.

YERRES. 5 min. R.E.R. Splend. PPTE avec parc d'agrément, piscine, tél., cave, clôturé. A saisir. 420.000 F - 555-73-54.

FORET-D'ULYSSE Dans parc
4.500 m2 propriété grand standg, habit. principale 7 P. + 2 sal. bns + cab. toil. Maison gardien 2 P.+cuis. ensemble parf. état. 355-24-05

PRESQU'ILE du **COTENTIN**
face îles Anglo-Normandes. Belle villa confortable, FRONT DE MER, gd terrain planté, arbres centenaires. Belle plage. Port plaisance. EXCEPTIONN. 16 (33-04-91-11) le 76 à Carentan

VESINET 300 m R.E.R.
LUXUEUSE DEMEURE ILE-DE-FCE (1967) Réception 3 P. = 90 m2, 5 chbr., 3 bains, grande cuisine équipée, salle de jeux, gar. 3 voitures. Gd confort. Beau jardin 1.000 m2 AGENCE DE LA TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

terrains

A vdre Méounes (83), 12 ha terrain zone constr. (30 km Toulon). Eau tr. abond., électr. quart. très prisé. Chasse, vigne, olives. Ecr. Paranque, 1, av. A.-Dumas, 13008 Marseille.

Part. à part. ch. terrain viabilisé à proximité gare actuelle ou nouvelle gare à Ozoir-la-Ferrière. Ecr. No 6.075 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Près POITIERS 5 km, 2 beaux terrains à bâtir, site protégé, de chacun 4.000 m² à 23 F le m². Tél. 16 (55) 23-23-56.

NORMANDIE
98 KILOMETRES DE PARIS FORET DE LYONS terrain à bâtir toute viabilité, 10 F le mètre carré. MAR. 91-41.

maisons de campagne

DANS SITE PROTEGE proximité Beaumont-le-Roger sur 3.500 m² pelouse, arbres d'agrément et fruitiers.

MAISON STYLE DE PAYS 140 m² habitable très grand salon-séjour avec cheminée, 4 chambres (une de + 45 m²) tout confort. Chauffage central, garage deux voitures.

320.000 F A DEBATTRE. Ecr. No 6.069 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Maison week-end, bord de Marne, beau terrain 1.500 m², arbres fruitiers, très belle vue. 170.000 F. Tél. 357-29-73, matin.

A 70 km de PARIS et 10 km autoroute PARIS-TOURS Sortie Allainville. PROPRIETAIRE VEND MAISON dans village, 12 pces sur 3 nivx, dépend., 5 garages, l'ensemble sur 450 m² environ. PRIX 200.000 F. Tél. 977-38-81, après 18 heures.

A VENDRE - NIEVRE
COQUETTE PROPRIETE RURALE entièrem. rénovée avec goût, entr., cuis., séjour, salon, 2 ch., s. de bs, w.-c., grenier, garage, dépend., jardin d'agrém. et potager, le tout formant un enclos de 1.500 m² en bordure d'un petit étang avec droit de pêche. PRIX 180.000 F, crédit 80 %. AFFAIRE RARE A SAISIR. Renseignem. et visite CABINET PIERRE FRANÇOIS, 13, rue Louis-Blanc, 58300 DECIZE. Tél. 4-64 ou 2-17. 16 (86) 50-91-11.

fermettes

20 km MER CALVADOS Rég. CABOURG
MAIS. NORMANDE à aménager 2 pces + 3 poss., Eau, El. Clos. planté 10.000 m2. Cadre splend. Px 115.000. Créd. poss. 887-71-24

OISE 80 KM PARIS
Fermette, 4 pièces, cuisine, salle de bains, + dépendances aménageables, 1.640 m2 terrain. Part. à Part. Prix 160.000 F à débattre. Tél. 481-30-04.

Chaque vendredi, nos lecteurs trouveront la rubrique

l'agenda du Monde

Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, p. 364 et 392.

JUSTICE

DEVANT LA COUR D'ASSISES DE LA SARTHE

La réclusion criminelle à perpétuité est requise contre Guy Coulon et Bernard Baudry

M. Bernard Chevalier, avocat général, a requis, ce mercredi 22 octobre, la réclusion criminelle à perpétuité contre Bernard Baudry et Guy Coulon, qui sont jugés depuis lundi devant la cour d'assises de la Sarthe, pour prise d'otages.

(De notre envoyé spécial.)

Le Mans. — Curieux procès que celui qui a lieu actuellement devant la cour d'assises de la Sarthe (*le Monde* du 22 octobre). Lundi 20 octobre, le public manceau faisait connaissance avec les deux malfaiteurs qui, indirectement avaient provoqué la suspension du préfet du département, M. Jacques Gandouin. Mardi 31 octobre, ce même public inconditionnellement fidèle au « spectacle » aura constaté que Guy Coulon et Bernard Baudry venaient de faire indirectement une victime supplémentaire, et cette fois en plein salle d'audience : le procureur de la République, M. Bernard Chevallier.

M. Chevalier, procureur de la République au Mans, avait été amené à participer aux négociations menées dans la nuit du 4 au 5 avril dernier pour obtenir la libération de la famille Morin prise en otage dans une ferme. Il y fut donc témoin de certains faits. Mais le même M. Chevallier devait, six mois plus tard, également assurer la charge d'avocat général lors du procès d'assises. Il devenait donc accusateur. Situation étonnante, situation inacceptable dès l'instant où, emporté par sa fougue ou poussé par le souci de la vérité, M. Chevalier en viendrait, par une confusion des genres, à assurer en même temps la fonction de représentant du ministère public et celle de témoin.

En fin de matinée, mardi, M. Chevalier, pour compléter et corriger le témoignage d'un policier sur le déroulement de l'épisode de la ferme Morin sortait de son rôle de ministère public et apportait un témoignage direct. Au milieu de l'après-midi, les quatre avocats de la défense, par la voix de M[e] Emile Pollak, déposaient des conclusions demandant au tribunal de leur donner acte de ce que le procureur avait, en cours d'audience, fait état de sa qualité de témoin des faits pour contredire des témoignages effectués sous serment en arguant de ce qu'il avait lui-même vu. Après un court délibéré, la cour devait effectivement donner raison à la défense, admettant que le procureur « *avait fait état de constatations personnelles et que ce magistrat avait fait état de propos tenus par une personne non citée à l'audience* ». Mais M. Chevalier affirmera : « *Il n'y a aucun texte qui interdise à un procureur de requérir dans une affaire dont il a été le témoin. En fait, la défense, et je le comprends, cherche surtout un motif à cassation pour protéger ses clients tant elle craint pour eux un verdict sévère* ».

Cet incident a surtout révélé l'existence d'une sorte de justice immanente pour la justice elle-même. Peut-être M. Chevalier n'aurait-il pas été tenté de sortir de son rôle s'il n'avait eu pour privilège de partager avec un autre témoin non cité, le préfet Jacques Gandouin, la connaissance de certains faits. Peut-être ce procès d'assises aurait-il pu éviter d'avoir un témoin de trop s'il n'avait choisi auparavant de faire l'économie d'un autre.

Les cinq portes

Restent les vingt-neuf témoins qui se sont présentés. Qu'en retenir ? Cette perle du maire de Saint-Germain-de-Coulamer, le tout premier otage, qui dira, à propos de Guy Coulon : « *Il roulait à 100 à l'heure, peut-être plus, sans lumière. C'est à ce moment-là que j'ai eu le plus peur. Je me suis rendu compte que c'était un conducteur dangereux ?* » Ou ce témoignage exemplaire de M. Morin, digne, honnête, précis, et presque charitable pour les accusés ? Ou, au contraire, le témoignage involontairement impitoyable de Mme Morin, son épouse, effondrée, en larmes, au seul souvenir de l'épreuve subie par ses enfants. Ou encore le témoignage du dernier otage, une femme du Loiret, qui racontera comment son mari et elle durent « *remonter le moral des deux gangsters effondrés, presque en larmes* ».

Dérisoire et sauvage, imbécile et odieuse, fut l'aventure des deux évadés. Du moins pour ceux qui ont entendu Mme Coulon prononcer son témoignage pour un fils perdu. Ils en auront sans doute retenu ce cri : « *Mais pourquoi ont-ils ouvert les cinq portes de la prison de Chaumont ? Je leur avait dit qu'il se sauverait. Je leur avais écrit. Je les avais suppliés. Ils ne m'ont pas crue, ils n'ont rien fait pour lui.* »

Réquisitoire, plaidoiries et verdict ce mercredi 22 octobre.

PIERRE GEORGES.

M. Lecanuet souhaitant le maintien de la peine de mort

M. PONIATOWSKI REGRETTE LE COMPORTEMENT TROP LAXISTE DES MAGISTRATS

Le premier à Radio-Monte-Carlo, le second devant la commission des lois de l'Assemblée nationale, M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, et M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, ont fait connaître, mardi 21 octobre, leur opinion sur la criminalité et la « réponse » qu'il convenait d'y faire.

« Je trouve, a déclaré le garde des sceaux, que les analyses des criminologues finissent par trouver toutes les excuses aux criminels. A la limite, le criminel est innocent. Il est le produit de la société. Il est le résultat déterminé des mystères de la physiologie et de la psychologie. Bref, à les entendre, il n'y a pas de responsabilité. Je crois en la liberté, je crois en la responsabilité de l'home, sauf, bien entendu, s'il s'agit d'un dément. Par conséquent, le ponsabilités et, dans des cas très criminel doit assumer aussi ses resrares, il convient de maintenir comme une force de dissuasion la peine de mort. »

Pour sa part, le ministre de l'intérieur a regretté, devant la commission des lois que préside M. Jean Foyer, que le comportement trop laxiste des magistrats compromette parfois les bons résultats de la police, notamment par la remise en liberté trop rapide des délinquants dangereux. Il a indiqué à la commission des lois que le ministère de l'intérieur avait mis à l'étude deux mesures en liaison avec le ministère de la justice : la suppression des allégements de peine pour les récidivistes, la répression automatique et sévère du port d'arme et d'explosifs.

Mme DORLHAC RAPPELLE QUE LE CHIFFRE DES ÉVASIONS NE DÉPASSE PAS TRENTE-CINQ PAR AN

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'État à la condition pénitentiaire, a visité mardi 21 octobre les maisons d'arrêt de Clermont-Ferrand et de Riom et la maison centrale de Riom. Cette dernière a, depuis 1939, pour destination de recevoir les condamnés d'origine nord-africaine astreints à une peine de longue durée.

A l'issue de ces visite, Mme Dorlhac a indiqué que les maisons d'arrêt de Clermont-Ferrand et de Riom, qui sont des plus vétustes, seront remplacées par un établissement unique devant être construit à Riom et dont la réalisation est inscrite au VII[e] Plan. Dans l'immédiat, d'importants travaux de réfection vont être entrepris.

Répondant à une question relative à de récentes évasions, Mme Dorlhac a précisé : « On oublie de dire qu'en 1974 il y a eu tout de même trente-cinq évasions. Cette année, à la fin du mois d'octobre, nous en sommes à trente, ce qui permet de penser que nous arriverons en fin d'année à un chiffre à peu près égal à celui de l'an dernier. » (N.D.L.R. : sur une population pénitentiaire d'environ vingt-huit mille personnes.)

Mme Dorlhac a continué : « Il faut que l'opinion tienne compte que nous n'avons pas eu de mouvement collectif cet été. »

LE PROCÈS DES GITANS DEVANT LES ASSISES DES LANDES

Un décevant défilé de psychiatres et d'enquêteurs « de personnalité »

De notre envoyé spécial

Mont-de-Marsan. — Lenteur et confusion paraissent devoir marquer le procès des vingt-quatre agresseurs de personnes âgées qui comparaissent à Mont-de-Marsan, depuis le 20 octobre, devant la cour d'assises des Landes (« le Monde » du 22 octobre). Malgré la durée inhabituelle de ce procès, le verdict ne pourra vraisemblablement pas être rendu avant le 28 octobre. Il est vrai que, si la gravité des faits est évidente, le nombre exceptionnel des accusés pèse sur le bon déroulement des débats. Dans les charges retenues contre les accusés, qui vont du meurtre au simple cambriolage, la responsabilité de chacun est loin d'être clairement définie et elle n'est pas toujours à la mesure des inculpations.

Pour les treize agressions commises au cours des six premiers mois de 1973 par cette « bande », — essentiellement composée de Gitans — dans les Landes, le Gers, la Gironde et la Charente, la manière de procéder était pratiquement la même. Quelques jours avant les agressions, deux des trois femmes du groupe allaient reconnaître les lieux : des maisons isolées, habitées par des vieillards vivant seul. On désignait ensuite un « commando ». L'expédition avait toujours lieu la nuit. Les agresseurs masqués s'introduisaient par effraction dans l'habitation et pendant que les uns se livraient à une fouille en règle, les autres maîtrisaient les occupants, qu'ils brutalisaient afin qu'ils indiquent l'endroit où ils détenaient leur argent.

C'est ce qui se produisit, dans la nuit du 17 au 18 juin 1973, chez M. et Mme Durou, au lieudit Chourrie, près de Mont-de-Marsan. Mme Durou, âgée de quatre-vingts ans, est ligotée sur une chaise, dans le cellier de la ferme, elle est frappée au visage à plusieurs reprises. M. Germain Durou, quatre-vingt-huit ans, est attaché sur son lit ; comme ce vieil homme — vigoureux — tente de résister, il est à son tour roué de coups, puis on lui recouvre la tête d'un oreiller, que l'on maintiendra en place sous le poids d'une chaise. Il succombera à l'étouffement. Sa femme est morte cinq mois plus tard, mais les expertises ont établi que ce décès n'était pas la conséquence des coups reçus.

Parmi les cinq agresseurs du couple, trois sont inculpés d'homicide volontaire : Marcel Baudy, âgé de dix-huit ans à l'époque, le plus jeune de la bande, Gilles Testé, vingt ans, et Huguette Carbonnel, vingt-cinq ans. Les circonstances du meurtre seront difficiles à préciser, mais il est probable, comme l'ensemble du dossier paraît l'indiquer, que les jeunes gens, mal assurés, ont plus cédé à la peur qu'à l'agressivité devant la résistance surprenante du vieillard. Les expertises psychiatriques et psychologiques concluent pour Marcel Baudy et Gilles Testé à une atténuation de leur responsabilité : tous deux ont connu une enfance ou une adolescence profondément perturbée et présentent certains signes de déséquilibre du comportement. Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls, d'autres accusés faisant l'objet de remarques identiques de la part des experts.

L'autorité des femmes

Travaillant épisodiquement comme ferrailleurs, marchands ambulants ou ouvriers agricoles, ou bien encore étant classés sans profession, la plupart des membres du groupe, selon divers témoignages, ont vécu dans des milieux familiaux particulièrement instables ou dissociés, ont reçu une éducation très succincte — plusieurs sont illettrés — et sont doués d'une personnalité assez fruste. La majorité des hommes ont déjà été jugés « *sans volonté* », « *faibles* », et « *influençables* ». En revanche, les trois femmes qui se trouvent au banc des accusés : Huguette Carbonnel, les deux sœurs, Amparo Bascle, trente-six ans, et Agnès Carbonnel, vingt-quatre ans, ont la réputation de jouir d'un fort ascendant sur tout leur entourage. Contrairement aux autres inculpés, elles feront preuve d'une réelle autorité lors de leur interrogatoire à l'audience.

Lorsque, avec beaucoup de prudence et de circonlocutions le président, M. Castaing, demandera à Huguette Carbonnel s'« *il n'est pas exact qu'elle a parfois exercé un certain métier* », celle-ci répondra sans détours : « *Je suis une prostituée.* » En fait, les trois femmes sont soupçonnées de porter une responsabilité particulière dans la vie et l'organisation du groupe ; accusation qu'elles partagent avec Jean-Luc Testé, vingt et un ans, le seul homme considéré comme « *intelligent* » et « *déterminé* ». Ce dernier est également le seul qui soit impliqué dans l'ensemble des vingt affaires qu'examine la cour.

Au cours de la deuxième journée du procès — mardi 21 octobre — les jurés ont entendu pendant des heures des experts psychiatres, des enquêteurs de personnalité, ainsi que des gendarmes qui avaient été chargés d'une partie de l'enquête de police, donner leur avis sur le cas de chaque accusé. Quelles indications le jury aura retenu de cet interminable défilé à la barre ? Les psychiatres désignés ont prouvé qu'ils n'utilisaient pas les mêmes critères d'appréciation pour leurs observations, ce qui rendait difficile toute comparaison, ainsi qu'a pu le souligner l'accusation. Présentés par le président comme des experts en psychologie, les enquêteurs de personnalité (un retraité et un ancien officier), n'ont pas hésité à porter de véritables jugements sur le sort des accusés, concluant par exemple pour l'un d'entre eux qu' « *il devrait connaître un temps d'épreuve assez long avant d'être réinséré dans la société* ». N'était-ce pas préjuger la peine qu'il convenait de prononcer ?

S'adressant à l'auteur de cette remarque, un avocat de la défense a fait observer qu'il s'était en grande partie fondé sur l'avis d'un employeur chez qui l'accusé n'avait travaillé que quelques semaines. Dans un rapport peu compréhensible, l'autre enquêteur devait même provoquer les rires de la salle après avoir cru bon de noter qu'Amparo Bascle, mère de sept enfants et pratiquement illettrée, « *n'avait pas de penchants marqués pour le sport ou pour les arts* ».

Dans le même document, porté à la connaissance des jurés à l'ouverture du procès, on a pu relever cette même observation à propos de plusieurs accusés : « *... est particulièrement soumis au milieu gitan et à ses traditions* », et à propos de deux autres accusés qui ne sont pas gitans : « *ses fréquentations avec des camarades gitans le corrompent rapidement* » ; « *la fréquentation de jeunes gitans désœuvrés l'a entraîné à commettre les faits qui lui sont reprochés* ».

Quel « *milieu* » ? Quelles « *traditions* » ? Pourquoi à la barre des accusés ont-ils été présentés comme vivant « *en marge de la société* », sans autre précision ? Aucun témoin n'est encore venu répondre à ces questions au cours de ce procès dit du « *gang des gitans* ».

FRANCIS CORNU.

● *M. Jean-Paul Sartre condamné pour diffamation.* — La cour d'appel de Lyon a condamné, le 21 octobre, M. Jean-Paul Sartre, en qualité de directeur de la publication du journal *Libération*, pour diffamation envers un industriel, M. Jean Schnaebele, fabricant d'appareils automatiques, surnommé « *le roi de la machine à sous* ». L'écrivain, qui n'assume plus de fonctions à *Libération*, devra payer une amende de 3 000 F et verser 30 000 F de dommages et intérêts à M. Schnaebele.

VALÉRY GISCARD D'ESTA[ING] JEAN-PIERRE FOURCA[DE] CATHERINE ET COMPAGNIE...

MM. Valéry Giscard d'[Es]taing et Jean-Pierre Fo[ur]cade n'ont pas admis que [leur] portrait serve de sup[port] publicitaire au lancem[ent] d'un produit, fût-ce d'un [film], même si on peut en esp[érer] quelque recette pour le [fisc]. Ils avaient chargé M[e] Egl[an]tine de Granvilliers d'inten[ter] en leur nom, mardi 21 oc[to]bre, un référé pour récla[mer] la cessation — sous astrei[nte] — de la publicité parue d[ans] France-Soir *et le* Journal [du] *dimanche, à l'occasion de [la] sortie du film* Catherine [et] compagnie, *avec Jane Bir[kin].*

Ce cliché publicitaire p[ré]sente les portraits du pr[ési]dent de la République, du [mi]nistre des finances, M. François Mitterrand et M. Georges Marchais, s[ur]montés de la mention « Après avoir vu Jane B[ir]kin... » *et suivis de légen[des] telles que :* « V.G.E. déc[ide] d'aller dîner chez Cat[he]rine »..., « Jean-Pierre Fo[ur]cade invite tous les Franç[ais] à investir dans Catherine [et] compagnie »... *Atteintes à [la] vie privée... dont les deux l[ea]ders de la gauche, toutef[ois] ne se sont pas plaints.*

En tout cas, M[e] Yves Co[r]not, conseil de la société é[di]trice des deux journaux, [et] M. André Nicard, l'age[nt] publicitaire en cause, [ont] mentionné devant M. Je[an] Vassogne, président du trib[u]nal, que ce placard avait [à] l'origine été prévu pour tr[ois] jours et qu'il ne serait pl[us] jamais publié.

POLICE

A LEUR RASSEMBLEMENT NATIONAL D'ISSY-LES-MOULINEAU[X]

Les inspecteurs vont demander de nouveaux crédi[ts] et surtout l'amélioration de leurs moyens de trava[il]

Si les mesures annoncées le mois dernier par le ministère de l'intérieur en faveur de la police ont désamorcé la contestation naissante au sein des services en tenue, les policiers en civil estiment pour leur part que leurs revendications sont loin d'être satisfaites. La plus importante de leurs organisations professionnelles, le Syndicat national autonome des policiers en civil, qui groupe plus des trois quarts des inspecteurs, a donc décidé d'organiser, jeudi 23 octobre à Issy-les-Moulineaux, une réunion nationale à laquelle sont conviés ses adhérents.

Moins spectaculaire qu'une descente dans la rue, la démarche du S.N.A.P.C. a cependant une portée plus profonde, le syndicat estimant que les maigres avantages financiers accordés par l'administration au personnel ne doivent pas faire oublier l'état de dégradation atteint par le service public. Les inspecteurs demandent certes de l'argent, mais plus encore des moyens de travailler.

Les effectifs demeurent la préoccupation la plus importante du S.N.A.P.C. Si les rangs de la police ont augmenté de quelque 20 000 hommes depuis 1969, les « civils » ne sont pratiquement pas plus nombreux qu'il y a quinze ans : 12 889 hommes se partagent entre les sûretés urbaines des commissariats de province, police judiciaire, les renseignements généraux et la surveillance du territoire. Dans les services voués à la sécurité du public, la situation s'est même sensiblement dégradée depuis les années 60 sous le double effet d'une priorité accordée au renfort des services « politiques » (R.G., S.T.) et de la multiplication des tâches administratives, qui distrait un nombre sans cesse plus important de fonctionnaires du travail d'enquête.

Particulièrement sensible au niveau des inspecteurs principaux — il en manque 900, plus du quart de l'effectif théorique, — cette pénurie a des conséquences graves sur la qualité du service : le manque d'officiers de police judiciaire oblige les chefs de service à avoir recours à des fonctionnaires non qualifiés. Le S.N.A.P.C. réclame donc le recrutement d'urgence de personnel administratif pour rendre les enquêteurs à leur vocation initiale. Il estime aussi qu'un effectif de 15 000 hommes apparaît comme un minimum pour faire face aux nécessités.

L'insuffisance des crédits destinés au remboursement des frais professionnels entrave aussi de manière sensible le fonctionnement des services. Fonctionnaire de catégorie B et du groupe 2, l'inspecteur doit voyager en deuxième classe S.N.C.F. et touche un remboursement forfaitaire de 80 francs par jour en déplacement. Or ses frais sont souvent sans commune mesure avec ceux d'autres agents de l'État de même catégorie (pas de possibilité d'hébergement à bon marché, « faux frais » élevés). Pour ne pas perdre d'argent, l'inspecteur doit donc savoir composer entre le prix de sa chambre d'hôtel et celui de ses « contacts ».

Pour mener à bien leur mission, les dix fonctionnaires de l'Office central du banditisme envoyés au printemps dernier pendant deux mois à Lyon, pour aider leurs collègues du S.R.P.J. à arrêter les membres du « gang des Lyonnais », ont dû demander asile tantôt dans un cantonnement de C.R.S., tantôt à l'internat de l'École nationale supérieure de police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. Les 150 000 francs de frais engagés n'ont d'ailleurs été remboursés aux intéressés qu'au bout de plusieurs mois : les caisses étaient vides.

D'une manière générale, pour rembourser équitablement les frais, les chefs de service sont contraints de « tricher » en allongeant fictivement, par exemple, la durée des missions. Procédé qui n'est pas sans inconvénients : dans certains S.R.P.J. le pécule est dépensé en quelques jours, et pendant le reste du mois les hommes évitent de sortir. D'autres, envoyés en mission à 100 kilomètres du siège, abandonnent leur enquête chaque soir pour rentrer chez eux.

Le matériel est qualitativement et quantitativement inadapté à la tâche. Les S.R.P.J. disposent de voitures en nombre à peu près suffisant, mais les sûretés urb[ai]nes des villes sont dans une si[tua]tion catastrophique. A Pa[ris] même, certains services du Q[uai] des Orfèvres ne disposent [que] d'une voiture pour dix homm[es] ; les véhicules sont souvent v[ieux,] usagés, beaucoup proviennent [de] la police municipale, tandis [que] d'autres ont été réformés par [les] constructeurs. Dans certains [sec]teurs de la capitale, trois ou q[ua]tre commissariats de quartie[r] partagent la même voiture.

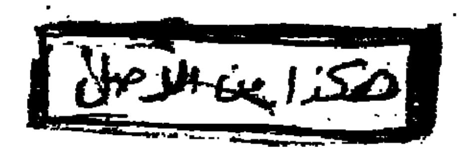
Les locaux sont souvent [ina]daptés et dans un état déplor[able]. Le petit matériel est lui-m[ême] négligé : les auditions sont [sou]vent prolongées sans aucune a[utre] raison que l'attente d'une mac[hine] à écrire.

Pour le S.N.A.P.C. la qualit[é de] l'équipement joue un rôle dé[ter]minant dans la « productivi[té] » de la police judiciaire — terme s'appliquant non pas [au] nombre de personnes arrê[tées] mais à la rapidité d'exécution [du] travail. Beaucoup trop d'affa[ires,] dit-on au syndicat, n'ont ja[mais] été résolues parce que les enq[uê]tes ont traîné en longueur [du] fait de l'insuffisance du sou[tien] logistique aux enquêteurs.

JAMES SARAZI[N].

● *La C.F.T.C. et l'indépend[ance] syndicale.* — Le conseil nati[onal] du syndicat C.F.T.C. des per[son]nels en tenue de la police na[tio]nale, qui s'est réuni récemm[ent] à Paris, rappelle que « *le po[licier] est gardien de la paix. Il [est] chargé de maintenir l'ordre ré[pu]blicain, non de le troubler [par] des déclarations appelant les [poli]ciers à manifester sur la [voie] publique* ». La C.F.T.C., « *fidè[le à] son apolitisme, et résolu[ment] opposée à toute immixtion [poli]tique dans le syndicalisme [poli]cier* », prend aussi acte « *[des] déclarations du responsable d['une] organisation syndicale — autonome — quant à l'orienta[tion] réelle de cette dernière* ».

La C.F.T.C. fait allusion [à la] déclaration prêtée par l'hebdo[ma]daire *Valeurs actuelles*, dans [son] numéro du 13 octobre, à M. J[...] Chaunac, nouveau secrét[aire] général de la Fédération auton[ome] des syndicats de police : « *Je [suis] communiste avant d'être gar[dien] de la paix* ».



RÉGIONS

LE GOUVERNEMENT ET LES MOUVEMENTS AUTONOMISTES

M. Yann Fouéré et trois autonomistes bretons ont été interpellés et placés sous garde à vue

Rennes. — De nouvelles interpellations et perquisitions ont eu lieu mardi 21 octobre en Bretagne où se continue l'opération lancée samedi contre les milieux autonomistes. M. Yann Fouéré, directeur de *l'Avenir de la Bretagne*, a été conduit dans les locaux de la police judiciaire de Rennes, alors qu'il s'apprêtait à prendre à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) un avion pour l'Irlande. L'abbé François Kerrain, professeur de philosophie à l'institution Saint-Joseph de Lannion (Côtes-du-Nord) ; et le docteur Gourvès, de Landéda (Finistère-Nord), ont également été interpellées par le service régional de police judiciaire.

Cela porte à quinze le nombre des personnes gardées à vue depuis le début de cette affaire, qui semble avoir pour origine les attentats commis au mois d'août dernier contre plusieurs personnalités politiques de la région (*le Monde* du 21 octobre). Parmi elles figure M. Caro, porte-parole du Front autonomiste et socialiste autogestionnaire breton (FASAB) et conseiller général des Côtes-du-Nord, qui poursuit avec plusieurs de ses codétenus une grève de la faim. Ce mercredi 22 octobre, une conférence de presse a été réunie à Rennes par le Comité breton anti-répression (1). Condamnant la procédure en vigueur en matière de crime contre la sûreté de l'Etat — délai de garde à vue, sans intervention d'un avocat, porté de deux à six jours, — ce comité a appelé à une

De notre envoyé spécial

nouvelle manifestation jeudi 23 octobre.

Dissous en janvier 1974, clandestin, le F.L.B. (*Front de libération de la Bretagne*), à qui l'on attribue les attentats — pourtant non revendiqués — du mois d'août, est sans doute le plus activiste des mouvements bretons. Creuset d'un assez large éventail d'opinions, il se situe globalement à gauche, sa tendance L.N.S. (*Libération nationale par le socialisme*) campant sur des positions plus « avancées » que sa branche A.R.B. (Armée révolutionnaire bretonne).

Proche de l'union de la gauche, l'U.D.B. (Union démocratique bretonne) se méfie de l'activisme bruyant du F.L.B. Association de type 1901, ayant pignon sur rue, elle n'a guère jusqu'ici été inquiétée. Il n'en va pas de même du FASAB, dont les militants *semblent avoir fait pour une part* les frais de l'opération en cours. Rassemblant des militants d'extrême gauche, le FASAB reproche au F.L.B. de perpétrer des attentats qui, faute de discernement dans les objectifs visés et d'explication politique suffisante, ne recueillent souvent que la désapprobation. Jugeant la lutte des classes compatible avec l'affirmation d'une identité culturelle, le FASAB insiste sur les formes particulières que prend en Bretagne l'exploitation capitaliste.

Rangé sous cette bannière, le mouvement autonomiste reste divisé sur cette nouvelle phase de sa lutte contre le pouvoir central. Pour certains, l'opération en cours est une occasion inespérée. Les maladresses commises lors de certaines perquisitions se retournent contre leurs auteurs. Revigorée par ces interpellations en chaîne, la cause bretonne bénéficie d'une nouvelle publicité. *D'autres, préoccupés* par l'ampleur du coup de filet, se demandent si les perquisitions et les auditions en cours ne vont pas, cette fois, mettre la police judiciaire sur la piste du F.L.B., dont les rouages essentiels ne semblent pas encore avoir été atteints.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Ce comité regroupe le FASAB, la Ligue communiste révolutionnaire, l'organisation communiste *Révolution*, le parti communiste breton et le parti socialiste unifié.

Devant le domicile d'un député U.D.R.

UN POSEUR DE BOMBES EST ARRÊTÉ

Un jeune homme, dont l'identité n'a pas été encore révélée, a été arrêté en flagrant délit à Brest, mercredi 22 octobre, à 1 heure du matin, alors qu'il venait de placer une charge de plastic devant le domicile de M. Michel de Bennetot, député U.D.R. du Finistère, situé 7, rue Traverse. La demeure du parlementaire était surveillée par la police.

CORRESPONDANCE

Des nations sans État

M. Yann Fouéré, directeur commercial, journaliste et écrivain politique, leader autonomiste breton, nous a adressé, avant d'être interpellé par la police, la lettre suivante :

Les autonomistes bretons, comme les *autonomistes corses*, basques ou alsaciens, contestent la structure unitaire et centraliste de l'Etat. En voulant détruire cette dernière, car *c'est bien là le but avoué de tous* les autonomistes, en demandant la redistribution et le partage des pouvoirs de l'Etat unique entre la nation dominante et nos nations dominées, nous portons ombrage au pouvoir quasi absolu que nos gouvernants et nos technocrates exercent encore aujourd'hui, de manière anachronique, sur cinquante millions de Français interchangeables et indifférenciés. De là, *sans aucun* doute, la hargne des pouvoirs publics.

Nous ne faisons pourtant que défendre les intérêts particuliers de la *collectivité humaine différenciée* qui est la nôtre, et réclamer les droits élémentaires qui devraient être ceux de tous les citoyens dans une société qui soit démocratique autrement qu'en paroles. On surprend encore de nos jours beaucoup de ces citoyens, façonnés par l'Etat à son image, en leur soulignant que le seul moyen, pour un Corse, un Breton, un Basque ou un Alsacien, *de jouir des mêmes droits que les* autres Français est justement de jouir de droits différents. Jouissent-ils des mêmes droits que les autres Français *si on se borne à leur* enseigner l'histoire de la France, qui n'est pas leur histoire, la langue des Français, qui n'est pas la leur à tous, à leur appliquer les règles et les normes rigides d'une législation, d'une planification, ou d'une réglementation économique qui, si elles s'appliquent à Paris ou à certaines « régions » de France, ne sont pas adaptées à leurs besoins propres, négligent ou violent leurs intérêts collectifs particuliers, retardent le *développement économique, social* et culturel de leurs peuples et les obligent à quitter leur pays pour vivre ?

En réclamant l'application de droits différents et d'une législation différente, une autonomie politique et administrative, en un mot, nous ne faisons que revendiquer l'exercice de droits dont jouissent déjà d'autres citoyens dans l'Etat, mais dont *cet Etat nous a lui-même privés dans* la mesure où nous sommes Corses, Bretons ou Basques, en même temps que citoyens français.

S'étant retrouvée à la fin de la seconde guerre mondiale, par simple accident et malgré elle, dans le camp des vainqueurs, la France ne s'est pas aperçue que rien ne pouvait plus, jamais, être comme avant. Ses dirigeants, à quelque parti qu'ils appartiennent, ont repris sans les changer ses structures anachroniques, sa vieille tradition centraliste, sa politique impériale. Si cette *dernière s'est écroulée sous la tem*pête de la décolonisation, pourquoi les premières ne le feraient-elles pas sous l'assaut de nos autonomismes et *la révolte* de nos nations dominées, ignorées, interdites, de nos nations sans Etat ? ...

TROIS SYNDICATS ORGANISENT LE 27 NOVEMBRE UNE JOURNÉE NATIONALE D'ACTION

(De notre correspondant.)

Lorient. — Réunis le 21 octobre, à Lorient, les responsables régionaux *de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN ont décidé d'organiser*, le jeudi 27 novembre, une journée régionale d'action, qui doit se traduire par une *grève de vingt-quatre* heures et des manifestations publiques dans les principales villes des quatre départements bretons.

Les dirigeants des trois organisations, qui ont retenu deux thèmes pour cette journée (emploi et amélioration du pouvoir d'achat), soulignent qu'elle doit revêtir une ampleur qui n'a pas été atteinte en Bretagne depuis la journée régionale du 8 mai 1968, qui, trouvant le renfort des organisations paysannes, *précéda de quelques jours la grande* agitation nationale.

SELON LES DÉPUTÉS SOCIALISTES BRETONS LE GOUVERNEMENT PRÉFÈRE LA VOIE DE LA RÉPRESSION

MM. Yves Allainmat (Morbihan), Charles Josselin, Yves Le Foll (Côtes-du-Nord) et Louis Le Pensec (Finistère), députés socialistes, déclarent à propos des récentes arrestations en Bretagne « à l'encontre de militants bretons » que, « sous couvert d'identifier les auteurs d'attentats commis récemment contre les édifices publics, mais surtout contre les domiciles de parlementaires d'Ille-et-Vilaine, plusieurs dizaines de militants connus pour leur action au grand jour ont été perquisitionnés, arrêtés et restent soumis pour certains à interrogatoire. Cette opération « coup de poing » visant, soulignent-ils, essentiellement les mouvements autonomistes à tendance progressiste, mais aussi les mouvements écologistes et antiatomistes, voire plus simplement des militants paysans ou des défenseurs de la langue bretonne, paraît surtout justifiée par la volonté du pouvoir de donner des gages aux élus bretons de sa majorité ».

Doutant que cette opération à « caractère publicitaire » apporte « plus que l'enquête menée par les services de police locaux », ils estiment en revanche que cette opération prouve que, « cette fois encore, le gouvernement préfère la voie de la répression ». Après avoir rappelé leur condamnation de la violence « comme méthode politique de résolution des problèmes qui se posent en Bretagne », ils souhaitent voir prises « des mesures économiques, sociales, culturelles et institutionnelles » pour répondre concrètement « aux aspirations de la population bretonne ».

● *L'occupation de la conserverie de Casamozza.* — Des agriculteurs corses continuent d'occuper l'ancienne coopérative fruitière de Casamozza, dans la plaine orientale. Une délégation devait être reçue, ce mercredi après-midi 22 octobre, à Ajaccio, par M. François Blaizot, délégué par le ministère de l'agriculture pour étudier la situation de l'agriculture dans l'île.

Le chanteur occitan Claude Marti et trois autres personnes ont été entendus pendant plusieurs heures par la police

Toulouse. — Sur commission rogatoire délivrée par M. Pierre Morel, juge d'instruction à Carcassonne, des opérations de police, menées par des inspecteurs de Montpellier et de Perpignan, ont également eu lieu *mardi 21 octobre dans les milieux* autonomistes occitans.

Le réputé chanteur Claude Marti, trente-cinq ans, hôte il y a quelques jours de *l'émission* de Jacques Chancel « Radioscopie », a été interpellé alors qu'il se rendait à l'école de Couffoulens (Aude), où il est instituteur. *L'écrivain* — d'origine bretonne mais d'expression occitane — Michel Le Bris, auteur de plusieurs ouvrages concernant notamment le Larzac, et le commandant Fabre, fondateur du journal *l'Echo des Corbières*, ont été appréhendés à leur domicile (le premier à Couffoulens et le second à Comilhac-Corbières), ainsi que M. Gérard Bobilier, trente ans, apiculteur à Lagrasse.

Les perquisitions effectuées par les policiers n'ont donné aucun résultat. Aussi ces quatre personnes ont-elles été relâchées, après avoir été, cependant, entendues pendant une douzaine d'heures. A sa sortie de la gendarmerie de Carcassonne, le chanteur Claude Marti a déclaré : « *Cette mesure d'intimidation est de mauvais goût. Le gouvernement perd les pédales et, en agissant ainsi, il ne peut que renforcer la lutte pour la liberté de l'Occitanie.* »

L'information, qui a entraîné ces arrestations, avait été ouverte à la suite de plusieurs incendies de forêt *d'apparence criminelle dans les Cor*bières imputés soit au mouvement clandestin « Farem tot petar » (Nous ferons tout péter), soit au groupement *légal* « Volem viure al païs » (Nous voulons vivre au pays). Après ces interpellations, qui ont suscité une vive émotion dans les milieux occitans, « Volem viure al païs » a affirmé dans un communiqué : « *Le gouvernement colonialiste français multiplie depuis une semaine les mesures répressives contre les autonomistes. Le mouvement occitan, après les Corses, les Bretons et les Basques, est devenu la cible de Poniatowski.* »

Les autonomistes occitans ont lancé un appel à la solidarité aux vignerons. Les responsables des viticulteurs de l'Aude et des comités d'action viticole doivent, en principe, se réunir, ce mercredi 22 octobre, à Narbonne. *Sans doute apporteront*-ils leur soutien, d'une manière ou d'une autre, au mouvement « Volem viure al païs » qu'ils considèrent comme légal dans la défense de l'Occitanie libre.

ÉQUIPEMENT

ENVIRONNEMENT

HUIT ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS sont fermés pour cause de nuisance

La crise ne sera pas une excuse pour les pollueurs. Il y a un an, M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, avait prévenu. Cette fois, *il est passé aux actes*. Après avoir consulté le conseil supérieur des établissements classés, il a décidé d'autoriser les préfets qui en avaient fait la demande à fermer provisoirement huit usines ou ateliers pour cause de nuisance. *Sont frappés* une usine de produits chimiques située à Autheuil (Eure), deux pressings parisiens, un atelier de torréfaction à Bordeaux, un atelier de séchage de sciure (Seine-Maritime), une tôlerie parisienne, une fabrique d'agglomérés (Loire-Atlantique) et un dépôt de gaz en bouteilles d'Ajaccio.

Toutes ces entreprises devront cesser leurs activités jusqu'à ce qu'elles aient exécuté les travaux anti-nuisances qui leur sont demandés. Conformément à la loi de 1917, les salariés mis en chômage technique (quatre-vingts) continueront à être payés... à moins que certains patrons ne mettent définitivement la clef sous la porte.

L'USINE ASSIÉGÉE

A *Autheuil, village normand de* six cents âmes étiré le long de l'Eure, la nouvelle a produit l'effet d'un bulletin de victoire. C'est un peu comme si la place longtemps assiégée avait enfin reçu l'ordre de capituler. Depuis dix jours la localité vivait dans une sorte d'étrange état de siège. Au centre, l'usine Protavic installée depuis 1969 à 100 mètres de la rivière. Un amas de bâtiments disparates érigés autour d'une *ancienne ferme, dont* la cour est encombrée de fûts métalliques et de bidons de plastique. A partir d'une multitude de produits chimiques, on y concocte de mystérieuses substances utilisées en électronique et par l'industrie aéronautique. Les visites sont interdites. Les ouvriers eux-mêmes ne savent pas ce qui sort de leurs mélangeurs. La firme, qui est seule en France à fabriquer ces produits rares et coûteux, exporte 70 % de sa production.

Depuis le 13 octobre, l'usine est morte. Paralysée par une grève. Enfermés dans un bureau minable et chichement chauffé, le directeur et son adjoint attendent les ordres qui leur viennent par téléphone de Paris.

Ouvriers et employés — ils sont seize en tout — battent la semelle sous les murs de cette méchante bastille. Leurs revendications — cinq pages écrites serré — portent essentiellement sur l'environnement intérieur de l'usine. Equipés de masque à gaz, ils manipulent des substances toxiques dans des conditions qu'ils estiment inacceptables. « *C'est un miracle qu'il ne soit pas encore arrivé d'accident grave* », dit Gérard Vatinel, le délégué du per-

De notre envoyé spécial

sonnel, un militant de la C.F.D.T. Les pompiers volontaires des communes *voisines auraient* reçu instruction de ne pas pénétrer dans l'usine en cas d'incendie. Trop dangereux.

En seconde ligne se tiennent les membres du comité de défense d'Autheuil. Ils sont une centaine menés par leur président, contremaître dans une entreprise voisine. Solidaires des grévistes, ils accusent l'usine de lâcher des odeurs « *à vomir* », de faire du bruit, de déverser sans épuration *ses effluents* dans l'Eure, et surtout de polluer les eaux souterraines.

Les analyses qu'ils brandissent témoignent qu'on trouve des phénols et des hydrocarbures dans les puits du voisinage. La pollution menace jusqu'à plusieurs kilomètres de là le captage où s'abreuvent sept communes. Depuis plus d'un an, ces villageois multiplient démarches et manifestations. En juin dernier, ils se sont opposés par *la force* au montage de nouvelles cuves valant 700 000 F. Elles rouillent dans une prairie proche de l'usine.

Les assiégeants se savent soutenus par une troisième force : les pouvoirs publics. Depuis avril 1973 se succèdent les mises en demeure de la préfecture. En mai 1975, l'administration donnait deux mois à la firme pour mettre fin à treize manquements aux prescriptions d'anti-nuisances. Le 19 août, excédé, le préfet ordonnait à l'usine de suspendre son fonctionnement jusqu'à exécution des travaux. Mais pour que cette mesure soit applicable, il fallait le feu vert du ministère de la qualité de la vie. M. Jarrot l'a enfin donné.

A Paris, le gérant, de la S.A.R.L. Protavic, M. Michel Chary, se défend en *disant* : « *Il y a des erreurs administratives comme il y a des erreurs judiciaires. Pour combattre les odeurs nous avons construit une colonne d'absorption. Pour supprimer le bruit nous l'arrêtons chaque nuit. Nous neutralisons nos effluents acides. Quant aux phénols et aux hydrocarbures, nous n'y sommes pour rien. Les aménagements demandés par l'administration comme ceux réclamés par les grévistes sont incompatibles avec une gestion normale de l'usine.* » Pour le reste on se drape dans le mystère. Les associés de la S.A.R.L., son chiffre d'affaires, ses bénéfices, la nature exacte de ses fabrications, le devenir même de l'entreprise, tout est couvert par le secret des affaires.

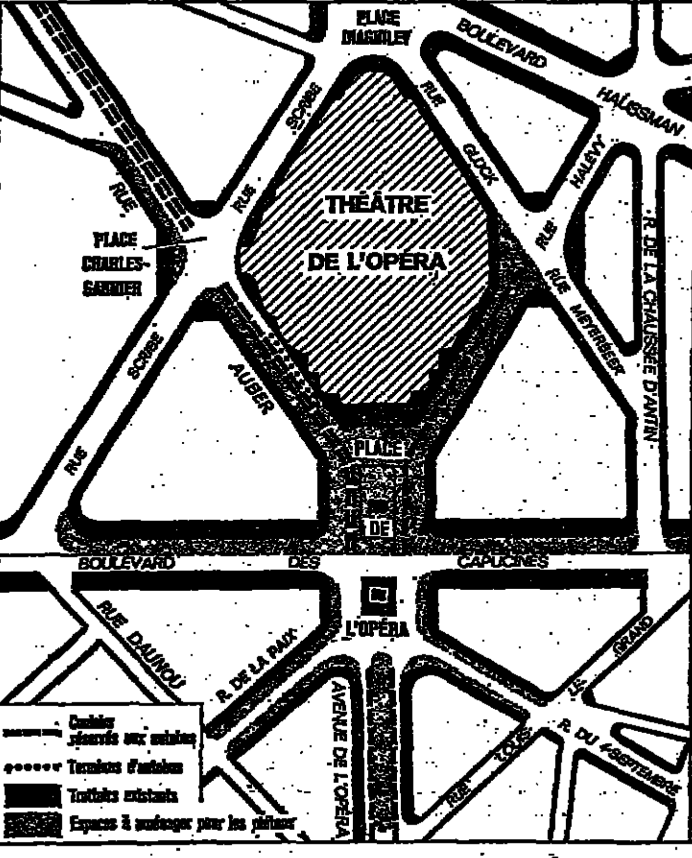
« *Si l'usine ferme définitivement*, disent les grévistes d'Autheuil, *nous traînerons le patron devant les tribunaux pour rupture abusive de contrat. Mais s'il se décide à faire les travaux nécessaires, alors on y participera de bon cœur.* » Ces Normands jusqu'ici bien tranquilles ne sont pas obsédés par la crainte du chômage mais, malgré l'insécurité, ils regretteraient de quitter leurs ateliers où régnait « une bonne ambiance ». Quoi qu'il arrive l'affaire Protavic marquera une date. Pour la première fois les salariés d'une entreprise, les défenseurs de l'environnement et les pouvoirs publics se sont retrouvés côte à côte dans le combat pour la qualité de la vie.

MARC AMBROISE-RENDU.

Paris

Une proposition

Balades tranquilles à l'Opéra



Créer une zone piétonne place de l'Opéra. *C'est la récente proposition* de l'APUR (Atelier parisien d'urbanisme) dans sa revue *Paris Projet* (1). Cette étude prend toute sa signification au moment où les nouvelles directives de l'urbanisme s'orientent, en partie, dans ce sens. L'APUR précise que ce projet n'a pas « *jusqu'à présent valeur officielle* » mais est soumis à l'examen des services intéressés de la préfecture de Paris *et de la préfecture de police*.

Vaste parvis, la place de l'Opéra n'est plus, à l'heure actuelle, qu'un carrefour réservé aux automobiles. A la circulation des voitures individuelles s'ajoute celle de douze lignes d'autobus, dont quatre ont leur terminus dans le secteur. La proximité des grands magasins, la concentration d'emplois de bureau, la présence de nombreux cinémas et de cafés, provoquent une « circulation » très dense de piétons qui s'effectue, par manque d'espace, dans des conditions difficiles.

L'APUR *propose*, « *sans recourir à des aménagements nouveaux, mais en étudiant un nouveau plan de circulation du quartier, de créer une zone piétonne* ».

Trois éléments, sont *nécessaires* pour la réalisation de ce projet : redistribution de la circulation automobile, restructuration du réseau d'autobus et aménagement de l'espace piétonnier.

Le plan de circulation s'articulerait autour des rues Scribe et Daunou à l'ouest et les rues Gluck, Meyerbeer et *Louis-le-Grand à l'est. Il est pro*posé de reporter le flux qui transite du boulevard des Italiens vers le boulevard des Capucines, sur le boulevard Haussmann, dont la capacité à cet endroit est suffisante.

Le réseau autobus ? L'axe le plus *important sur lequel serait groupées* des lignes en nombre important est la liaison Saint-Lazare-Opéra-Palais-Royal. Les terminus se situeraient rue Auber. Transiteraient également sur cet axe cinq lignes disposant de couloirs *réservés* rue Auber, place de l'Opéra et avenue de l'Opéra. D'autres couloirs seraient créés boulevard des Capucines et rue Halévy.

L'aménagement piétonnier enfin *couvrirait la portion de la rue* Auber entre la place Garnier et celle de l'Opéra, une partie de la rue Halévy, ainsi que toute la moitié nord de la *place de l'Opéra formant le parvis* du théâtre. Seuls circuleraient dans cette zone les autobus et les taxis. Le report sur le boulevard Haussmann d'une partie de la circulation permettrait d'élargir les trottoirs des grands boulevards depuis le carrefour Richelieu-Drouot jusqu'au carrefour avec la rue Scribe.

L'APUR souligne en conclusion que l'adoption d'un tel projet aurait *en outre une « valeur exemplaire pour le traitement d'autres points sensibles de la capitale »*.

(1) APUR, 17, boulevard Morland, Paris-4e.

● UN MONSIEUR HARMONIE DU PAYSAGE URBAIN. — Sur proposition de M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, M. Christian Prevost-Marcilhacy, inspecteur des monuments historiques au secrétariat d'Etat à la culture, est chargé d'une mission permanente de conseil et d'information auprès du préfet de Paris (bulletin municipal officiel du 22 octobre). M. Prevost-Marcilhacy est habilité à proposer les solutions d'aménagement simples pouvant avoir d'« *heureuses conséquences pour l'harmonie du paysage urbain dans l'environnement immédiat des monuments classés et dans les secteurs sauvegardés* ». Il siégera à la commission du mobilier urbain.

Transports

● NICE-CONI EN TRAIN. — La liaison ferroviaire Nice-Coni, détruite pendant la dernière guerre, sera remise en service en 1978. *Les travaux de reconstruction* de la voie ferrée devraient commencer dès le début de l'année prochaine. Détruite sur 58 kilomètres en territoire français et sur 22 kilomètres du côté italien, la ligne Nice-Coni présente un intérêt certain pour le développement des relations économiques franco-italiennes. — (*A.F.P.*)

LA VIE ÉCONOMIQUE

LE DÉBAT PARLEMENTAIRE SUR LE BUDGET DE L'INDUST

Le rapport de la commission de l'Assemblée nationale met en cause les relations entre l'État et les firmes

« Pour l'essentiel, les affaires industrielles relèvent de ce que l'on peut appeler le domaine réservé de l'exécutif — à moins qu'il ne faille dire : le domaine que se réserve l'exécutif », peut-on lire en tête du rapport, publié ce 22 octobre, de la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale sur le budget du ministère de l'industrie. Le rapporteur, M. Julien Schvartz, qui s'était illustré l'an dernier par son enquête sur les sociétés pétrolières, pose notamment certains problèmes touchant aux entre l'État et les firmes. Trois d'e. nous ont paru particulièrement sants. Ils concernent l'informati téléphone, et la fiscalité pétrolièr

● INFORMATIQUE : un paradis de marchés préférentiels

« Le choix fait par les pouvoirs publics d'allier la C.I.I. à une société multinationale américaine est un choix qui, fondamentalement, est différent de celui qui avait été fait avec le premier plan calcul », note le rapporteur. Ce « dossier informatique » comporte notamment une explication du ministre de l'industrie et de la recherche, qui confirme les informations que nous avions données dans le courant du mois d'août (*le Monde* du 2 août).

La part de l'État à l'intérieur de la Compagnie des machines Bull s'élèvera à 17,92 %. Elle sera, ainsi que celle de la C.G.E., ensuite augmentée et *« l'État aura les pouvoirs attachés à la détention de la minorité de blocage. Les sociétés C.I.I.-H.B. et HIS (1) seront indépendantes. Leur politique de produits sera coordonnée par l'intermédiaire d'un comité de produits consultatifs, qui émettra des recommandations à la majorité ; celle des deux sociétés qui aura le chiffre d'affaires le plus élevé aura la majorité. »*

D'après une précision donnée par M. d'Ornano à la commission lors de son audition, il *« est prévu que ce comité sera composé de cinq personnes, trois représentants d'HIS et deux représentants de la C.I.I.-H.B. »*. Pour le rapporteur, il est clair que HIS *« détient d'une manière durable la majorité dans ce comité des produits. M. d'Ornano a précisé à la commission que ce comité ne ferait que des propositions aux conseils d'administration de HIS et de C.I.I.-H.B., ces conseils d'administration demeurant en tout état de cause souverains. Mais il est évident que le poids du comité des produits sera déterminant ; aussi bien, on ne voit pas si tel n'était pas le cas, pourquoi cette clause de majorité figurerait dans la composition de ce comité. Dans ces conditions, la politique technologique, la politique de recherche et, d'une certaine manière, la politique commerciale seront déterminées d'une manière homogène par une sorte de consensus entre HIS et C.I.I.-H.B. »*

Sans se prononcer sur le « *bien-fondé* » du choix gouvernemental, M. Schvartz conteste cependant le principe de la garantie de commandes accordé par l'État à la nouvelle société (2).

« A partir du moment où l'on a choisi une optique mondialiste, à partir du moment où l'on veut créer un outil industriel compétitif au niveau international, autant il est légitime d'aider par des dotations budgétaires la nouvelle firme à réaliser une fusion harmonieuse entre les différents matériels et entre les personnels et à concevoir des produits techniques adéquats, autant lui réserver une part du marché intérieur va à l'encontre de cette politique, et ceci sur deux points. D'abord, on risque globalement de ralentir l'essor du marché informatique français, un certain nombre d'acheteurs potentiels renonçant à développer leur activité informatique plutôt que de devoir recourir à des matériels qu'ils ne désirent pas et, ensuite et surtout, on crée, pour la nouvelle société, une sorte de « paradis » de marchés préférentiels et cette méthode n'est pas la meilleure pour inciter à la conception de matériels destinés aux marchés internationaux.

» Bien plus, il semble que contrairement à l'usage en ce qui concerne les matériels informatiques, les ordinateurs issus de C.I.I.-H.B. seraient achetés par les utilisateurs publics et non loués. Voilà encore une clause contraire à l'esprit du plan gouvernemental. »

● TÉLÉPHONE : des financements privés trop onéreux

Les syndicats et certains membres de l'administration n'ont cessé de dénoncer les coûts anormaux des capitaux avancés aux télécommunications par les sociétés privées de financement. Les chiffres publiés par la commission parlementaire confirment ces critiques.

Créées en 1971 par M. Robert Galley, alors ministre des P.T.T., les sociétés de financement sont au nombre de quatre : Finextel, Codetel, Agritel et Créditel.

Ces sociétés sont des sociétés anonymes cotées en Bourse qui louent en crédit-bail des équipements téléphoniques aux P.T.T. Ceux-ci conçoivent, commandent, réceptionnent et utilisent les matériels pour lesquels ils versent un loyer indexé sur le chiffre d'affaires des télécommunications ou, pour Finextel, partiellement sur l'indice de la construction.

Contrairement à ce qu'avaient prévu les promoteurs de cette formule, les emprunts obligataires représentent une plus grande part des ressources des sociétés de financement que leurs fonds propres. Ce qui signifie qu'elles concurrencent sur le marché obligataire les emprunts traditionnels des P.T.T. ou de la Caisse nationale des télécommunications.

Une note en bas de page du rapport parlementaire met en lumière les écarts du coût moyen des contrats (en francs courants compte tenu des clauses de l'indexation) par rapport au taux de revient d'un emprunt obligataire garanti par l'État et émis dans les mêmes conditions de marché. Les écarts s'échelonnent (dans une hypothèse de glissement des tarifs des télécommunications de 3,5 % par an), de 3,21 points pour Finextel I à 0,41 point pour Agritel III et (dans une hypothèse de glissement des tarifs de 5 % par an), de 4,03 points pour Finextel I à 0,54 point pour Agritel II. Ce qui signifie, dans la deuxième hypothèse par exemple, que les P.T.T. paieront 14,03 % des sommes prêtées par Finextel I alors que ce taux se limiterait à 10 % en cas de recours direct au marché obligataire.

Ce surcoût a donc été très important, surtout au début. La Cour des comptes avait déjà estimé, en 1971, qu'il s'élevait à 2 ou 3 points et qu'il amenait les P.T.T. à payer 2 300 francs un équipement qui avait été acquis 1 000 francs dix ans plus tôt.

Les P.T.T. ont pris progressivement conscience de cette anomalie puisqu'ils ont réduit le surcoût au fur et à mesure qu'ils signaient de nouveaux contrats. L'écart qui est de 4,03 points avec Finextel I a été réduit à 1,31 avec Finextel III.

De plus, les fonds apportés par les sociétés de financement ont tendance à régresser en valeur absolue. Les contrats signés avec les P.T.T. se sont élevés à 2,8 milliards de francs en 1974, à 1,8 milliard en 1975. Le budget 1976 prévoit une somme de 1,8 milliard de francs.

pour les années suivantes, férieure à ce qu'il paraît.

A part cette apprécia rapport révèle notammen tant comme source la Rivoli, la façon dont a été entre les sociétés pétrol produit de la taxe parafi 1974. La filiale française qui avait payé au titre taxe 60 millions de fran vu reverser 85 millions, gain net de 25 millions. net du groupe Elf est co ble puisqu'il s'élève à 24 lions de francs (différenc 330,6 et 90 millions) (3. l'autre groupe français rep ici par la C.F.R., l'opératic peu près blanche. Toutes tres y perdent. Certaines (Esso, Mobil, Fina) n'o reçu. Le rapporteur ne se p de question sur le caractè traire ou non de cette répa

Autre « révélation statis intéressante : la façon do fort de recherche pétroliè est aidé par l'État, a été Il apparaît d'abord que de la C.F.P. a été très in à celui du groupe Elf. Le r teur note ensuite que « *les ses d'exploration en Franc représenteraient en gros la des dépenses d'explorations par les groupes français à l' ger dans les années 196 n'en représentent plus que... en 1973-1974* ».

« On s'aperçoit, M. Schvartz, *que l'État a a des aides correspondant, manière générale, à trois f quatre fois les dépenses d'e ration réalisées sur le terr national (sans compter le m à gagner fiscal résultant de position à taux nul des gr consolidés). »*

Le rapporteur, qui approuve ailleurs le renforcement contrôle de l'État sur ces dé ses, s'interroge sur les zones graphiques prioritaires qui se retenues par la puissance pu que. Pour M. Schvartz, « *dépenses (...) qui sont conse* [dans d'autres États que France], *que ces États s arabes, musulmans, brita ques, sud-américains, etc., des dépenses qui peuvent co buer à l'augmentation de l' de pétrole sur le marché mon et qui doivent être appré essentiellement en fonction considérations commerciales* Sous-entendu : elles ne devr pas être aidées par l'État.

● FISCALITÉ PÉTROLIÈRE : la réforme à faire

Le troisième « point fort » du rapport parlementaire concerne le projet de modification de la fiscalité pétrolière contenu dans la loi de finances. Pour le rapporteur, *« la réforme, si réforme il doit y avoir, de la fiscalité pétrolière reste à faire »*. L'aménagement envisagé *« permet, en 1976, au budget général d'être équilibré, tandis qu'une contribution fiscale réelle est demandée aux compagnies pétrolières, en 1976, ce qui n'aurait pas été le cas autrement. Et il faut en féliciter le gouvernement »*. Selon les calculs du rapporteur, la ponction fiscale sur les sociétés serait,

(1) HIS est la filiale informa de Honeywell.

(2) L'État garantirait à la velle société C.I.I.-H.B. un mon global de commandes de la part administrations et entreprises p ques de 3,7 milliards de francs quatre ans. On parle même 4 milliards de francs.

(3) Rappelons qu'en 1975 le gr en question a versé — pour la mière fois depuis sa création dividende de 50 millions de f à l'État. — N.D.L.R.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

BILLET

VIE DE L'ENTREPRISE

De l'intérêt d'être « petit »

Les établissements C. Delahaux ne sont pas une grande entreprise. En 1974, leur chiffre d'affaires a été de 115 millions de francs. En 1975, ils attendent 140 millions. Mais ils faisaient déjà 40 % de leurs ventes à l'étranger l'année dernière. Avec les deux entreprises dont ils viennent de prendre le contrôle en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, Protected Conductors à Manchester et Insul 8 Corp. en Californie, plus de la moitié de leur activité relèvera désormais de l'« expansion française à l'étranger ».

Héritier de son père, le fondateur des Aciéries de Gennevilliers, qui viennent de reprendre leur nom d'origine pour les besoins de la prononciation internationale, M. Philippe Delachaux est « bien français ». Il pourrait aussi bien être vigneron que P.-D.G. : fort, bonhomme, couperosé, pas commode. Ses rappels à l'ordre sont nets : « Jim, may I have your attention, please ? », avec l'accent du Middle-West. Son fils est diplômé d'un « Master in business Administration » de l'université d'Indiana. Il préférerait vivre à Colmar, mais il lui succédera à Gennevilliers dans trois ou quatre ans. La crise ? Oui, dans certains départements de la société, les commandes ont baissé de 60 % en France. Mais « une entreprise française moyenne à capitaux familiaux se doit de définir une stratégie d'expansion mondiale ». Cela limite les risques, donne accès à des marchés nouveaux, commerciaux et financiers, et de plus fait progresser la technique... En absorbant Insul 8, dont ils étaient le licencié depuis plus d'une dizaine d'années dans le domaine des conducteurs protégés pour l'alimentation électrique des engins de levage, les établissements Delachaux ont été bien accueillis par leurs cent soixante nouveaux employés de la petite ville de San-Carlos. « Nous faisons moins peur que les grands groupes. » Bref, être petit n'est pas toujours un handicap...

J. G.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

EN GRÈVE DEPUIS QUINZE JOURS

Des ouvriers de COMSIP-Entreprise s'opposent à sept cent cinquante licenciements

Siège social occupé depuis quinze jours ; agences et chantiers touchés par la grève. La société COMSIP-Entreprise est paralysée depuis le 9 octobre par un conflit qui porte sur l'emploi et l'avenir de l'entreprise. L'annonce d'un licenciement collectif — 750 personnes sur un effectif de 4 444 salariés — est à l'origine de la grève. Les noms n'ont pas été révélés par la direction, mais il semblerait que 600 ouvriers de chantier soient concernés.

La COMSIP-Entreprise, née en juin 1973 d'une fusion entre COMSIP-Automation - Electro-Entreprise et Lebon-Informatique, est l'une des premières sociétés françaises en automation et informatique industrielle. Elle dispose d'un réseau d'une dizaine d'agences et centres techniques en France, dont huit sont également occupés, et d'une quinzaine de filiales à l'étranger, notamment en U.R.S.S., au Moyen-Orient ainsi qu'en Afrique du Nord.

En fait, sa situation économique et financière s'avère très instable depuis la fusion. Les exercices successifs n'ont révélé que des pertes, et les changements fréquents de directeurs n'ont pas favorisé une meilleure gestion de l'affaire. De nombreux licenciements ont déjà eu lieu en 1974 (112 au siège et 54 dans les chantiers).

Selon les syndicats C.G.T., cadres C.G.T. et C.F.D.T., qui ont tenu une conférence de presse, le 21 octobre, au siège social, à Rueil-Malmaison, la direction veut *« démanteler »* la société. Elle est accusée de suivre une politique de *« restructuration capitaliste, indifférente aux problèmes sociaux des salariés »* et de recourir à la sous-traitance et à l'emploi de personnel avec des contrats à durée déterminée.

« Par un curieux hasard, précise M. Humbert (C.G.T.), *l'annonce des sept cent cinquante licenciements s'est produite au moment même de la démission du dernier directeur qui proposait un nouveau plan de redressement. »*

Les grévistes s'interrogent sur ces « mystères » et s'inquiètent de l'attitude de la direction, au sujet, par exemple, d'un prêt de 13 millions de francs qui a été accordé par le Fonds de développement économique et social. Les représentants de la société auraient en effet déclaré, selon les syndicats, qu'avec cette aide destinée à enrayer la crise ils paieraient les indemnités de licenciement.

Actuellement la situation est dans l'impasse. Les grévistes poursuivent l'occupation du siège social. Quant à la direction, elle avait assigné, le 15 octobre, huit syndicalistes devant le juge des référés de Nanterre pour obtenir l'évacuation. Le tribunal, qui avait reporté sa sentence en désignant un médiateur, devait se prononcer mercredi 22 octobre.

● *Arrêts de travail avec piquets de grève*, bloquant l'entrée des usines depuis le 17 octobre, aux laboratoires Oriane (trois cents personnes), à Orléans, où les grévistes réclament une augmentation uniforme de salaire de 100 F et la cinquième semaine de congés payés ; depuis le 15 octobre, dans les deux usines de la société Verney-Carron (deux cent quatre-vingts salariés) à Saint-Etienne, où les grévistes demandent une augmentation uniforme de 135 F et la compensation des heures chômées. — *(Corresp.)*

Les 26 et 27 octobre

LA GRÈVE DES POMPISTES NE SERA PAS GÉNÉRALE

La grève des pompistes ne sera pas générale. Comme nous le laissions prévoir dans *le Monde* du 22 octobre, trois organisations de pompistes, la Fédération nationale du commerce et de l'artisanat automobile, la Fédération nationale des détaillants en carburants et lubrifiants et le Syndicat national des gérants libres (S.N.G.L.) se sont déclarés opposés à la grève d'avertissement lancée pour dimanche 26 et lundi 27 octobre par la Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation de l'automobile.

Dans un communiqué diffusé mardi après-midi, les « trois » déclarent que cette grève est *« une simple opération de prestige lancée par une organisation qui, en restant passive dans la première quinzaine de septembre, est en partie responsable de l'inertie des pouvoirs publics »*.

Les « trois » ont demandé une ultime entrevue au ministère de l'économie et des finances et à la direction des carburants, et n'excluent pas, en cas d'échec, d'observer un mouvement de grève illimitée, en accord avec l'ensemble des organisations professionnelles.

SYNDICATS

M. SÉGUY PRÉCONISE UNE « SAINE ÉMULATION UNITAIRE »

(De notre correspondant.)

Limoges. — Diverses manifestations ont marqué, mardi 21 octobre, à Limoges, le quatre-vingtième anniversaire de la C.G.T. C'est en effet dans cette ville qu'en septembre 1895, à l'issue d'un congrès de métallurgistes, les délégués de fédérations et de syndicats ont créé la Confédération générale du travail.

Au cours d'un meeting, tenu en soirée, M. Georges Séguy s'est élevé contre les accusations lancées contre la C.G.T. *« de ne porter intérêt à l'unité d'action avec la C.F.D.T. que dans des buts d'hégémonie syndicale. Nous n'avons jamais manqué aux engagements pris dans l'unité*, a-t-il assuré. *Une unité d'action dont il a toujours été clairement convenu qu'elle ne saurait limiter en quoi que ce soit la libre détermination de chaque partenaire et l'affirmation de sa personnalité propre. » « Il serait en effet absurde*, conclut M. Séguy, *que nous tempérions l'ardeur, le dynamisme et l'imagination dont nos militants et nos organisations font preuve dans l'action, surtout depuis notre trente-neuvième congrès fédéral, sous prétexte de prévenir les complexes que telle ou telle organisation syndicale pourrait faire vis-à-vis de la C.G.T. Mieux vaut donner libre cours à une saine émulation unitaire au service des intérêts des travailleurs. »*

SPORTS

Jeux olympiques

NOUVELLES GRÈVES SUR LES CHANTIERS DE MONTRÉAL

...x mille cinq cents ouvriers ...essé le travail le 20 octobre ...s chantiers des installations ...ves de Montréal, où doivent ... lieu les Jeux olympiques d'été, ...illet 1976. Les grévistes enten... protester contre l'utilisation ... « liste noire » dressée par les ...rises et destinée à interdire ...aucher ceux des ouvriers qui ...onsidérés comme « agitateurs » ... les grèves du mois de mai ...r.

...propos des Jeux olympiques, ...ichael Fainstat, porte-parole ...ouvement des citoyens de ...al, a précisé que les dépenses ...es Jeux de 1976 se monte... à 1 milliard de dollars. Selon ...ainstat, le Mouvement des ...s de Montréal aurait l'inten... de demander au gouvernement ...ébec l'ouverture d'une enquête ... coût exact des Jeux olym...

... — *Au cours de son congrès ... 1 octobre, à Vienne (Autri...), la Fédération internatio... de judo a réélu à sa pré...ce, M. Charles Palmer ...nde-Bretagne). M. Georges ...er (France), candidat à ce ..., a obtenu vingt-huit voix ... soixante-quinze votants.*



TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

LES BOUCHERS PROPOSENT UN NOUVEAU SYSTÈME DE CALCUL DES PRIX DE LA VIANDE

Les cinq présidents de fédération de la boucherie de la région parisienne ont cessé mardi 21 octobre leur grève de la faim commencée le 13 octobre dernier. Ces responsables professionnels entendaient protester, d'une part, contre le régime de taxation de la viande de bœuf au détail, qui est basé sur le calcul du prix d'achat moyen pondéré, et, d'autre part, contre les poursuites judiciaires engagées à l'encontre de quatre cent cinquante de leurs confrères qui ont contrevenu à cette réglementation. Dans un communiqué publié à l'issue de leur action, les cinq bouchers déclarent arrêter *leur mouvement pour* faciliter les négociations en cours.

A la suite de conversations avec le directeur général de la concurrence et des prix, M. Villain, le conseil d'administration de la Confédération nationale vient, en effet, de proposer un nouveau système de calcul du prix de la viande. Le prix d'achat moyen pondéré serait remplacé par la moyenne arithmétique des cours enregistrés sur les marchés de gros pour les viandes bouchères. A ce prix moyen d'achat serait attribué non pas une marge en valeur fixe — appelée « fourchette » dans le système actuel — mais un coefficient multiplicateur pour calculer le prix moyen de vente. Les tarifs des différents morceaux seraient ensuite évalués en fonction de leur qualité. Ces propositions devraient être discutées, dans les prochains jours, avec le directeur des prix.

AFFAIRES

NOUVEL ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE RENAULT ET L'U.R.S.S.

La régie Renault et l'Union soviétique ont signé, mardi 21 octobre, un nouvel accord de coopération. Cet accord prévoit, pour les quatre années à venir, la fourniture par Renault de licences, de chaînes complètes d'équipements divers et de prestations de service pour l'industrie automobile soviétique, y compris les camions et les tracteurs, ainsi que pour d'autres industries. Renault, en contrepartie, pourrait envisager l'acquisition de certains matériels soviétiques. Les échanges pourraient atteindre 1,2 milliard de francs.

Deux contrats de ce type avaient été signés en 1966 et 1970.

Faits et chiffres

Agriculture

● DES COMMANDOS DE VITICULTEURS DE L'HERAULT ont intercepté mardi 21 octobre sur les routes du département des camions-citernes qui avaient été chargés à Sète. En fin de matinée, 473 hectolitres de vin au total ont été déversés dans les fossés près de Miréval. Plus tard, deux camions transportant 200 hectolitres de moûts concentrés italiens ont été répandus sur la chaussée près d'Agde.

Énergie

● LA RÉUNION MANQUÉE DE KOWEIT. — Dans une mise au point publiée mardi soir, le ministre irakien du pétrole indique qu'il ne s'est pas rendu à la conférence pétrolière de Koweit prévue pour le week-end dernier parce qu'il avait été informé de l'absence probable de l'Arabie Saoudite. — *(A.F.P.)*

EMPLOI

L'orientation professionnelle des femmes doit être totalement repensée

estime le C.N.P.F.

« Rien ne paraît susceptible de justifier un sous-emploi quelconque des femmes par rapport aux hommes », a déclaré le 21 octobre, au cours d'une conférence de presse, Mme Huguette François, présidente de la commission Femmes et entreprise du C.N.P.F. *« L'orientation professionnelle des femmes est à reprendre totalement »*, a estimé Mme François, qui a regretté qu'une image discriminatoire des métiers soit présentée aux jeunes dès l'école. L'industrie offre de nombreux emplois que des femmes pourraient occuper dès le moment où elles auraient reçu une formation adéquate.

Le problème de la qualification est d'autant plus primordial qu'il explique en partie le chômage féminin. *« Les branches d'activité les plus touchées par la crise sont en effet celles où la main-d'œuvre féminine apparaît la plus nombreuse et la moins qualifiée »*, a indiqué Mme François.

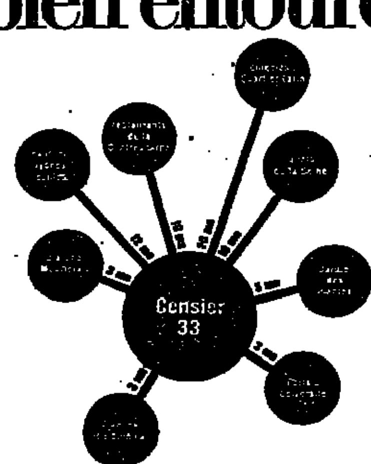
Mme François a souligné aussi que les entreprises qui employaient un nombre important de femmes étaient *« matériellement pénalisées par les conséquences de la maternité, dont elles assument la plus grande partie de la charge financière ». « Les charges résultant de l'absentéisme féminin doivent être assumées par la collectivité*, estime le C.N.P.F. *Les congés pour soigner un enfant malade, accordés à la mère* ou *au père, devraient être pris en charge par la Sécurité sociale. »*

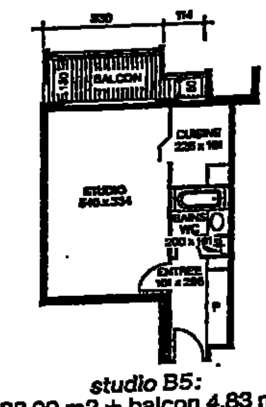
Enfin, Mme François a critiqué les statistiques relatives aux inégalités de salaires entre hommes et femmes. La présidente de la commission a déclaré que *« les 33 % de différence entre salaires masculins et féminins, annoncés par l'INSEE, étaient en réalité fort contestables. Seule la masse globale des salaires à l'année a été enregistrée, sans tenir compte des durées de travail et de qualification »*. Le ministère du travail a procédé à une étude plus affinée de la situation. L'écart des salaires ouvriers entre hommes et femmes ne semblerait pas dépasser 3,5 %, estime le C.N.P.F.

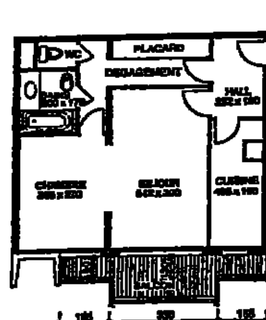
● SELON LA C.G.T., LE NOMBRE DES CHOMEURS ETAIT DE 1 460 340 fin septembre, et non pas de 945 800, chiffre qui ne porte que sur les demandes d'emploi non satisfaites. La centrale ouvrière aboutit à cette évaluation en utilisant la notion du chômage qui a été donnée par le Bureau international du travail.

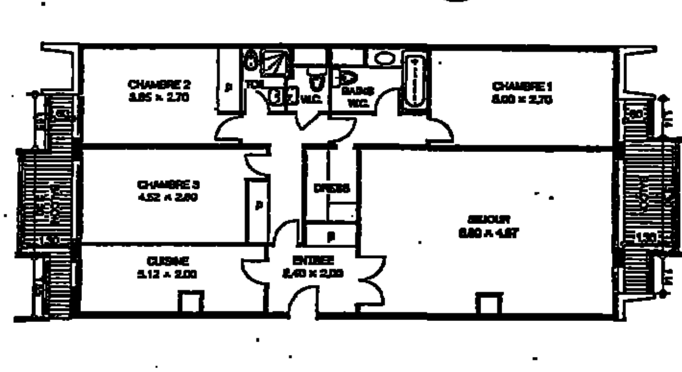
● RETRAITES ET DUREE DU TRAVAIL : LA C.F.T.C. ET LA C.G.C. — celle-ci pour la deuxième fois — ont été reçues séparément, le 21 octobre, au ministère du travail. La C.G.C. a préconisé, dans un premier temps, une diminution de cinquante à quarante-sept heures de la durée maximale du travail.

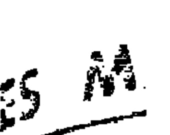










AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES TÉLÉPHONES ERICSSON

Pour le premier semestre 1975, le chiffre d'affaires de la société s'est élevé à 368 millions de francs, hors taxes, en augmentation de 15,9 % par rapport à celui du premier semestre 1974.

Le carnet de commandes au 30 juin 1975 était de 826 millions de francs, hors taxes, contre 710 millions de francs un an auparavant.

Après 13,3 millions de francs d'amortissements (11,3 millions de francs pour les six premiers mois de 1974) et 9,4 millions de francs de provisions pour impôts (15 millions de francs, y compris 2,4 millions de francs correspondant à la moitié de la contribution exceptionnelle, pour les six premiers mois de 1974), le bénéfice net du premier semestre 1975 s'établit à 11,2 millions de francs, contre 10,1 millions de francs pour la période correspondante de 1974.

Pour l'ensemble de l'exercice 1975, le chiffre d'affaires devrait s'élever à environ 800 millions de francs, hors taxes, et accuser ainsi une augmentation de l'ordre de 20 % par rapport à celui de 1974 (664 millions de francs).

Toutefois, ce taux de progression ne se retrouvera pas au niveau des résultats ainsi que cela a été indiqué lors de la dernière assemblée générale, en raison de la diminution des marges, notamment pour le marché privé (35 % environ du CA) qui subit momentanément les effets de la stagnation des investissements de cette nature. La société tient cependant à conserver dans ce secteur tous ses moyens d'action, et poursuit activement les études techniques correspondantes.

Depuis le début de l'année la société a reçu des marchés pour sept gros centraux dans le réseau de Paris, et ces derniers jours une nouvelle commande pour un central électronique PE 1 024 qui va équiper l'administration gabonaise à Libreville.

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Le conseil d'administration du Crédit industriel et commercial, réuni le 21 octobre 1975, sous la présidence de M. Christian de Lavarenne, a décidé, conformément à l'autorisation qui lui avait été donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 19 juin 1973, d'augmenter le capital social et de le porter de 194 042 900 F à 226 383 350 F par prélèvement sur les réserves et création corrélative de 646 809 actions nouvelles de 50 F nominal, jouissance le 1er janvier 1975, entièrement libérées, qui seront distribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour six anciennes, et à partir d'une date qui sera fixée ultérieurement.

Les actions nouvelles seront délivrées au choix des actionnaires sous la forme nominative ou au porteur, contre estampillage du certificat nominatif ou détachement du coupon numéro trois.

Le président a indiqué au conseil que les résultats de l'exercice en cours permettent de prévoir le maintien au capital augmenté du dividende actuel, soit 6 F par action, assorti d'un avoir fiscal (impôt payé d'avance au Trésor) de 3 F.

ÉTABLISSEMENTS JAPY FRÈRES

Les comptes de l'exercice 1974-1975 font apparaître un bénéfice net comptable de 1 079 825 F (contre 747 535 F).

Il sera proposé par le conseil d'administration à l'assemblée générale annuelle, prévue pour le 9 décembre, la distribution d'un dividende de 1,30 F (contre 1 F) qui, avec l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), assurera un revenu global par titre de 1,95 F (contre 1,50 F).

LA VIE ÉCONOMIQUE

A L'ÉTRANGER

En Allemagne fédérale

Le chômage toucherait encore un million de personnes en 1976

En dépit d'une augmentation de 4% de la croissance

De notre correspondant

Bonn. — *Comme de coutume, le gouvernement et l'opposition se sont félicités des conclusions du rapport présenté, le 20 octobre, par les cinq principaux instituts ouest-allemands d'études économiques. Le premier y a lu une approbation de sa politique, la seconde une confirmation de ses craintes. Le chancelier Schmidt a toutefois quelque raison d'être satisfait : par leurs prévisions et par leurs recommandations, les experts donnent leur caution aux mesures prises jusqu'ici par le gouvernement fédéral, tout en exprimant un doute sur l'efficacité des solutions proposées par l'oppsition.*

Les cinq Instituts estiment qu'une reprise économique, l'année prochaine, est « *vraisemblable* », fondant leur optimisme sur l'amélioration de la situation mondiale, notamment en Europe occidentale, aux Etats-Unis et au Japon. Aussi la demande étrangère, qui a commencé à augmenter au cours des dernières semaines, devrait-elle poursuivre sa progression ; les experts comptent sur une augmentation de 7 % des exportations allemandes en 1976. La demande intérieure devrait, quant à elle, être soutenue grâce à la diminution progressive du chômage et à la baisse de la propension à épargner.

Dans ces conditions, les Instituts prévoient une croissance réelle du produit national brut (P.N.B.) de 4 % en 1976, bien que, disent-ils, une prévision soit difficile, puisqu'on ne connaît ni le moment ni l'intensité de la reprise. Après une baisse du P.N.B. de 4 % cette année, la production allemande retrouverait ainsi l'an prochain son niveau de fin 1974. Ces cinq organismes sont moins optimistes que les cinq « sages » chargés de conseiller le gouvernement qui, dans leur rapport remis fin août, prévoyaient une croissance de 6 % pour 1976. Selon les Instituts, « *aucun des problèmes nés de la récession ne sera complètement résolu* » l'année prochaine.

L'évolution de la situation économique dépend avant tout pour eux du climat des investissements, c'est-à-dire des bénéfices des entreprises. Des allégements fiscaux en faveur des entreprises, comme ceux qui sont actuellement à l'étude dans les milieux gouvernementaux, ne sont pas décisifs. Les experts accordent beaucoup plus d'importance à des accords salariaux « modérés ». Quatre Instituts estiment qu'en 1976 la hausse des salaires ne devrait pas dépasser le taux de l'inflation qu'ils chiffrent à 5,5 % (6,9 % en 1975). Le cinquième considère même que les salariés devraient accepter une diminution de leur pouvoir d'achat. Ces experts prévoient une augmentation réelle du revenu des entreprises de 13,5 %, des travailleurs indépendants de 6,8 %, et des salariés de 2,8 %.

Quant à la politique gouvernementale sa réussite dépend, selon les Instituts, d'une coordination très étroite des politiques monétaire, financière et salariale. Pour éviter toute insécurité chez les industriels, la Bundesbank devrait annoncer qu'elle poursuivra sa politique actuelle qui aboutit à une augmentation annuelle de 8 % de la masse monétaire. Une nouvelle baisse des taux d'intérêt est possible et souhaitable. Enfin, un assainissement profond des finances publiques ne saurait être mené à bien au cours d'une seule année. Tout en approuvant les économies budgétaires décidées par le gouvernement, les experts mettente en garde contre l'effet déflationniste de compressions trop importantes.

L'amélioration de la conjoncture ne se répercutera toutefois que lentement sur le marché du travail. Quand, il y a un an, les Instituts avaient avancé le chiffre d'un million de chômeurs pour l'hiver 1975, ils avaient soulevé l'indignation du gouvernement. Cette année, l'annonce que la moyenne des chômeurs se situera, en 1976, autour d'un million est accueillie avec soulagement, car, après un hiver qui sera vraisemblablement difficile, cette moyenne témoigne d'une amélioration de la situation à l'approche de l'automne. C'est un encouragement pour M. Schmidt, qui doit affronter en octobre 1976 les élections législatives.

DANIEL VERNET.

LE ZAÏRE N'AURAIT PAS ... LES INTÉRÊTS D'UN EM...

Le Zaïre, qui a emprun... plusieurs centaines de mill... dollars sur le marché intern... aurait fait défaut pour le p... des intérêts relatifs à l'un ... prunts qu'il a contractés au... banques étrangères, notammen... ricaines. Selon le « Was... Post », la somme due — e... jusqu'alors impayée — se m... à quelque 5 millions de dol... même journal ajoute qu'un... parole de la Chase Manhattan... chef de file d'un syndicat ... ques, qui a accepté de le... nouveau 227 millions de dolla... le compte du Zaïre, a décla... son établissement continua... avoir la plus grande confian... la stabilité de l'économie du... et sa capacité à faire face à s... gations ».

Cependant, la nouvelle a ... une certaine inquiétude, ... s'interroge déjà depuis ... temps sur le danger que repré... pour le système bancaire inte... nal les considérables empr... contractés depuis plusieurs m... le marché de l'eurodollar ... nombreux pays en voie de d... pement, afin de financer le ... croissant de leur balance des... ments.

● LA BANQUE NATIO... LAOTIENNE a pris le co... des opérations et des ... de la succursale de Vie... de la Banque d'Indochin... cinq employés françai... cette banque sont de no... autorisés à circuler libre...

AU COURS DE LEUR « SOMMET » A BRUXELLE...

Les pays du Benelux n'ont guère rappro... leurs politiques économiques

De notre correspondant

Bruxelles. — « *Le sommet du Benelux a accouché d'une souris* », tel est le titre désabusé d'un journal anversois *Gazet van Antwerpen* à l'issue de la conférence qui a réuni les 20 et 21 octobre — pour la première fois depuis cinq ans — les chefs de gouvernement et *une trentaine de ministres des trois pays* du Benelux. Après 1970, les crises gouvernementales qui se sont succédées aux Pays-Bas et en Belgique ont empêché de telles réunions, bloquant la préparation de certains dos... techniques importants.

Un de ces dossiers conc... l'harmonisation des taux de la T... et peu de progrès ont été enregi... au cours du « sommet ». C... conférence avait essentiellement ... *objectif de renforcer la coordina... des politiques économiques des* ... pays dans plusieurs domaines (... ronnement, aménagement du ... toire, transports, fiscalité...). Le ... veau secrétaire général du Ben... le Néerlandais Kruijtbosch, e... essentiel que les trois Etats pa... d'une seule voix : « *Ensemble, ... nous formons la quatrième ... économique mondiale après ... Etats-Unis, le Japon et la R.F...*

Dans cet esprit les pays du Be... se concerteront pour adopter ... position commune — dans le ... élargie des Neuf — avant d'ent... la grande conférence Nord-Sud... doit se tenir à la mi-décemb... Paris. Ces pays, souligne un c... ment publié le 21 octobre, « *... disposés à entreprendre un ... commun, même lorsque des int... individuels doivent être sacrifié...* Toutefois pour les observateu... s'agit essentiellement d'un vœu p... et le rapprochement effectif entr... trois pays serait très peu impo...

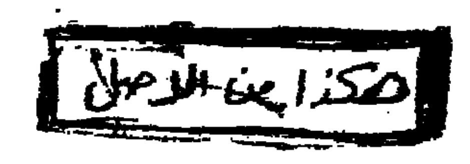
PIERRE DE VO...

● EN GRANDE-BRETAGNE, le chômage touchait, mi-octobre, 1 088 600 personnes, soit 48 500 de plus qu'un mois auparavant (après correction des variations saisonnières et compte non tenu des jeunes terminant leurs études), ce qui représentait 4,7 % de la population active contre 4,5 %. — (*Agefi.*)

● *Rectificatif à propos du travail à la chaîne.* — Une erreur s'est glissée dans le commentaire sur le graphique qui a été publié dans « le Monde de l'économie » du 21 octobre. Le texte est à rétablir ainsi : « *6,2 % des ouvriers travaillent à la chaîne ; ce pourcentage est beaucoup plus élevé dans certaines branches industrielles pour dépasser le cinquième des effectifs employés* », et non pas « *les deux tiers ou les trois quarts* ».

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Franc. suisses	
48 heures	5 1/8	6 1/8	3 1/4	4 1/4	1/4	1 1/4
1 mois	5 3/8	5 7/8	3 1/2	4	1 1/4	1 3/4
3 mois	6 1/4	6 3/4	3 7/8	4 3/8	2 3/4	3 1/4
6 mois	7	7 1/2	4 1/8	4 5/8	3 5/8	4 1/8



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

[H]ausse très sélective

[...] Bourse de Paris a un peu [...]vé le sourire ce mardi. [...]gré l'apparition de nouvelles [...] bénéficiaires, favorisées [...]approche des opérations de [...]tion — celles-ci débuteront [...]di par la réponse des pri- [...] un mouvement de reprise [...]sensible s'est développé. Il [...]sté toutefois extrêmement [...]f, n'intéressant que les [...]s vedettes de la cote, et [...] pas toutes. Ont ainsi [...] de façon très notable (de [...] 5 %), Michelin, Peugeot, [...]echnique, Thomson-Brandt [...]uer, la Française des pétro- [...]int-Gobain, Bouygues, Du- [...] Poclain.

[Au] total, l'on a dénombré une [...]taine de hausses. Mais en [...] de celles précédemment [...]ées, ces avances n'ont guère [...] 1 %. Ailleurs, des replis [...]t encore produits, donnant [...]au marché une allure très [...]ière, que traduisait fort [...]indice Chainet et Compa[gnie] [...]n s'inscrivant dès 13 h. 15 [...]06 (+ 0,36 %) seulement. [...] indices de reprise écono[miques] dénotés par les instituts [...]herche allemands ont un [...]facé la mauvaise impres[sion] [...]usée par le résultat, jugé [...]décevant en Bourse, des [...]s de Chatellerault.

[Le] meilleur comportement de [Wall S]treet, encore qu'il apparaisse peu convaincant, a égale[ment] aidé au redressement de [ce]rtains cours. Ajoutons à [ce]s facteurs quelques achats [...]rs, américains disait-on [...] de la corbeille. Mais, [comme] l'on peut le voir, tout [...]'est pas allé très loin, à [en juge]r par le volume peu abon[dant] [des] transactions.

[...]les indications de Londres, [...] lui aussi un peu remonté, [...]ujours avec peu d'affaires. [...]got a regagné 285 F à [...] F (après 21 305 F), le kilo [...]re 209 F à 21 269 F et le [...]n 0,80 F à 240,40 F (après [...]F). Le volume des transac[tions] [s]'est élevé à 8,57 millions [de fran]cs contre 9,17 millions.

[...]x du marché monétaire
[...] privés .... 6 7/8 %

LONDRES

Encouragé par la progression de Wall Street, mais également soutenu par l'espoir d'une réduction des dépenses publiques, le marché reprend son avance. Mercredi, peu après l'ouverture, l'indice des industrielles enregistrait une hausse de 3 points, à 347,8. Progrès des pétroles et des Fonds d'État. Les mines d'or varient peu.

OR (ouverture) (dollars) : 145 25 contre 146 25

VALEURS	CLOTURE 21/10	COURS 22/10
War Loan 3 ½ %	24 1/2	24 9/16
Beechams	310 ..	310 1/2
British Petroleum	598 ..	595 1/2
Shell	359 .	354 1/2
Vickers	131 ..	132 ..
Imperial Chemical	2[?]9 ..	290 .
Courtaulds	139 .	140 ...
De Beers	309	308 1/2
*Western Holdings	27 3/4	27 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	172 ...	174 ...
*West Driefontein	42 ...	41 1/2

(*) En livres.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21/10	22/10
1 dollar (en yens)	301 10	301 65

NOUVELLES DES SOCIETES

GIS. — L'emprunt de 1 milliard de francs sera lancé le 27 octobre prochain. Les obligations, d'une valeur nominale de 1 000 F, porteront un taux d'intérêt de 10,80 %. Le taux actuariel sera légèrement inférieur.

RESULTATS AU 30 JUIN 1975

ESSO S.A.F. — Perte de 39,8 millions de francs contre un bénéfice de 8 millions de francs.

NOBEL-BOZEL. — Bénéfice après amortissements, mais avant provision pour impôts : 11,28 millions de francs contre 6,84 millions de francs.

CASINO. — Bénéfice de 19,42 millions de francs contre 17,90 millions de francs.

B.H.V. — Perte nette comptable de 5,02 millions de francs contre un bénéfice de 3,4 millions de francs.

AUTOMOBILES M. BERLIET. — Perte de 51,14 millions de francs contre un bénéfice de 9,78 millions de francs.

C.I.C. — Attribution gratuite d'une action pour six actions. Le dividende global de 9 F sera maintenu sur le capital augmenté.

ALCAN ALUMINIUM. — Les bénéfices du troisième trimestre accusent une baisse de 86,6 %. Ils restent toutefois en progrès pour les neuf mois, à 26,8 millions de dollars contre 11,8 millions de dollars.

BIC. — Bénéfice net consolidé au taux de change du 30 juin 1975 : 45,2 millions de francs (— 18,65 %).

NEW YORK

Encore bien disposé

Wall Street a fait preuve mardi, pour la deuxième séance consécutive, d'assez bonnes dispositions. Malgré un repli opéré à l'approche de la clôture, l'indice des industrielles a encore progressé de 4,57 points, à 846,82. Au plus haut de la journée, il s'était inscrit à 855,71.

Fait plus significatif encore : le nombre de hausses (971) a été deux fois plus élevé que celui des baisses (454). En outre, l'activité, qui avait été très faible ces derniers jours, s'est développée : 20,80 millions de titres ont changé de mains, contre 13,25 millions précédemment.

Le marché, semble-t-il, a prêté une oreille plus attentive aux statistiques très encourageantes récemment publiées par le département du commerce. La nouvelle baisse des taux d'intérêt à court terme lui a en outre paru encourageante dans la mesure où elle pourrait annoncer un plus grand laxisme en matière de crédit. Il a été d'autant plus sensible à ces éléments que les limites d'une aide fédérale à la ville de New-York se dessinent peu à peu.

Indices Dow Jones : transports, 168,02 (+ 1,31) ; services publics, 82,89 (+ 0,77).

VALEURS	COURS 20/10	COURS 21/10
Alcoa	36 ...	35 7/8
A.T.T.	48 1/2	49 3/8
Boeing	28 5/8	29 1/2
Chase Manhattan Bank	27 3/4	27 7/8
Du Pont de Nemours	118 5/8	119 ...
Eastman Kodak	102 3/4	102 5/8
Exxon	92 3/8	92 7/8
Ford	38 7/8	40 3/8
General Electric	48 3/8	48 1/2
General Foods	26 1/4	27 1/4
General Motors	54 3/4	55 1/4
Goodyear	20 3/4	20 3/4
I.B.M.	211 1/2	212 7/8
I.T.T.	20 3/4	20 7/8
Kennecott	29 1/2	29 1/4
Mobil Oil	47 ...	48 1/4
Pfizer	27 1/2	28 1/8
Schlumberger	70 3/4	70 5/8
Texaco	24 5/8	24 7/8
U.A.L. Inc.	24 ...	24 1/4
Union Carbide	57 1/2	58 1/8
U.S. Steel	66 1/8	65 3/4
Westinghouse	12 3/4	13 ...
Xerox	68 1/4	69 ...

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	20 oct.	21 oct.
Valeurs françaises	127,9	129,4
Valeurs étrangères	121,9	123,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	73,9	74

[BO]URSE DE PARIS — 21 OCTOBRE — COMPTANT

MARCHÉ A TERME

[...] de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote [...] dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer [dans les] cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21 10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 375	4 391	4 37
Canada ($ can. 1)	4 253	4 270	4 21
Allemagne (100 DM)	171 100	170 725	170 ..
Belgique (100 fr.)	11 338	11 322	10 90
Danemark (100 krd.)	73 750	73 600	73 .
Espagne (100 pes.)	7 421	7 430	7 25
Grande-Bretagne (£ 1)	9 041	9 042	9 05
Italie (1 000 lires)	6 485	6 491	5 92
Norvège (100 krs.)	80 650	80 420	79 75
Pays-Bas (100 fl.)	168 250	168 150	165 .
Portugal (100 esc.)	16 550	16 590	13 25
Suède (100 krs.)	100 550	100 420	99 90
Suisse (100 fr.)	165 850	166 025	165 12

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21 10
Or fin (kilo en barre)	21060	21310
Or fin (kilo en lingot)	21045 .	21330 .
Pièce française (20 fr.)	239 60	240 40
Pièce française (10 fr.)	170	170 10
Pièce suisse (20 fr.)	209 50	212 50
Union latine (20 fr.)	198	200 .
Souverain	201 80	203 30
Pièce de 20 dollars	1018 40	1013 40
Pièce de 10 dollars	508 ..	501 ..
Pièce de 5 dollars	318 ..	... ..
Pièce de 50 pesos	840 ..	845 ..
Pièce de 10 florins	189 80	191 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 22 octobre 1975 a été tiré à 549 487 exemplaires.

• M. Giscard d'Estaing reçoit les présidents des groupes et commissions parlementaires

• La gauche refuse de déjeuner avec M. Chirac

M. Valéry Giscard d'Estaing recevra à déjeuner jeudi 23 octobre, les présidents des six commissions permanentes du Sénat, accompagnés de M. Alain Poher, président de la Haute Assemblée. Le président de la République avait offert, le 9 octobre, un déjeuner semblable au président des commissions de l'Assemblée nationale et à M. Edgar Faure (*le Monde* du 11 octobre).

Le chef de l'Etat devait recevoir également les présidents des groupes parlementaires de la majorité, M. Roger Chinaud, président du groupe des républicains indépendants de l'Assemblée nationale, mercredi 22 octobre, en fin d'après-midi, et M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R. jeudi.

Pour sa part, M. Jacques Chirac a convié à déjeuner ce mercredi 23 octobre les membres du bureau de l'Assemblée nationale. Les cinq représentants du groupe des socialistes et radicaux de gauche et, « *par solidarité* » avec eux, les quatre représentants du groupe communiste, ont décliné l'invitation.

M. Georges Fillioud, porte-parole du groupe socialiste, a expliqué que ses amis reprochaient au premier ministre les « *propos insultants* » qu'il a tenus à Châtellerault jeudi 16 octobre (en accusant notamment l'opposition de vouloir « *exploiter les malheurs de la France* »), et le double refus qu'il a opposé à M. Mitterrand qui lui demandait l'autorisation, d'une part de s'adresser aux militants de gauche afin de leur imposer le silence, d'autre part de s'exprimer à la tribune ainsi que Mme Cresson. M. Fillioud a rappelé que les représentants de la gauche au bureau de l'Assemblée nationale avaient accepté, l'an dernier, l'invitation de M. Chirac.

Le personnel au sol d'Air France continue la grève

La situation continue de se détériorer dans le transport aérien. Malgré les apaisements que M. Gilbert Pérol, directeur général d'Air France, vient de donner par écrit aux organisations professionnelles (*le Monde* du 22 octobre). Le syndicat F.O. de la compagnie nationale a confirmé son appel à un arrêt de travail de 24 heures, ce mercredi 22 octobre. Pour leur part, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. du personnel au sol ont maintenu leur ordre de grève. Ils ont décidé d'organiser un grand rassemblement, le jeudi matin 23 octobre, devant l'agence Air France, avenue des Champs-Elysées. Selon la direction, aucun vol n'est supprimé, mais des perturbations sont à craindre sur les aéroports parisiens et en province. (Renseignements à : 535-66-00.)

De son côté, le syndicat F.O. de la navigation aérienne a appelé les techniciens de l'aviation civile, responsables de la transmission des plans de vol d'un centre de contrôle à l'autre, à une grève illimitée à partir du lundi matin 27 octobre. Cet arrêt de travail est destiné à protester contre « *la décision délibérée du gouvernement de rabaisser certaines fonctions, entraînant ainsi une dévalorisation de carrière* ».

Pour l'heure, les dirigeants de la compagnie nationale s'en tiennent au contenu de la lettre de M. Pérol, qui, selon eux, apporte au personnel toutes les assurances nécessaires. Les responsables de la C.F.D.T. reconnaissent que « *le ton a changé* » mais ne trouvent, dans cette correspondance, « *aucun élément concret nouveau pour ce qui concerne les avancements et les salaires* ». Ils continuent donc d'exiger la disparition de toute forme de sélection dans l'évolution des carrières et le rétrécissement de la grille hiérarchique des salaires.

Austérité ou pas ? Air France, qui a accusé l'an dernier un déficit de 542 millions de francs, sera encore dans le rouge en 1975 avec un « *trou* » d'environ 300 millions de francs. C'est donc bien d'un plan de redressement que la compagnie nationale a besoin. Le personnel estime avoir déjà payé son tribut. Air France, qui emploie environ 30 000 personnes, dont 14 989 agents au sol, est une des compagnies où le rapport entre le volume des effectifs et l'importance du trafic est le plus élevé.

DEUX DIPLOMATES AMÉRICAINS ENLEVÉS A BEYROUTH

Beyrouth (Reuter, U.P.I.). — Deux diplomates américains ont été enlevés le mercredi 22 octobre à Beyrouth, a annoncé un porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis au Liban.

Les deux diplomates ont été enlevés par des hommes en armes alors qu'ils conduisaient leur voiture dans le quartier musulman de Corniche-Mazraa, vers 7 heures (8 heures à Paris), a-t-il dit. Le porte-parole a indiqué qu'il ne pouvait révéler pour le moment les noms ou les fonctions des victimes du rapt.

L'ambassadeur des Etats-Unis, M. Godley, a demandé à être reçu d'urgence par le président du conseil, M. Rachid Karamé.

En Irlande

LA POLICE ASSIÈGE LA MAISON OU EST DÉTENU M. HERREMA

(De notre correspondant.)

Dublin. — Depuis mardi 21 octobre, la police fait, dans la petite ville de Monasterevin, à 60 kilomètres de Dublin, le siège de la maison où est détenu M. Tiede Herrema, l'industriel néerlandais enlevé il y a dix-neuf jours. Dans la nuit de mardi à mercredi, la police a fait évacuer les immeubles voisins et a fait couper l'électricité dans la maison. Les ravisseurs peuvent se procurer de l'eau, mais n'ont plus de nourriture.

L'assaut avait été donné mardi à l'aube, par la police et l'armée. Les forces de police purent pénétrer au rez-de-chaussée, tandis que les ravisseurs tiraient des coups de feu sur les assaillants, sans les atteindre, et réussissaient à se réfugier au premier étage du bâtiment.

Les ravisseurs, deux membres de l'aile provisoire de l'IRA, refusent de se rendre. Ils maintiennent pour l'instant leurs exigences (libération de trois prisonniers politiques) et auraient demandé, en échange de la vie de leur otage, un sauf-conduit. Il est peu probable que M. Cooney, ministre de la justice, qui se trouve sur les lieux, cède à leurs demandes. Dès le début de cette affaire, le gouvernement irlandais a manifesté clairement son intention de ne pas négocier avec les ravisseurs. Une seule certitude jusqu'à présent : M. Herrema est toujours vivant, mais sa vie demeure en danger.

JOE MULHOLLAND.

En Angola

LE F.N.L.A. AURAIT LANCÉ UNE OFFENSIVE EN DIRECTION DE LUANDA

Sassa-Lemba (A.F.P.). — Les forces du Front national de libération (F.N.L.A.) ont lancé mercredi matin 22 octobre une offensive en direction de Luanda, la capitale de l'Angola, qui est tenue par le M.P.L.A. Elles se trouvent à une vingtaine de kilomètres de la ville, indique l'envoyé spécial de l'A.F.P. qui suit les troupes.

Ces forces, qui ont pris le nom de « colonne Holden Roberto », comptent, selon l'A.F.P., un peu plus de dix mille hommes. Elles disposent de blindés lourds et légers, de mortiers, de canons et de missiles de 122 mm sol-sol récupérés sur l'adversaire. Le président Holden Roberto se trouve à leur tête.

Selon l'envoyé spécial de l'A.F.P., des dizaines de soldats des FAPLA (les forces armées du M.P.L.A.), épuisés et affamés, se rendent chaque jour. Mardi, soixante d'entre eux se sont constitués prisonniers. (Lire page 6 l'enquête de René Lefort.)

LA FIN DE LA VISITE DE M. BHUTTO A P.

La France accorderait un prêt au Pak pour l'achat d'une centrale nucléai

Au terme d'une visite officielle de deux jours en France, M. Zulfikar Ali Bhutto, premier ministre pakistanais, qui se rend à Bucarest, a été salué, mercredi matin, 22 octobre, à Orly, par M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

M. Bhutto a été, mardi, l'hôte à déjeuner de M. Giscard d'Estaing, avec lequel il s'est entretenu en tête à tête. L'entretien a porté sur lesp roblèmes internationaux — et notamment le dialogue Nord-Sud, auquel est également favorable le Pakistan, — la situation en Asie du Sud, les rapports bilatéraux, y compris la fourniture d'armes et d'une centrale nucléaire à Islamabad. A son arrivée à l'Elysée, le premier ministre avait été salué par les cris de « *Vive le Pakistan ! Vive la France !* », lancés par une centaine de travailleurs pakistanais émigrés qui réclament le droit de travailler en France.

Interrogé à sa sortie de l'Elysée, le premier ministre a souligné que les relations de son pays avec la France se présentent « *très bien* ». « *Nous les envisageons avec espoir,* a-t-il ajouté, *et nous pensons que nous pouvons regarder l'avenir avec confiance. Nous saluons les efforts faits par la France et son président pour instaurer un nouvel ordre économique international, auquel le monde entier attache une très grande importance.* » Au cours d'un dîner offert mardi en son honneur par M. Chirac, M. Bhutto a déclaré : « *Les relations entre la France et le Pakistan sont plus solides et réelles qu'elles ne le furent depuis de nombreuses années. J'espère que cette continuité dans nos relations sera maintenues.* » Dans sa réponse, le premier ministre français a dit : « *Votre visite nous a permis de réaffirmer et de renforcer l'identité de nos vues sur les grands problèmes du monde, non seulement ceux du sous-continent asiatique, mais à l'échelle de la planète.* »

Dans sa conférence de presse, M. Bhutto a affirmé mardi avec quelque humeur, qu'il n'était pas venu à Paris pour acheter des armes. « *Bien sûr que nous avons discuté d'armements... Pourquoi le cacherais-je ? Mais je tiens à souligner que je ne suis pas venu ici pour acheter des armes. Tout l'accent de ma visite semble avoir été déformé par cette question d'armes* », a-t-il déclaré, ajoutant néanmoins : « *Notre pays se trouve dans une partie dangereuse du monde qui devient de plus en plus volatile et acquiert chaque jour une importance stratégique accrue.* » On relève toutefois que, dans l'importante délégation du C.N.P.F., conduite par le vice-président du patronat, M. Ferry, reçue mardi matin par M. Buttho, figuraient notamment MM. Vallières, P.D.G. de la firme Marcel Dassault — fabriquant les Mirage, qui équipen tl'armée de l'air pakistanaise — Richard, P.D.G. de Thomson-C.S.F., qui fabrique notamment du matériel de transmission à usage civil et militaire, le général Buchalet, président d'honneur de Framatome (le Pakistan souhaite acquérir une centrale atomique française), ainsi que des responsables d'Airbus industrie, de Saint-Gobain, Saviem, Berliet et de l'Union de[...] tries textiles.

D'autre part, M. Aziz[...] secrétaire d'Etat à la d[...] aux affaires étrangères, [...] compagnait M. Bhutt[...] rencontré, lundi, M. Bou[...] nistre de la défense, et [...] visité mardi les inst[...] Matar, qui fabriquent [...] siles et des roquettes.

M. Bhutto a confirm[...] les journalistes que les [...] sations avaient égaleme[...] sur la fourniture par la [...] d'une centrale nucl[...] 600 mégawatts. Mais, a[...] auun accord n'a été con[...] a catégoriquement écarté [...] sibilité d'une utilisation [...] centrale à des fins milita[...] négociations sont e ncour[...] de l'octroi par la Fra[...] prêt (qui ne serait pas [...] à 100 millions de francs) [...] à faciliter l'achat de ce[...] trale. Tant à propos de ce[...] tion qu'au sujet d'év[...] comandes d'armements, [...] s'attendait pas à la s[...] d'acords au cours de la [...] M. Bhutto. En revanche, [...] souhaitait obtenir de ses [...] cuteurs certaines garan[...] conditions de paiement [...] giées.

MM. Giscard d'Esta[...] Chirac ont été invités à [...] dre à Islamabad, a ann[...] premier ministre paki[...] « *J'espère,* a-t-il précisé [...] de boutade, *qu'ils viendron[...] nous aurons découvert d[...] ments de pétrole sur notr[...] toire* », faisant d'évidenc[...] sion aux difficultés de tr[...] qu'éprouve son gouvernen[...] au fait que le matériel f[...] est généralement jugé c[...] les conditions d'achat t[...] goureuses par les Pakistar[...]

M. FRANÇOIS MITTERR[...] EN VISITE OFFICIELLE A [...]

(De notre correspondant[...])

Dakar. — M. François Mit[...] est arrivé, mercredi matin 2[...] bre, au Sénégal pour une visi[...] cielle de trois jours. Il a été a[...] par le président Senghor, q[...] aussi le secrétaire général de l[...] progressiste sénégalaise (U.P.[...] parti gouvernemental.

M. Mitterrand s'était [...] dernier en Guinée (il entretie[...] M. Sekou Touré des relation[...] cales). Le Sénégal est le dé[...] pays d'Afrique noire qu'il [...] depuis sa nomination à la t[...] parti socialiste.

Le Sénégal a pris le contrô[...] ou majoritaire, de ses pri[...] ressources nationales, dé[...] l'emprise de l'Etat sur les [...] secteurs de l'économie, et, en [...] temps, cherché à instaurer u[...] tain pluralisme politique et s[...] Ces facteurs suffisent à ex[...] dit-on à Dakar, la visite du [...] secrétaire du parti socialiste [...] çais.

PEINE DE PRISON POUR TENTATIVE DE VOL AU SIÈGE DU COMITÉ DE SOUTIEN A L'ARMÉE

M. Marc Lagoutte, vingt-sept ans, physiologiste vacataire au C.N.R.S., a comparu mardi 21 octobre, assisté de Me Jean-Jacques de Felice, à la seizième chambre correctionnelle de Paris, qui l'a condamné à huit mois d'emprisonnement, dont quatre avec sursis, pour tentative de vol. Il avait été surpris le 22 juin, à 5 h. 20, au siège du Comité de soutien à l'armée, 31, rue Etienne-Marcel, à Paris (1er), où il s'était introduit, semble-t-il, avec un camarade, et où avait été pris, dans un tiroir fracturé, un fichier, une vingtaine de chèques de donateurs et 240 francs en espèces. Le comité, partie civile, a obtenu 1 franc de dommages et intérêts.

Au terme des débats, une courte bagarre a opposé des sympathisants du prévenu et des partisans du Comité de soutien à l'armée devant une des portes du palais de justice.

A C D E F G H

